NYU IFA LIBRARY
3 1162 04538754 6

YPT

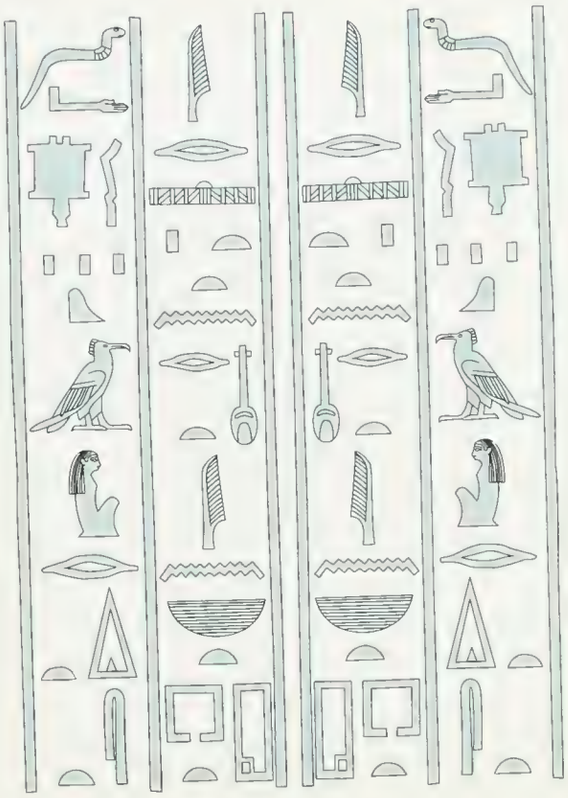

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE

LA FAUNE MOMIFIÉE

DE L'ANTIQUE ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE

Nos 29501-29733 ET 29751-29834

LA FAUNE MOMIFIÉE

DE L'ANTIQUE ÉGYPTE

PAR MM. GAILLARD ET DARESSY

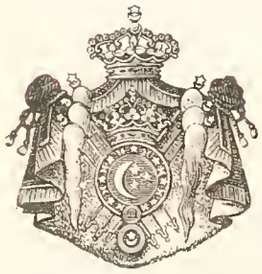

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1905

IFAEG
DT
57
.C2
G35

PRÉFACE.

Le Musée du Caire est le premier musée consacré aux antiquités égyptiennes qui puisse montrer toute une collection de squelettes composée au moyen de momies d'animaux, néanmoins la série est encore bien incomplète par suite du court espace de temps dans lequel elle a été préparée. Depuis la fondation du Musée, les vitrines renfermaient un certain nombre de momies de cette espèce, bœufs, moutons, oiseaux, crocodiles, exposés simplement pour montrer les divers modes d'emmaillotement et pour donner une idée de la variété des animaux que les Égyptiens prenaient la peine d'embaumer et de conserver avec le même soin qu'ils avaient des corps humains. On sait en effet que presque dans chaque nécropole, on trouve à côté des tombes des parties réservées à la sépulture des animaux. Le plus célèbre de ces cimetières est le Sérapéum de Sakkarah, qui n'a du reste rien donné à notre collection, puisque Mariette l'avait fouillé avant la fondation de Boulaq et qu'il n'y avait trouvé, dans les tombes des Apis, que des débris d'os qui n'ont pas été conservés. Mais à Sakkarah même, et à la nécropole contiguë d'Abousir, des fosses énormes, des souterrains immenses, des puits profonds, renferment des milliers de bœufs, de moutons, de chiens, d'oiseaux, etc. et il en est de même dans un grand nombre d'autres localités : Mendès avait surtout des béliers, Bubastis et Béni-Hassan des chats, Lycopolis des chiens et des chacals, etc. ; les crocodiles aujourd'hui disparus de l'Égypte et de la Nubie sont déposés en quantités innombrables à Maabdeh et à Kôm-Ombo. Le plus souvent les animaux ainsi conservés étaient des individus consacrés aux grandes divinités de la ville ou du nome, mais parfois on ne comprend pas le motif qui a poussé les prêtres de telle cité à inhumer une espèce déterminée d'animal, sans rapport visible avec le culte connu de la localité. La majorité de ces sépultures ne semble pas remonter au delà de l'époque saïte ou ptolémaïque, cependant la coutume est ancienne et dans certaines tombes on a trouvé conjointement avec les momies des objets tels que boîtes, vases, pectoraux, amulettes, papyrus, qui datent certainement de la XVIIIe ou XIXe dynastie. Quelques pièces de la collection proviennent de dépôts d'aliments faits dans les tombes de personnages; sous le Moyen empire il n'était pas rare qu'on déposât dans le sarcophage des fragments

plus ou moins complets d'un ou plusieurs bœufs; dans les tombes royales de la XVIIIe dynastie, on plaçait non loin de la momie du pharaon toute une provision de viande de boucherie.

Dès 1882, M. le docteur Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, avait proposé à M. Maspero de faire préparer au Muséum de Lyon des squelettes pouvant montrer la richesse de la faune qui nous a été ainsi conservée et fournir en même temps des documents précieux pour la comparaison des races animales qui vivaient dans la vallée du Nil il y a plus de deux mille ans avec celles qui y subsistent de nos jours; mais cette proposition, bien qu'elle eût été accueillie favorablement, n'eut pas de suites immédiates et c'est en 1901 seulement qu'elle reçut ses effets pratiques. Les momies exposées anciennement à Boulaq et à Ghizeh, dont l'équipement funéraire n'offrait pas un intérêt spécial, ainsi que les animaux trouvés depuis dans les différentes nécropoles en partie aux frais de l'Université de Lyon, lui furent confiés et c'est grâce à ses soins que la collection s'est rapidement formée. Elle est forcément incomplète pour le moment car il n'a pas été possible de réunir des échantillons de toutes les espèces zoologiques renfermées dans les cimetières de presque chaque ancienne ville d'Egypte; mais les recherches continuent et elles permettront d'en combler promptement les lacunes.

Le catalogue se divise en trois sections : La première comprend les squelettes, entiers ou fragmentés et les parties solides du corps des invertébrés, comme les coquilles; la seconde section renferme les animaux encore emmaillotés, tels qu'on les retire du sol, isolés ou en paquets, enfin la troisième partie donne la description des objets de toutes formes et de toutes matières qui ont servi à renfermer les momies d'animaux, soit que ces cercueils aient été faits intentionnellement, soit qu'on ait utilisé pour l'inhumation des meubles, vases ou coffrets destinés primitivement à un tout autre usage.

Au cours de l'impression de ce volume la collection s'est enrichie d'un certain nombre de pièces curieuses, et pour donner un inventaire aussi complet que possible, on a ajouté la description de ces pièces en dehors du rang qu'elles auraient dû occuper dans une classification méthodique. Nous espérons que les lecteurs voudront bien être indulgents pour ces défauts, causés par le désir de leur fournir le plus grand nombre possible de documents.

Cl. Gaillard et G. Daressy.

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE.

LA FAUNE MOMIFIÉE DE L'ANTIQUE ÉGYPTE.

I. SQUELETTES.

29501. Lévrier de l'ancienne Égypte. — Squelette. — Longueur du corps, de la première apophyse dorsale à l'extrémité postérieure des ischions 0 m. 57 cent., hauteur, sur les apophyses dorsales 0 m. 56 cent. — Assiout, Haute-Égypte (pl. I).

Description : Ce chien, représenté par un seul spécimen dans la collection des animaux de l'Égypte ancienne, se rapporte tout à fait au lévrier à queue enroulée qu'on voit figuré sur plusieurs monuments pharaoniques (Rosellini, *I monumenti dell'Egitto e della Nubia*, t. II, pl. XVI, fig. 3, 4 et 5) et notamment au registre inférieur d'un bas-relief du tombeau de Phtahhotpou (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, Égypte et Chaldée, p. 63).

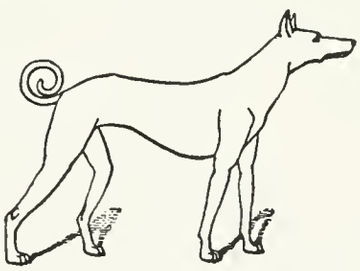

Fig. 1.

Les caractères morphologiques de ce lévrier sont les suivants : Haut sur jambes. Corps allongé, pas de ventre, poitrine étroite et haute, colonne vertébrale légèrement arquée. Tête longue, front large et bombé. Oreilles de longueur moyenne, droites et pointues. Queue longue, enroulée un tour et demi. Membres secs, quoique assez robustes (fig. 1). Pouce court aux membres antérieurs, manquant aux pattes de derrière. Poil court, gris jaunâtre clair.

NEW YORK UNIVERSITY
WASHINGTON SQUARE COLLEGE
LIBRARY

Le lévrier de l'ancienne Égypte est voisin du Sloughi et surtout du lévrier de Kordofan auquel plusieurs zoologistes ont cru pouvoir l'identifier. Ces deux variétés se distinguent pourtant par une taille notablement plus élevée ainsi que par le port de la queue et des oreilles. Quelques naturalistes pensent que la souche de ces différentes formes, anciennes ou modernes, est *Canis simensis*, Rüppel, le chien sauvage d'Abyssinie.

Chez le lévrier ancien le squelette est un peu moins grêle que chez les individus actuels de même race. Comparé à deux squelettes modernes de lévrier et de loup, on trouve que les rayons osseux de ses membres présentent des proportions rappelant plutôt le loup que le lévrier. Voici les dimensions principales de ces trois squelettes :

		MUSÉE DU CAIRE.	MUSÉUM DE LYON.	
		LÉVRIER MOMIFIÉ.	LOUP VULGAIRE.	LÉVRIER MODERNE.
		Mâle.	Femelle.	Mâle.
		millimètres.	millimètres.	millimètres.
Longueur	de l'omoplate	136	147	156
	de l'humérus	176	184	190
	du radius	179	185	199
	du 3e métacarpien	69	75	78
	du fémur	207	209	212
	du tibia	198	203	220
	du 3e métatarsien	79	86	89

Les chiffres précédents montrent que, chez le lévrier momifié, le tibia (0 m. 198 mill. de longueur) est plus court que le fémur (0 m. 207 mill.); il en est de même dans le loup vulgaire, mais pour le lévrier moderne on relève des proportions inverses : Le fémur (0 m. 212 mill.) est moins allongé que le tibia (0 m. 220 mill.).

D'après ces quelques observations, le lévrier de l'ancienne Égypte se rapprocherait plutôt des Canidés sauvages que des lévriers de notre époque. Mais, pour justifier cette conclusion, on doit attendre d'avoir effectué, sur une plus grande série d'individus, un certain nombre de remarques concordantes.

La tête osseuse du lévrier ancien est modérément allongée, étroite au niveau des arcades zygomatiques (pl. IV); le front large et bombé indique un angle orbitaire de 55 degrés. (L'angle orbitaire est le supplément de l'angle formé par deux lignes droites, situées dans un plan perpendiculaire à l'axe du crâne et tangentes, l'une à l'arcade zygomatique et à l'apophyse postorbitaire, l'autre aux deux bosses frontales.)

Le lévrier, dont les principaux caractères squelettiques viennent d'être indiqués, était momifié très sommairement. Son corps, tout imprégné de natron et entouré d'une simple toile grossière, ne portait aucune trace de bitume. Les pattes de derrière avaient été repliées contre le ventre, les membres antérieurs étaient étendus à droite et à gauche de la poitrine.

On sait que plusieurs égyptologues voient le dieu Sît représenté sous la forme d'un animal de cette race, dans les figurations des anciennes dynasties. Sur les tombes de Béni-Hassan, la divinité typhonique offre en effet, dans son ensemble, l'aspect

d'un lévrier. Toutefois ce dernier ne saurait pas plus être identifié au chien momifié du Musée du Caire, qu'à tout autre lévrier africain de notre époque. Tous ces animaux se distinguent nettement de l'animal de Sît, soit par la forme de la tête, soit par le port des oreilles et de la queue.

Parmi les lévriers actuels pouvant rappeler l'animal de Sît-Typhon, on ne peut guère citer que les formes du Taurus ou bien d'Asie Mineure et de Grèce, au museau très légèrement convexe et à queue touffue, comme le Barsoï de Russie. Encore devons-nous, pour admettre ce rapprochement, reconnaître que les particularités morphologiques de ces animaux ont été fortement exagérées dans la figure de la divinité.

Le lévrier momifié du Musée du Caire ainsi que les différents chiens décrits plus loin, proviennent d'Assiout. Les momies de cette localité sont d'une époque incertaine; quelques-unes datent de la période romaine, d'autres sont plus anciennes, mais nulle ne paraît, d'après M. Maspero, antérieure à l'époque saïte. Elles remplissent de petites tombes creusées dans le flanc de la montagne voisine de la ville, spécialement au nord de la grande tombe connue sous le nom de Stabel-Antar.

Le chien était consacré, avec le chacal, le loup et le renard, à Anubis qui avait des temples dans diverses localités, notamment à Lycopolis (Assiout) et à Cynopolis (El-Kaïs, près de Samalout).

Conservation : Bonne.

Bibl. : Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, p. 13, fig. 9 et 10, Lyon, 1903.

29502. Chien errant. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 43 cent. — Assiout, Haute-Égypte.

Description : Le chien errant d'Égypte est un type de taille plus faible que le chien paria de Constantinople. Sa tête est longue, forte par rapport au corps. Les oreilles sont droites et pointues, plutôt courtes. La queue, dont l'extrémité atteint le talon, est touffue et pendante. Cinq doigts aux pattes de devant, quatre à celles de derrière. Le poil est le plus souvent roide, hérissé, roux plus ou moins foncé, tirant parfois sur le jaune clair; quelques rares individus sont noirs. Une bonne figure du chien paria égyptien, d'après un individu actuel des bords du Nil blanc (fig. 2), a été donnée par M. Conrad Keller dans son étude sur l'origine des animaux domestiques (*Die abstammung der ältesten Haustiere*, p. 58, fig. 14, Zürich, 1902).

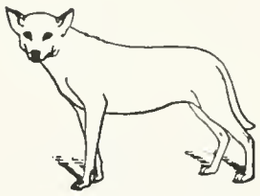

Fig. 2.

Ces chiens devaient être très communs pendant les temps pharaoniques, si l'on en juge par les amoncellements qui se trouvent dans les anciens hypogées. Ils étaient encore assez répandus dans la vallée du Nil il y a quelques années. Actuellement on ne les aperçoit plus qu'en petit nombre vivant, comme toujours, à demi-sauvages aux environs des villages et des villes. La nuit venue, ils parcourent les rues se nourrissant de petits animaux, des débris et des corps morts laissés sur le sol. Ils

vivent au milieu des ruines, ou se creusent des trous dans les accumulations de décombres qui entourent la plupart des villes de la Basse et de la Haute-Égypte.

Le squelette du chien paria de la vallée du Nil est, dans son ensemble, bien moins robuste que celui du chien des rues de Constantinople. Le caractère le plus important et le plus constant est relatif à la proportion des rayons osseux des membres. La longueur du fémur est toujours, comme chez les loups et les chiens quaternaires, un peu plus élevée que celle du tibia, alors que dans la plupart des chiens domestiques actuels, on trouve un rapport inverse, le tibia est plus long que le fémur.

Les vertèbres thoraciques sont presque toujours au nombre de 23 : 13 dorsales, 7 lombaires et 3 sacrées. Le squelette n° 29505 qui est examiné plus loin, fait seul exception, il en possède 24 : 13 dorsales et 7 lombaires également, mais on compte 4 vertèbres sacrées. Chez cet individu la queue paraît avoir cédé une vertèbre au sacrum.

Dans le tableau suivant nous indiquons les dimensions principales des quatre squelettes de chiens errants de la collection du Musée du Caire.

		CHIENS ERRANTS MOMIFIÉS.			
		N° 29502. — Mâle. — millimètres.	N° 29505. — Mâle. — millimètres.	N° 29506. — Mâle. — millimètres.	N° 29507. — Mâle. — millimètres.
Longueur	de l'omoplate.....	107	116	104	110
	de l'humérus.....	137	145	144	156
	du radius.....	141	147	140	153
	du 3e métacarpien....	54	58	58	60
	du fémur.....	157	168	162	177
	du tibia.....	155	162	154	164
	du 3e métatarsien.....	62	64	64	66

Chez le chien paria d'Égypte la tête est aussi volumineuse relativement que chez le chien de Turquie. Mais le front est moins bombé, les arcades zygomatiques sont plus élevées. Ces différences entraînent un abaissement sensible de l'angle orbitaire qui varie de 45 à 48 degrés pour les chiens momifiés, alors que nous trouvons dans la forme de Constantinople un angle de 52 à 55 degrés. L'angle orbitaire de l'individu n° 29502 mesure 48 degrés.

La tête de ce canidé ancien se distingue surtout par sa face courte et son crâne assez développé (pl. IV). Ce caractère le rapproche des chacals, de *Canis anthus* et *Canis aureus* notamment, alors que le chien paria de Constantinople, dont la face est plus grande que la capsule cranienne, est plutôt voisin des loups. Sa dentition accuse un régime à peu près identique à celui des chiens domestiques. Les tuberculeuses supérieures faiblement développées, à peine plus grandes que la carnassière, indiquent un animal un peu moins omnivore que les chacals.

Ces chiens d'Assiout ont tous été momifiés très simplement : Ils ont subi une macération dans un bain de natron, puis, les membres ayant été allongés à droite et à gauche de la poitrine ou repliés contre le ventre, les corps de ces animaux ont été protégés

séparément d'une enveloppe d'étoffe et entassés les uns sur les autres, dans les fosses et les souterrains où ils sont trouvés maintenant.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, p. 5, fig. 6.

29503. Chien égyptien. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 44 cent. — Assiout, Haute-Égypte (pl. II).

Description : Les caractères morphologiques de cette variété sont voisins de ceux du chien errant de la vallée du Nil. Le chien égyptien se distingue de ce dernier par sa taille un peu plus forte et surtout par sa tête qui offre des proportions bien différentes : L'angle orbitaire ainsi que le développement relatif de la face et du crâne sont, en effet, à peu près les mêmes que chez les animaux domestiques de notre époque, tandis que la tête osseuse du chien paria d'Égypte rappelle plutôt, comme on l'a vu précédemment, celle des chacals. Chez l'individu n° 29503, la longueur de la capsule cranienne est de 0 m. 087 mill., celle de la face 0 m. 090 mill. L'angle orbitaire mesure 51 degrés (pl. IV).

En ce qui concerne l'ensemble du squelette, nous le trouvons fort rapproché de celui du chien errant. Les proportions des rayons osseux des membres sont, dans ces deux formes, à peu près semblables, comme le montrent les chiffres suivants relevés sur les trois spécimens du Musée du Caire.

		CHIENS ÉGYPTIENS MOMIFIÉS.		
		N° 29503. — Femelle. — millimètres.	N° 29504. — Mâle. — millimètres	N° 29527. — Mâle. — millimètres.
Longueur	de l'omoplate	106	116	122
	de l'humérus	140	145	144
	du radius	140	152	148
	du 3e métacarpien	58	60	53
	du fémur	165	173	171
	du tibia	153	168	167
	du 3e métatarsien	63	68	62

Dans cette série de squelettes la longueur du thorax, de l'extrémité des ischions à la première apophyse dorsale, est en moyenne de 0 m. 47 cent. Aucune variation numérique des vertèbres thoraciques n'a été relevée : on trouve toujours 13 vertèbres dorsales, 7 lombaires et 3 sacrées. Les apophyses épineuses des vertèbres de la région lombaire sont très courtes.

Le « chien égyptien » ne peut être regardé comme représentant une variété très pure : certains des individus étudiés semblent participer, les uns du chien errant, les autres du lévrier d'Égypte. Ces ressemblances prouvent que de nombreux croisements ont dû se produire de tout temps entre les diverses formes locales de même espèce ou de

même race. La variété décrite ici vivait probablement domestiquée servant à la garde des troupeaux ou des maisons.

Les spécimens recueillis à Assiout ont tous été momifiés de la même manière. Le corps, après avoir séjourné dans un bain de natron, a été protégé par une seule enveloppe de toile grossière. A Thèbes on a trouvé des individus, de la même forme zoologique embaumés avec un grand luxe d'ornementation, comme on en peut juger d'après deux exemplaires achetés à Louxor et conservés au Muséum de Lyon (*La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, fig. 2). Dans ce mode de momification, le corps du chien était d'abord entouré de nombreuses et larges pièces de toile, puis, par-dessus cette première enveloppe, on entre-croisait d'étroites bandelettes faites d'étoffes de trois tons différents, brun, jaune clair et jaune foncé, de manière à former sur toute la surface de la momie jusqu'à la base du cou, des séries de rectangles réguliers. On recouvrait ensuite la tête d'un stuc noirâtre sur lequel les yeux étaient dessinés en blanc. Enfin, les oreilles droites de l'animal, étaient figurées par deux pièces de bois appliquées sur les faces latérales de la tête, et recouvertes aussi de toile et de stuc.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 10, fig. 8.

29504. Chien égyptien. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 49 cent., haut. 0 m. 45 cent. — Assiout, Haute-Égypte.

Description : Ce spécimen offre les mêmes particularités que le précédent. Les membres, dont les dimensions sont indiquées avec celles du n° 29503, ont, ainsi que le corps, environ les mêmes proportions relatives que chez le chien errant.

Bien que le rapport de longueur de la capsule cranienne (0 m. 098 mill.) et de la face (0 m. 087 mill.), accuse également chez cet individu, des affinités avec le chien paria, l'examen détaillé de la tête osseuse montre qu'il s'agit d'une forme différente : Le front un peu plus proéminent, l'apophyse zygomatique moins élevée, donnent en effet un angle orbitaire de 57 degrés, alors que chez le paria, cet angle oscille entre 45 et 48 degrés seulement.

Comme toutes les momies qui proviennent d'Assiout, celle-ci ne portait aucune trace de bitume. Le corps de l'animal, imprégné de natron, était protégé par une seule enveloppe d'étoffe.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 10.

29505. Chien errant. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 45 cent. — Assiout, Haute-Égypte (pl. III).

Description : Ce squelette dont la photographie est reproduite planche III, peut être regardé comme représentant le type du chien paria de l'Égypte. La tête est, en effet, assez volumineuse comparativement au corps; les dimensions des rayons principaux

des membres, indiquées avec celles de l'individu n° 29502, ont entre elles les mêmes rapports qui ont été signalés plus haut à propos de cette variété de Canidés. Les vertèbres de la région lombaire sont remarquables par la brièveté de leurs apophyses épineuses.

En ce qui concerne la tête osseuse, on voit toujours le front étroit et peu bombé rappelant le crâne des chacals. L'angle orbitaire est seulement de 47 degrés, alors qu'on le trouve variant de 43 à 45 degrés chez trois chacals de l'Algérie et de l'Égypte.

La longueur de la capsule cranienne (0 m. 094 mill.) est à peu près égale à celle de la face (0 m. 093 mill.).

La momie de cet individu était protégée par une seule enveloppe de toile. Le corps imprégné de natron, ne portait aucune trace de substance bitumineuse.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 5, fig. 3.

29506. Chien errant. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 44 cent., haut. 0 m. 42 cent. — Assiout, Haute-Égypte.

Description : Ce spécimen de petite taille est aussi un excellent type de paria. Toutes les particularités de la race sont visibles et même accentuées chez cet individu. Les dimensions principales des membres ont été données avec celles du n° 29502. On voit qu'il y a prédominance de longueur, non seulement du fémur sur le tibia, comme chez la plupart des chiens sauvages ou anciens, mais encore de l'humérus (0 m. 144 mill.) sur le radius (0 m. 140 mill.), au lieu que dans presque tous les autres cas, la longueur du radius dépasse celle de l'humérus.

La tête se rapproche également, par plusieurs caractères, de celle des chacals. La partie cranienne a 0 m. 090 mill. de longueur, tandis que la face moins développée, mesure seulement 0 m. 082 mill. Son angle orbitaire est de 45 degrés; on sait qu'il varie entre 43 et 45 degrés chez *Canis anthus*, F. Cuvier, le chacal de l'Égypte.

Ce chien a été momifié à l'aide du natron. Son corps était entouré d'une enveloppe de toile sans ornementation extérieure.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 5.

29507. Chien errant. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 48 cent., haut. 0 m. 45 cent. — Assiout, Haute-Égypte.

Description : L'ensemble du thorax est un peu plus grand qu'à l'ordinaire. Les longueurs des membres, indiquées avec celles du squelette n° 29502, sont aussi un peu plus élevées que chez les trois individus de même forme qui viennent d'être décrits, mais elles présentent entre elles toujours les mêmes rapports. Ces différences ne dépassent donc pas les limites des variations individuelles.

Le crâne a la même forme que précédemment, avec des dimensions relatives identiques, il est par conséquent un peu plus fort que chez les individus de taille moyenne. La longueur de la face est de 0 m. 089 mill., celle de la capsule céphalique atteint 0 m. 096 mill. L'angle orbitaire mesure 47 degrés.

La momie était imprégnée de natron et enveloppée d'une seule pièce de toile grossière.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 5.

29508. Chat ganté (*Felis maniculata*, Cretz., var. *domestica*, Fitz.). — Squelette. — Longueur du corps, de l'extrémité postérieure des ischions à la première apophyse dorsale, 0 m. 33 cent., hauteur du corps sur les apophyses des vertèbres dorsales 0 m. 29 cent. — Stabel-Antar (pl. V).

Description : La variété domestique de *Felis maniculata*, ou *Felis lybica*, Meyer, présente à peu près le même aspect extérieur que la forme sauvage. Les membres sont grêles, la queue est longue et terminée par une tache noire précédée de deux ou trois anneaux noirs également. Les oreilles sans pinceau, sont gris jaunâtre en dehors, blanches en dedans. L'ensemble du pelage est gris cendré jaunâtre. La face externe des membres est marquée, vers les extrémités, de trois ou quatre bandes transversales brunes ou noires. La partie inférieure du corps est de teinte très claire.

Les individus domestiqués se distinguent des individus sauvages par leur taille notablement plus faible et surtout par les proportions différentes de leur crâne. Dans la variété domestique, la longueur du corps atteint de 0 m. 32 cent. à 0 m. 34 cent., celle de la queue varie de 0 m. 25 cent. à 0 m. 28 cent. Le squelette n° 29508 est un des plus grands de cette catégorie. Ses dimensions principales, ainsi que celles d'un second individu de la collection du Musée du Caire, sont indiquées dans le tableau ci-dessous, comparativement avec les longueurs relevées sur deux squelettes modernes de chats domestiques conservés au Muséum de Lyon.

		MUSÉE DU CAIRE. *Felis maniculata* var. *domestica* (momifiés à Stabel-Antar).		MUSÉUM DE LYON. *Felis domestica* (modernes).	
		N° 29508.	N° 29510.	France. — N° 80.	Égypte. — N° 79.
		millimètres.	millimètres.	millimètres.	millimètres.
Longueur	de l'omoplate	69	68	64	62
	de l'humérus	108	104	94	91
	du radius	105	96	90	88
	du 3e métacarpien	36	38	35	29
	du fémur	121	116	109	103
	du tibia	122	116	110	106
	du 3e métatarsien	57	56	53	46

Ces chiffres font voir que les individus anciens de la variété domestique sont plus

grands que les chats domestiques actuels, bien plus surtout que le spécimen n° 79 offert au Muséum de Lyon par le docteur W. Innes bey, du Caire. Dans le chat domestique égyptien les dimensions des membres sont plus faibles que chez les plus petits individus de la variété domestique ancienne mais elles sont toutes réduites dans la même proportion.

Les exemplaires momifiés n°s 29508 et 29510 paraissent représenter une forme intermédiaire entre le chat domestique qui vit de nos jours en Égypte et le chat ganté sauvage dont les caractères sont résumés plus loin sous le n° 29509.

A propos de la tête osseuse de *Felis maniculata*, var. *domestica*, nous avons dit qu'elle se distingue de celle du chat ganté sauvage, par une légère différence dans les proportions relatives du crâne et de la face. Chez ce dernier, la longueur de la face (0 m. 042 mill., de la suture fronto-nasale aux alvéoles des incisives), est supérieure en effet, à la moitié de la longueur du crâne (0 m. 077 mill. du bord supérieur du trou occipital à la suture fronto-nasale). Chez les spécimens anciens de la variété domestique, cette longueur faciale (0 m. 035 mill.) est constamment inférieure ou égale à la moitié de la longueur du crâne (0 m. 074 mill.). Cette réduction de la face s'observe aussi bien chez les chats domestiques actuels de l'Europe que chez ceux de l'Égypte.

Chez les félins de grande taille, le développement relatif de la face est encore plus élevé que chez *Felis maniculata* sauvage. Une tête de panthère de Cochinchine, de la collection du Muséum de Lyon, mesure, pour la face 0 m. 078 mill., et pour la capsule cranienne 0 m. 123 mill. seulement. Ces caractères différentiels sont de la même nature que ceux indiqués plus haut pour distinguer les Canidés sauvages des chiens domestiques. Les différences que nous signalons entre les crânes des chats domestiques et sauvages, ne portent que sur quelques millimètres, en raison de la faible taille de ces animaux; elles sont néanmoins importantes à noter, car elles prouvent que l'éducation produit les mêmes modifications morphologiques, aussi bien chez les Félidés que chez les Canidés.

Technique : Le chat momifié qui vient d'être sommairement décrit, était entouré d'une forte épaisseur de bandes de toile jaunies par les substances résineuses et le natron. Par-dessus ces premières enveloppes, des bandelettes étroites d'étoffes de plusieurs tons, brun, jaune clair et jaune foncé, se trouvaient enroulées transversalement sur toute la surface de la momie, sauf la tête. Celle-ci, protégée aussi par plusieurs pièces de toile, était décorée de lignes représentant les yeux ou les zébrures du pelage.

Enfin, des cornets d'étoffe enduits d'une peinture gommée, figuraient les oreilles droites de l'animal. Les membres de ce chat avaient été disposés sous les bandelettes de la même manière que ceux des chiens, c'est-à-dire les membres antérieurs étendus le long des flancs, les membres de derrière repliés contre le ventre. La tête était relevée dans une direction perpendiculaire à la longueur du corps.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 27, fig. 19.

29509. Chat ganté (*Felis maniculata*, Cretzschmar). — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 38 cent., haut. 0 m. 31 cent. — Stabel-Antar.

Description : La morphologie générale de *Felis maniculata* sauvage peut être ainsi résumée : Environ la taille de *Catus ferus* d'Europe, un peu plus forte même chez quelques individus mâles; queue grêle, longue de 0 m. 28 cent. à 0 m. 34 cent. Oreilles blanches en dedans, gris jaunâtre à l'extérieur, sans pinceau. Membres longs; les faces postérieures des régions métacarpiennes et métatarsiennes complètement noires ainsi que la plante des pieds. La couleur du pelage est gris cendré jaunâtre, mêlé de fauve et de noir sur le dos, le cou et la tête. Les poils de la région dorsale du corps et de la queue, sont annelés de jaune et de noir. La queue se termine par une tache noire avec, en avant, deux ou trois anneaux plus ou moins noirs ou bruns. Sur les yeux, deux taches blanches sont séparées par une bande brune. Trois ou quatre bandes transversales brunes ou noires, selon l'âge et le sexe, se voient à la face externe des membres.

La partie inférieure du corps et de la queue ainsi que la face interne des membres sont de teinte très claire, blanc nuancé de fauve.

Felis maniculata habitait probablement autrefois l'Égypte entière, puisqu'il est commun dans les hypogées qui avoisinent le Delta, aussi bien que dans ceux de la Haute-Égypte. Des momies de chats ont été trouvées, en effet, non seulement à Stabel-Antar mais encore à Tell-Bastah, à Sakkarah et Thèbes.

Actuellement le chat ganté se rencontre dans presque tout le nord de l'Afrique, depuis le Maroc jusqu'en Abyssinie.

Lorsqu'on examine le squelette de ce chat momifié, on remarque aussitôt le faible développement vertical du thorax par rapport à la longueur du corps et à la gracilité des membres. Comparé au squelette d'un individu moderne de même espèce, capturé en Tunisie, nous trouvons chez ces deux exemplaires, les mêmes caractères anatomiques et environ les mêmes proportions des rayons osseux. Ils ont également tous les deux 23 vertèbres thoraciques : 13 dorsales, 7 lombaires et 3 sacrées. Le tableau suivant indique les longueurs des membres de ces deux individus :

		MUSÉE DU CAIRE. *FELIS MANICULATA* (momifié). Stabel-Antar. millimètres.	MUSÉUM DE LYON. *FELIS MANICULATA* (moderne). Tunisie. millimètres.
Longueur	de l'omoplate	79	75
	de l'humérus	112	114
	du radius	105	113
	du 3e métacarpien	39	38
	du fémur	126	128
	du tibia	126	131
	du 3e métatarsien	59	60

Le crâne de *Felis maniculata* est assez variable soit comme forme, soit comme dimensions.

Sa longueur basilaire mesure en moyenne 0 m. 086 mill. Le frontal, convexe le plus souvent, est parfois plat et même légèrement déprimé suivant la ligne médiane antéro-postérieure. Les diverses régions du crâne : voûte palatine, sphénoïde, bulle tympanique, occipital et pariétal ont la même structure chez les deux individus ancien et moderne.

Technique : La momie était protégée par plusieurs pièces de toile jaunâtre, sur lesquelles étaient enroulées obliquement de nombreuses bandelettes d'étoffe de couleur brune et jaune clair. Ces bandelettes dessinaient des séries de losanges sur toute la surface du corps, jusque vers la tête. Celle-ci était ornée de lignes peintes représentant les yeux, le nez et les lèvres. Deux cornets de toile enduits de gomme figuraient les oreilles dressées.

Ces chats momifiés de Stabel-Antar, près Béni-Hassan, sont de l'époque persane; ils ont été trouvés dans la plaine, sur la rive droite du Nil, au sud-ouest du ravin. La nécropole semble avoir près d'un kilomètre de longueur; elle renferme probablement, de l'avis de M. Maspero, des momies plus anciennes.

Le chat était consacré par les anciens Égyptiens à la déesse Bast, qui avait plusieurs temples dans la vallée, un notamment dans la Basse-Égypte, à Tell-Bastah, la Poubastit des Égyptiens, Bubastis des Grecs. La déesse Bast était figurée le plus souvent avec une tête de chatte.

Conservation : Squelette passable. Le péroné gauche est seul brisé.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 23.

29510. Chat ganté (*Felis maniculata*, Cretzschmar, var. *domestica*, Fitzinger). — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 33 cent., haut. 0 m. 30 cent. — Stabel-Antar.

Description : Ce spécimen est semblable au squelette inscrit au *Catalogue* sous le n° 29508. On ne relève que de légères différences entre ses dimensions et celles prises sur deux squelettes modernes de chats domestiques. La tête osseuse présente toujours, comparativement à la face, une capsule céphalique un peu plus développée que chez les individus sauvages de même espèce.

Ce chat était momifié de la même manière que les individus précédemment décrits. Les membres postérieurs se trouvaient repliés contre le ventre, les antérieurs allongés de chaque côté de la poitrine. Plusieurs enveloppes de toile jaunâtre entouraient le corps qui, en outre, était orné extérieurement de bandelettes dessinant diverses formes géométriques. Sur la tête, des lignes peintes figuraient le nez, les lèvres et les yeux; les oreilles droites étaient représentées par deux cornets d'étoffe enduits de substances gommeuses.

Conservation : Passable. Deux apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont brisées ainsi qu'une portion de l'extrémité de la queue.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 27, fig. 21.

29511. Gazelle. — Squelette. — Longueur du corps, de la première apophyse dorsale à l'extrémité postérieure des ischions 0 m. 52 cent., hauteur au garrot 0 m. 62 cent. — Kôm-Méreh.

Description : Ce squelette appartient à l'espèce *Gazella dorcas*, Linné, qui se reconnaît aux caractères suivants : Cornes dans les deux sexes, annelées, convexes en avant sur les trois quarts environ de leur longueur. Oreilles longues. Queue courte terminée par une touffe de poils noirs. Couleur générale jaune plus ou moins foncé ou grisâtre; dos et membres roux; face interne des membres et ventre blancs; bande latérale brune peu marquée à la séparation du ventre et des flancs. Touffe de poils vers l'articulation supérieure des métacarpiens (fig. 3).

Fig. 3.

La femelle est semblable au mâle, mais ses cornes sont moins recourbées et annelées, plus minces, longues la moitié seulement ou les trois quarts comme celles du mâle.

Gazella dorcas diffère de *Gazella Isabella*, principalement par la forme de ses cornes et, aussi, par une taille un peu plus faible en moyenne. Chez le mâle de *Gazella dorcas*, les cornes sont divergentes de la base jusqu'au milieu de leur longueur, puis elles s'infléchissent légèrement en sens inverse et se rapprochant de plus en plus l'une de l'autre jusqu'à leurs extrémités qui sont un peu relevées en avant. Chez *Gazella Isabella*, les extrémités des cornes se recourbent presque à angle droit, comme l'indique une figure de MM. Sclater et Thomas (*The Book of Antelopes*, vol. III, p. 154, fig. 69, 1898), d'après un crâne de gazelle du Muséum de Londres.

Le squelette de cette gazelle momifiée ne paraît pas différer, dans son ensemble, de celui des individus actuels de même espèce. Le crâne est remarquable par ses fosses préorbitaires larges et profondes; sa plus grande longueur oscille, chez les individus anciens, entre 0 m. 167 mill. et 0 m. 180 mill.; son diamètre maximum va de 0 m. 075 mill. à 0 m. 083 mill.

Technique : Suivant les localités, ces animaux ont été momifiés d'après différents procédés, mais partout, leurs membres ont été repliés sous le corps, la tête étant maintenue dans sa position naturelle.

A Kôm-Méreh, la gazelle était d'abord entourée de larges bandes de toile imbibées d'une substance résineuse. Puis, sur cette première enveloppe, on disposait dans le sens de la longueur du corps, des tiges de papyrus ou de divers roseaux reliées les unes aux autres par des cordes transversales; l'ensemble était enfin enveloppé d'une ou plusieurs épaisseurs de toile grossière.

Ce mode de momification est représenté par une figure de la planche VI qui donne l'aspect d'un de ces animaux avant l'enlèvement de ses diverses enveloppes. On n'a pas fait usage du bitume; les corps ont été conservés à l'aide de matières résineuses et de natron.

Les tombeaux de gazelles de Kôm-Méreh, sont situés à 3 kilomètres au sud du village, à 13 kilomètres environ au sud-est d'Esneh. Ce sont des caveaux quadrangulaires creusés dans la plaine, verticalement, dans le terrain marneux qui surmonte le grès nubien. Leur profondeur était de 3 à 4 mètres et leur surface de 10 à 20 mètres carrés. Les momies étaient placées les unes sur les autres sans aucun ordre. M. Schweinfurth suppose qu'elles ont été mises là toutes à la fois, au moment d'une épizootie qui devait ravager les troupeaux du temple.

Voici, en outre, les renseignements recueillis par M. Maspero sur les conditions dans lesquelles ces momies de gazelle ont été rencontrées. « Lorsque le petit temple de Kôm-Méreh me fut signalé pour la première fois en 1882, une des chambres en était remplie de gazelles entassées là à l'époque romaine, vers la fin du 1er siècle après Jésus-Christ au plus tôt. De nombreuses momies étaient enterrées à même le sable ou dans des puits peu profonds dans la plaine qui borde la montagne Libyque à l'ouest du village. C'est de là que viennent les gazelles conservées au Musée du Caire. Elles sont peut-être plus anciennes que celles qu'on trouvait dans le temple, probablement du 1er siècle avant Jésus-Christ. »

Des gazelles semblables à celles qu'on trouve momifiées sont représentées sur plusieurs monuments égyptiens, entre autres sur les murs du tombeau de Khnoum-hotpou à Béni-Hassan et dans une scène du tombeau de Phtah-hotpou, de la nécropole de Sakkarah.

La gazelle *dorcas* serait figurée, d'après Sclater et Thomas (*The Book of Antelopes*, vol. III, p. 105, 1898) principalement sur les monuments anciens de la Basse-Égypte, alors que dans la Haute-Égypte les monuments représenteraient *Gazella Isabella*.

Conservation : Bonne. Une seule apophyse épineuse de vertèbre dorsale est brisée.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 78, fig. 42.

29512. Gazelle. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 54 cent., haut. 0 m. 62 cent. — Kôm-Ombo, Haute-Égypte.

Description : Ce spécimen se rapporte à *Gazella dorcas*, Linné, comme le précédent. Ses dimensions principales sont indiquées dans le tableau suivant comparativement avec celles d'un individu moderne, de même espèce et de même sexe, provenant de l'Algérie et conservé au Muséum de Lyon.

		MUSÉE DU CAIRE.	MUSÉUM DE LYON.
		GAZELLA DORCAS (momifiée).	*GAZELLA DORCAS* (moderne).
		Femelle.	Femelle.
		millimètres.	millimètres.
Longueur	de l'omoplate	112	125
	de l'humérus	108	105
	du radius	149	139
	du métacarpien	167	156
	du fémur	147	151
	du tibia	200	195
	du métatarsien	172	167

Ainsi qu'on le voit, l'individu momifié est à peu près de même taille que l'individu actuel. Toutefois, les rayons osseux de leurs membres présentent des proportions différentes. Chez la gazelle ancienne le fémur (0 m. 147 mill.) est plus court que chez la gazelle moderne (0 m. 151 mill.), alors qu'on trouve un rapport inverse pour les deux autres rayons du membre postérieur. Le tibia et le métatarsien sont, en effet, plus développés chez la gazelle momifiée. Il est intéressant de noter ces différences qui indiquent, pour l'individu ancien, une aptitude à la course notablement meilleure.

En ce qui concerne la tête osseuse on ne relève rien de particulier, sa longueur totale atteint 0 m. 170 mill., de l'extrémité antérieure des prémaxillaires à la crête sus-occipitale, son diamètre sus-orbitaire est de 0 m. 075 mill.

Technique : A Kôm-Ombo, sur la rive droite du Nil à 15 kilomètres au sud de Gebel Silsileh, les gazelles ont été momifiées plus simplement qu'à Kôm-Méreh. Les membres de ces animaux, toujours réunis contre la poitrine, ont été liés ensemble au moyen d'une corde entourant également le corps, un peu en arrière des épaules. Après avoir arrosé la gazelle d'une faible quantité de bitume, on la protégeait d'une seule enveloppe de toile dont on ne trouve plus que des fragments adhérents par place contre la peau. La momie représentée par une figure de la planche VI a fourni le squelette conservé au Musée du Caire sous le n° 29512.

Conservation : Bonne. L'omoplate gauche est incomplète.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 82, fig. 44.

29513. Gazelle. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 52 cent., haut. 0 m. 59 cent. — Kôm-Méreh.

Description : Le squelette n° 29513 appartient à *Gazella Isabella*, Gray, dont la morphologie générale peut être ainsi résumée : Hauteur au garrot 0 m. 59 cent. à 0 m. 65 cent. Cornes dans les deux sexes; épaisses chez le mâle, annelées, convexes en avant, extrémités recourbées en dedans presque à angle droit. Couleur générale fauve, variable de ton, passant parfois au brun; face interne des membres et ventre blancs; bande latérale très peu distincte. Touffe de poils en haut des métacarpiens (fig. 4).

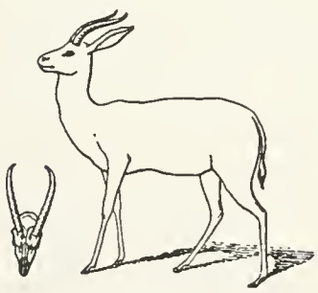

Fig. 4.

La femelle a le même aspect que le mâle, mais ses cornes ont un diamètre plus faible et sont moins recourbées; leur longueur est à peu près la même dans les deux sexes. La section des chevilles osseuses des cornes, au lieu d'être ovale ou circulaire à la base comme chez la femelle de *Gazella dorcas*, est subtriangulaire avec une face plane assez marquée du côté postérieur.

Gazella Isabella habite de nos jours l'Égypte, la Nubie, le Sennaar et le Kordofan, jusqu'à la mer Rouge et l'Arabie Pétrée. Cette forme se trouve momifiée à peu près aussi communément que *Gazella dorcas*.

Suivant plusieurs naturalistes, c'est d'après un représentant de *Gazella Isabella*, Gray, que Sundevall a décrit *Gazella Isidis*, du nom d'« Antilope d'Isis » par lequel Lichtenstein désignait cette gazelle. Le nom de Gray doit être retenu puisqu'il est antérieur à celui de Sundevall.

Il est bon de remarquer à ce propos, s'il est établi que les anciens Égyptiens consacraient la gazelle à Isis, qu'on ne peut en tout cas chercher à identifier l'« Antilope d'Isis » à une espèce unique de gazelle, puisqu'on trouve réunies à Kôm-Méreh, momifiées à la même époque, les deux formes plus ou moins communes de la région : *Gazella dorcas* et *Gazella Isabella*.

Au point de vue anatomique *Gazella Isabella* est semblable à *Gazella dorcas;* les diverses parties du squelette, membres et thorax présentent à peu près les mêmes proportions, comme l'indiquent les mesures suivantes relevées sur le spécimen conservé au musée archéologique du Caire.

		GAZELLA ISABELLA (momifiée). — Femelle. — millimètres.
Longueur	de l'omoplate	108
	de l'humérus	107
	du radius	135
	du métacarpien	160
	du fémur	148
	du tibia	198
	du métatarsien	168

Chez cet individu, la longueur totale du crâne atteint 0 m. 168 mill., mesurée de l'extrémité antérieure des prémaxillaires à la crête sus-occipitale. Sa largeur, au niveau des orbites, est de 0 m. 075 mill.

Ce spécimen était momifié comme le n° 29511 qui provient de la même localité. Il était protégé par de nombreuses tiges de papyrus placées entre plusieurs épaisseurs de toile imbibées de substances résineuses.

Conservation : Passable. Plusieurs côtes sont fracturées ainsi que le tibia droit.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 85.

29514. Crâne de gazelle. — Long. 0 m. 17 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Kôm-Méreh.

Description : Ce crâne appartient à un individu mâle et adulte de l'espèce *Gazella dorcas*. La dentition de la mâchoire supérieure est complète et en bon état, mais la mâchoire inférieure fait entièrement défaut.

Conservation : Mauvaise. La partie antérieure de la face est brisée, de même que les prémaxillaires et les os du nez.

29515. Crâne de gazelle. — Long. 0 m. 18 cent., larg. 0 m. 07 cent. — Kôm-Méreh.

Description : D'après la structure des chevilles osseuses et des molaires supérieures, ce crâne doit être attribué à une femelle adulte de *Gazella dorcas*. Comme précédemment, la mâchoire inférieure manque en totalité.

Conservation : Mauvaise. L'occipital et la partie antérieure de la face sont brisés.

29516. Bœuf africain. — Squelette. — Longueur du corps, de la première apophyse épineuse dorsale à l'extrémité des ischions 1 m. 46 cent., hauteur au garrot 1 m. 42 cent. — Sakkarah (pl. VII).

Description : L'étude faite au Muséum de Lyon par M. le professeur Lortet, des nombreux restes de bœufs momifiés recueillis à Sakkarah et Abousir, a montré que tous ces animaux appartiennent à la race *Bos Africanus*, Fitzinger, dont les immenses troupeaux habitent de nos jours les régions du Bahr-el-Gazal et du Haut-Nil.

Cette race se reconnaît aux caractères suivants : Animaux de grande taille, hauts sur jambes, à garrot proéminent. Les cornes généralement très développées, en forme de croissant ou de lyre, sont dirigées suivant un plan faisant un angle de 120 à 140 degrés environ avec le front (fig. 5).

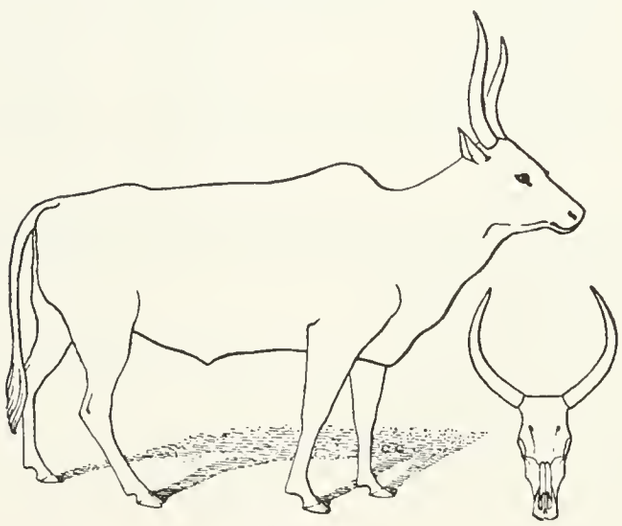

Fig. 5.

D'après l'ensemble du squelette n° 29516, l'individu qu'il représente devait être un excellent coureur ; il offre nettement l'aspect *cervoïde* remarqué par MM. Lortet et Schweinfurth comme caractérisant le bétail du Bahr-el-Gazal.

Les os des membres, notamment le fémur et l'humérus, montrent une gracilité qui les différencie facilement de ceux des bœufs domestiques européens. La forme des os du bassin prouve qu'on est en présence d'un individu mâle : Le diamètre bi-ischiatique est, en effet, inférieur au diamètre bisiliaque, alors que chez les femelles on trouve toujours un rapport inverse, le diamètre bisiliaque étant constamment inférieur ou égal au diamètre bi-ischiatique. En outre, la symphyse pubienne est très épaisse, et la courbe formée par le détroit inférieur du bassin est angulaire, au lieu d'être largement arrondie comme chez les femelles.

La tête est peu volumineuse. Sa longueur totale est de 0 m. 46 cent., du sommet du front à l'extrémité antérieure des prémaxillaires. Ce qui frappe en la regardant de face, c'est l'aplatissement du front; ainsi que la ligne parfaitement horizontale qui réunit, au sommet du crâne, les deux axes osseux des cornes. Voici les dimensions de la tête osseuse :

Du chignon à l'extrémité postérieure des os du nez	0 m. 215 mill.
De l'extrémité postérieure des naseaux à l'extrémité antérieure des prémaxillaires	0 245
Du chignon à la ligne transverse sus-orbitaire	0 190
De la ligne sus-orbitaire à l'extrémité antérieure des prémaxillaires	0 270

Technique : Le corps de ces animaux n'a pas été momifié en totalité, avec les muscles et les viscères, comme celui des vertébrés de petite taille. Ces bœufs ont été d'abord enterrés, ainsi que le rapporte Hérodote, puis, les chairs étant tombées en putréfaction, les ossements ont été exhumés et barbouillés de bitume avant d'être placés dans la sépulture. L'historien grec raconte ainsi la cérémonie des funérailles. « Les Égyptiens font aux bœufs morts des funérailles de la manière suivante : Ils jettent dans le fleuve les femelles et ils inhument les mâles dans leurs faubourgs, laissant passer de terre une corne ou deux comme monument. Quand la putréfaction est complète et que le temps prescrit est écoulé, un bateau arrive pour prendre les squelettes que l'on enterre tous au même endroit » (*Euterpe*, § 41).

Les principales nécropoles où l'on ensevelissait les restes des bœufs mâles, sont celles d'Abousir et de Sakkarah. Les premiers voyageurs ont vu, au siècle dernier, d'innombrables momies qui ont souvent été recueillies pour le service des raffineries de sucre de l'Égypte.

A côté de ces cimetières de bœufs vulgaires, se trouvait le *Sérapéum* de Sakkarah où étaient ensevelis les *Apis* sacrés, honorés à Memphis.

Les bœufs Apis étaient de couleur noire avec des taches blanches disposées régulièrement. Ils avaient sur le front un triangle blanc. Les momies des vrais Apis portent toujours sur le front, cousu sur les bandelettes qui enveloppent la tête, un triangle équilatéral en toile blanche comme le montre la tête du jeune Apis, conservée au Musée du Louvre, à Paris (*La Faune momifiée*, fig. 35, p. 56, Lyon, 1903) et qui provient sans doute des fouilles exécutées en 1855 par Mariette au Sérapéum de Sakkarah.

A la mort d'un de ces animaux, raconte Diodore de Sicile (traduction Hœfer, t. I, liv. I, p. 98) « les Égyptiens le pleurent comme un de leurs enfants chéris et l'ensevelissent avec une magnificence qui dépasse souvent leurs moyens. Après les funérailles du taureau sacré, les prêtres vont à la recherche d'un veau qui ait sur le corps les mêmes signes que son prédécesseur. Dès que cet animal a été trouvé, le peuple quitte le deuil, et les prêtres préposés à sa garde le conduisent à Nicopolis (faubourg d'Alexandrie), où ils le nourrissent pendant quarante jours; ensuite, ils le font monter sur le vaisseau *Thalamège* qui renferme pour lui une chambre dorée. Ils le conduisent à Memphis et le font entrer comme une divinité dans le temple. Pendant les quarante jours indiqués, le taureau n'est visible qu'aux femmes. Quelques-uns expliquent le

culte d'Apis par la tradition que l'âme d'Osiris passa dans un taureau et que, depuis ce moment, elle n'apparaît aux hommes que sous cette forme. »

Suivant M. Maspero, les bœufs momifiés de Sakkarah ne sont pas tous des Apis, du moins ceux qui n'ont pas été trouvés dans le Sérapéum ou dans les tombes spéciales qui l'entourent. Ils doivent avoir été des animaux secondaires, peut-être les frères et les enfants d'Apis réels. Toutes les momies des vrais Apis ont été détruites par les Chrétiens ou les gens qui ont pillé le Sérapéum. Mariette n'a trouvé que les restes authentiques d'un seul Apis. A celui-ci appartient probablement, comme nous l'avons dit plus haut, la tête emmaillotée de bandelettes, portant le triangle caractéristique sur le front, placée actuellement dans la galerie égyptienne du Musée du Louvre.

D'après les sculptures trouvées par Mariette au Sérapéum de Sakkarah, les Apis étaient des animaux sveltes, hauts sur jambes, pourvus d'un garrot saillant et en tout semblables aux bœufs conservés au Musée du Caire sous le nom de *Bos Africanus*.

Conservation : Bonne. La huitième côte gauche manque en partie, ainsi que plusieurs vertèbres caudales.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 43, fig. 30.

29517. Bœuf africain. — Squelette. — Longueur du corps 1 m. 53 cent., hauteur au garrot 1 m. 52 cent. — Sakkarah.

Description : Le squelette de ce bœuf est semblable au précédent; ses dimensions sont seulement un peu plus élevées. C'est un animal très haut sur jambes, comme ceux qui vivent actuellement dans les régions du Haut-Nil, avoisinant le désert. Le thorax aplati latéralement, le détroit inférieur du bassin angulaire, ainsi que la forte épaisseur de la symphyse pubienne, prouvent que nous sommes encore en présence d'un individu mâle.

L'examen détaillé des rayons osseux des membres montre que ces bœufs anciens étaient des animaux coureurs. On est conduit à cette conclusion simplement par l'étude de la section diaphysaire de certains os longs, du fémur notamment.

Le travail plus ou moins grand des moteurs du fémur devant avoir pour effet de développer plus ou moins le diamètre antéro-postérieur de cet os, il s'en suit que, dans une série d'animaux de même groupe, réalisant la marche ou la course par les mêmes mouvements des membres et les mêmes contractions musculaires, on doit pouvoir mesurer le degré d'aptitude ou d'adaptation à la course de chacun, en comparant les variations diaphysaires du fémur, chez les différents individus de cette série.

En d'autres termes, pour un rayon osseux de largeur diaphysaire et de longueur données, nous pensons que la résistance mécanique doit être proportionnelle au diamètre antéro-postérieur de la diaphyse, en ne considérant bien entendu, que les ossements d'individus également adultes et sains.

Pour connaître la puissance relative des membres chez divers ruminants et notamment chez les bœufs de l'ancienne Égypte, nous avons donc relevé sur les squelettes du

Musée du Caire, les diamètres antéro-postérieur et transverse de la diaphyse du fémur afin de les comparer aux mêmes diamètres pris sur les squelettes de quelques ruminants modernes du Muséum de Lyon.

Voici le résultat très sommaire de ces recherches qui, lorsqu'elles seront étendues aux diverses parties du corps, pourront fournir bien souvent, croyons-nous, d'excellentes indications sur les causes et l'origine de la plupart des différenciations squelettiques :

Bos Africanus, momifiés à Sakkarah (Musée du Caire).

Diamètre antéro-postérieur minimum de la diaphyse du fémur	44mill	
Diamètre transverse minimum de la diaphyse du fémur	37	5
Indice diaphysaire du fémur	0	85

Bos brachyceros, modernes de Syrie (Muséum de Lyon).

Diamètre antéro-postérieur de la diaphyse du fémur	36mill	
Diamètre transverse de la diaphyse du fémur	33	
Indice diaphysaire	0	91

Bos taurus, domestique de France (École vétérinaire de Lyon).

Diamètre antéro-postérieur de la diaphyse du fémur	40mill	
Diamètre transverse de la diaphyse du fémur	36	5
Indice diaphysaire	0	91

Rusa hippelaphus, moderne de Cochinchine (Muséum de Lyon).

Diamètre antéro-postérieur de la diaphyse du fémur	39mill	
Diamètre transverse de la diaphyse du fémur	33	
Indice diaphysaire	0	84

La comparaison de la section des fémurs fait voir que les bœufs anciens de Sakkarah (indice de la diaphyse 0 mill. 85) étaient des animaux presque aussi coureurs que certains cerfs (indice 0 mill. 84).

Le bœuf à courtes cornes de Syrie, alourdi par le travail à la charrue, ou amélioré pour la boucherie, ressemble aux bœufs domestiques d'Europe. Chez ceux-ci le diamètre vertical dépasse à peine l'épaisseur transverse de la diaphyse; l'indice de la section est, chez les uns et les autres, plus voisin de l'unité (indice 0 mill. 91).

Il serait intéressant de pouvoir étendre ces observations au squelette des bœufs à longues cornes du Bahr-el-Gazal, et de vérifier si les rayons osseux ont gardé, chez ces animaux, la même structure qu'ils avaient chez leurs ancêtres des temps pharaoniques, mais cette vérification ne peut être faite maintenant, les musées ne possédant pas de squelette du bœuf africain moderne.

Conservation : Passable. Trois côtes droites sont fracturées. Les étuis des cornes manquent, ainsi que la plupart des vertèbres caudales.

29518. Bœuf africain. — Squelette. — Longueur du corps 1 m. 53 cent., hauteur au garrot 1 m. 49 cent. — Sakkarah.

Description : Ce bœuf appartient à la même race que les deux spécimens précédents. Comme ceux-ci il présente l'aspect *cervoïde* caractéristique. Les os des membres sont grêles. Le garrot, proéminent par suite du grand développement de l'apophyse épineuse des premières vertèbres dorsales, rappelle ce qu'on voit chez les *zébus*. Mais le sacrum, faiblement incurvé dans le sens longitudinal et percé de trous sous-sacrés allongés d'avant en arrière, est conforme à celui des bœufs ordinaires. De plus, le sacrum de ce bœuf momifié est formé de cinq vertèbres, alors que dans le zébu le nombre normal des vertèbres sacrées est de quatre seulement. Toutefois cette différence numérique n'est pas constante. M. le professeur Lortet a noté, en effet, soit chez les bœufs domestiques du musée de l'École vétérinaire de Lyon, soit sur des squelettes anciens de *Bos Africanus*, plusieurs cas dans lesquels le sacrum est composé seulement de quatre vertèbres. On ne doit donc attacher que peu d'importance au nombre souvent variable des pièces qui le constituent.

La différence la plus constante qui puisse être constatée entre les bœufs anciens ou modernes et le zébu, consiste dans la longueur relative des vertèbres sacrées. Celles du zébu sont courtes d'avant en arrière; celles des bœufs africains ou européens sont beaucoup plus allongées.

En outre, les apophyses épineuses du sacrum sont hautes du côté antérieur et diminuent brusquement en arrière chez le zébu. Chez le bœuf domestique, ces apophyses sont peu élevées, elles ont presque toutes la même hauteur. Enfin, la courbure du sacrum qui est très prononcée chez le zébu, est presque insensible chez le bœuf.

Tous les squelettes anciens de Sakkarah se rapportent bien, par ces différents caractères, à de véritables bœufs et non à des zébus.

L'étude des os des membres donne aussi des indications qui ne manquent pas d'importance au point de vue de la différenciation des zébus et du bœuf africain.

Nous reproduisons ci-après les dimensions moyennes indiquées plus haut pour la section diaphysaire du fémur chez *Bos Africanus*, momifié, afin de les comparer à celles qui ont été relevées sur des squelettes de zébus conservés au Muséum de Lyon :

Bos Africanus, momifiés à Sakkarah (Musée du Caire).

Diamètre postérieur minimum de la diaphyse du fémur	44mill	
Diamètre transverse minimum de la diaphyse du fémur	37	5
Indice de la diaphyse	0	85

Zébu de Madagascar (Muséum de Lyon).

Diamètre antéro-postérieur minimum de la diaphyse du fémur	44mill	
Diamètre transverse minimum de la diaphyse du fémur	42	
Indice de la diaphyse	0	95

Zébu de Ceylan (Muséum de Lyon).

Diamètre antéro-postérieur minimum de la diaphyse du fémur	37^{mill}
Diamètre transverse minimum de la diaphyse du fémur	32
Indice de la diaphyse	0 86

Les chiffres qui précèdent montrent que les zébus ne sont pas tous des animaux coureurs comme on le dit habituellement. Celui de Ceylan est bien une forme presque aussi apte à la course que *Bos Africanus*, mais par contre, le zébu de Madagascar est plus voisin du bœuf domestique amélioré pour la boucherie. D'après la section du fémur, le zébu de Madagascar n'est pas un animal coureur, sous ce rapport il ne ressemble pas plus au zébu de Ceylan qu'à *Bos Africanus*, Fitz.

Technique : Les bœufs anciens ont été momifiés de la manière suivante :

Après la décomposition des chairs, le squelette a été placé dans une tombe tantôt tel quel, tantôt badigeonné de bitume. D'autres fois les ossements, le crâne et les cornes ont été entourés de très nombreuses bandes de toile, de manière à représenter l'animal agenouillé, dans l'attitude du Sphinx. Lorsqu'il s'agissait d'Apis réel on cousait au milieu du front, sur les bandelettes enveloppant la tête, un triangle équilatéral en toile blanche.

Conservation : Passable. Le squelette n° 29518 est badigeonné de bitume. Les étuis des cornes manquent de même qu'une partie de leurs chevilles osseuses. Les os naseaux sont brisés.

29519. Antilope bubale. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 98 cent., hauteur au garrot 1 m. 15 cent. — Sakkarah (pl. VIII).

Description : Cette grande antilope, de l'espèce *Bubalis buselaphus*, Pallas, est un animal élancé, à garrot élevé. Les cornes existent dans les deux sexes; elles sont épaisses à double courbure, en partie annelées, sans arêtes et placées au sommet de la tête. La queue, de longueur moyenne, est touffue à l'extrémité (fig. 6). La couleur de l'animal est uniformément brunâtre ou fauve, sans aucune tache noire sur la face ou les membres.

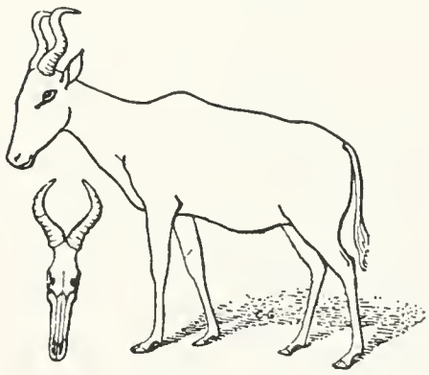

Fig. 6.

La tête osseuse mesure 0 m. 420 mill. de longueur, du sommet du front à l'extrémité antérieure des prémaxillaires; sa plus grande largeur atteint 0 m. 125 mill. au niveau des arcades sus-orbitaires (pl. IX).

Le squelette d'antilope bubale du Musée du Caire appartient certainement à un individu mâle. La forme du bassin et la forte épaisseur de la symphyse pubienne ne laissent

aucun doute à cet égard. Dans le genre *Bubalis,* comme chez les bœufs, les zébus, ou les gazelles, la symphyse du pubis est toujours très épaisse chez les mâles, alors qu'elle est mince chez les femelles.

Ce squelette ancien comparé à celui d'une femelle de bubale qui a vécu au Jardin zoologique de Lyon, a permis de relever plusieurs différences intéressantes : Le bassin de bubale mâle trouvé à Sakkarah présente, au niveau de la cavité cotyloïde de l'articulation coxo-fémorale, une crête supérieure saillante et fortement convexe. Chez la femelle, cette crête, bien moins développée, forme une ligne presque droite ou très légèrement ondulée. En outre, chez l'antilope femelle, l'os frontal est beaucoup moins proéminent que chez le mâle. Une règle rigide, placée en avant de la face de la femelle et s'appuyant sur la bosse frontale, porte en bas sur la convexité nasale située à la réunion des os nasaux et frontaux. Chez l'antilope mâle du Musée du Caire, la même règle appliquée sur la bosse frontale vient s'appuyer beaucoup plus bas, sur l'extrémité antérieure des os du nez, laissant au niveau des sutures fronto-nasales, une longue concavité, profonde d'environ deux à trois centimètres. Cette concavité est due surtout à la proéminence des os frontaux, très prononcée sur le mâle et, aussi, à l'absence chez celui-ci de la bosse fronto-nasale.

Le squelette d'antilope bubale du Musée égyptien est tout à fait semblable à un second exemplaire de même espèce, trouvé à Sakkarah également et conservé au Muséum de Lyon. Tous les deux se rapportent à des individus mâles; ils ont le front bombé en avant, les cornes fortes très développées à la base, dirigées d'abord en arrière, en dehors et en haut, puis les extrémités se dirigent encore en arrière, mais les pointes sont un peu infléchies en dedans. Les cornes des femelles sont beaucoup plus minces et moins noueuses.

Bubalis buselaphus a été rarement représenté sur les monuments de l'ancienne Égypte. Nous l'avons trouvé figuré deux fois seulement dans le grand ouvrage de Rosellini et encore d'une façon incomplète (*I monumenti dell'Egitto e della Nubia,* vol. II, pl. XVIII et vol. III, pl. LXVI). Dans le volume III on voit trois têtes de bubale parfaitement reconnaissables à leur museau allongé et à la forme de leur encornure. La face est entièrement rousse et ne présente aucune tache noire. C'est donc bien *Bubalis buselaphus* que les artistes égyptiens ont voulu représenter et non *Bubalis caama* qui porte une bande de poils noirs sur le chanfrein.

On peut être tout aussi affirmatif à l'égard des deux squelettes trouvés à Sakkarah et conservés au Caire et à Lyon. Les têtes osseuses de ces antilopes étaient encore recouvertes sur le chanfrein d'une certaine quantité de poils totalement roussâtres. Ces deux squelettes appartiennent donc bien à *Bubalis buselaphus.* Ils ne peuvent pas être davantage attribués à *Bubalis major,* Blyth, cette espèce portant aussi, sur la partie antérieure de la face, une large bande noire. On sait, du reste, que *Bubalis caama* habite l'Afrique du Sud et ne dépasse pas au nord la région des grands lacs. Quant à l'espèce décrite par Blyth sous le nom de *Bubalis major,* elle ne se rencontre que dans la Gambie, le Bas-Niger et les Camerons.

L'aire géographique de *Bubalis buselaphus* s'étend actuellement à toute l'Afrique septentrionale, du Maroc à l'Égypte et à la Syrie; au sud on la trouve jusqu'à la limite du

désert Libyque. Les Bongos connaissent cette grande antilope sous le nom de *Karia;* les Niams-Niams la nomment *Songoro.* Les Bédouins des bords de la mer Morte (Canon Tristram, *The Fauna and Flora of Palestine,* Londres, 1884), l'appellent *Bekk'r el Wach;* dans l'Ancien Testament elle est nommée *Yachmur.*

Technique : Les cadavres de ces antilopes ont dû être d'abord enterrés, comme ceux des bœufs de Sakkarah et d'Abousir, afin d'amener la destruction des chairs. Les ossements ont été ensuite retirés de la fosse et badigeonnés de bitume chaud avant d'être placés dans des tombes spéciales.

Conservation : Passable. Plusieurs parties manquantes du squelette ont été remplacées par des pièces empruntées au squelette d'un individu moderne de même espèce, notamment trois vertèbres dorsales, trois côtes, le sternum et quelques phalanges unguéales. Les vertèbres de la queue font défaut en totalité.

Bibl. : *La Faune momifiée,* p. 72, fig. 39 et 41.

29520. Crâne de bœuf. — Longueur, du sommet du frontal à l'extrémité antérieure des prémaxillaires 0 m. 49 cent., diamètre maximum, au niveau des arcades orbitaires 0 m. 21 cent. — Sakkarah.

Description : D'après l'état des sutures craniennes cette tête osseuse est celle d'un individu adulte. Les cornes allongées, le front aplati, la ligne horizontale du chignon, ainsi que la face étroite indiquent que ce crâne appartient à la même race que les bœufs précédemment décrits, c'est-à-dire à *Bos Africanus.* Les chevilles osseuses des cornes sont recourbées en forme de croissant.

Conservation : Passable. La mâchoire inférieure manque complètement, de même que la dentition du maxillaire supérieur et les étuis des cornes.

29521. Crâne de bœuf. — Longueur, du sommet du frontal à l'extrémité des prémaxillaires 0 m. 45 cent., diamètre maximum 0 m. 19 cent. — Assouan.

Description : Cette tête se distingue par son encornure de forme particulière. Le front et la face ont toujours à peu près le même aspect, mais les cornes, représentées seulement par leurs chevilles osseuses, sont beaucoup plus courtes que chez les spécimens examinés plus haut. Elles ont, de plus, une courbure et une direction différentes. Au lieu de se diriger en haut et en arrière, elles sont recourbées en dehors et en avant suivant des rayons de courbure beaucoup plus faibles. Une étude comparative détaillée, que nous n'avons pas pu entreprendre faute de temps, fera savoir si ce crâne appartient à un représentant de la race à courtes cornes, ou bien si les différences signalées sont dues à des variations individuelles et sexuelles de la race du Soudan.

Conservation : Bonne. Le crâne et le maxillaire inférieur sont en bon état. Seules les chevilles osseuses ont été légèrement brisées près de la pointe.

29522. Mouflon à manchettes. — Squelette. — Longueur du corps, de la première apophyse dorsale à l'extrémité postérieure des ischions 0 m. 89 c., hauteur au garrot 0 m. 94 cent. (pl. X).

Description : Ce squelette provient d'une belle momie de mouflon adulte se rapportant à un individu mâle de l'espèce *Ammotragus tragelaphus*, Cuvier. La momie est représentée planche XI exactement dans l'état où le Muséum de Lyon l'a reçue pour en faire l'étude. Le corps entier était très bien conservé, seuls les étuis des cornes manquaient. La peau, presque complètement recouverte de son poil, ne portait aucune trace de bandelettes ni de bitume, le corps ayant été momifié à l'aide du natron et de matières résineuses. Les viscères, durcis et réduits, se trouvaient à leur place naturelle à l'intérieur des cavités thoracique et abdominale. Ce mouflon avait été placé, comme le dessin l'indique (pl. XI), la tête un peu relevée, les membres complètement ramenés sous le corps, les deux membres postérieurs liés ensemble par une forte corde nouée près de l'extrémité distale des métatarsiens.

Ammotragus tragelaphus se reconnaît aux caractères suivants : chanfrein droit ou légèrement concave; pas de fossettes lacrymales. Cornes dans les deux sexes, dirigées d'abord en haut en divergeant, elles s'infléchissent ensuite en sens contraire et se rapprochent de plus en plus l'une de l'autre vers leurs extrémités; leur section basale est presque quadrangulaire. Poil rude et court sauf à la crinière et à l'extrémité de la queue. La crinière garnit la partie inférieure du cou et les membres antérieurs jusqu'aux canons (fig. 7). Le dos et les flancs sont roux fauve; le ventre et la face interne des membres ont la même couleur, mais plus claire. Le pelage du mouflon à manchettes est semblable à celui de l'antilope bubale qui habite comme lui, les mêmes régions de l'Afrique du Nord.

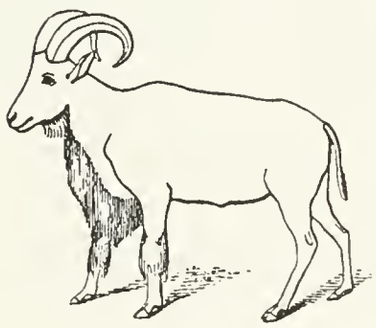

Fig. 7.

Le mouflon à manchettes se rencontre, de nos jours, dans les contrées rocheuses et montagneuses de l'Afrique septentrionale, depuis le Maroc jusqu'au delà de l'Égypte. On l'a trouvé près du Nil, en bordure du désert, des environs du Caire en Abyssinie. Son habitat s'étend, au sud, jusqu'au 24e degré environ de latitude septentrionale. Il est connu principalement dans l'Atlas, sur le versant sud des Monts Aurès. Les Arabes le connaissent sous le nom d'*Aroui*.

On sait que ce mouflon a été regardé par F. Cuvier d'abord, puis, ces temps derniers, par quelques naturalistes suisses et allemands, comme l'ancêtre des diverses variétés de moutons africains réunies par Fitzinger sous le nom de *Ovis longipes*. L'étude du squelette de *Ammotragus tragelaphus* (ou *Ammotragus lervia*, Pallas) montre que ce ruminant, bien plus voisin des chèvres que des moutons, diffère néanmoins des espèces de ces deux groupes par d'importantes particularités craniennes et ne peut pas plus donner naissance à des moutons qu'à des chèvres.

Le mouflon à manchettes est, en effet, pourvu de chevilles frontales simplement recourbées, très grosses, celluleuses, à section presque quadrangulaire, tandis que celles d'*Ovis longipes* sont pleines, tordues en spirale, avec une section plan-convexe. Dans le mouflon à manchettes, les cornes sont en contact l'une avec l'autre à leur base, ainsi que chez la plupart des chèvres, alors qu'elles sont nettement séparées chez les moutons à longues jambes. Le sinus frontal du mouflon africain est très grand, surélevé au-dessus de la voûte cranienne; l'os pariétal est assez réduit par suite du développement de l'occipital et de l'os frontal; les sutures pariéto-frontale et occipito-pariétale sont à peu près parallèles. Chez *Ovis longipes*, le sinus frontal est faible, le pariétal est grand; les sutures pariéto-frontale et occipito-pariétale ne sont pas parallèles, elles se rencontrent comme chez tous les moutons, à quelques centimètres des faces latérales du crâne.

Par ses os du nez droits et l'absence des fossettes lacrymales le mouflon à manchettes se rapproche plus des chèvres que des moutons. Mais il s'écarte à la fois des Ovins et des Caprins par les chevilles osseuses de ses cornes qui sont percées de grandes cellules comme celles des bœufs; il rappelle encore ces derniers par la forte inflexion du crâne presque à angle droit sur la face. Cette disposition, selon quelques anatomistes, fait passage au type bovin.

Comparé aux squelettes de deux mouflons à manchettes modernes du Muséum de Lyon, qui ont vécu longtemps au Jardin zoologique de cette ville, le squelette de mouflon du Musée du Caire ne présente pas de différences anatomiques notables. On remarque seulement des écarts de proportions assez sensibles entre divers os des membres de ces animaux, notamment entre les métacarpiens et les métatarsiens qui sont, chez le mouflon ancien, bien plus allongés relativement que chez les individus de notre époque. Le tableau qui suit donne les dimensions principales de ces trois spécimens.

		AMMOTRAGUS TRAGELAPHUS.		
		MOMIFIÉ.	MODERNES.	
		Mâle.	Mâle.	Femelle.
		millimètres.	millimètres.	millimètres.
Longueur totale du crâne, du sommet du frontal, à l'extrémité antérieure des prémaxillaires		330	325	275
Diamètre bi-orbitaire du crâne		151	150	145
Longueur	de l'omoplate	220	230	200
	de l'humérus	206	202	178
	du radius	220	212	180
	du métacarpien	165	150	132
	du fémur	255	245	215
	du tibia	290	290	238
	du métatarsien	168	153	137

Comme on le voit les métacarpiens et métatarsiens du mouflon momifié sont plus longs

que ceux du mouflon mâle actuel, bien que les omoplate, humérus, radius, fémur et tibia soient, chez ces deux individus, sensiblement égaux. Dans le mouflon actuel le plus petit diamètre transversal de la diaphyse du métacarpien (0 m. 022 mill.) et du métatarsien (0 m. 020 mill.) est, au contraire, plus élevé que dans le mouflon momifié chez lequel les canons, plus allongés cependant, mesurent 0 m. 020 mill de diamètre aux membres antérieurs et 0 m. 016 mill. seulement aux membres postérieurs. Les rayons des extrémités ont donc chez ce dernier une forme beaucoup plus grêle. On doit souhaiter que d'autres observations soient faites sur des individus tués à l'état sauvage, afin de savoir si la réduction des extrémités des membres est due à la vie en captivité, ou s'il s'agit plutôt de modifications de l'espèce produite par son adaptation à de nouvelles conditions d'existence. Les différences signalées sont trop élevées, semble-t-il, pour qu'on puisse les considérer comme de simples variations individuelles.

Lorsque nous comparons les proportions des membres du mouflon à manchettes à celles indiquées par MM. Cornevin et Lesbre (*Caractères ostéologiques différentiels de la chèvre et du mouton*, p. 61, Lyon, 1891) pour les membres de la chèvre et du mouton, nous trouvons encore que *Ammotragus tragelaphus* est bien plus éloigné des moutons que des chèvres. Pour citer seulement un exemple, disons que le rapport de longueur entre l'humérus et le radius est de 93 chez le mouflon momifié, de 95 et 98 chez les mouflons actuels. Ce rapport varie, suivant MM. Cornevin et Lesbre, de 86 à 90 chez le mouton; de 90 à 100 chez la chèvre.

Le rapport du métatarsien au fémur varie de 68 à 77 chez les moutons, de 60 à 66 chez les chèvres. Il est de 65 dans le mouflon ancien, de 60 et 62 dans les mouflons à manchettes modernes.

D'après cette rapide étude comparative du crâne et des membres, on voit que *Ammotragus tragelaphus*, est, en effet, beaucoup plus voisin des chèvres que des moutons. C'est donc à tort qu'il a été désigné par plusieurs zoologistes comme la souche de certains moutons tels que *Ovis longipes*. Le mouflon à manchettes n'est pas un mouton; il n'a pas pu, par le croisement, donner naissance à un mouton.

La comparaison de la tête de ce mouflon avec des restes craniens d'un mouton ancien, *Ovis longipes palæoægyptiacus*, trouvés dans les dépôts néolithiques de Toukh, près Négadeh, a été faite dans le *Recueil de travaux relatifs à l'archéologie et à la philologie égyptiennes et assyriennes*, de M. Maspero (Dürst und Gaillard, *Studien über die Geschichte des ægyptischen Hausschafes*, 1902, Paris). Cette étude a conduit aux mêmes conclusions: « Les recherches ostéologiques, morphologiques et physiologiques prouvent que la descendance d'*Ovis palæoægyptiacus* du *Ammotragus tragelaphus* est impossible. Ce dernier ne peut pas avoir fourni des races de moutons domestiques ».

En réalité le mouflon à manchettes paraît plutôt voisin de ruminants tels que *Capra cylindricornis*, Blyth, et *Pseudois nahoor*, Hodgson.

Conservation : Très bonne. Le squelette est complet, seules les chevilles osseuses des cornes, sont un peu émoussées vers la pointe.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 103, fig. 56.

29523. Crâne de bœuf. — Longueur, du sommet du front à l'extrémité antérieure des prémaxillaires, 0 m. 48 cent., diamètre maximum 0 m. 21 c. — Sakkarah.

Description : Ce spécimen se rapporte à *Bos Africanus*. Toutes les particularités craniennes de la race se retrouvent sur cette tête osseuse à front aplati, chignon horizontal et face longue. Les axes osseux des cornes, brisés près de leur base, ont la forme et la direction habituelles.

Conservation : Passable. Les os du nez et les prémaxillaires manquent en partie. La mâchoire inférieure est complète.

29524. Crâne de bœuf. — Longueur, du sommet du front à l'extrémité antérieure des prémaxillaires, 0 m. 50 c., diamètre maximum 0 m. 23 c. — Abousir (pl. XII).

Description : Cette tête osseuse provient d'une superbe momie de bœuf, amenée au jour pendant les fouilles pratiquées à Abousir, en juillet 1902, par M. Maspero. Cette momie, longue de 2 m. 50 cent. et large de 1 mètre environ, avait la forme d'un énorme bœuf accroupi, ayant les jambes repliées, et portant, dressée, la tête entourée de linges moulés sur les os du crâne et de la face. Les bandes de toile étaient solidement collées les unes aux autres par une substance gommeuse et saline.

On espérait avoir affaire ici à une momie renfermant un seul animal. Mais grand a été le désappointement lorsque la pièce fut démolie. On constata, en effet, comme pour d'autres spécimens semblables, qu'elle était formée par les ossements mêlés et incomplets de cinq individus différents, dont un très vieux, tandis qu'un autre était un veau de deux ans à peine.

La tête, dont les lèvres et les naseaux étaient bien indiqués, avait été modelée par de l'étoupe et des linges collés ensemble par une matière gommeuse (pl. XII, fig. 2). Les orbites étaient formées par des couronnes de chiffons solidement entourées d'une ficelle et recouvertes d'une ellipse de toile collée. Les cornes étaient aussi entourées de nombreuses bandes de linges. Sous les bandelettes et les étoupes on trouva la tête osseuse d'un bœuf dont la mâchoire inférieure avait été solidement rattachée au crâne par des cordelettes de feuilles de palmier (pl. XII, fig. 1). C'est ce crâne qui est conservé au Musée du Caire sous le n° 29524.

L'examen de la tête montre clairement qu'elle appartient, comme celles de Sakkarah, à la race du *Bos Africanus* typique. Ses dimensions sont les suivantes :

Longueur du crâne, du chignon à la ligne transverse sus-orbitaire.....	0 m. 20 cent.
Longueur de la face, de la ligne sus-orbitaire à l'extrémité antérieure des prémaxillaires.....	0 30

On doit remarquer, à propos de ces mesures, que, chez les vieux individus, des végétations osseuses se formant sur le pourtour des orbites, augmentent de beaucoup la

largeur de la tête par rapport à sa longueur. Chez les jeunes sujets, les dimensions transverses sont relativement toujours plus faibles. Il faut donc, lorsqu'on veut utiliser la méthode des mensurations pour distinguer entre elles les espèces animales, s'appliquer à noter exclusivement les dimensions des régions qui ne subissent plus aucune modification après l'âge adulte.

C'est pourquoi nous n'avons pas relevé le diamètre bi-orbitaire maximum de la tête, qui varie chez les bœufs jusqu'à la plus extrême vieillesse, et dont la comparaison avec la longueur du crâne ou de la face, ne pourrait donner que des indications fautives.

Conservation : Bonne. La mâchoire inférieure et le crâne sont presque complets. Il manque seulement les étuis des cornes et les incisives.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 59, fig. 36 à 38.

29525. Crâne de bœuf. — Longueur, du sommet du front à l'extrémité antérieure des prémaxillaires 0 m. 57 c., diamètre maximum 0 m. 27 c. — Sakkarah (pl. XIII).

Description : Ce crâne très volumineux a été étudié avec grand soin par notre savant collègue M. le docteur Dürst, qui en fait la description suivante : « Le crâne n'offre que très peu de différences avec celui de *Bos brachyceros*. Il possède comme celui-ci un frontal onduleux, la pointe triangulaire de l'os pariétal s'intercalant entre les deux frontaux, la suture sagittale formant souvent une crête. L'occipital seul diffère de celui de *Bos brachyceros*, il se rapproche un peu de celui du *Bos primigenius* à cause de l'influence du poids des cornes sur la forme des os du crâne. La bosse du chignon n'est presque jamais développée, la ligne qui joint la base des cornes est toujours droite ou peu courbée. Mais la base occipitale, c'est-à-dire la partie supérieure de l'occiput, s'élève fortement au-dessus de la *squama*. C'est une différence importante avec le *Bos primigenius* comme l'indiquait déjà Rütineyer. Les cornes de cette espèce sont absolument différentes, dans leur forme, de celles du *Bos primigenius*, au lieu d'être dirigées en avant, elles sont au contraire dirigées en haut et ont la forme d'une lyre ou d'un demi-cercle. » (*L'Anthropologie*, p. 671, fig. 15, Paris, 1900.)

La photographie de ce crâne, de profil et de face, est reproduite planche XIII. Comme on le voit, le chignon forme une crête parfaitement horizontale entre la base des cornes. Le front est plat ou très légèrement onduleux. Les orbites, fortement saillantes, sont bordées de végétations osseuses qui dissimulent presque entièrement les échancrures orbitaires. La base des cornes est entourée aussi d'un épais anneau de végétations osseuses. Les os du nez complètement soudés entre eux, indiquent, avec la grande largeur de la face, que nous sommes en présence du crâne d'un individu mâle très vieux, de plus de vingt ans peut-être, en tous cas d'un âge que seuls pouvaient atteindre les animaux entourés de grands soins, comme l'étaient les bœufs sacrés.

Voici ses dimensions principales :

Longueur du crâne, du chignon à la ligne transverse sus-orbitaire.....	0 m. 24 cent.
Longueur de la face, de la ligne sus-orbitaire à l'extrémité antérieure des prémaxillaires.....	0 33

Chez le bœuf domestique on ne rencontre que très rarement les os du nez soudés l'un à l'autre. Un cas de cette soudure a été trouvé pourtant, dans le Musée de l'École vétérinaire de Lyon, sur un crâne de taureau de sept ans de la race Durham. Mais ce spécimen ne présente aucune trace des végétations osseuses signalées, sur le crâne momifié, autour des orbites et des cornes.

Conservation : Passable. Il n'y a pas de maxillaire inférieur. Les étuis des cornes font défaut ainsi que toute la dentition.

Bibl. : Dürst, *Die Rinder von Babylonien, Assyrien und Ægypten*, pl. III et IV, fig. 2, Berlin, 1899; Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée*, p. 52, fig. 31 et 32, Lyon, 1903.

29526. Crâne de bœuf. — Longueur, du sommet du front à l'extrémité antérieure des prémaxillaires 0 m. 42 cent., diamètre maximum 0 m. 22 c. — Sakkarah.

Description : L'encornure très bien conservée, offre un excellent type de la variété africaine appelée par Hartmann « bœuf à cornes en forme de demi-lune ». Tous les caractères craniens correspondent à ceux de *Bos Africanus*, notamment le frontal long et aplati, la crête horizontale du chignon ainsi que la face étroite. D'après l'état de la dentition, ce crâne se rapporte à un individu adulte, mais peu âgé, on ne voit pas de trace des végétations osseuses signalées vers la base des cornes, à propos du spécimen n° 29525.

Conservation : Passable. La mâchoire inférieure manque. Les naseaux et prémaxillaires sont en partie brisés, mais les cornes sont intactes.

29527. Chien égyptien. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 45 cent. — Assiout, Haute-Égypte.

Description : Il est semblable aux spécimens de la même variété catalogués sous les n°s 29503 et 29504. Les dimensions des membres, indiquées avec celles du squelette n° 29503, ont entre elles à peu près les mêmes rapports que chez ce dernier.

Comme pour les deux individus déjà décrits, les longueurs relatives des divers rayons osseux se rapprochent de celles qu'on trouve chez les chiens parias, mais on sait que les animaux de la forme qui nous occupe se distinguent toujours de ceux-ci par leur crâne dont le front est plus large et plus bombé. L'angle orbitaire du n° 29527 mesure 53 degrés. La longueur de la face (0 m. 091 mill.) égale environ celle du crâne (0 m. 092 mill.).

La momie de ce chien était imprégnée de natron et enveloppée d'une étoffe grossière en partie déchirée.

Conservation : Passable. Le péroné gauche est cassé, la moitié supérieure fait défaut.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 10.

29528. Gazelle. — Squelette. — Longueur du corps 0 m. 52 cent., hauteur au garrot 0 m. 63 cent. — Kôm-Méreh (pl. XIV).

Description : La structure du crâne et l'ensemble du squelette indiquent un individu adulte de l'espèce *Gazella dorcas*. Les dimensions des membres sont un peu inférieures à celles des spécimens examinés précédemment. Par contre, le crâne présente des proportions inverses : il est un peu plus grand que chez ces derniers. Il s'agit là, très probablement, de différences sexuelles. Les exemplaires déjà décrits sont, en effet, des femelles alors que le squelette n° 29528 est d'un sujet mâle. Chez celui-ci la longueur du crâne atteint 0 m. 180 mill., de la crête sus-occipitale à l'extrémité antérieure des prémaxillaires, le diamètre maximum est de 0 m. 083 mill.

Voici les longueurs des rayons principaux des membres :

		GAZELLA DORCAS (momifiée). — Mâle. — millimètres.
Longueur	de l'omoplate	108
	de l'humérus	107
	du radius	133
	du 3e métacarpien	160
	du fémur	151
	du tibia	191
	du métatarsien	166

Technique : Comme toutes les momies de gazelles provenant de Kôm-Méreh, celle-ci était entourée de deux enveloppes d'étoffe grossière, entre lesquelles des tiges de papyrus et des feuilles de dattier se trouvaient disposées sur tout le pourtour, dans le sens de la longueur du corps.

Conservation : Bonne. Quatre apophyses épineuses de vertèbres dorsales sont brisées.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 82.

29529. Crâne de bélier. — Longueur totale des cornes, d'une pointe à l'autre, en ligne droite 0 m. 40 c., diamètre maximum du crâne 0 m. 12 c. — Sakkarah (pl. XI).

Description : Ce spécimen est incomplet, il comprend seulement la partie postérieure et faciale d'une tête de bélier adulte, la mâchoire inférieure manque en totalité. Le chanfrein est encore recouvert d'un fragment de peau, de même que l'extrémité des prémaxillaires. L'étui de la corne gauche fait entièrement défaut; du côté droit une partie de la corne a été conservée, elle porte, sur la face antérieure, à environ 0 m. 12 cent. de la base, un *Wasm* ♋ imprimé au fer chaud. Cette pratique est connue chez les Bédouins actuels, il est intéressant d'en trouver des traces sur un

animal appartenant au moins aux dernières périodes des temps pharaoniques. La structure des os du crâne ainsi que la forme des cornes, se rapportent exactement à la race *Ovis platyura* qui a fourni le mouton à cornes d'*Amon* des anciens.

On sait que parmi les figurations animales de l'ancienne Égypte, deux races bien différentes de moutons sont représentées. Dans l'une, les cornes dirigées perpendiculairement à l'axe du corps, sont tordues suivant une spire très rapprochée de la ligne droite; chez l'autre elles décrivent une courbe à grand rayon, leurs pointes étant tournées en avant.

La première est figurée sur les plus anciens monuments égyptiens, entre autres sur une plaque de schiste du Musée du Caire, de l'époque de Négadeh, et sur le papyrus de Neb-Qed du Musée du Louvre. A celle-ci, *Ovis longipes palæoægyptiacus,* Dürst et Gaillard, appartenait le «bélier de Mendès», le bélier primitivement honoré à Mendès. *Ovis palæoægyptiacus* est connu seulement d'après les représentations anciennes (fig. 8. — El-Bersheh. Tombeau n° 2, d'après Newberry, pl. XXV) et quelques fragments de crâne trouvés dans les dépôts néolithiques de Toukh par M. de Morgan.

Fig. 8.

La seconde race est communément figurée sur les monuments égyptiens des périodes thébaine et saïte. Dans une scène reproduite par Wilkinson (*The Ancient Egyptians,* vol. III, pl. LXIV, p. 371, 1878), on voit Séti Ier, la tête ornée des cornes de cette race. Les divinités, soit à corps de bélier, soit à corps humain et à tête de bélier, sont nombreuses sur les monuments anciens; elles sont représentées tantôt avec les cornes horizontales et transversales du «bélier de Mendès», tantôt avec les cornes à grand rayon du «bélier d'Amon». Quelquefois la divinité porte, réunies, les cornes de ces deux moutons, comme le montrent les bas-reliefs du grand temple d'Edfou où le dieu Har-Hat est représenté avec quatre cornes, au centre du disque solaire.

Quelques momies de béliers à cornes d'Amon, *Ovis platyura Ægyptiaca,* Fitz., sont conservées dans les collections égyptologiques des musées de Londres et de Berlin. A cette race se rapportent plusieurs axes osseux provenant des puits à momies d'Abousir, de même que le crâne conservé au Musée du Caire sous le n° 29529.

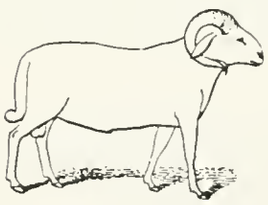

Fig. 9.

La morphologie générale de cette variété est la suivante: taille du mouton ordinaire, chanfrein convexe, oreilles pendantes de longueur moyenne. Cornes épaisses à la base, dirigées en arrière, puis recourbées en dessous et en avant, queue longue et très large dans sa partie supérieure (fig. 9).

Les béliers ont presque toujours des cornes, mais les brebis en sont ordinairement dépourvues.

Dans cette race, la queue est couverte de poils touffus à la face postérieure. Elle s'élargit vers le bas, après un faible étranglement qui fait paraître encore plus volumineuse la masse de graisse de l'extrémité. La face antérieure de la queue est nue.

Les poils de la tête, des oreilles et des extrémités des membres sont courts. Sur les autres parties du corps le poil est assez long et touffu. Sa couleur est blanchâtre, jaunâtre ou roussâtre, ou bien rouge brun et noir. Souvent aussi, la tête de ces animaux est tachée de brun ou de noir.

Ce mouton habite l'Égypte depuis une époque reculée. Il y a été amené probablement vers la XIIe dynastie, depuis laquelle on le voit figurer sur les monuments égyptiens.

Comme nous l'avons déjà dit, la tête de « bélier d'Amon » du Musée du Caire est incomplète, la mâchoire inférieure manque en totalité, mais le crâne proprement dit et les cornes sont en bon état.

Les cornes ont vers la base, une forte épaisseur qui diminue rapidement jusqu'à la pointe; la longueur de chacune est de 0 m. 35 cent. environ, suivant la ligne externe de la courbe; leur circonférence basale mesure 0 m. 20 cent. Les chevilles osseuses de ces cornes ont une section plan-convexe de même que celles de la plupart des moutons domestiques; elles ne présentent pas du tout la carène qui se trouve au contraire très développée chez *Ovis palæoægyptiacus* comme chez *Ovis strepsiceros* et diverses antilopes à cornes spiralées. Quant à la structure de la capsule céphalique, elle n'offre rien de particulier; l'os pariétal a l'aspect tout à fait typique des Ovins, il est circonscrit par la suture occipito-pariétale directement transverse et par la suture pariéto-frontale qui forme un angle médian à sommet antérieur.

Technique : Les moutons ont été momifiés suivant le même procédé que les bœufs, si nous en jugeons d'après deux momies de bélier de Sakkarah examinées au Muséum de Lyon. Ces spécimens se composaient, en effet, du crâne seulement et d'un certain nombre de pièces du squelette, complètement débarrassées des parties molles. Le tout était entouré de nombreuses bandes de toile et de tiges de papyrus entrelacées.

Conservation : Passable. La mâchoire inférieure fait défaut ainsi que les extrémités des chevilles osseuses.

29530. Milan égyptien. — Squelette. — Hauteur totale, du sommet du crâne à l'extrémité inférieure des métatarsiens 0 m. 27 cent., longueur, de la fourchette à l'extrémité de la queue 0 m. 17 cent. — Kôm-Ombo (pl. XV).

Description : *Milvus Ægyptius,* Gmélin, est des plus communs parmi les oiseaux de l'ancienne Égypte. Il a été trouvé momifié à Ghizeh, Rôdah et Kôm-Ombo. Les Égyptiens actuels le nomment *Haddâyeh* suivant Savigny, *Hedaich* (*sic*) d'après Shelley.

Le milan égyptien se reconnaît à ses tarses emplumés en avant sur le tiers de leur longueur environ. La partie nue du tarse est plus courte que le doigt médian sans ongle. Le tarse, écailleux devant, est réticulé en arrière. Les doigts sont courts, l'interne l'est un peu plus que le doigt externe. La cire, le bec et les tarses sont jaunes.

Longueur du tarse : 0 m. 054 mill. à 0 m. 056 mill., longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 035 mill. à 0 m. 038 mill.

Milvus Ægyptius se rencontre de nos jours, dans tous les villages de l'Égypte et de la Nubie où on l'aperçoit perché sur le sommet des maisons et sur les arbres. Au Caire même, nous en avons remarqué un assez grand nombre tournoyant au-dessus de la Citadelle ou perchés sur les palmiers du Vieux-Caire. Ce rapace fait son nid en mars, habituellement sur un arbre, à peu de distance des habitations.

En Égypte, le milan se nourrit des corps morts et des débris organiques abandonnés sur le sol; il a la même utilité que le milan noir dans l'Europe méridionale.

Son squelette rappelle celui de la bondrée, *Pernis apivorus*. Ces espèces se rapprochent l'une de l'autre par divers caractères qui les séparent toutes les deux de la plupart des autres oiseaux de proie diurnes. Leur tête osseuse est allongée, comprimée latéralement en arrière. L'aile est très grande comparativement à la patte. Le tarse est large et court chez le milan comme chez la bondrée, mais sa forme est bien différente, elle permet de distinguer les deux oiseaux à première vue : dans la bondrée apivore la crête interne du talon est longue et oblique, elle s'avance en dehors pour se réunir presque à la crête externe et former en arrière, comme chez le balbuzard, la gouttière où coulisse le tendon extenseur du métatarsien. Chez les milans, la gouttière tendineuse est toujours ouverte, par suite du développement dans des plans parallèles, des deux crêtes supérieures du talon.

Milvus Ægyptius se distingue de *Milvus regalis* par de légères différences dans les longueurs des rayons osseux de ses membres, notamment par le très faible développement de ses doigts. Le doigt interne des milans offre une particularité que nous n'avons remarquée chez aucun autre rapace, sauf le pygargue. La phalange basale, très réduite, a été trouvée soudée à la seconde phalange chez tous les individus examinés.

Technique : Les oiseaux momifiés de l'ancienne Égypte appartiennent à deux catégories bien distinctes : celle des Ibis et celle des Rapaces.

Les Rapaces, quelle que soit leur forme zoologique, ont été indistinctement momifiés tantôt un par un, tantôt par masses de vingt à trente et même quarante individus de toute espèce. Les milans, éperviers, aigles ou faucons embaumés séparément, ont été plongés dans le bitume liquide, puis enveloppés de bandes de toile disposées de différentes manières (pl. XLIII et XLIV); le corps est quelquefois entouré, en outre, d'une étroite bandelette vers le haut des ailes, les yeux sont figurés à l'extérieur par deux petits disques d'étoffe de ton clair. Lorsque l'oiseau est débarrassé de ses linges, il apparaît les ailes serrées contre le corps, les pattes allongées (pl. XXX, fig. 3). D'autres fois, les tarses étant repliés sur les jambes, les doigts se trouvent ramenés au niveau du sternum entre le corps et les ailes.

Les oiseaux de proie momifiés en séries, sont réunis par masses agglomérées ayant la forme de grands fuseaux plus étroits aux deux bouts qu'au milieu, longs de 1 m. 50 c. environ et larges au plus de 0 m. 40 cent. Les oiseaux qu'ils contiennent n'ont pas tous été momifiés à l'état frais, quelques-uns portent des traces de décomposition avancée. Sans doute ces grandes quantités d'oiseaux de proie ne pouvaient être

rassemblées en une seule journée, ni par une seule personne. Ils étaient probablement apportés un à un, à plusieurs jours d'intervalle, par les habitants du même village. Lorsque chacun avait participé à cette sorte d'offrande collective, on plaçait au milieu des rapaces un autre oiseau : ptéroclès, coucou, rollier ou quelques hirondelles. Parfois même on ajoutait soit une musaraigne, soit un rongeur de petite taille, avec une ou plusieurs dents de crocodile. Le tout était alors arrosé de bitume puis enveloppé et serré fortement dans de larges bandes d'étoffe. Quelques baguettes, empruntées au rachis des feuilles de palmier, étaient disposées dans le sens de la longueur par-dessus la première enveloppe, pour augmenter la rigidité de l'ensemble. Enfin, on entourait le tout d'une seconde et dernière série de bandelettes (pl. XXX, n° 29677), puis l'offrande ainsi apprêtée était portée dans le voisinage du temple de la divinité qu'on voulait honorer.

Lorsqu'on enlève les diverses enveloppes des groupes de rapaces, les oiseaux se présentent placés sans ordre apparent, la tête et les pieds alternent seulement de manière à former une masse régulièrement arrondie (pl. XXX, fig. 5). Les oiseaux entiers se trouvent, en général, vers l'extérieur, les spécimens déchirés ou décomposés sont au milieu.

Les oiseaux de proie de Kôm-Ombo proviennent des fosses et puits situés dans la partie sablonneuse qui s'étend à l'est du temple actuel. Ils datent, suivant M. Maspero, de l'époque romaine.

Conservation : Très bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 124, pl. II.

29531. Milan égyptien. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 28 cent., long. 0 m. 17 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Ce rapace appartient à la même espèce *Milvus Ægyptius*, que l'individu précédent. Toutes les particularités ostéologiques du genre se retrouvent sur ce squelette. Le bassin, très développé en avant des cavités cotyloïdes, est remarquable par ses trous sacrés largement ouverts. Le fémur présente un grand orifice pneumatique situé à la base de la crête trochantérienne, à quelque distance de l'articulation, comme dans la plupart des oiseaux de proie diurnes si l'on excepte les faucons, chez lesquels il est placé tout à fait à l'extrémité proximale de l'os. Le tarse et les doigts ont la forme et les proportions qui caractérisent le milan égyptien.

Conservation : Très bonne.

29532. Bondrée apivore. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 29 cent., longueur de la fourchette à l'extrémité de la queue 0 m. 19 cent. (pl. XVI).

Description : La bondrée, *Pernis apivorus*, Linné, est rare parmi les animaux de l'ancienne Égypte. Sur environ cinq cents oiseaux examinés, trois exemplaires

seulement ont été reconnus dont deux trouvés à Kôm-Ombo. La provenance de la momie qui a donné le squelette n° 29532 est incertaine.

Les bondrées se différencient facilement des divers oiseaux de proie. Elles ont la tête allongée, très comprimée latéralement, les narines elliptiques et grandes. Leur bec est long, peu recourbé, avec une arête bien marquée et des bords ondulés faiblement. Les tarses, épais, un peu plus courts que le doigt médian avec l'ongle, sont emplumés sur la moitié de leur longueur, mais en avant seulement; ils sont réticulés sur les autres parties.

Longueur du tarse : 0 m. 053 mill., longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 044 mill.

Par l'ensemble de ses caractères ostéologiques, principalement par ses tarses courts et sa tête étroite, la bondrée apivore est voisine des milans. Mais chez ceux-ci l'aspect extérieur du métatarsien et la longueur relative des doigts sont bien différents. Le tarse des milans est écailleux en avant, alors qu'il est entièrement réticulé chez les bondrées; en outre, les doigts de *Pernis apivorus* sont proportionnellement bien plus allongés que ceux des milans.

On ne connaît actuellement que trois espèces du genre Pernis : *Pernis ptilonorhynchus*, Temminck, de l'Inde et de la Malaisie, *Pernis Celebensis*, Walden, et *Pernis apivorus*, Linné, qui se rencontre dans toute l'Europe, sauf l'extrême Nord, ainsi qu'en Afrique et à Madagascar pendant l'hiver. Ces formes ont toutes la même taille, elles ne se distinguent que par leur plumage. On trouve même en Syrie des spécimens intermédiaires entre la forme européenne et la bondrée huppée de Java, *Pernis ptilonorhynchus* (Sharpe, *Cat. of the Accipit. of the British Museum*, 1874, p. 349). Les trois bondrées ne sont peut-être que des variétés locales d'une même espèce.

Quoi qu'il en soit, les bondrées de l'ancienne Égypte appartiennent bien à la variété ou à l'espèce européenne, *Pernis apivorus*, car il n'a pas été possible de trouver chez ces oiseaux, assez bien conservés pourtant, des traces des quelques plumes raides et longues qui constituent la crête de *Pernis ptilonorhynchus* et caractérisent cette bondrée.

Selon Heuglin et Brehm, la bondrée apivore se montrerait de nos jours, dans l'ouest seulement de l'Afrique : on ne la rencontre pas, disent-ils, dans le nord-est de ce continent. D'après Rüppell, *Pernis apivorus* serait, au contraire, commune en Égypte et en Arabie.

L'étude des oiseaux momifiés établit que la bondrée vivait autrefois en Égypte, mais le petit nombre qu'on en a trouvé ne permet pas de dire qu'elle y était commune.

Conservation : Bonne. L'oiseau était imprégné d'une forte quantité de bitume, aussi le squelette a-t-il gardé une couleur brune très foncée.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 127.

29533. **Élane bleu.** — Squelette. — Haut. 0 m. 18 cent., long. 0 m. 12 cent. — Kôm-Ombo.

Description : *Elanus cœruleus*, Desfontaines, est connu des Égyptiens actuels sous le

nom de *Konhyeh*. Quatre individus de cette espèce ont été trouvés momifiés : un à Rôdah, trois à Kôm-Ombo.

Nous avons indiqué précédemment, à propos du milan égyptien, l'origine précise et l'ancienneté des oiseaux de Kôm-Ombo; ceux qui proviennent de Rôdah, Haute-Égypte, ont été rencontrés près des ruines de *Khmounou*, l'Hermopolis des Grecs. Selon M. Maspero, ils datent de la XIXe dynastie à l'époque romaine.

Elanus cæruleus, Desfontaines, a le bec court et très crochu; les narines de moyenne grandeur, sont ovales et horizontales. Ses tarses sont courts, épais, couverts de plumes sur les deux tiers de leur longueur, réticulés sur les autres parties. Le doigt médian, avec l'ongle, est plus grand que le tarse. La queue est fourchue, les ailes, aiguës, sont un peu plus longues que la queue. L'élane a le front et le bec noirs, le dos bleu cendré, la cire et les pattes jaunes. Son plumage est mou comme celui des rapaces nocturnes.

Longueur du tarse : 0 m. 033 mill., longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 026 mill.

Brehm a remarqué que ce rapace ressemble par ses mœurs, d'un côté au milan et à la buse, de l'autre au hibou : « C'est le matin et le soir qu'il chasse, on le voit chassant encore au crépuscule alors que les autres rapaces diurnes se sont déjà livrés au repos. En Égypte on le voit souvent posé sur les poutres des puits d'irrigation de là le nom de *Faucon des puits* qu'on lui donne parfois dans ce pays. »

La tête osseuse d'*Elanus cæruleus* est triangulaire, très élargie dans la région post-orbitaire. Par ce caractère le crâne de l'élane se différencie à première vue de celui des milans dont la région occipitale est, au contraire, fortement comprimée sur les côtés.

De plus, les ailes sont moins développées que dans le genre *Milvus*. La fourchette est plus resserrée. Le sternum porte six articulations costales seulement au lieu de sept. Le bord supérieur du bréchet est oblique de telle façon que son sommet se trouve comme chez les hiboux, à une bien plus grande distance de la fourchette que chez les oiseaux de proie diurnes.

Le bassin, le fémur et le tibia rappellent un peu ce qu'on voit chez les milans, mais le tarse est plus large et court que chez ces derniers, les doigts sont différents : la phalange basilaire du doigt interne n'est pas soudée à la seconde phalange, comme chez *Milvus Ægyptius* et *Milvus regalis*.

En résumé, le grand développement du doigt interne, la faible longueur des os de l'aile et l'obliquité du bord supérieur du bréchet rapprochent nettement *Elanus cæruleus* des rapaces nocturnes, surtout des hulottes. D'autre part l'élane rappelle les milans par l'aspect extérieur de ses tarses et sa queue fourchue.

Elanus cæruleus habite actuellement l'Afrique entière, la péninsule Indienne et Ceylan. On le rencontre aussi en Syrie et dans le sud-est de l'Europe. Suivant Shelley (*the Birds of Egypt*, p. 198), cet oiseau, peu commun dans la Basse-Égypte, est très abondant au sud de Thèbes où il vit par paires ne s'associant jamais à d'autres rapaces. Il niche vers la fin de février.

Conservation : Passable. Deux côtes droites et une gauche font défaut.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 129.

29534. Aigle pygargue. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 40 cent., long. 0 m. 23 cent. — Kôm-Ombo (pl. XVII).

Description : Ce rapace, que nous avons rattaché à l'espèce *Haliætus albicillus*, Linné, bien que ses proportions soient un peu différentes, est connu des Égyptiens du Delta sous les noms de *Chomeytah* et de *Goukr* (Savigny, *Système des oiseaux de l'Égypte et de la Syrie, Description de l'Égypte*, p. 258, t. XXIII, Paris, 1828). Il est représenté parmi les oiseaux anciens, par un seul spécimen provenant de la Haute-Égypte, de Kôm-Ombo.

L'aigle pygargue se reconnaît au bec long, haut, très recourbé au bout, presque droit en arrière. Les narines obliques s'ouvrent près du bord antérieur de la cire. Ses tarses épais, emplumés sur la moitié de leur longueur en avant, sont couverts d'écailles hexagonales plus ou moins grandes sur la face postérieure; ils portent six grands écussons transversaux du côté antérieur. Les doigts, comme les ongles, sont longs et forts.

Longueur du tarse : 0 m. 080 mill., longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 059 mill.

Le crâne du pygargue est remarquable par son allongement antéro-postérieur et sa faible largeur post-orbitaire.

L'aile est bien développée; l'humérus, le cubitus et le radius sont grands et puissants. Le sternum présente des proportions assez particulières : il est très allongé, avec une largeur aussi grande en avant qu'en arrière, alors que dans la plupart des rapaces diurnes le sternum est toujours élargi plus ou moins dans sa partie postérieure.

Ce squelette offre, en outre, un cas assez rare de dissymétrie, la face latérale gauche porte huit articulations costales, tandis que la face droite n'en a que sept; il y a du côté gauche une côte supplémentaire placée en arrière des sept premières homologues de celles de droite.

Les rayons des membres postérieurs, le tarse et le tibia surtout, rappellent beaucoup les formes et les proportions du genre *Milvus*. Les doigts sont plus forts, mais on remarque, pour le doigt interne les mêmes particularités que nous avons signalées chez les milans : la phalange basilaire est fusionnée en une seule avec la seconde phalange.

L'ensemble du squelette de l'aigle pygargue présente ainsi de grands rapports avec celui des milans. Les nombreux caractères anatomiques communs aux deux genres autorisent à séparer des aigles les Pygargues pour les réunir à la famille des Milvidès.

Haliætus albicillus habite l'Europe entière, le nord de l'Afrique et la plus grande partie de l'Asie. D'après Shelley, il fréquente surtout la région des lacs dans la Basse-Égypte.

Il semble qu'il y ait, sinon deux espèces européennes de Pygargues, du moins deux variétés. Le pygargue de l'Europe centrale atteint, en effet, des dimensions bien plus considérables que celui des régions méridionales de l'Europe ou du nord de l'Afrique. Le tarse du premier mesure de 0 m. 085 mill. à 0 m. 100 mill. de

longueur, d'après M. Fatio (*Faune des vertébrés de la Suisse :* Oiseaux, p. 105, Genève, 1899). Suivant B. Sharpe, la longueur de cet os varie de 4 pouces 1 chez le mâle, à 4 pouces 6 chez la femelle, c'est-à-dire de 0 m. 104 mill. à 0 m. 116 mill.

Le spécimen du Musée du Caire, trouvé momifié à Kôm-Ombo, a une taille beaucoup plus faible. Comme on l'a indiqué plus haut, ses tarses n'atteignent que 0 m. 080 mill. de longueur. Ils ont donc des dimensions notablement inférieures à celles des plus petits individus examinés par M. Fatio. Cette observation donne raison à Savigny et Shelley qui ont regardé le pygargue égyptien comme une variété locale de l'espèce européenne.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 131.

29535. Buse du désert. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 28 cent., long. 0 m. 16 cent.

Description : *Buteo desertorum*, Daudin, se trouve aussi fréquemment momifiée que *Milvus Ægyptius*. Elle est commune surtout parmi les oiseaux qui proviennent de la Haute-Égypte. Dans une collection de cinq cents oiseaux momifiés nous avons compté quarante-six individus de cette espèce dont onze de Kôm-Ombo et vingt-quatre de Hagi-Qandil (Haute-Égypte), les autres sont d'origine incertaine.

Buteo desertorum a le bec comprimé de côté, très crochu, avec des bords inférieurs ondulés; les narines, ovales et obliques, s'ouvrent vers le bord antérieur de la cire. Ses tarses sont emplumés en avant sur le tiers environ de leur longueur; la partie nue est couverte de larges écailles devant et derrière, les côtés latéraux sont réticulés. La buse du désert diffère des formes du même genre par sa petite taille, ses tarses peu épais et surtout par ses doigts très courts. Elle a, en outre, un plumage plus mêlé de roux que celui de *Buteo vulgaris*.

Longueur du tarse : 0 m. 069 mill., longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 033 mill.

Le squelette de *Buteo desertorum* est dans toutes ses parties moins robuste que celui de la buse vulgaire. Les pattes et les doigts surtout sont bien moins forts relativement.

Le sternum est pourvu d'une apophyse épisternale assez saillante et d'une carène médiane qui se termine un peu en avant du bord postérieur ondulé, les apophyses hyosternales et hyposternales sont anguleuses. En ce qui concerne les pièces de l'aile on les trouve semblables à celles de *Buteo vulgaris*, mais leurs proportions accusent aussi une plus faible résistance : l'humérus et le cubitus en particulier ont un diamètre plus réduit.

Sur le tarso-métatarsien, l'insertion du tibial antérieur se fait à une plus faible distance de l'articulation tibio-tarsienne, ce qui indique également une puissance de flexion un peu moindre. En un mot le squelette de la buse du désert ressemble à celui de *Buteo vulgaris*, mais les divers rayons de ses membres sont notablement plus grêles.

Des trois espèces de buses qui se rencontrent en Égypte, *Buteo desertorum* est la plus petite; elle vit dans toute l'Afrique, la péninsule Indienne et le sud-est de l'Europe.

Les zoologistes ont noté d'assez grandes variations chez cette espèce. La forme typique se trouve dans l'Afrique méridionale. Vers le nord, dans les régions avoisinant la Méditerranée, on remarque souvent des spécimens ayant des particularités intermédiaires à *Buteo vulgaris* et *Buteo desertorum*. Celle-ci se montre peu actuellement dans le voisinage des villes, elle habite de préférence les régions stériles et abandonnées. Tristram dit qu'elle est très rare en Palestine. De son côté Shelley ne la cite qu'avec réserve parmi les oiseaux d'Égypte; il ajoute qu'elle est plus fréquente en Libye.

Les nombreux exemplaires reconnus parmi les Rapaces de l'ancienne Égypte, prouvent que cette petite forme était beaucoup plus commune autrefois que de nos jours.

Buteo desertorum a été remplacé en grande partie, dans la faune actuelle de la vallée du Nil, par *Buteo ferox*, espèce plus forte et plus rapace.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 133, pl. III.

29536. Buse du désert. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 29 cent., long. 0 m. 16 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Ce spécimen appartient, comme le précédent, à *Buteo desertorum*. Ses caractères distinctifs sont les mêmes que dans le n° 29535. On remarque toujours le faible développement de la plupart des rayons des membres, notamment de l'humérus, du tarse et des doigts. Le fémur porte, vers son extrémité proximale, deux grands orifices pneumatiques; la ligne intermusculaire antérieure, qui s'étend sur les deux tiers de la longueur du fémur, est beaucoup plus courte chez les autres espèces de buses.

Conservation : Bonne.

29537. Buse à longues jambes. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 36 cent., long. 0 m. 20 cent.

Description : Cette espèce, *Buteo ferox*, Gmélin, a également été trouvée momifiée à Hagi-Qandil et Kôm-Ombo, mais en moins grand nombre que *Buteo desertorum*.

La buse à longues jambes a le bec fortement crochu, très comprimé sur les côtés. Les tarses sont emplumés sur le tiers de leur longueur, en avant seulement; ils portent devant et derrière douze à treize larges plaques écailleuses transversales. Les doigts sont épais, relativement courts. Au pouce et au doigt interne, les ongles sont bien plus développés qu'aux autres doigts.

Les plumes de la tête et du dos sont de couleur jaune clair; celles des parties inférieures du corps sont de couleur crème.

Longueur du tarse : 0 m. 089 mill., longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 040 mill.

Le squelette de *Buteo ferox* est, dans toutes ses parties, beaucoup plus fort que celui de *Buteo desertorum* et de *Buteo vulgaris*. Le crâne présente néanmoins à peu près la même structure. A la face inférieure on voit toujours l'extrémité antérieure des

ptérygoïdiens s'articuler à la fois avec le basisphénoïde et le palatin, alors que dans le groupe des faucons les ptérygoïdiens s'articulent en avant avec le palatin seulement, sans s'appuyer contre le basisphénoïde.

Le sternum est un peu élargi en arrière; ses apophyses hyposternales, plus développées que chez la buse du désert, s'étendent davantage en arrière et déterminent souvent une légère concavité sur le prolongement de la carène médiane. En ce qui concerne le bassin, sa partie postérieure porte une profonde gouttière longitudinale sur la face dorsale.

Les os de l'aile et de la patte sont épais et forts. Le métatarsien est allongé par rapport aux doigts.

De même que pour la petite buse africaine, on note chez *Buteo ferox* d'assez grandes variations. Il est parfois difficile, d'après B. Sharpe, d'identifier certains individus dont la taille et le plumage sont intermédiaires à ce qu'on voit chez *Buteo ferox* et *Buteo vulgaris*.

L'habitat de la buse à longues jambes est de nos jours assez étendu. Elle vit dans le nord de l'Afrique, le sud-est de l'Europe, en Perse, dans l'Inde et jusque dans les monts Himalaya. Cette espèce est des plus commune dans toute l'Égypte. Mais, suivant Shelley, elle l'est beaucoup plus sur le Haut-Nil et en Nubie que dans la Basse-Égypte. On la rencontre rarement dans le Delta et en hiver seulement.

L'étude des animaux anciens de l'Égypte montre, à l'époque ptolémaïque, une répartition différente des deux formes *Buteo ferox* et *Buteo desertorum*. La petite était plus répandue autrefois que la grande. Actuellement on trouve une proportion inverse : *Buteo ferox* est devenue très commune tandis que *Buteo desertorum* ne se voit plus que dans les régions reculées et désertes des bords du Haut-Nil.

Conservation : Passable. Le métatarsien gauche est brisé.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 135, pl. IV.

29538. Buse à longues jambes. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 36 cent., long. 0 m. 20 cent. (pl. XVIII).

Description : Ce squelette appartient à un individu de grande taille de l'espèce *Buteo ferox*. Le tarse atteint la longueur de 0 m. 092 mill., le doigt médian sans ongle mesure 0 m. 039 mill. seulement. Comme on le voit, le métatarsien est un peu plus allongé, par rapport aux doigts, que dans les diverses formes du même genre. De là, le nom de l'espèce.

Conservation : Très bonne.

29539. Buse vulgaire. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 32 cent., long. 0 m. 19 cent.

Description : *Buteo vulgaris*, Linné, se trouve momifié en petit nombre à Ghizeh, Kôm-Ombo et Rôdah. Dans cette espèce le tarse est emplumé sur près de la moitié de la

longueur, du côté antérieur; il porte en avant et en arrière neuf à dix écussons transversaux. Les doigts sont forts et de longueur moyenne, le médian et l'externe plus grands, par rapport au tarse, que dans *Buteo desertorum* et *Buteo ferox*. La face supérieure du corps est de couleur brune, les faces inférieure et interne sont variées de roux et de brun.

Longueur du tarse : 0 m. 080 mill., longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 039 mill.

En ce qui concerne les caractères squelettiques de la buse vulgaire, on les trouve identiques à ceux qui ont été indiqués plus haut pour les deux espèces précédentes.

Buteo vulgaris habite de nos jours, la plus grande partie de l'Europe ainsi que l'Asie Mineure et l'Asie centrale. On la trouve aussi suivant Brehm et Shelley, dans le nord de l'Afrique, mais rarement et seulement en hiver.

A l'époque ptolémaïque ou gréco-romaine, cette espèce n'était pas plus fréquente en Égypte qu'aujourd'hui. Elle s'y montrait sans doute en hiver, au moment des migrations, comme le font encore la plupart des oiseaux de proie de la région paléarctique.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 137, pl. III.

29540. Buse vulgaire. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 30 cent., long. 0 m. 16 cent.

Description : Ce spécimen provient d'un jeune individu. Bien qu'il présente toutes les dimensions de *Buteo vulgaris*, on ne peut le rapporter qu'avec incertitude à cette espèce. Nous avons vu plus haut, à propos de *Buteo ferox* et de *Buteo desertorum*, que les divers représentants de ces formes offrent d'assez grandes variations et qu'il est parfois difficile d'identifier certains individus dont les proportions des membres et la couleur des plumes sont intermédiaires à ce qu'on les trouve typiquement chez l'une des deux espèces et chez *Buteo vulgaris*. Comme, d'autre part, on ne peut utiliser pour la détermination des oiseaux anciens, les caractères du plumage qui ont presque toujours disparu, il nous semble bon de faire des réserves sur l'identité du squelette n° 29540. Il peut s'agir, en effet, d'un individu appartenant à *Buteo ferox*, mais n'ayant pas encore atteint toute sa croissance.

Conservation : Bonne.

29541. Aigle Jean-le-Blanc. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 38 cent., long. 0 m. 20 cent. — Kôm-Ombo (pl. XIX).

Description : *Circaëtus Gallicus*, Gmélin, est des plus rares parmi les oiseaux momifiés. Deux spécimens seulement ont été trouvés à Kôm-Ombo : un jeune en mauvais état et un individu adulte. Le squelette conservé au Musée du Caire est celui de ce dernier.

L'aigle Jean-le-Blanc a la tête large et grosse, le bec crochu, comprimé sur les côtés avec des bords presque droits. Les narines, ovales et ossifiées chez l'adulte, s'ouvrent sur le bord antérieur de la cire. Les tarses, longs et peu épais, sont emplumés en avant sur un quart à peine de leur longueur; la partie nue est entièrement réticulée. Les doigts externe et interne ont environ la même longueur. La couleur de la cire et des tarses est bleuâtre; le bec est brun.

Longueur du tarse : 0 m. 089 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 052 mill.

Relativement au squelette, *Circaëtus Gallicus* se reconnaît à son crâne triangulaire, aux cavités orbitaires très grandes, aux narines complètement ossifiées chez l'adulte. Les ailes sont fortes, l'humérus en particulier est bien plus grand que dans le genre *Buteo*. Le sternum est très peu élargi en arrière; la carène médiane ne le traverse pas dans toute sa longueur, elle se termine à une distance assez grande du bord postérieur.

Les proportions relatives des os de la jambe sont à peu près les mêmes que chez les buses. Toutefois, chez le Jean-le-Blanc, l'empreinte tibiale est plus rapprochée de l'articulation tibio-tarsienne, le doigt interne et le pouce sont plus faibles.

Comparé à un squelette moderne de même espèce, le squelette de l'individu momifié présente en plusieurs points des formes plus lourdes, moins spécialisées. Le bassin et le sternum, par exemple, sont plus volumineux chez l'individu ancien, alors que l'humérus, au contraire, est plus développé chez l'individu de notre époque. Ces différences et quelques autres moins accentuées, font apparaître le squelette ancien comme représentant un type moins évolué que le type actuel. Il ne s'agit peut-être que de variations individuelles ou sexuelles, mais il est néanmoins intéressant de les noter, en attendant qu'on puisse rechercher leur signification par des observations répétées sur plusieurs individus.

Circaëtus Gallicus est un rapace particulier à la région méridionale de l'Europe et au nord de l'Afrique. Il vit dans tous les pays avoisinant la Méditerranée, ainsi que dans la péninsule Indienne.

D'après Shelley, le Jean-le-Blanc est assez commun de nos jours en Égypte et en Nubie où il fréquente surtout les régions montagneuses.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 138.

29542. Aigle impérial. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 43 cent., long. 0 m. 27 cent. — Kôm-Ombo (pl. XX).

Description : Deux spécimens seulement de l'« aigle de Thèbes » (Savigny, *Description de l'Égypte*, t. XXIII, p. 249) ont été trouvés momifiés : l'un à Rôdah, l'autre à Kôm-Ombo.

Aquila imperialis, Bechstein, se reconnaît au bec long, crochu, très comprimé latéralement. Ses narines ovales, presque verticales, avec un repli à leur bord anté-

rieur, s'ouvrent à une faible distance de l'étui corné du bec. Les tarses, entièrement emplumés jusqu'à la base des doigts, sont robustes et un peu plus longs que le doigt médian avec l'ongle. Les doigts sont épais et réticulés plus ou moins finement, sauf vers leur extrémité où ils portent, en arrière de l'ongle, le doigt médian : quatre à cinq larges écussons; les latéraux deux ou trois écussons seulement.

Longueur du tarse : 0 m. 094 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 058 mill.

Comparé au squelette de l'aigle fauve, celui de l'aigle impérial se différencie par plusieurs caractères assez nets : le bec et la région maxillaire sont proportionnellement plus développés chez *Aquila imperialis,* le crâne proprement dit est, en conséquence, plus grand chez *Aquila fulva.* Les rayons de l'aile sont très allongés dans les deux espèces, mais on les trouve beaucoup plus grêles dans l'aigle impérial. L'humérus d'*Aquila fulva,* par exemple, a 0 m. 012 mill. de diamètre pour une longueur de 0 m. 118 mill. alors que chez le spécimen momifié d'*Aquila imperialis* cet os, long de 0 m. 122 mill., mesure seulement 0 m. 010 mill. de diamètre.

Du côté des membres postérieurs, la différence est encore plus tranchée. Le fémur, le tibia et le tarse sont bien plus faibles chez l'aigle impérial. Les doigts surtout, dont la longueur peut servir à mesurer le degré de rapacité des oiseaux de proie, sont notablement plus courts que ceux de l'aigle fauve.

Aquila imperialis habite de nos jours le sud-est de l'Europe, le nord de l'Afrique et une partie de l'Asie. Pendant l'hiver on le rencontre assez fréquemment dans la Basse-Égypte; il est plus rare au sud du Caire.

Conservation : Bonne. Il manque seulement le doigt externe du pied gauche.

Bibl. : *La Faune momifiée,* p. 140.

29543. Aigle tacheté. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 40 cent., long. 0 m. 20 cent. — Kôm-Ombo.

Description : *Aquila maculata,* Gmélin, est l'espèce d'aigle la plus commune de l'ancienne Égypte. Elle a été trouvée à Zaouiet-el-Aryan, à Rôdah et surtout à Kôm-Ombo.

Les Égyptiens actuels nomment *O'qâb* les aigles en général, mais l'aigle tacheté est pour eux l'*Oqâb* proprement dit.

La tête d'*Aquila maculata* est allongée. Son bec, faiblement élevé et recourbé, présente des narines de grandeur moyenne, obliques et ovales, à bord antérieur non plissé. Les tarses étroits, hauts et emplumés sur toute leur longueur, s'articulent avec des doigts courts et de faible diamètre. Dans cette espèce on remarque d'assez grandes variations de la taille; elles ont servi de base à M. Fatio (*Vertébrés de la Suisse :* Oiseaux, vol. I, p. 87) pour distinguer deux variétés qu'il appelle *Aquila nævia minor* et *Aquila nævia major.* L'exemplaire n° 29543 appartient à cette dernière.

Longueur du tarse : 0 m. 099 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 050 mill.

Chez l'aigle tacheté le crâne se différencie par son diamètre antéro-postérieur élevé et sa faible largeur occipitale.

Dans son ensemble le squelette de cet aigle est peu robuste. Les divers rayons des ailes et des pattes présentent une gracilité remarquable, particulièrement l'humérus, le tibia et le tarse. Quant au bassin, il a environ la même structure et les mêmes proportions que celui de l'aigle impérial, toutefois, sur sa face dorsale, la gouttière médiane est un peu plus profonde et rappelle davantage ce qu'on voit chez les buses.

Aquila maculata vit dans la plus grande partie de l'Europe. En été on le rencontre jusque dans les régions boréales; l'hiver il émigre en Afrique. C'est l'aigle le plus abondant de l'Égypte actuelle. Il est bien moins fréquent en Nubie. Pendant ses visites au Fayoum, en février et mars, Shelley a souvent remarqué ce rapace dévorant des poissons décomposés sur les bords du lac.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 141.

29544. Aigle tacheté. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 39 cent., long. 0 m. 21 cent. — Kôm-Ombo (pl. XXI).

Description : Cet individu appartient aussi à la variété appelée par M. Fatio : *Aquila nævia major*. La longueur de ses tarses est de 0 m. 096 mill., celle du doigt médian sans ongle, de 0 m. 049 mill.

Par le même nom d'*Aquila maculata*, Gmélin, nous désignons des aigles momifiés se rapportant respectivement aux deux formes *Aquila nævia minor* et *Aquila nævia major* de M. Fatio. Il n'a pas été possible de distinguer ces deux subdivisions, car, entre les plus petits spécimens et les plus grands, nous avons trouvé toutes les dimensions intermédiaires. Il s'agit uniquement, croyons-nous, de variations individuelles ou sexuelles.

Chez les individus de taille élevée, la longueur des tarses est parfois aussi grande que chez l'aigle oriental (*Aquila clanga*, Pallas) et chez *Aquila imperialis*. Mais dans ces deux espèces, la tête, les ailes, les doigts et les ongles, sont toujours beaucoup plus forts. De plus, si les tarses des grands spécimens d'*Aquila maculata* sont souvent aussi longs que ceux d'*Aquila clanga* ou d'*Aquila imperialis*, si quelquefois même ils le sont plus, ils ont, par contre, toujours un diamètre beaucoup plus faible. Ainsi, pour des tarses de 0 m. 096 mill. de longueur, le diamètre minimum est de 6 mill. 5, dans *Aquila maculata*, tandis que chez *Aquila imperialis* les tarses de 0 m. 092 mill. seulement, mesurent 0 m. 009 mill. d'épaisseur. En outre, le doigt médian de ce dernier est long de 0 m. 058 mill., alors qu'il n'a que 0 m. 049 mill. chez l'individu à tarses plus allongés de l'espèce *Aquila maculata*.

Conservation : Très bonne.

29545. Aigle botté. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 27 cent., long. 0 m. 17 cent.

Description : Quatre individus de cette espèce ont été reconnus parmi les cinq cents oiseaux de proie étudiés à Lyon : un seul est de Kôm-Ombo, les autres, dont celui actuellement décrit, sont d'origine incertaine.

Aquila pennata, Gmélin, est caractérisé par son bec court, recourbé, ses narines obliques et rapprochées du bord antérieur de la cire. Les tarses, emplumés devant et derrière jusqu'à la base des doigts, comme chez tous les aigles, sont courts et trapus. Le doigt médian, avec l'ongle, est environ aussi long que le tarse.

Longueur du tarse : 0 m. 055 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 038 mill.

La tête osseuse d'*Aquila pennata* est moins allongée que celle des aigles de grande taille, beaucoup moins notamment que la tête d'*Aquila maculata.* Par son diamètre occipital relativement grand, le crâne de l'aigle botté rappelle la forme propre aux faucons, mais dans sa région faciale il offre tous les caractères des aquilinés, c'est-à-dire des maxillaires de faible hauteur avec des lacrymaux courts et larges.

Les os de l'aile ont les mêmes proportions que chez les autres aigles; seul l'humérus est un peu plus fort, surtout vers l'extrémité proximale. Dans la région hyposternale, le sternum est plus élargi que chez *Aquila maculata,* mais la carène médiane se termine toujours, comme dans le sternum de ce dernier, un peu en avant du bord postérieur.

Le fémur et le tibia ont la même forme que chez l'aigle tacheté, c'est par le tarse et les doigts que l'aigle botté s'écarte de ses congénères de grande taille. Le tarse, épais et court, rappelle en effet, les proportions qu'on remarque chez les faucons; sa structure, toutefois, reste semblable à ce qu'elle est chez les aquilinés. Dans ces deux groupes le métatarsien présente des différences ostéologiques constantes : chez tous les faucons examinés, le tibial antérieur, fléchisseur du métatarsien, s'insère près de la face interne de l'os, immédiatement au-dessous du pertuis interne supérieur; chez les aigles, les buses et quelques autres rapaces, il s'insère au contraire près de la face externe, à une distance un peu plus grande de l'articulation tibiale. Ce caractère différentiel permet de distinguer facilement les métatarsiens des aigles, de ceux des faucons.

Aquila pennata vit dans tous les pays bordant la Méditerranée, dans l'Inde entière et à Ceylan. Il n'est pas rare en Égypte et en Nubie où Shelley et Brehm l'ont toujours rencontré par groupes ou par paires, jamais seul. En Égypte, on le voit souvent chasser les petits oiseaux et surtout les tourterelles, dans les forêts de palmiers.

Conservation : Très bonne.

29546. Aigle botté. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 31 cent., long. 0 m. 18 cent. (pl. XXII).

Description : Ce spécimen, tout à fait semblable au précédent est, comme celui-ci, un individu adulte de la petite forme *Aquila pennata,* Gmélin. Les diverses régions du

squelette présentent toutes les particularités de l'espèce. Par les proportions de ses tarses et de ses doigts, l'aigle botté ne peut être confondu avec aucun autre rapace du même groupe, pas plus qu'avec la buse pattue, *Archibuteo lagopus,* dont le tarse atteint environ les mêmes dimensions que celui d'*Aquila pennata,* mais qui en diffère par sa face postérieure écailleuse, au lieu d'être emplumée.

Conservation : Très bonne. L'aigle n° 29546 n'ayant pas été imprégné de bitume, son squelette est resté très blanc.

29547. **Falco Feldeggii,** Schlegel. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 24 c., long. 0 m. 15 cent. — Hagi-Qandil, Haute-Égypte (pl. XXIII).

Description : D'après Tristram, *Falco Feldeggii* est connu des Arabes de la Palestine sous le nom de *sakkr shahine,* mais suivant Sharpe et le docteur Arbel, le *shahine* serait *Falco peregrinator.*

Dans la collection étudiée au Muséum de Lyon, *Falco Feldeggii* était représenté par six individus momifiés provenant : un de Zaouiet-el-Aryan, deux de Kôm-Ombo et trois de Hagi-Qandil. L'espèce se reconnaît à son bec court, à arête arrondie avec une dent latérale aiguë. Ses tarses, emplumés sur une très faible partie de leur longueur et en avant seulement, sont couverts d'écailles réticulées sur le reste de leur surface. Le doigt externe est notablement plus long (0 m. 030 mill. sans ongle), que le doigt interne (0 m. 025 mill.). Le doigt médian est un peu plus court que le tarse.

Chez l'adulte, le plumage de la tête est roussâtre ou presque blanc; le dos et les couvertures des ailes ont une couleur sombre, gris ardoisé, les plumes sont légèrement bordées de jaune; la face inférieure du corps est de couleur crème marquée de points bruns (Shelley, *Birds of Egypt,* p. 188).

Longueur du tarse : 0 m. 049 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 042 mill.

Parmi les faucons des régions paléarctique et méditerranéenne, deux espèces ont seules des particularités se rapprochant de celles indiquées plus haut. Ce sont *Falco Babylonicus,* Gurney, qui habite le nord-est de l'Afrique, la Mésopotamie, l'Asie centrale, le Turkestan et le Népal, et *Falco tanypterus,* Schlegel, de la Nubie et du bassin du Niger.

D'après Shelley, qui a pu étudier sur place ces faucons, la longueur du tarse de *Falco Babylonicus* est très voisine de ce qu'on la trouve chez *Falco Feldeggii,* mais, chez ce dernier, le doigt médian (0 m. 042 mill.) est bien moins grand que chez *Falco Babylonicus* (0 m. 051 mill.). La brièveté relative du doigt médian permet de distinguer *Falco Feldeggii* de la plupart des espèces du même genre. Chez les autres faucons, notamment chez *Falco peregrinus* qui se rencontre dans presque toutes les régions de l'hémisphère arctique, ainsi qu'en Égypte, quoique très rarement, le doigt médian sans ongle est toujours plus long que le tarse. Ce caractère différentiel résulte des observations faites par M. Gurney (*Ibis,* p. 290, 1882) sur de nombreux spécimens de *Falco peregrinus* d'Europe ou d'Asie et par M. Ridgway (*Land Birds of North*

America, vol. III, p. 137, 1900), sur cinquante-sept faucons pèlerins d'Amérique. Chez *Falco Feldeggii*, le doigt médian sans ongle est, au contraire, comme nous l'avons indiqué, un peu plus court que le tarse.

Par la faible longueur du doigt médian *Falco Feldeggii* est voisin des *Hierofalco*, mais chez ceux-ci, entre autres chez *Hierofalco saker*, Gmélin, les doigts externe et interne ont à peu près la même longueur, alors que chez le premier le doigt interne est bien plus court que le doigt externe.

Quant à *Falco tanypterus*, une étude comparative de M. Gurney, portant sur vingt mâles et vingt femelles attribués les uns à *Falco tanypterus*, les autres à *Falco Feldeggii*, établit que ces divers rapaces ne peuvent être distingués spécifiquement. Pour M. Gurney, *Falco tanypterus* n'est qu'une variété intertropicale de l'espèce *Falco Feldeggii* qui est sujette à des variations considérables de la taille et de la livrée.

Le grand faucon momifié dont nous avons indiqué plus haut les proportions et les caractères morphologiques, doit donc être rapporté sans le moindre doute à l'espèce *Falco Feldeggii* de l'Égypte actuelle.

Son squelette est moins robuste que celui de *Falco peregrinus;* les ailes et les pattes surtout sont plus faibles. Le tarso-métatarsien est grêle, ses extrémités sont plus comprimées d'avant en arrière; l'empreinte tibiale est rapprochée davantage de l'extrémité supérieure. Ainsi, la puissance de flexion du métatarsien est relativement faible chez *Falco Feldeggii*, à cause des dispositions anatomiques suivantes : le métatarsien étant un peu plus long et l'insertion de son fléchisseur, le muscle tibial antérieur, se trouvant à une distance plus courte de l'articulation tibio-tarsienne, l'action de ce muscle est diminuée doublement, en raison directe de la réduction du levier de puissance et, d'autre part, proportionnellement à l'augmentation du levier de résistance.

Les doigts, comparativement au métatarsien, sont également moins grands que ceux de *Falco peregrinus*, mais ils ont entre eux environ les mêmes proportions relatives que chez tous les rapaces du genre *Falco*. *Falco Feldeggii* paraît donc en définitive une forme moins évoluée que *Falco peregrinus*.

Falco Feldeggii est le plus abondant des grands faucons de l'Égypte actuelle; il habite toute l'année l'Égypte et la Nubie; il niche sur les pyramides et les monuments élevés.

Les vautours, les buses, les éperviers, quelques rapaces nocturnes, et avant tout les faucons, sont les oiseaux de proie le plus fréquemment figurés sur les monuments de l'ancienne Égypte. Le faucon représentait *Râ*, *Horus* ou *Aroéris* le soleil. Avec une tête humaine, il symbolisait aussi l'âme des morts. Le vautour sacré était dédié à *Mout*, femme d'Amon.

Quelques savants ayant pensé que les Égyptiens adoraient une seule espèce de faucon ou d'épervier, ont recherché, d'après les figurations et les textes anciens quelle pouvait être cette espèce.

Pour Wilkinson (*The Ancient Egyptians*, vol. III, p. 261, 1878), le faucon sacré de Râ, adoré à Héliopolis et autres lieux, serait le hobereau, *Falco subbuteo*, qu'il nomme *Falco Aroêris*.

Heuglin (*Ibis*, p. 409, 1860) donne le nom de *Falco Horus* au *Falco concolor* de Temminck.

Hierofalco saker, qui est connu des Arabes sous le nom de *Sakkr-el-hor* (Tristram, *The Fauna and Flora of Palestine,* p. 105), a été aussi considéré comme le faucon sacré d'Horus. Il est utilisé pour la chasse de la gazelle depuis une haute antiquité. Son nom de *saker,* et non pas *sacer,* vient du mot *sakkr,* par lequel les Arabes désignent les faucons en général.

Pour M. V. Loret (*Horus-le-Faucon,* Le Caire, *in Bulletin de l'Institut français,* t. III, 1903), le faucon sacré d'Horus est le faucon pèlerin, *Falco peregrinus,* que les Arabes de la Palestine nomment suivant Tristram, *Tir-el-hor.* Bien que *Falco peregrinus* se reconnaisse à sa livrée et, à défaut, aux proportions de ses membres, il n'a pas été rencontré dans la collection d'oiseaux momifiés étudiée à Lyon. Peut-être le trouvera-t-on dans une autre série? Peut-être aussi cette forme très spécialisée, n'était-t-elle pas encore réalisée, à l'époque pharaonique, telle que nous la voyons aujourd'hui?

D'après M. Loret, qui a recherché dans les textes anciens la description du faucon d'Horus, cet oiseau a « le dos et les ailes verts ou bleus, ce qui est la manière des Égyptiens de rendre le gris ardoisé cendré; la *tête,* le cou, la poitrine, le ventre, les pattes sont *blancs.* Le ventre ordinairement moucheté de courtes rayures rougeâtres. Le dessus de la tête est *gris* et l'œil est entouré de larges taches noires ».

Cette description se rapporte certainement, non à l'épervier mais au faucon. Le faucon commun a bien, en effet, le dos et les couvertures des ailes gris ardoisé, bleuâtre ou verdâtre, les yeux entourés de larges taches noires. On ne peut faire qu'une objection à propos de la tête : au lieu d'être blanche ou grise, comme l'indique la description ancienne, elle est noirâtre chez le jeune *Falco peregrinus* et tout à fait noire chez l'adulte mâle. Mais, à l'appui de son étude, M. Loret donne une reproduction du faucon d'Horus, d'après une peinture égyptienne du tombeau de Ramsès IX à Bibân-el-Molouk, qui autorise mieux l'identification spécifique. Dans cette figure le dessus de la tête est gris ardoisé ou bleuâtre comme le dos; c'est bien ici l'aspect du faucon pèlerin, à la condition, toutefois, que cette dénomination soit prise avec un sens plus large que ne le permet la classification zoologique actuelle.

Dans la faune méditerranéenne, le groupe des faucons pèlerins comprend notamment : *Falco peregrinus, Falco Babylonicus, Falco tanypterus, Falco Feldeggii* et *Falco peregrinator.* Ces espèces de faucons présentent, comme les aigles et les buses, des variations telles que les naturalistes éprouvent parfois le plus grand embarras pour identifier certains de leurs représentants. Aussi plusieurs zoologistes s'appuient-ils précisément sur l'existence d'individus intermédiaires, par exemple, entre *Falco peregrinus* et *Falco Babylonicus* ou bien entre *Falco Babylonicus* et *Falco peregrinator,* pour croire que ces subdivisions ne sont point autant d'espèces distinctes, mais simplement des variétés locales du faucon pèlerin.

Avec une semblable conception de l'espèce, conforme à celle qui régnait parmi les naturalistes de l'époque de Savigny, au commencement du siècle dernier, on a raison de dire que l'oiseau d'Horus du tombeau de Ramsès IX est le faucon commun ou le faucon pèlerin. Mais cette figure ancienne ne permet pas, croyons-nous, de préciser davantage.

Il nous semble impossible d'admettre que les Anciens pouvaient choisir, comme l'oiseau d'Horus, exclusivement *Falco peregrinus*, avec le sens restreint attaché de nos jours à ce nom : la plupart des subdivisions spécifiques du genre *Falco*, basées sur de légères différences de coloration où les proportions variables des tarses et des doigts devaient leur échapper, comme d'ailleurs elles échappent encore aujourd'hui à d'excellents observateurs et même à des spécialistes.

Ce qui prouve bien que les distinctions morphologiques modernes devaient être inaperçues en partie des Égyptiens, ou mises sur le compte d'insignifiantes variations individuelles, c'est la figure même publiée par M. Loret. Elle présente, en effet, réunis sur le même individu, plusieurs des caractères qui ont servi aux ornithologistes à distinguer les différentes formes ou variétés pérégrinoïdes du faucon.

Falco Feldeggii et *Falco Babylonicus* sont différenciés de *Falco peregrinus* proprement dit, par la coloration de la tête, de la poitrine et de l'abdomen, ainsi que par les proportions relatives du tarse et des doigts. Comparons ces faucons à l'oiseau d'Horus de Bibân-el-Molouk.

Le dessus de la tête est roux ou brun roussâtre chez *Falco Feldeggii* et *Falco Babylonicus;* il est noir ou gris cendré bleuâtre chez *Falco peregrinus* comme chez le faucon de Horus.

Les rayures ou taches brunes de la poitrine sont, disent les zoologistes, allongées verticalement chez *Falco Feldeggii* et *Falco Babylonicus*, tandis qu'elles sont allongées horizontalement chez *Falco peregrinus*. Dans le faucon de Horus reproduit par M. Loret, ces rayures sont verticales.

Falco peregrinus a toujours le doigt médian plus long que le tarse; c'est l'inverse chez *Falco Feldeggii*, *F. Babylonicus* et surtout dans l'oiseau de Horus du tombeau de Ramsès IX.

Enfin dans *Falco Babylonicus* et *Feldeggii* on trouve toujours, entre les taches noires qui entourent l'œil et la couleur brune ou rousse du dessus de la tête, une longue tache blanc roussâtre en forme de croissant ouvert du côté du bec. Cette tache, parfaitement dessinée dans le faucon de Horus, ne se voit jamais chez *Falco peregrinus*.

Le faucon d'Horus de Bibân-el-Molouk présente donc sur la poitrine et autour des yeux, les particularités de *Falco Babylonicus* ou de *F. Feldeggii*, sur la tête celles de *Falco peregrinus*, communes également au hobereau et à *Falco peregrinator*.

Cette constatation autorise à penser que, peut-être, l'oiseau de Horus a été représenté d'après le souvenir des diverses variétés de faucons pèlerins qui se rencontrent dans la vallée du Nil.

Si les égyptologues ont des raisons de croire que l'oiseau d'Horus a été peint d'après nature, d'après le faucon sacré lui-même, on doit admettre que ce sont, non pas les *Falco peregrinus* ou *Falco Feldeggii* qui ont fourni le modèle, mais plutôt des individus de la variété *Falco Babylonicus*. Chez *Falco Feldeggii* le dessus de la tête est généralement roux, ainsi que chez *Falco Babylonicus*, mais, dans ce dernier, les sujets adultes ont souvent, comme on le voit sur la figure publiée par Gurney (*Ibis*, pl. VII, 1861), la tête d'une couleur gris cendré qui a pu leur valoir d'être représentés avec la tête bleue. En outre, *Falco Babylonicus* a le dos et les couvertures des ailes bien plus nettement bleus que *Falco peregrinus*.

En résumé, qu'il ait été schématisé ou dessiné d'après nature, le faucon de Horus du tombeau de Ramsès IX, paraît bien un faucon pèlerin, mais l'ensemble de ses caractères rappelle beaucoup mieux la forme *Falco Babylonicus* que la variété ou l'espèce européenne *Falco peregrinus*.

Il est évident que notre attribution du faucon de Horus à *Falco Babylonicus* s'applique uniquement à l'excellente figure coloriée de Bibân-el-Molouk et ne saurait s'étendre aux nombreuses figurations de localités et d'époques différentes de cet oiseau sacré.

Il sera intéressant de rechercher plus tard si toutes les représentations de l'oiseau d'Horus sont semblables à celle du tombeau de Ramsès IX, ou si elles paraissent inspirées de diverses espèces de faucons, comme tendraient à le faire croire les multiples identifications citées plus haut.

Falco Babylonicus, qui est étudié plus loin en détails est commun dans l'Inde, en Arabie, en Mésopotamie et dans toute l'Égypte. Cette forme du faucon pèlerin est, avec *Falco Feldeggii* et la crécerelle, celle qui se trouve momifiée le plus fréquemment en Égypte.

Technique : Le spécimen n° 29547 du Musée du Caire, était momifié isolément comme tous les rapaces provenant de Hagi-Qandil. Le corps, complètement recouvert de bitume, avait été entouré de nombreuses bandes de toile imbibées de substances résineuses.

Conservation : Bonne. Le péroné droit est brisé vers le milieu de sa longueur.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 146.

29548. Falco Babylonicus, Gurney. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 26 c., long. 0 m. 14 cent.

Description : Ce faucon est très bien représenté parmi les animaux anciens de l'Égypte. Sur cinq cents rapaces examinés, quinze individus de cette forme ont été reconnus dont six à Hagi-Qandil et six à Kôm-Ombo.

Falco Babylonicus a le bec court, épais, à arête peu arrondie. Ses tarses sont trapus, emplumés sur les deux cinquièmes de leur longueur environ, réticulés devant et derrière. Le doigt médian, bien plus long que les latéraux, est égal ou un peu inférieur au tarse. Chez ce faucon la tête et la nuque ont une couleur rousse, ou gris roussâtre plus ou moins foncé; les faces supérieures du corps et des ailes sont gris bleu, les inférieures de teinte très claire sont ponctuées de lignes verticales brunes, seulement au-dessous de la gorge. La cire et les tarses sont jaunes.

Longueur du tarse : 0 m. 051 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 049 mill.

Falco Babylonicus est un faucon de la taille, à peu près, de *Falco Feldeggii*. Il se distingue de celui-ci par son plumage bleu sur le dos dans les deux sexes, sa poitrine peu ponctuée et surtout par son doigt médian plus long relativement que celui de *Falco Feldeggii*.

Son squelette ne présente aucune particularité importante. Les os des ailes et des pattes

ont la même structure que chez *Falco Feldeggii*. Le sternum est très élargi du côté postérieur; les articulations costales occupent un espace peu étendu. En ce qui concerne le tarse on remarque le développement plus fort de la trochlée du doigt externe. Les doigts interne et externe sont plus grands, par rapport au tarse, que dans *Falco Feldeggii*, mais ils sont plus faibles que chez *Falco peregrinus;* par son squelette *Falco Babylonicus* semble intermédiaire à ces deux espèces.

Ce rapace du groupe des faucons pèlerins, habite d'après Sharpe, le nord-est de l'Afrique, la Mésopotamie, l'Asie centrale et le Turkestan. Il est assez commun en Égypte et Nubie; on le rencontre dans les plantations de palmiers, autour des pyramides, des temples en ruines et dans les montagnes (Shelley, *Birds of Egypt*, p. 189).

Conservation : Passable. La dernière vertèbre caudale fait défaut.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 150.

29549. Falco barbarus, Linné. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 23 cent., long. 0 m. 12 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Un seul individu de cette espèce a été trouvé momifié.

Falco barbarus a le bec très crochu, avec une dent latérale aiguë et forte. Ses tarses, plus courts que le doigt médian sans ongle, sont emplumés en avant sur le tiers de leur longueur et réticulés sur les autres parties. Le doigt externe est notablement plus long que le doigt interne. Chez l'individu adulte la partie supérieure du corps est gris bleu avec de légères bandes transversales noirâtres, la face inférieure est de couleur blanc crème moucheté de petites taches triangulaires brun foncé sur l'abdomen et les flancs. Cire et pieds jaunes. Bec brun bleuâtre.

Longueur du tarse : 0 m. 041 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 044 mill.

Le squelette de *Falco barbarus* est semblable à celui des grands faucons tels que *Falco peregrinus* ou *Falco Babylonicus :* le crâne, le sternum et les membres postérieurs ont dans ces diverses espèces la même structure et environ le même développement relatif. L'aile seule a des dimensions différentes. Chez *Falco barbarus* elle est plus courte proportionnellement.

Comparé au squelette d'un *Falco barbarus* moderne, le squelette ancien de cette espèce ne présente aucune différence.

Le faucon de Barbarie habite tout le nord de l'Afrique, du Sénégal à la côte orientale. On le rencontre encore dans le nord-ouest de l'Inde et jusque dans l'Himalaya. Suivant Shelley, *Falco barbarus* est, de nos jours, aussi rare en Égypte qu'en Nubie.

Au Caire, nous en avons vu un très beau spécimen, dans la collection particulière de M. le docteur W. Innes bey.

Conservation : Passable. Les vertèbres coccygiennes manquent en totalité.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 151.

29550. Falco subbuteo, Linné. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 19 cent., long. 0 m. 12 cent.

Description : De même que *Falco barbarus*, le hobereau est peu commun parmi les oiseaux de proie de l'ancienne Égypte : trois spécimens seulement ont été trouvés momifiés.

Chez *Falco subbuteo* l'arête médiane du bec est bien marquée. Le tarse court, est emplumé sur les deux cinquièmes environ de sa longueur. Les doigts sont longs, peu épais; le médian est environ égal au tarse, le doigt externe bien plus long que l'interne. Les parties supérieures du corps sont, chez l'adulte, d'un gris ardoisé, avec deux taches blanchâtres ou roussâtres sur la nuque. Les faces inférieures sont blanchâtres ou légèrement rousses tachées de brun.

Longueur du tarse : 0 m. 036 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 035 mill.

Falco subbuteo se distingue nettement des divers faucons de petite taille, entre autres de la crécerelle (*Cerchneis tinnunculus*), par plusieurs pièces de son squelette. Outre les proportions des doigts et du tarse, dont les différences ont servi à établir le genre *Cerchneis*, on trouve, chez le hobereau, le sternum et les os de l'aile notablement plus forts. Le sternum de ce rapace mesure 0 m. 044 mill. de longueur d'avant en arrière, tandis que celui de la crécerelle n'atteint que 0 m. 038 mill. Le cubitus et l'humérus sont également plus développés que chez la crécerelle. Ces différences sont importantes si l'on tient compte des dimensions des membres postérieurs qui se trouvent au contraire moins élevées chez le hobereau que chez le faucon crécerelle pris pour terme de comparaison.

Le hobereau habite l'Europe entière, on le trouve aussi dans l'Inde et jusqu'en Chine. L'hiver il fait des incursions en Afrique. Heuglin et Shelley ont constaté sa présence en Égypte au mois d'avril, mais il y est toujours rare.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, G. Wilkinson cite *Falco subbuteo* au nombre des animaux sacrés des anciens Égyptiens (*The Ancient Egyptians*, vol. III, p. 261, London, 1878). Ce savant croit que le hobereau était le faucon sacré de Râ, *Falco Aroêris*, adoré à Héliopolis et dans diverses localités. Nous ne savons sur quel document il s'appuie pour justifier cette opinion.

Conservation : Passable. Plusieurs côtes sont brisées, mais les membres et le crâne sont en bon état.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 152.

29551. Hierofalco saker, Brisson. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 25 c., long. 0 m. 16 cent. (pl. XXIV).

Description : Selon Tristram et Shelley ce faucon est connu des Arabes actuels de l'Égypte et de la Palestine sous le nom de *Saker-el-hor* ou *Sakkr-el-hor*.

Deux individus seulement de cette espèce ont été trouvés momifiés.

Hierofalco saker se reconnaît à son bec court, très recourbé, arrondi dessus et sur les côtés. Ses tarses, emplumés en avant sur la moitié de leur longueur, sont finement réticulés devant, sur la moitié inférieure, derrière sur toute la longueur. Les doigts sont épais, peu allongés; le médian sans ongle est bien plus court que le tarse; les doigts externe et interne sont à peu près égaux. Le plumage du dos et des couvertures des ailes est de couleur brun cendré; les faces inférieures sont blanches ou un peu jaunâtres avec des taches brunes allongées verticalement.

Longueur du tarse : 0 m. 052 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 044 mill.

Le squelette de *Hierofalco saker* ne se différencie par aucun caractère important du squelette de *Falco peregrinus*. Le crâne et les rayons des ailes ont la même structure dans les deux espèces. Le sternum est seul un peu plus élargi en arrière que celui du faucon pèlerin, son bord postérieur, au lieu d'être droit, est fortement ondulé. Il se rapproche par cette particularité de *Falco Babylonicus* et de *Falco Feldeggii*.

Le saker diffère des faucons du type *Falco peregrinus*, surtout par les proportions relatives de ses tarses et de ses doigts.

Hierofalco saker habite le sud-est de l'Europe et le nord-est de l'Afrique. Il est commun dans l'Asie centrale jusqu'en Chine; c'est une espèce plutôt asiatique.

Ce grand faucon est assez rare en Égypte. Shelley l'a décrit d'après deux spécimens capturés l'un à Kôm-Ombo, l'autre aux environs d'Assiout (*Birds of Egypt*, p. 190).

Hierofalco saker, le « faucon de Hor » des Arabes est encore actuellement dressé pour la chasse de la gazelle. Le docteur L. Arbel en a vu plusieurs spécimens, au cours d'une visite qu'il fit en 1902, près du Caire, à l'équipage de fauconnerie du prince Hussein pacha Kamel-ed-din (*Bulletin du Muséum de Paris*, 1902, p. 161). « Le prince chasse presque exclusivement la gazelle et il se sert pour cette chasse de faucons sacres, pris de passage au mois de novembre. Ces sacres m'ont paru de plus petite taille que ceux des Indes, mais les autres caractères spécifiques sont identiques dans les deux pays.

« Dans un de mes précédents voyages en Algérie, j'avais eu l'honneur d'être reçu chez le grand fauconnier arabe de Biscra, Ben Gana, Aga des Zibans. Dans la conversation il m'avait signalé, comme étant très apprécié par les fauconniers, un faucon qui vient en Algérie au moment du passage des étourneaux et que, pour cette raison, les Arabes appellent le faucon des étourneaux. La marque distinctive de cet oiseau consiste en quatre points blancs ovalaires visibles sur les plumes du dos, lorsque l'oiseau se tient en repos, les ailes fermées. Cette conversation avec Ben Gana m'est revenue à la mémoire en examinant attentivement les sacres du prince Kamel-ed-din. L'un de ces oiseaux était un oiseau *sors* (un an), l'autre avait trois mues (trois ans). Sur celui des trois mues existaient deux taches ovalaires très nettes sur les plumes rémiges tertiaires et en écartant légèrement les plumes voisines, on voyait deux autres taches semblables qui formaient avec les deux premières un carré parfait. Le vieux fauconnier du prince me dit que c'était là uniquement une question d'âge, et que l'an prochain, lorsque l'oiseau aurait quatre ans, les quatre taches seraient entièrement apparentes. »

De ce récit il résulte que le *Sakkr-el-hor,* choisi par les fauconniers arabes pour la chasse de la gazelle en Algérie, en Égypte, ainsi qu'aux Indes, est *Hierofalco saker.* Mais, suivant le docteur Arbel, plusieurs autres oiseaux de proie sont aussi, dans l'Hindoustan, employés à la chasse, notamment *Falco peregrinus, Falco peregrinator,* l'autour et l'épervier *nisus.*

Il serait intéressant de rechercher, sur les monuments anciens de l'Égypte, si quelques figures du faucon d'Horus ne paraissent pas inspirées de *Hierofalco saker* plutôt que de l'une des formes du faucon pèlerin.

Conservation : Très bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée,* p. 154.

29552. Cerchneis tinnunculus, Linné. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 20 c., long. 0 m. 11 cent. — Kôm-Ombo.

Description : La crécerelle est connue des Égyptiens du Caire sous le nom de *Saggâouy* (Savigny, *Description de l'Égypte,* t. XXIII, p. 278).

Ce rapace est le plus commun des oiseaux momifiés. Dans une série de cinq cents spécimens, nous avons trouvé quatre-vingt-onze individus de cette espèce : vingt et un provenant de Zaouiet-el-Aryan, vingt-deux de Rôdah et quarante-huit de Kôm-Ombo.

Le bec du faucon crécerelle est épais à la base, à arête peu arrondie, avec une dent latérale modérément aiguë. Les tarses, emplumés devant sur le tiers environ de leur longueur, sont réticulés sur les autres parties, avec trois ou quatre larges écailles vers l'extrémité inférieure en avant. Doigts courts; latéraux à peu près égaux; médian sans ongle bien plus court que le tarse. Le dos et le dessus des ailes sont roux tachés de noir ou de brun. Les parties inférieures ont une couleur roussâtre, également coupée de taches brunes ou noires.

Longueur du tarse : 0 m. 040 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 030 mill.

Le squelette des crécerelles momifiées offre d'assez grandes variations individuelles; toutefois, elles ne dépassent pas les limites indiquées par les mensurations des individus modernes de même espèce.

Cerchneis tinnunculus habite l'Europe entière, une partie de l'Asie et le nord-est de l'Afrique. En hiver, elle émigre dans la péninsule Indienne et jusque dans le sud de l'Afrique.

La crécerelle est le faucon le plus abondant de l'Égypte actuelle. Shelley dit qu'il en aperçut « un cent pour le moins dans une seule plantation de palmiers, où ces oiseaux étaient attirés par un vol abondant de sauterelles ».

Il est possible, ajoute Shelley, que ce soit à la destruction de cet insecte par la crécerelle, que les faucons doivent d'avoir été honorés par les Égyptiens. Quoi qu'il en soit, le faucon crécerelle a été représenté souvent par les artistes anciens; les archéologues et les historiens le citent parfois sous le nom d'« Épervier doré ».

Conservation : Très bonne. Les os sont colorés en brun par le bitume.

Bibl. : *La Faune momifiée,* p. 156.

29553. Cerchneis tinnunculus, Linné. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 18 c., long. 0 m. 09 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Ce spécimen est de taille moyenne, c'est-à-dire un peu moindre que l'individu décrit sous le n° 29552. Dans ces deux squelettes, le crâne et les membres ont la même structure et les mêmes proportions.

Cerchneis tinnunculus se distingue toujours des divers faucons par ses tarses incomplètement réticulés, ainsi que par son doigt externe court, environ égal au doigt interne.

Longueur du tarse : 0 m. 038 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 028 mill.

Conservation : Bonne.

29554. Épervier ordinaire. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 22 cent., long. 0 m. 13 cent. — Kôm-Ombo (pl. XXV).

Description : Les Égyptiens d'Alexandrie et du Caire connaissent l'épervier commun, *Accipiter nisus*, Linné, sous le nom de *Beydaq*. Ce rapace a été trouvé momifié presque aussi communément que le faucon crécerelle. Dans la collection étudiée à Lyon cinquante-deux éperviers ont été reconnus : vingt-deux étaient de Kôm-Ombo, quinze de Ghizeh et quinze de Rôdah, Haute-Égypte.

Accipiter nisus, Linné, a le bec court, très crochu. Ses tarses longs et minces, sont emplumés en avant sur le quart de leur longueur, couverts de larges écailles transversales devant et derrière, réticulés sur les côtés. Les doigts sont longs et grêles, le médian beaucoup plus que les latéraux. Le dos et les couvertures des ailes ont une teinte gris brun plus ou moins foncé. Les faces inférieures sont blanches coupées de bandes transversales brunes.

Le squelette n° 29554 appartient à un individu femelle. Son tarse mesure 0 m. 061 mill. de longueur, son doigt médian 0 m. 041 mill., sans ongle.

Les divers rayons osseux des membres sont conformes chez l'épervier ancien à ce qu'on les trouve chez les individus de notre époque.

Accipiter nisus habite actuellement l'Europe entière et une partie de l'Asie. On le rencontre aussi en Algérie, dans le nord-est de l'Afrique, la péninsule Indienne et jusqu'en Chine. Il est très commun dans toute l'Égypte et la Nubie.

Conservation : Passable. Le doigt externe et le péroné de la jambe gauche sont brisés. Tous les os sont colorés en brun par l'imprégnation du bitume.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 158.

29555. Épervier ordinaire. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 18 cent., long. 0 m. 10 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Il se rapporte à un individu mâle de la même espèce que le précédent *Accipiter nisus*, Linné.

Le bec est court, le tarse et les doigts sont grêles comme chez la femelle, mais de dimensions beaucoup plus faibles. Le tarse atteint seulement o m. o53 mill. de longueur, le doigt médian sans ongle o m. o35 mill.

Extérieurement le mâle se distingue encore de la femelle par la couleur de son plumage. Les couvertures des ailes et du dos sont gris ardoisé. La poitrine et le ventre ont une teinte blanchâtre ou légèrement roussâtre, coupée de petites barres brunes.

Plusieurs rapaces du même genre vivent en Afrique mais la plupart sont plus petits que le *nisus;* ils ne sauraient être confondus avec lui.

Conservation : Passable. Le crâne est brisé.

29556. Épervier gabar. — Squelette. — Hauteur totale o m. 20 cent., long. o m. 11 cent. — Kôm-Ombo (pl. XXVI).

Description : *Melierax gabar,* Daudin, est beaucoup plus rare que le *nisus.* Cinq spécimens seulement ont été trouvés momifiés : un à Ghizeh, quatre à Kôm-Ombo.

Chez le gabar le bec, crochu et court, a des bords latéraux ondulés. Les tarses moyennement longs et minces, sont emplumés en avant sur le tiers de leur longueur, écailleux devant et derrière, réticulés latéralement. Doigts externe et médian allongés. Le dos, les ailes et la nuque sont gris brun ardoisé; la poitrine et l'abdomen de couleur blanchâtre coupée de taches transversales brunes. Cire, tarses et pieds rouges.

Longueur du tarse : o m. o48 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : o m. o3o mill.

Melierax gabar rappelle beaucoup par son squelette l'épervier commun, *Accipiter nisus.* Chez ces deux rapaces la tête osseuse a la même structure : proéminente vers l'occiput, aplatie par dessus dans la région frontale, avec une légère convexité sus-nasale. La tête du *gabar* est proportionnellement un peu plus forte que celle du *nisus.*

Les ailes et le sternum ont la même forme dans les deux espèces. L'apophyse épisternale du gabar est, comme celle du nisus, très développée. Seuls les membres postérieurs sont un peu différents. Le tarse est plus court, les doigts externe et médian sont moins longs, mais les trochlées digitales offrent les mêmes particularités. D'après son squelette, *Melierax gabar* paraît intermédiaire entre l'épervier commun et les rapaces du genre *Circus.*

Les naturalistes ne sont point d'accord sur la fréquence de cette espèce dans la vallée du Nil. D'après Shelley, *Melierax gabar* est aussi rare en Égypte qu'en Nubie; suivant Schlegel il serait commun aux environs de Suez.

D'après le nombre des individus qui ont été reconnus parmi les oiseaux anciens, on peut croire que l'épervier gabar était rare également autrefois dans la Haute-Égypte, mais un peu moins que dans la région du Delta.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée,* p. 160.

29557. Busard harpaye. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 34 cent., long. 0 m. 18 cent. — Kôm-Ombo (pl. XXVII).

Description : Le busard harpaye ou des marais, *Circus æruginosus*, Linné, est connu des Égyptiens du Delta sous le nom de *Hidm*, à Mataryeh ils le nomment *Gerrâh* (Savigny, *Description de l'Égypte*, vol. XXIII, p. 263).

Ce busard est assez fréquent parmi les oiseaux momifiés, notamment parmi ceux de la Basse-Égypte. Dix spécimens proviennent de Ghizeh, trois de Kôm-Ombo, deux seulement de Rôdah, Haute-Égypte.

Circus æruginosus a le bec crochu, incliné dès la base, avec des bords légèrement ondulés. Le tarse, long, peu épais, emplumé en avant sur le tiers environ de sa longueur, est écailleux devant et derrière, réticulé sur les côtés latéraux. Les doigts et les ongles sont robustes.

Le dessus de la tête, roux avec des taches brunes longitudinales chez le mâle, est entièrement jaunâtre chez la femelle. Le dos et le dessus des ailes ont une couleur brun noirâtre. Les faces inférieures du corps et des ailes sont brunes chez la femelle et les jeunes, blanchâtres avec taches verticales brunes chez le mâle.

Longueur du tarse : 0 m. 090 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 045 mill.

Le squelette du busard harpaye de l'ancienne Égypte, est semblable à celui des individus modernes de même espèce.

Circus æruginosus habite une partie de l'Asie et l'Europe entière, sauf les régions septentrionales. En hiver on le trouve dans l'Inde et le nord-est de l'Afrique.

En Égypte, il se rencontre dans tout le pays, mais c'est dans le Delta et le Fayoum que *Circus æruginosus* est le plus abondant. Il fréquente les lieux humides, les bords des lacs, des étangs couverts de roseaux. Au début de l'hiver, dit Brehm, on en voit arriver des masses en Égypte. Le busard des marais est alors l'oiseau de proie le plus commun de ces régions.

Conservation : Très bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 161.

29558. Busard Saint-Martin. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 28 cent., long. 0 m. 16 cent. — Kôm-Ombo.

Description : *Circus cyaneus*, Linné, est l'*Abou Haouâm* des Égyptiens d'Alexandrie et du Caire, le *Sakkr-el-fyrân* des habitants de Mataryeh (Savigny, *loc. cit.*, p. 266).

Dans la collection des animaux anciens, nous avons compté six individus de cette espèce : dont trois proviennent de Kôm-Ombo et deux de Hagi-Qandil.

Le busard Saint-Martin a le bec crochu, recourbé dès la base, avec des bords latéraux ondulés. Ses tarses, longs et grêles, emplumés sur le tiers de leur longueur en avant, réticulés sur les côtés latéraux, portent sept à huit écailles transversales sur la face postérieure. Les doigts sont courts. Chez le mâle adulte, le dos, la nuque et la tête

ont une couleur cendrée bleuâtre; la poitrine et la gorge sont gris cendré clair; le ventre est blanchâtre taché de roux. Chez la femelle le dessus du corps est brun; la poitrine et le ventre sont roux avec des taches brunes longitudinales.

Longueur du tarse : 0 m. 075 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 033 mill.

L'habitat de *Circus cyaneus* est très étendu ; il comprend toute l'Europe, une grande partie de l'Asie et les régions de l'Afrique bordant la Méditerranée. En Égypte cette espèce est peu commune, Shelley l'a observée dans la vallée surtout durant les mois d'hiver.

Conservation : Bonne. Le squelette est fortement coloré en brun par le bitume.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 161.

29559. Balbuzard fluviatile. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 33 cent., long. 0 m. 19 cent.

Description : Aux environs du lac Menzaleh, les Égyptiens connaissent le balbuzard sous le nom de *Nâcoury*. Deux individus de cette espèce ont été reconnus au nombre des oiseaux momifiés.

Le balbuzard, *Pandion haliaetus,* Linné, a le bec peu élevé, large, arrondi sur les faces latérales. Ses tarses épais et courts, emplumés en avant sur le tiers de leur longueur, sont couverts de petites écailles imbriquées sur les autres parties. Les doigts sont longs et forts, finement écailleux, avec trois ou quatre écussons en arrière de l'ongle; leur face inférieure est épineuse. Le doigt externe est reversible.

La tête et le dos sont brun noirâtre, avec plumes bordées de gris ou de blanc; le dessous du corps est blanchâtre avec des taches brunes vers le haut de la poitrine.

Longueur du tarse : 0 m. 053 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 048 mill.

Par son squelette *Pandion haliaetus* présente plusieurs caractères qui le distinguent nettement des oiseaux de proie diurnes et le rapprochent des nocturnes. Les membres postérieurs surtout, ressemblent beaucoup à ceux de *Bubo maximus*. Le fémur, le tibia, le tarse et les doigts ont environ les mêmes dimensions relatives. La section des phalanges unguéales est régulièrement ovalaire, au lieu d'être anguleuse à la face inférieure, comme chez la plupart des rapaces diurnes. Les tubérosités où s'insèrent les muscles extenseurs des doigts sont très saillantes, notamment sur l'interne et le médian. Le fémur est faiblement recourbé; il n'a pas d'orifice pneumatique vers son extrémité proximale. Toutes ces particularités sont communes à *Pandion haliaetus* et aux rapaces nocturnes.

Le balbuzard rappelle les milans et la bondrée par son crâne resserré dans la région occipitale, mais il diffère de tous les oiseaux de proie, aussi bien diurnes que nocturnes, par la conformation tout à fait particulière du bassin. Celui-ci est très développé en arrière des cavités cotyloïdes, sa largeur en ce point est aussi forte que la totalité de sa longueur, alors que chez les rapaces et presque tous les oiseaux, elle est toujours beaucoup plus faible. Le bassin présente en outre, sur sa face dorsale, dans la région

iliaque, deux canaux parallèles à l'axe vertébral. Ces canaux s'ouvrent sous les crêtes iliaques supérieures et débouchent, en avant, à droite et à gauche des apophyses épineuses dorsales. La même disposition existe aussi chez *Bubo maximus* et quelques autres nocturnes.

Pandion haliaetus habite presque toutes les parties du monde : l'Europe entière, l'Afrique, le nord de l'Asie, l'Inde, la Chine, l'Amérique du Nord et les parties septentrionales de l'Amérique du Sud.

Cet oiseau de proie est commun en Égypte durant l'hiver. Dans le Fayoum il est extrêmement abondant. Il ne se nourrit que de poissons, aussi le trouve-t-on toujours auprès des étangs et des cours d'eau.

Conservation : Mauvaise. Les côtes manquent en partie ainsi que l'extrémité de l'aile gauche.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 164.

29560. Hibou brachyote. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 24 cent., long. 0 m. 11 cent.

Description : Aucun rapace nocturne n'a été trouvé momifié isolément, mais nous avons rencontré, associés à des séries de rapaces diurnes, divers restes se rapportant à des oiseaux du groupe des chouettes ou des hiboux. Tous ces restes étaient en mauvais état de conservation, déchirés ou décapités, sauf un seul individu, un hibou des marais, *Asio brachyotus*, Gmélin, dont le squelette a pu être préparé. Ce squelette unique est conservé au Musée du Caire sous le n° 29560.

Asio brachyotus se reconnaît à ses disques faciaux complets, à ses aigrettes frontales courtes. Ses tarses sont un peu plus grands que le doigt médian sans ongle. Les doigts, emplumés sur presque toute leur longueur, portent deux larges écailles en arrière des ongles. Le plumage du hibou des marais est roux jaunâtre avec de larges taches brunes sur les faces supérieures; la gorge, la poitrine et le ventre ont une teinte plus claire parsemée de fines taches brunes allongées verticalement.

Longueur du tarse : 0 m. 045 millimètres, longueur du doigt médian sans ongle : 0 m. 030 mill.

Le hibou brachyote se rencontre sur toute la surface de la terre excepté en Australie. Jerdon rapporte qu'on le voit arriver aux Indes tous les hivers. Dans l'Égypte actuelle on le rencontre également en hiver. Brehm dit l'avoir vu en grand nombre dans les régions du Haut-Nil.

Conservation : Ce squelette, noirci par le bitume, est en très mauvais état. Les côtes sont brisées ainsi que la partie postérieure du sternum.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 169.

29561. Ibis sacré. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 37 c., long. 0 m. 22 c. — Touneh.

Description : Les ibis se trouvent en nombre excessivement grand dans quelques hypogées

de l'ancienne Égypte, mais ils y sont presque toujours en très mauvais état de conservation. La momie tombe en poussière au plus léger contact; on ne reconnaît l'ibis que d'après quelques fragments osseux de la tête ou des parties les plus résistantes du squelette. Nous avons pu examiner plusieurs centaines de ces momies qui ont fourni de nombreux crânes, humérus, tarses et ossements divers de l'ibis sacré, mais ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'on est parvenu à préserver quelques squelettes complets de cet oiseau.

Les spécimens du Musée du Caire proviennent de Touneh el-Gebel, Haute-Égypte. Ils datent, de l'avis de M. Maspero, de la XXe dynastie à l'époque grecque.

Les principaux caractères spécifiques de l'ibis sacré, *Ibis Æthiopica,* Lath., sont les suivants : bec long et recourbé; rainure nasale se prolongeant jusqu'au bout du bec. Tarse plus long que le doigt médian, couvert de nombreuses écailles hexagonales. Doigts écailleux, ongles recourbés. Chez le mâle et la femelle adultes le plumage est blanc, les extrémités des rémiges et scapulaires sont noir bleuâtre. La tête et le cou sont nus à peau noir velouté. Chez les jeunes le cou et la tête sont couverts de plumes noires bordées de blanc, qui tombent pendant la troisième année.

La longueur du tarse des ibis anciens varie de 0 m. 096 mill. à 0 m. 124 mill., celle du doigt médian avec ongle de 0 m. 088 mill. à 0 m. 096 mill.

L'ibis momifié a une taille notablement plus forte que l'ibis qui vit de nos jours dans le sud de la Nubie et sur les bords du Haut-Nil, au-dessus de Khartoum. Pour celui-ci la longueur du tarse varie suivant Shelley, Sharpe et nos propres observations, de 0 m. 080 mill. à 0 m. 105 mill., alors qu'elle atteint jusqu'à 0 m. 124 mill. chez le premier. Il ne s'agit point pourtant d'espèces différentes, car nous avons pu recueillir, dans plusieurs momies, des rémiges blanches terminées par la tache noire caractéristique de l'ibis éthiopien actuel. C'est donc toujours la même forme, mais, dans la suite des siècles, elle a probablement subi des modifications anatomiques notables. Cette diminution des membres postérieurs, chez un animal dont la domestication n'est pas certaine, est chose importante à signaler. Il est à désirer qu'elle soit confirmée par d'autres observations.

Le squelette de l'ibis sacré correspond parfaitement dans son ensemble à celui de l'ibis moderne. Toutes les particularités morphologiques de l'un se retrouvent chez l'autre. On ne remarque dans les exemplaires momifiés que l'aspect plus fort de certaines pièces de la charpente osseuse, notamment du sternum et des membres postérieurs; mais nous n'avons pu comparer à ces documents anciens, qu'un seul squelette d'ibis actuel provenant du Nil Blanc. On doit donc attendre que d'autres observations aient été faites sur ce dernier pour connaître la signification des différences signalées.

Suivant Savigny, l'ibis vivait encore, au commencement du siècle dernier, jusque dans la Basse-Égypte où les habitants lui faisaient la chasse au moyen de filets. Quelques années plus tard Cailliaud ne trouvait plus *Ibis Æthiopica* que sur le Haut-Nil. De nos jours cet oiseau ne se voit plus en Égypte. En Afrique on le rencontre depuis Khartoum jusqu'au Transvaal et dans l'Extrême-Sud africain.

Technique : Les ibis que nous avons examinés provenaient de Sakkarah, Touneh et Kôm-Ombo. Tantôt ils étaient protégés simplement de bandes d'étoffes disposées d'une

manière plus ou moins ornementale (pl. XLV et XLVI), tantôt ils étaient placés, toujours entourés de linges, dans des vases grossiers en terre cuite rouge.

A Sakkarah, les ibis et les animaux de petites dimensions, tels que les musaraignes, étaient conservés chacun dans un pot ou vase particulier. Ces pots, bouchés par un couvercle de terre cuite scellé avec du plâtre (Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée*, p. 118, fig. 66, Lyon, 1903), ont la forme d'un cylindre allongé pouvant contenir exactement un ibis. Dans les puits, ils sont couchés horizontalement et entassés les uns au-dessus des autres, le premier lit présentant antérieurement son ouverture, le deuxième son fond et ainsi de suite jusqu'au faîte de la galerie.

Les ibis de Toueh ont été aussi placés dans des pots en terre cuite rouge, mais au lieu d'être mis un à un dans un vase spécial, ils étaient réunis par quatre ou cinq exemplaires, chacun étant protégé séparément de ses linges, dans des pots de plus grandes dimensions. Ces derniers, de formes diverses, sont fermés par une simple garniture de plâtre coulée sur l'orifice (Lortet et Gaillard, *loc. cit.*, p. 121, fig. 72 et 73).

Lorsque ces oiseaux n'étaient pas conservés dans des vases; on les entourait de nombreuses bandes d'étoffes disposées de différentes manières. Dans ce mode de momification la tête de l'ibis, au lieu d'être maintenue dans sa position naturelle, comme c'est le cas pour les oiseaux de proie, est ramenée sur le sternum dans l'axe du corps. On voit le long bec se prolonger sous les bandelettes jusque près des pattes. L'oiseau a été d'abord arrosé de bitume, puis, le cou étant replié en avant, la tête sur le sternum (pl. XXX) on a enveloppé le corps de plusieurs pièces de toile imbibées de natron. Le squelette n° 29561 a été extrait de l'une de ces momies.

Conservation : Passable. La partie antérieure de la mandibule et des maxillaires est brisée.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 171.

29562. Ibis sacré. — Squelette. — Hauteur totale 0 m. 38 c., long. 0 m. 21 cent. — Toueh el-Gebel (pl. XXVIII).

Description : Ce spécimen appartient à *Ibis Æthiopica*, Lath., comme le précédent. Dans ces deux squelettes les caractères morphologiques sont identiques; les rayons des membres ont entre eux les mêmes rapports. Chez ce dernier le tarse droit a gardé une partie de son revêtement d'écailles hexagonales, qui sert à distinguer facilement l'ibis sacré de l'ibis noir, *Plegadis falcinellus*, chez lequel les écailles de forme rectangulaire, sont allongées transversalement. L'ibis falcinelle a aussi été momifié à Sakkarah et Kôm-Ombo, mais les spécimens reconnus étant incomplets ou brisés, il n'a pas été possible d'en reconstituer le squelette.

La momie qui a fourni le squelette n° 29562 était entourée de plusieurs pièces d'étoffes badigeonnées de bitume; elle était ornée, de plus, de nombreuses bandelettes entrecroisées, dessinant plusieurs rangées de rectangles sur sa face supérieure (pl. XXX). Suivant le procédé en usage à Kôm-Ombo et Toueh, l'oiseau avait les ailes serrées contre les flancs, la tête ramenée sur le sternum dans l'axe du corps.

Conservation : Bonne.

29563. Buse du désert. — Momie hors de son enveloppe. — Long. 0 m. 31 cent., diam. 0 m. 12 cent. (pl. XXIX).

Description : Bien que cet oiseau de proie soit décapité, il est facile de reconnaître à la forme et aux proportions des membres, au tarse et aux doigts surtout, l'espèce *Buteo desertorum*, Daudin, dont les caractères morphologiques ont été indiqués plus haut.

Ce rapace faisait partie d'une des offrandes collectives dans lesquelles on trouve réunis vingt à trente et même quarante oiseaux de proie d'espèces diverses. Nous avons dit qu'on rencontre assez souvent mêlé à ces nombreux rapaces, un autre oiseau : ptéroclès, coucou, rollier ou quelques hirondelles, ou bien encore une musaraigne, un rongeur de petite taille, avec une ou plusieurs dents de crocodile.

Le spécimen n° 29563 offre précisément un cas de ces curieux mélanges. On remarque en effet, retenus dans le bitume qui couvre en partie le corps du rapace, deux dents de crocodile, une petite musaraigne de l'espèce *Crocidura religiosa*, Geoffroy, et un crâne de rongeur de la taille d'*Acomys cahirinus*.

Conservation : Passable. L'oiseau est incomplet, il lui manque la tête et le cou.

29564. Rollier. — Momie hors de son enveloppe. — Long. 0 m. 22 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Cet oiseau n'était pas momifié isolément; il faisait partie d'une masse d'oiseaux de proie provenant de Kôm-Ombo.

La conservation des plumes est tellement parfaite que l'espèce *Coracias garrula*, L., se reconnaît au premier examen. Le plumage a gardé ses couleurs presque intactes.

Coracias garrula, L., a le bec robuste, crochu vers l'extrémité. Son tarse épais, plus court que le doigt médian, est à peu près égal au doigt externe sans ongle. La couleur dominante du plumage est vert brillant; les rémiges sont d'un bleu indigo sur leur face supérieure, bleu azuré à la face inférieure.

Le rollier se rencontre actuellement dans la plupart des régions de l'Europe; jusqu'au sud de la Scandinavie, mais il n'est commun que dans l'Europe méridionale et orientale, ainsi que dans le nord de l'Afrique et l'Asie antérieure.

Suivant Shelley (*Birds of Egypt*, p. 168), *Coracias garrula* est de passage en Égypte et en Nubie vers la fin d'avril.

Conservation : Bonne.

29565. Offrande alimentaire. — Long. 0 m. 22 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Cette offrande qui provient du tombeau d'Aménôthès II, est un fémur gauche de veau, entouré de sa masse musculaire.

Ce bloc de chair salée et desséchée faisait partie, ainsi que les spécimens numérotés de 29566 à 29577, d'une importante série d'offrandes alimentaires comprenant plus

de deux cents pièces et composée entièrement de quartiers de bœuf, de veau et de quelques portions d'os et de chair d'oiseaux.

Les restes d'oiseaux, ossements et muscles plus ou moins brisés, appartiennent à une oie de la taille d'*Anser albifrons*, Scop., l'espèce sauvage la plus commune de l'Égypte actuelle, celle qui est représentée, avec *Anser cinereus*, *Anser sylvestris* et *Branta ruficollis*, peinte sur stuc dans le panneau dit des « Oies de Meidoûm » du Musée du Caire. Parmi ces restes d'oiseaux on trouve des ossements de toutes les régions du corps, à l'exception de la tête, du cou et des extrémités des pattes et des ailes.

La majeure partie des offrandes du tombeau d'Aménôthès II a été fournie par le bœuf et surtout le veau.

Presque tous les os examinés se rapportent soit à de très jeunes animaux, soit à des individus de deux ou trois ans. La plupart présentent des épiphyses incomplètement soudées.

Ces offrandes ont été empruntées, ainsi que le montre l'énumération suivante, à diverses parties du corps.

Celles qu'on trouve le plus communément représentées sont des rayons de membres antérieurs et postérieurs entourés de leurs muscles. On peut citer, par ordre de fréquence : vingt et un tibias, vingt fémurs, dix-huit humérus, dix-huit cubitus et radius, enfin quatorze omoplates.

Un certain nombre de muscles ou fragments de muscles, cinquante environ, ont été détachés des os avant d'être préparés et mis en conserve. Ce sont des quartiers de chair, de dix à quinze centimètres de longueur, portant le plus souvent la trace du lien qui a servi à les suspendre pendant la dessiccation.

On trouve aussi des membres entiers, moins les extrémités, canons et phalanges : ce sont des membres antérieurs (huit spécimens) de veaux ou de jeunes bœufs.

Le thorax, divisé en un certain nombre de blocs a fourni aussi sa contribution. Nous avons reconnu onze sternums avec leurs cartilages costaux; cinq quartiers composés chacun de quatre à huit côtes réunies par les muscles intercostaux; neuf portions de la colonne vertébrale comprenant de cinq à huit vertèbres dorsales avec leurs longues apophyses épineuses; enfin un seul bloc de six vertèbres lombaires en connexion.

Les régions qui n'étaient pas représentées, par leurs os tout au moins, sont : la tête, le cou, la queue, le bassin et les extrémités des membres, métacarpiens, métatarsiens et phalanges.

Nous avons reconnu des fragments de muscles divers, des quartiers de rate et de foie, mais aucune trace du poumon ni du cœur n'a été remarquée.

Les muscles conservés séparés des os ont probablement été détachés de la face externe du bassin, de l'iliaque et de l'ischion en particulier.

Tous ces quartiers de boucherie proviennent d'un bovidé de petite taille. Les membres des individus adultes sont, en effet, notablement plus courts que ceux de *Bos Africanus*, momifié à Sakkarah et Abousir. La généralité des ossements appartient à une petite race, de la taille environ de celle de Syrie, *Bos brachyceros*, dont les historiens ont signalé l'importation en Égypte depuis une époque assez reculée.

On peut se demander si toute cette chair de bœuf, toutes ces conserves pharaoniques,

étaient préparées spécialement en vue des offrandes à faire aux défunts, ou bien si elles constituaient des provisions de familles, sur lesquelles les Égyptiens prélevaient, à certaines époques de l'année, la part de leurs morts?

Conservation : Passable. Les muscles qui entourent l'os sont effrités en plusieurs points.

29566. Offrande alimentaire. — Longueur totale 0 m. 37 cent., larg. 0 m. 15 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Ce spécimen est un sternum entier de bœuf, avec tous les cartilages costaux et les muscles. Il porte sur la face externe une profonde incision longitudinale destinée sans doute à faciliter la dessiccation de la chair.

Conservation : Bonne.

29567. Offrande alimentaire. — Longueur totale 0 m. 27 cent., larg. 0 m. 10 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Il s'agit ici de l'humérus gauche d'un jeune bovin. L'os est entouré d'une masse musculaire rassemblée vers le milieu de sa longueur, ses articulations proximale et distale sont intactes.

Conservation : Bonne.

29568. Offrande alimentaire. — Longueur totale 0 m. 09 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Dans ce bloc de chair de couleur noirâtre, à structure compacte, on reconnaît facilement un morceau détaché d'un lobe du foie. La face antérieure ou diaphragmatique se remarque à sa surface convexe, parfaitement lisse.

Conservation : Bonne.

29569. Offrande alimentaire. — Longueur totale 0 m. 09 cent., larg. 0 m. 05 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Deux fragments de muscles détachés probablement de la face externe du bassin. Ils portent tous les deux la trace profonde du lien qui a servi à les suspendre, après l'immersion dans le liquide conservateur.

Conservation : Bonne.

29570. Offrande alimentaire. — Longueur totale 0 m. 10 cent., larg. 0 m. 09 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Cette offrande est de même nature que celle inscrite plus haut sous le

n° 29568. C'est un fragment détaché d'un foie de bœuf ou de veau. Le foie est toujours reconnaissable à sa structure très compacte et à sa surface lisse.

Conservation : Bonne.

29571. Offrande alimentaire. — Long. 0 m. 09 cent., larg. 0 m. 04 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : L'offrande se compose de deux muscles présentant, ainsi que les fragments conservés sous le n° 29569, la trace de la corde à laquelle ils ont été suspendus à l'état frais.

Conservation : Passable.

29572. Offrande alimentaire. — Long. 0 m. 10 cent., larg. 0 m. 05 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Cet échantillon est encore un muscle, détaché sans doute de la région lombaire ou de la face externe du bassin. Comme sur les précédents on aperçoit, vers le milieu de la masse musculaire, l'étranglement produit par le lien qui a servi à la suspendre.

Conservation : Bonne.

29573. Offrande alimentaire. — Long. 0 m. 36 cent., larg. 0 m. 13 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Ici l'offrande consiste en un quartier de quatre côtes antérieures droites réunies les unes aux autres par leurs muscles. Les dimensions de ces côtes se rapportent à un individu adulte de la taille du bœuf.

Conservation : Passable. Les côtes sont brisées près de leur articulation vertébrale.

29574. Offrande alimentaire. — Long. 0 m. 50 cent., larg. 0 m. 16 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Omoplate et humérus droits en connexion, avec les muscles qui s'insèrent sur ces deux rayons. De même que l'offrande précédente, celle-ci provient d'un ruminant de la taille du bœuf.

Conservation : Mauvaise. Les muscles sont fragmentés près de l'articulation inférieure de l'humérus.

29575. Offrande alimentaire. — Long. 0 m. 22 cent., larg. 0 m. 15 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes.

Description : Elle se compose de six vertèbres dorsales entourées de muscles. Ces

vertèbres sont pourvues de très longues apophyses épineuses indiquant qu'elles proviennent de la région thoracique antérieure.

Conservation : Passable.

29576. Offrande alimentaire. — Long. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 11 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes (pl. XXXI).

Description : Cette pièce est un fémur gauche entier entouré de ses muscles. Les dimensions et la forme de l'os se rapportent à un ruminant de la taille de *Bos brachyceros*.

Conservation : Bonne.

29577. Offrande alimentaire. — Long. 0 m. 27 cent., larg. 0 m. 11 cent. — Tombe d'Aménôthès II à Thèbes (pl. XXXI).

Description : Humérus gauche entier de jeune bœuf, semblable à celui qui est catalogué sous le n° 29567. Les muscles rassemblés vers le milieu de la longueur, laissent voir les épiphyses bien conservées mais incomplètement soudées.

Conservation : Passable.

29578. Tête de crocodile. — Momie hors de son enveloppe. — Long. 0 m. 61 cent., larg. 0 m. 23 cent. — Kôm-Ombo (pl. XXXII).

Description : Cette tête, séparée du corps au niveau des premières vertèbres cervicales, appartient à un individu de grande taille. Elle est recouverte de ses téguments et présente les diverses plaques osseuses dermiques particulières à l'espèce *Crocodilus Niloticus*, Laur.

Les crocodiles momifiés de Kôm-Ombo, l'ancienne *Ombos*, datent de l'époque gréco-romaine; ils ont été trouvés dans la plaine sableuse à l'est de la ville, dans une nécropole de la dernière période ptolémaïque et romaine.

Les caractères spécifiques du crocodile africain peuvent être ainsi résumés : museau variable de largeur et de longueur, plus étroit chez la femelle que chez le mâle, court et large chez les individus très jeunes. Surface supérieure de la tête plus ou moins rugueuse. Deux à six plaques nuquales antérieures disposées, symétriquement ou non, en deux séries d'une à trois plaques, à droite et à gauche de la ligne médiane.

Crocodilus Niloticus porte généralement six plaques nuquales postérieures : quatre en avant, deux en arrière. Six rangées de plaques dermiques sur le dos, quatre rangées seulement dans la région pelvienne. Les plaques de la région dorsale sont ordinairement au nombre de quinze à seize rangées transverses, suivies de dix-sept à dix-huit

rangées d'écussons pairs sur la base de la queue, laquelle se termine par une série de dix-huit à vingt écussons impairs.

Les dents sont au nombre de dix-huit à dix-neuf de chaque côté de la mâchoire supérieure, douze à quinze à la mâchoire inférieure.

La couleur générale du corps est verdâtre ou vert bronzé, parsemé de petites taches noires. La surface inférieure est jaune verdâtre.

Technique : Plusieurs procédés ont été employés pour la momification des crocodiles.

Les petits individus, de vingt-cinq à trente centimètres de longueur environ, étaient fixés entre deux baguettes de palmier, au moyen d'un fil réunissant d'abord les mâchoires et entourant ensuite à la fois les baguettes et le corps du jeune reptile, jusqu'à l'extrémité de la queue. Ainsi préparés, ces petits crocodiles étaient plongés entièrement dans le bitume liquide.

Quelques-uns, momifiés avec plus de soins, ont été d'abord enveloppés de larges bandes de toile, puis on a disposé sur cette première enveloppe, dans le sens de la longueur, de minces baguettes de palmier recouvertes d'une seconde série de bandelettes. Dans ce mode de momification on ne remarque pas trace de bitume. Le corps a sans doute séjourné dans un bain de natron avant d'être protégé de bandes de toile imbibées de substances résineuses. Ces momies renferment, avec le même aspect extérieur, tantôt un seul reptile de taille moyenne, tantôt de nombreux crocodiles récemment éclos, comme l'ont montré les deux spécimens qui font partie de la collection du Muséum de Lyon (*La Faune momifiée*, fig. 77 et 78, Lyon, 1903).

Les crocodiles de grande taille ont été, après macération dans un bain de natron, simplement badigeonnés de bitume et entourés d'une enveloppe de toile grossière. On voit encore, sur la tête de crocodile du Musée du Caire, plusieurs débris d'étoffe adhérant par places au bitume.

Dans l'ancienne Égypte le crocodile était vénéré sous le nom de Sobkou. On célébrait des fêtes en son honneur à Coptos et à Ombos. Il était sacré particulièrement à Arsinoé ou Crocodilopolis, la capitale du Fayoum.

Dans d'autres régions de l'Égypte ancienne, les habitants le tuaient et lui faisaient la chasse avec acharnement. La religion y enseignait que Typhon, le génie du mal, incarné dans le crocodile, était sans cesse occupé à la poursuite d'Osiris.

Le crocodile est représenté en bas-relief ou en peinture sur de nombreux monuments.

En Égypte le crocodile a disparu presque complètement, mais il est encore fréquent au Soudan. Pendant les temps pharaoniques il était répandu dans le Nil tout entier jusqu'au Delta. On l'a trouvé momifié depuis le Fayoum jusque dans la Haute-Égypte à Maabdéh, Ombos, Thèbes, etc.

Actuellement *Crocodilus Niloticus* vit dans la plupart des cours d'eau des régions chaudes de l'Afrique. Il habite le Gabon, la Sénégambie et le Niger. Il est commun dans le Haut-Nil et ses affluents, ainsi que dans les grands lacs de l'Afrique centrale.

Conservation : Bonne. Deux dents manquent au côté gauche de la mâchoire inférieure.

29579. Œuf de crocodile. — Long. 0 m. 08 cent., diam. 0 m. 05 cent. — Kôm-Ombo.

Description : L'œuf de crocodile ressemble par sa forme et ses dimensions à l'œuf de l'oie domestique. Sa coque est uniformément blanche et un peu rugueuse, à la surface on aperçoit quelques traces du bitume qui a été employé au moment de la momification.

Conservation : Bonne.

29580. Œuf de crocodile. — Long. 0 m. 07 cent., diam. 0 m. 05 cent. — Kôm-Ombo.

Description : La coque est entière, elle contient encore une petite quantité de débris pulvérulents, provenant de la décomposition de l'œuf ou de l'embryon.

Conservation : Bonne.

29581. Œuf de crocodile. — Long. 0 m. 08 cent., diam. 0 m. 05 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Ce spécimen est semblable à ceux qui précèdent; il a exactement les dimensions indiquées par les naturalistes pour l'œuf du crocodile africain.

Conservation : Bonne.

29582. Œuf de crocodile. — Long. 0 m. 08 cent., diam. 0 m. 05 cent. — Kôm-Ombo.

Conservation : Bonne.

29583. Œuf de crocodile. — Long. 0 m. 08 cent., diam. 0 m. 05 cent. — Kôm-Ombo.

Conservation : Bonne.

29584. Œufs de crocodile. — Long. 0 m. 12 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Cette pièce se compose de deux œufs de crocodile réunis l'un à l'autre par une masse de bitume à laquelle adhèrent, en outre, des fragments d'os et une dent de bœuf.

Conservation : Bonne.

29585. Œufs de crocodile. — Long. 0 m. 10 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Là encore deux œufs de crocodile sont retenus par le bitume au milieu de divers débris.

Conservation : Passable. Un de ces œufs est brisé.

29586. Tortue du Nil. — Disque dorsal. — Long. 0 m. 42 cent., larg. 0 m. 38 cent. — Éléphantine (pl. XXXIII).

Description : La carapace, totalement dépourvue de ses téguments, appartient à un individu de taille moyenne de l'espèce *Trionyx triunguis*, Forskal. Ce bouclier osseux, dont la surface externe est couverte de rugosités sinueuses, ne porte aucune trace de bitume, ni de bandelettes.

Trionyx triunguis se reconnaît aux particularités suivantes : carapace peu convexe, plus ou moins déprimée suivant la ligne médiane, chez les jeunes. Huit paires de plaques costales. Les deux parties de la huitième paire sont en contact sur toute la longueur de la ligne médiane; celles de la septième paire arrivent en contact sur la moitié environ de leur longueur. Une seule plaque neurale sépare les côtes de la première paire. Plaques dorsales toutes couvertes extérieurement de rugosités vermiculaires; chez les jeunes sujets la peau de la face supérieure est marquée de petits tubercules disposés en rangées longitudinales. Tête très petite. La longueur du museau, mesurée sur le crâne, est plus grande que le diamètre de l'orbite. Chez les individus adultes l'espace inter-orbitaire est plus faible que le diamètre des fosses nasales. Sur la face dorsale, la couleur du corps est olivâtre, fortement pointillée et tachetée de blanc chez le jeune; la gorge et la surface inférieure sont couvertes de points blancs arrondis séparés par un réseau verdâtre plus ou moins sombre. L'adulte est de couleur plus uniforme. Le disque dorsal des plus grands individus atteint 0 m. 80 cent. de longueur.

Cette *Trionyx* est connue des Arabes sous le nom de *Tyrsé*. Elle habite actuellement le Nil, le Congo, le Sénégal et leurs affluents; on la trouve aussi dans quelques rivières de Syrie. Suivant Anderson (*Zoology of Egypt*, vol. I, p. 33, London, 1898), elle serait encore assez commune dans le Nil de la Basse et de la Haute-Égypte.

Conservation : Bonne.

29587. Tortue du Nil. — Disque dorsal. — Long. 0 m. 39 cent., larg. 0 m. 39 cent.

Description : Ce spécimen se rapporte aussi à *Trionyx triunguis*. Comme sur le précédent, on ne voit ici aucune trace d'étoffe, de bitume ou de toute autre substance ayant pu servir à la conservation.

Les Trionychidées vivent surtout dans les fleuves de l'Inde et de l'Indo-Chine où l'on connaît plus de dix espèces différentes.

Sachant que, dans les pays où les *Trionyx* sont communes, sur les bords du Gange par exemple, ces tortues sont recherchées par les habitants pour la délicatesse de leur chair, on peut se demander si les deux carapaces du Musée du Caire proviennent d'animaux momifiés, ou si ce sont des restes d'animaux mangés par les anciens riverains du Nil.

Nous devons remarquer, à ce propos, que l'absence de bitume à la surface des ossements ne peut autoriser à conclure qu'ils ne proviennent pas d'animaux momifiés. Nous avons, en effet, rencontré déjà, dans les vases de Touneh el-Gebel, près de Rôdah, de grandes quantités d'os d'ibis complètement débarrassés de bitume et de toutes substances organiques. La disparition de ces matières est due, soit à la plus grande ancienneté des ossements, soit à des conditions différentes de gisement.

On ne sait si la Trionyx du Nil était un animal sacré. Nous nous bornerons à citer diverses représentations de tortues parmi les inscriptions égyptiennes, celle notamment qui se voit dans l'inscription explicative d'une scène allégorique du grand temple d'Edfou (Rosellini, *Monumenti dell'Egitto e della Nubia,* vol. III, M d. C, fig. 2, pl. XXXIX, Pisa, 1844). Mais ces figures ne peuvent être attribuées à la Trionyx, elles correspondent plutôt à des tortues terrestres : dans l'inscription d'Edfou, la tortue a le cou très court et le corps en forme d'ellipse allongée, au lieu que les Trionychidées ont le cou long et le corps discoïde.

Les tortues sont, en outre, représentées en Égypte par des figurines trouvées dans les nécropoles préhistoriques d'El-Amrah, Abydos et Toukh; elles ont été taillées dans un schiste verdâtre dont les gisements se rencontrent, d'après M. de Morgan, dans la chaîne Arabique. Il semblerait à cet auteur « que ces sculptures eussent été autrefois considérées comme fétiches ou divinités ». (*Recherches sur les origines de l'Égypte,* p. 149, fig. 358, Paris, 1896.)

Nous voyons encore une tortue dessinée, avec plusieurs autres animaux, à l'intérieur d'un vase en terre rouge provenant de Gébeleine (J. de Morgan, *Recherches,* pl. II, fig. 5, 1896). Ces figurations sont, comme les sculptures, trop grossièrement exécutées pour autoriser une identification, on peut reconnaître, toutefois, que celles-ci ressemblent au contraire, plus à des tortues d'eaux qu'aux tortues terrestres.

Quoi qu'il en soit, si les documents décrits plus haut ne prouvent pas que *Trionyx triunguis* a été momifiée par les anciens Égyptiens, ils établissent du moins que cette espèce vit dans le Nil depuis une époque très ancienne. Quelques fragments de carapaces ont d'ailleurs été signalés déjà, par M. Lortet (J. de Morgan, *Recherches,* p. 99, Paris, 1897), dans les dépôts néolithiques de Toukh, près Négadeh.

Conservation : Bonne.

29588. Lates Niloticus. — Poisson momifié. — Long. 1 m. 45 cent., larg. 0 m. 46 cent. — Esneh (pl. XXXIV).

Description : Ce poisson a été entièrement dégagé de son enveloppe et nettoyé de la vase salée dans laquelle il avait été plongé au moment de la momification. C'est un

individu de très grande taille de l'espèce *Lates Niloticus*, Cuvier, qui fait partie de la famille des Serranidés.

La forme de cette espèce est assez variable. La hauteur du corps est comprise 2 3/4 à 4 fois dans la longueur totale; la longueur de la tête est contenue de 3 à 3 fois 1/2 dans la longueur totale du corps. Le profil supérieur de la tête est plus ou moins concave. Le diamètre de l'œil est égal ou un peu inférieur à la longueur du museau. La mâchoire inférieure est projetée en avant; les maxillaires se prolongent jusqu'au bord inféro-postérieur de l'orbite. Les pré-orbitaire et sous-orbitaire sont finement dentelés; la joue et l'opercule portent de larges écailles. Le pré-operculaire forme un angle droit en arrière, il est finement strié sur sa branche verticale et présente trois ou quatre fortes épines sur son bord inférieur avec une robuste épine à son angle. Le premier et le second rayons épineux de la nageoire dorsale sont courts, le troisième très fort est le plus grand, aussi long ou un peu plus long que les rayons mous. Les épines anales sont courtes, la seconde et la troisième d'égale longueur; la nageoire caudale est arrondie. La ligne latérale arrive jusqu'à la base de la caudale.

Les dents sont veloutées mais la langue en est dépourvue, elle est lisse comme chez la perche.

Les écailles présentent une certaine rudesse sur leurs bords. On en compte environ soixante sur la ligne longitudinale, vingt-deux seulement sur la ligne verticale dans la partie du corps la plus haute. La ligne longitudinale est à peu près parallèle au dos dont elle est distante du tiers de la hauteur du corps près de la tête. Cette ligne s'aperçoit facilement à cause d'une tubulure longue et grêle qui se trouve dans l'axe de chaque écaille.

La couleur du *Lates Niloticus* est uniformément brune ou olivâtre, argentée en dessous. Les jeunes sont quelquefois marbrés de brun.

Ce poisson se trouve actuellement dans le Nil, le lac du Fayoum, le Bahr Yousef, le Niger et le Sénégal. Il atteint souvent des dimensions énormes. Quelques-uns mesurent jusqu'à 1 m. 80 cent. et même 2 mètres de longueur.

Sonnini le premier, a reconnu que le poisson *Lates* est le même que celui appelé anciennement *Latos* par les Grecs. (*Voyage dans la Haute et la Basse-Égypte*, Paris, an VII, vol. II, p. 292.) Ce poisson était considéré comme un animal sacré dans le nome de Latopolis où l'on s'abstenait scrupuleusement d'en manger, mais il est très probable que les Égyptiens devaient en faire une grande consommation dans les autres provinces, car sa chair, très ferme, est excellente et très nutritive.

Lates Niloticus est appelé *Keschr* par les fellahs. Ce mot *keschr* ou *kescheri* signifie écaille de poisson. A-t-on donné ce nom à l'animal parce qu'il est couvert d'un grand nombre d'écailles? ou bien, y a-t-il quelque rapport entre ce nom et les sphères remplies d'écailles dont nous parlerons plus loin (n° 29729) et qu'on a trouvées dans le sable de la nécropole d'Esneh, au milieu des momies de *Lates?* Il est extraordinaire que, pendant l'expédition d'Égypte de Bonaparte, les naturalistes attachés à l'armée n'aient pas eu connaissance de la momification de cette espèce, si nombreuse pourtant dans certaines nécropoles.

Le *Lates* de l'ancienne Égypte est absolument le même que celui qui vit de nos jours dans les eaux du Nil.

Les anciens Égyptiens prenaient le *Lates* avec de grandes seines manœuvrées par plusieurs embarcations. Quelquefois on le capturait avec une ligne armée d'un hameçon ou avec des fouennes pourvues de deux harpons.

Dans certaines régions de l'ancienne Égypte, les habitants avaient une grande vénération pour le *Lates*. Plusieurs villes, Esneh entre autres, vouaient un culte spécial à cette espèce; aussi cette cité célèbre dans l'antiquité avait-elle reçu, depuis l'occupation gréco-romaine, le nom de *Latopolis*. Non seulement les habitants honoraient le poisson vivant, mais encore, par d'ingénieux procédés de momification, ils s'efforçaient de le préserver de toute destruction.

Ces momies ont été ensevelies en quantités prodigieuses à une petite profondeur, dans la plaine sablonneuse qui s'étend à l'ouest de la ville, jusqu'aux premiers contreforts de la chaîne Libyque. Les poissons se trouvent aussi en grand nombre dans la nécropole humaine de la dernière époque ptolémaïque et de l'époque romaine.

Technique : Ces animaux sont entourés soigneusement de bandelettes de lin, teintes en jaune clair par le liquide conservateur. Ils présentent toutes les tailles depuis quelques centimètres jusqu'à un mètre et demi de longueur.

Les procédés de momification varient peu, comme on le verra par la description des spécimens qui portent les numéros suivants.

Conservation : Bonne. Quelques rayons osseux de la nageoire dorsale sont brisés, ainsi que des parties de la nageoire caudale.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 188, fig. 82.

29589. Lates Niloticus. — Poisson momifié. — Long. 0 m. 28 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Esneh (pl. XXXIV).

Description : Ce spécimen est dépouillé de son enveloppe d'étoffe. Les linges de teinte jaune clair étaient fixés par de nombreuses lanières détachées du rachis de feuilles de palmier. Ces lanières avaient été enroulées autour du corps, dans le sens transversal, puis reliées les unes aux autres au moyen d'un lien longitudinal. Lorsque les linges furent enlevés on reconnut un exemplaire bien conservé de l'espèce *Lates Niloticus*. Les individus de dimensions un peu considérables montrent quelquefois sur un de leurs flancs, une incision longitudinale destinée à laisser pénétrer dans la chair et à l'intérieur de la cavité abdominale, la saumure dans laquelle on devait les plonger.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 185, fig. 79.

29590. Lates Niloticus. — Poisson momifié. — Long. 0 m. 34 cent., larg. 0 m. 11 cent. — Esneh (pl. XXXIV).

Description : Le mode d'enveloppe de cet exemplaire différait un peu de celui qui vient d'être décrit. Les bandes d'étoffe, au lieu d'être fixées par des fibres de palmier, étaient maintenues par des tiges de papyrus enroulées et nouées les unes aux autres.

Le poisson, en excellent état de conservation, offre toutes les particularités morphologiques du Lates nilotique. On voit bien, entre autres, sous les téguments desséchés, les quatre épines du bord inférieur du pré-operculaire, qui caractérisent l'espèce.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *La Faune momifiée*, p. 186, fig. 80.

29591. Lates Niloticus. — Poisson momifié. — Long. 0 m. 29 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Esneh.

Description : Ici encore les caractères spécifiques sont des plus évidents, l'identification ne peut laisser aucun doute.

Ces poissons ne portent pas de trace du bitume qui a été employé le plus souvent dans la momification, ils paraissent imprégnés d'un liquide conservateur d'une nature différente. Il était intéressant de connaître la composition chimique de ce liquide si habilement utilisé pour préserver de toute altération des corps aussi facilement putrescibles. Les analyses de MM. Lortet et Hugounenq, professeurs à l'Université de Lyon, ont appris que ces poissons subissaient simplement une macération plus ou moins prolongée dans les eaux fortement saumâtres provenant des lacs de natron, situés dans diverses parties de l'Égypte; puis qu'ils étaient ensuite entourés d'une couche de vase chargée de substances salines, maintenue par un bandage habilement appliqué. Grâce à la sécheresse de l'air et à l'action protectrice d'un sable absolument sec, chaud et presque toujours fortement salé, ces momies se sont si bien conservées, pendant vingt-cinq siècles au moins, que quelques-unes d'entre elles paraissent contenir encore presque autant de matières animales que certaines morues qui sont consommées en Europe.

Composition chimique des Lates momifiés (Lortet et Hugounenq, *Comptes-rendus de l'Institut*, Paris, 1902) : Ces poissons secs, pulvérisés et tamisés, fournissent une poudre jaune, d'odeur *sui generis*, qui, reprise par l'eau bouillante, abandonne à ce dissolvant une certaine quantité d'acide urique.

Si l'on épuise la matière par de la soude caustique, on obtient une liqueur alcaline noire, qui, traitée par un excès d'acide chlorhydrique, abandonne aussitôt une résine brune et laisse ensuite déposer de l'acide urique.

Un dosage d'azote total par la méthode de Kjehldal a donné le résultat suivant :

Azote..... 8.47 pour 100

ce qui correspond à

Matières albuminoïdes..... 52.93 pour 100

en admettant que l'azote total doive être exclusivement rapporté aux matières protéiques, ce qui n'est pas tout à fait exact.

Lorsqu'on incinère la substance au four à moufle, il reste 34.77 pour 100 de cendres grises, où l'on aperçoit de nombreux grains de peroxyde de fer. Ces cendres sont partiellement solubles dans l'eau (un tiers environ); la partie soluble a pu être attaquée par l'acide chlorhydrique dilué, à l'ébullition. Une portion importante constitue un résidu gris, formé de silice et de silicates divers.

Voici, d'après M. Hugounenq, l'analyse globale des cendres :

Chlorure de potassium	2.03 pour 100
Chlorure de sodium	23.62
Sulfate de soude	8.57
Phosphate de chaux et de magnésie	5.81
Peroxyde de fer	1.31
Argile et silicates divers	57.93
Non dosé, pertes, etc	0.73
Total	100.00

La composition des cendres, en même temps que la teneur élevée des poissons en sels minéraux (34.77 pour 100), indiquent manifestement que, pour assurer la conservation de ces animaux, les Égyptiens les enroulaient dans un mélange d'argile et de sable imprégnés d'une forte proportion de sels alcalins et particulièrement de chlorure de sodium. Cette terre, naturellement salée, provenait sans doute des lacs de natron qui, desséchés sur leurs bords, produisent ce sable argileux chargé de sels. Ce sont ces derniers qui, ajoutés à l'action d'un climat sec, ont assuré pendant une longue période, la conservation si remarquable de ces poissons.

Conservation : Bonne.

29592. Lates Niloticus. — Poisson momifié. — Long. 0 m. 35 cent., larg. 0 m. 10 cent. — Esneh.

Description : Ce poisson offre tous les caractères distinctifs de l'espèce. Les rayons épineux de la première nageoire dorsale sont intacts, de même que les rayons de la nageoire molle postérieure.

Conservation : Bonne.

29593. Lates Niloticus. — Poisson momifié. — Long. 0 m. 40 cent., larg. 0 m. 11 cent. — Esneh.

Description : Comme chez la plupart des exemplaires précédents l'espèce se reconnaît à la forme très particulière du pré-operculaire, armé de trois ou quatre épines sur son bord horizontal.

Conservation : Bonne.

29594. Lates Niloticus. — Poisson momifié. — Long. 0 m. 17 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Esneh.

Description : Ce *Lates* de petite taille est en assez mauvais état de conservation. Sa nageoire caudale manque en partie, néanmoins l'identification a été facile, grâce aux particularités de la tête et de la nageoire dorsale.

Conservation : Mauvaise.

29595. Lates Niloticus. — Poisson momifié. — Long. 0 m. 17 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Esneh.

Description : Ce spécimen, de même grandeur que le précédent, est aussi en mauvais état, ses nageoires caudale et dorsale sont brisées presque en totalité. Toutefois, les caractères morphologiques de la tête ont, là encore, rendu facile la détermination spécifique.

Conservation : Mauvaise.

29596. Pterocera lambis. — Coquille. — Long. 0 m. 24 cent., larg. 0 m. 14 cent. — Karnak (pl. XXXV).

Description : Les coquilles mentionnées dans le présent *Catalogue* ont été étudiées à Lyon par M. Locard. Elles proviennent presque toutes des fouilles exécutées à Karnak par M. Legrain, inspecteur du Service des antiquités de l'Égypte. La plupart de ces coquilles gisaient à une grande profondeur. Leur âge ne peut être fixé avec certitude, cependant on pense qu'elles remontent surtout à l'époque ptolémaïque.

La description zoologique de ces mollusques est empruntée en partie à l'étude de M. Locard qui a été publiée dans l'ouvrage de MM. Lortet et Gaillard sur *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte.*

Le spécimen n° 29596 se rapporte à *Pterocera lambis,* Linné, qui appartient à la section des *Heptadactylus* de Klein. C'est un échantillon de très grande taille, en assez bon état de conservation. Son test est lourd et épais, les saillies épineuses sont presque toutes intactes. En outre, les nodosités qui décorent le haut des deux derniers tours, se poursuivent également dans la partie supérieure de la spire et sont très nettement accusées; ce caractère ne se trouve pas aussi prononcé chez les sujets de taille moindre. L'intérieur de l'ouverture est encore nacré; l'ensemble est d'un roux jaunâtre, mais toute trace de coloration ornementale a disparu.

On a observé cette espèce dans la mer Rouge à Souakin, où elle est commune, dans le golfe d'Akaba et aux environs de Massaoua. En dehors de ces régions, son extension géographique est considérable, elle a été signalée à Amboine, aux îles Banda et Frédérick, Batavia, Giava, Madagascar, aux îles de la mer du Sud, à Zanzibar, Mozambique, Maskari, dans l'archipel Indien, l'île Bourbon, à Madras, Ceylan, Tongatabou, Vanicoro où elle est très commune, Nouvelle-Zélande, Philippines, etc.

Les divers mollusques trouvés à Karnak et dont la description détaillée est donnée

W 73404

plus loin, comprennent en totalité dix-sept espèces : dix gastropodes marins, deux des eaux douces et cinq lamellibranches également marins. Toutes ces coquilles, de taille grande ou moyenne, sont dans un état de demi-fossilisation; elles ont perdu leur riche coloration normale pour revêtir un facies uniforme d'un jaune roux terne.

Ces espèces ont une origine sensiblement locale. Elles proviennent soit des eaux du Nil et des cours d'eau qui en dérivent, soit de la mer Rouge et de l'océan Indien. Si nous prenons le catalogue de la mer Rouge du docteur A. Issel nous voyons que, sauf *Murex brandaris, Cassis glauca, Tridacna gigas* et *Ostrea plicata,* toutes vivent actuellement dans la mer Rouge et le Nil; *Murex brandaris* seul fait partie de la faune méditerranéenne, les trois autres appartiennent à la faune malacologique de l'océan Indien.

Pour quels motifs ces coquillages ont-ils été ainsi réunis par les anciens Égyptiens? Quelle signification ces animaux avaient-ils autrefois? Nous l'ignorons.

M. Locard pense que les coquilles jouaient peut-être en Égypte le même rôle que les autres animaux dont les restes momifiés sont conservés au Musée du Caire. Ce savant cite dans les religions de l'Inde ancienne plusieurs divinités qui portent la conque sacrée, entre autres Vishnou, Krishna, Durga, Ganeça, Devi, Sourga, Nemi et bien d'autres; les Brahmanes également adorent la conque. « Or, de l'Inde à l'Égypte le pas n'est pas très grand, étant donné surtout le nombre d'espèces malacologiques communes à ces deux régions baignées par les mêmes eaux de l'océan Indien. »

M. Locard croit qu'il convient de rechercher dans cet ordre d'idées, l'explication de semblable réunion de coquilles aussi différentes.

Quoi qu'il en soit, il est bon de rappeler à ce propos que Pétrie, dans ses recherches sur les origines des « Compagnons d'Horus » a signalé à Coptos « des statues préhistoriques portant la représentation de coquilles et d'autres animaux qui ne peuvent provenir que de la mer Rouge et plus particulièrement du sud de cette mer » (*A History of Egypt,* t. I, p. 12-15, 1894).

Ces statues de Coptos, de même que les coquilles de Karnak, prouvent donc d'une manière positive que les Égyptiens ont été à diverses époques en relations avec les habitants des côtes méridionales et occidentales de la mer Rouge. Il appartient aux égyptologues de rechercher quelle a été la nature de ces relations.

Conservation : L'exemplaire n° 29596 est en bon état, c'est un des meilleurs de la collection.

29597. Pterocera lambis. — Coquille. — Long. 0 m. 21 cent., diam. 0 m. 13 cent. — Karnak.

Description : Cet échantillon, de même espèce que le précédent, a des dimensions un peu moindre. Le test est toujours épais et lourd, mais les nodosités extérieures des deux derniers tours sont moins accusées, les prolongements épineux sont en partie brisés.

Conservation : Passable.

29598. Pterocera lambis. — Coquille. — Long. 0 m. 21 cent., diam. 0 m. 14 cent. — Karnak.

Description : Ce ptérocère présente les mêmes caractères que les deux premiers. Toutefois ses saillies épineuses manquent presque en totalité, par suite d'une assez grande cassure du dernier tour.

Conservation : Passable.

29599. Fasciolaria trapezium. — Coquille. — Long. 0 m. 16 cent., diam. 0 m. 09 cent. — Karnak.

Description : Le n° 29599 est un échantillon bien typique et de belle taille de l'espèce *Fasciolaria trapezium*, Gmélin. D'après le docteur Kobelt (*in* Martini und Chemnitz, *Syst. Conch, murex*, 1878, p. 131) les plus grands individus ne dépassent pas 180 millimètres. Sur le dernier tour, il existe neuf tubercules saillants, arrondis, bien distants. Sur la columelle on observe dans le bas trois plis, le plus inférieur plus accusé que les deux autres, tous les trois très immergés. Le test est solide, épais, d'un roux un peu rougeâtre.

Lamarck signale cette espèce dans l'océan des Grandes Indes. Le docteur Kobelt l'indique à Suez, au Natal, au sud du Japon et en Nouvelle Calédonie. M. Issel la cite dans la mer Rouge.

Conservation : Bonne.

29600. Murex anguliferus. — Coquille. — Long. 0 m. 10 cent., diam. 0 m. 08 cent. — Karnak.

Description : Dans cette espèce, le test est épais et lourd. Les petites côtes décurrentes qui ornent le test sur tout le dernier tour, sont peu visibles. La teinte est d'un roux uniforme.

Murex anguliferus, Lamarck, vit dans la mer Rouge. Savigny en a figuré un jeune exemplaire (*Description de l'Égypte*, Coq., pl. IV, fig. 23). Cette forme est commune à Suez sur les bancs de Madrépores, mais moins fréquente dans le golfe d'Akaba. Le type de Lamarck provient des côtes d'Afrique, dans l'océan Atlantique. Paetel l'indique dans l'océan Indien.

Conservation : Mauvaise. L'extrémité de la spire est brisée.

29601. Murex anguliferus. — Coquille. — Long. 0 m. 13 cent., diam. 0 m. 10 cent. — Karnak.

Description : Cet échantillon est incomplet également, il est brisé vers l'extrémité de la spire, mais les diverses particularités spécifiques sont assez nettes.

Conservation : Passable.

29602. Murex anguliferus. — Coquille — Long. 0 m. 10 cent., diam. 0 m. 08 cent. — Karnak (pl. XXXV).

Description : Ici la conservation est excellente. On distingue parfaitement les petites costulations transversales du dernier tour. L'ensemble de la coquille est de teinte roussâtre clair.

Conservation : Très bonne.

29603. Murex anguliferus. — Coquille. — Long. 0 m. 13 cent., diam. 0 m. 09 cent. — Karnak.

Description : Cet exemplaire, un peu plus grand que le précédent, est comme celui-ci en très bon état. Le test est particulièrement solide, épais et lourd.

Conservation : Très bonne.

29604. Murex brandaris. — Coquille. — Long. 0 m. 05 cent., diam. 0 m. 04 cent. — Karnak.

Description : *Murex brandaris,* Linné, est représenté par un seul échantillon bien adulte, quoique de taille petite, à épines courtes mais non mutiques, avec le test fortement strié transversalement.

Cette espèce n'est connue que dans les mers d'Europe, principalement dans la Méditerranée où elle est très répandue sur toutes les côtes, dans l'Adriatique et la mer Égée. Elle passe dans l'Atlantique et s'étend depuis la péninsule Ibérique jusqu'aux Canaries. Le docteur Issel cite avec un point de doute *Murex trunculus* (*Malacologia del mar Rosso,* 1869, p. 136), dans la mer Rouge, sans faire mention de *Murex brandaris.*

Conservation : Bonne.

29605. Cypræa pantherina. — Coquille. — Long. 0 m. 08 cent., diam. 0 m. 05 cent. — Karnak.

Description : Un seul échantillon incomplet. L'ouverture est entière et parfaitement caractérisée, mais sans trace de coloration. Plusieurs auteurs ont considéré cette forme comme une simple variété du *Cypræa tigris,* Linné. Elle paraît assez distincte à M. Locard pour être maintenue au rang d'espèce.

Cypræa pantherina, Solander, se trouve actuellement dans la mer Rouge; elle est abondante dans le golfe d'Akaba; on l'a signalée dans les stations suivantes : Ras Mohammed, Souakin, Massaoua, côtes sud de l'Arabie et golfe Persique.

Conservation : Mauvaise.

29606. Cypræa histrio. — Coquille. — Long. 0 m. 06 cent., diam. 0 m. 04 cent. — Karnak.

Description : Un spécimen incomplet, l'ouverture seule est en bon état et bien caractérisée.

La plupart des auteurs ont signalé cette forme dans l'océan Indien; elle existerait également sur la côte orientale d'Afrique. *Cypræa histrio*, Gmélin, vit aussi dans la mer Rouge, à Souakin et Massaoua, à Zanzibar, au Mozambique et dans les îles Mascareignes.

Conservation : Mauvaise.

29607. Cypræa caput-serpentis. — Coquille. — Long. 0 m. 034 mill., diam. 0 m. 021 mill. — Karnak.

Description : Cet échantillon bien conservé est, comme on le voit par ses dimensions, une forme relativement peu élevée, mais son galbe et l'allure des caractères aperturaux permettent d'assurer la détermination. Le test d'un roux clair, a conservé sur le dos une teinte acajou très pâle.

L'extension géographique de *Cypræa caput-serpentis*, Linné, est très vaste, on en relève la présence dans les stations suivantes : mer Rouge, Suez, Massaoua, Seychelles, Zanzibar, Mozambique, Réunion, océan Indien, Chine, Japon, Nouvelle Guinée, etc.

Conservation : Passable. Le dernier tour est percé d'un trou de quatre à cinq millimètres.

29608. Cypræa melanostoma. — Coquille. — Long. 0 m. 061 mill., diam. 0 m. 041 mill. — Karnak.

Description : Un seul échantillon en assez bon état, mais de taille un peu faible. Son galbe ressemble plutôt aux figurations de Kiener (*Iconog. coq. viv. Porcelaines*, p. 13, pl. XXIX, 1835) qu'à celles de Weinkauf (Martini und Chemnitz, *Syst. conch. cab. Cypræa*, 1881, p. 35, pl. X, fig. 6 et 7).

Toute la coquille accuse une teinte roux clair avec des traces de roux un peu ferrugineux sur le dos.

Cypræa melanostoma, Leates, a été signalée dans la mer Rouge et dans l'océan Indien, ainsi que dans le golfe de Suez, à Massaoua et aux îles Chagos.

Conservation : Passable. Le dernier tour est percé d'un trou de quinze millimètres.

29609. Cypræa sp (?). — Coquille. — Long. 0 m. 043 mill., diam. 0 m. 020 mill. — Karnak.

Description : Cette coquille est trop incomplète pour pouvoir être déterminée spécifiquement. Elle a une teinte noirâtre qui paraît provenir de l'action du feu.

Conservation : Mauvaise.

29610. Strombus tricornis. — Coquille. — Long. 0 m. 110 mill., diam. 0 m. 050 mill. — Karnak (pl. XXXV).

Description : *Strombus tricornis,* Lamarck, est représenté au Musée du Caire par deux échantillons. Le plus grand, qui porte le n° 29610, est incomplet; toute l'ouverture, à partir de la première grande saillie dorsale, fait défaut; la spire mesure 0 m. 040 mill. de hauteur; l'intérieur affecte un aspect et une coloration vieil ivoire; l'extérieur est d'un jaune roussâtre clair.

MM. Issel et Tapparone-Canefri donnent comme habitat à cette espèce, les localités suivantes : mer Rouge, baie d'Annesly, Kosséir, golfe de Suez, baie d'Assab, Ras Domeirah, Akaba, Antilles, Martinique, Seychelles, Bourbon, Philippines.

Conservation : Passable.

29611. Strombus tricornis. — Coquille. — Long. 0 m. 070 mill., diam. 0 m. 045 mill. — Karnak.

Description : Le petit échantillon est brisé à son sommet, les pointes sont écourtées, mais on distingue néanmoins très nettement le mode d'ornementation dorsale si parfaitement caractéristique. C'est très vraisemblablement la variété γ de MM. Issel et Tapparone-Canefri, *Viaggio nel mar Rosso, in Ann. Mus. Civ. di Genova,* t. VIII, p. 341, 1876.

D'après la taille et le galbe des deux échantillons décrits sous les n°s 29610 et 29611, M. Locard pense qu'ils proviennent probablement de deux stations différentes.

Conservation : Passable.

29612. Cassis glauca. — Coquille. — Long. 0 m. 055 mill., diam. 0 m. 035 mill. — Karnak.

Description : Un seul spécimen en assez mauvais état, probablement encore un peu jeune, le test est mince et comme quadrillé, ainsi qu'on l'observe chez les individus non adultes de cette espèce, alors que les adultes ont, au contraire le test lisse. « Les jeunes individus, dit Kiener (*Iconogr. coq. viv. Porcelaines,* p. 13, pl. XXIX), diffèrent essentiellement des adultes par des plis transverses qui couvrent toute la superficie du dernier tour et se mêlent à des plis longitudinaux. » Il existe chez notre sujet un assez fort bourrelet au voisinage de l'ouverture; sa base est en partie masquée par le développement du bord columellaire; celui-ci, fortement plissé dans le bas, devient lisse à sa partie supérieure.

Cassis glauca, Linné, vit dans la mer des Indes, aux Philippines et aux Moluques; on ne l'a pas signalé dans la mer Rouge.

Conservation : Mauvaise.

29613. Meladomus boltenianus. — Coquilles. — Long. 0 m. 028 mill., haut. 0 m. 020 mill. — Karnak.

Description : Deux échantillons, le plus grand atteignant 0 m. 028 mill. de diamètre.

Ils ont conservé une teinte jaune clair, et, malgré la faible épaisseur de leur test, ils sont encore en assez bon état et presque complets.

Meladomus Boltenianus, Chemnitz, est, au dire de Bourguignat (*Mollusques de l'Afrique équatoriale*, p. 179, 1889), des plus abondants dans le Nil et dans tous les cours d'eau et marais de la Basse-Égypte; il a été également trouvé, depuis le lac Nyanza, dans le Kordofan, le Sennaar, l'Abyssinie et la Nubie; plus récemment il a été rapporté par M. G. Revoil de Guélidi. Il est très commun dans le Nil Bleu, ainsi que dans le lac Dembea.

Conservation : Passable.

29614. Vivipara unicolor. — Coquille. — Long. 0 m. 023 mill., haut. 0 m. 015 mill. — Karnak.

Description : Un seul individu de taille normale et bien adulte; les tours sont arrondis, ce qui différencie cette espèce du *Paludina biangulata* de Küster (*Gatt. Palud.*, p. 25, pl. V, fig. 11, 12, 1852), qui souvent vit avec *Vivipara unicolor* et peut être considérée au moins comme en étant une variété bien définie.

Vivipara unicolor, Olivier, comme l'a montré Bourguignat, est une forme du Centre Africain qui, par le grand cours du Nil, s'est acclimatée dans toute l'Égypte. Il l'indique, en effet, dans les eaux du canal d'eau douce de Suez, du Nil près Boulaq, de Zagazig, du canal Mahmoudieh près Alexandrie, des déblais du canal maritime à hauteur du Sérapéum, à 15 kilomètres au nord des lacs Amers, de Médinet au Fayoum, enfin elle s'étend jusqu'en Abyssinie au lac Dembea ou Tzana.

Conservation : Très bonne.

29615. Meleagrina margaritifera. — Coquille. — Long. 0 m. 150 mill., larg. 0 m. 130 mill. — Karnak.

Description : Une valve entière de forme normale bien caractérisée; l'intérieur est d'un beau nacré carnéolé, à l'extérieur on retrouve des traces de stries concentriques.

Meleagrina margaritifera, Linné, est la coquille perlière par exellence; elle vit surtout dans le golfe Persique, sur les côtes de Ceylan, dans les mers de la Nouvelle-Hollande, dans le golfe du Mexique. On l'a signalée également dans les golfes de Suez et d'Akaba.

Conservation : Bonne.

29616. Meleagrina margaritifera. — Coquille. — Long. 0 m. 070 mill., larg. 0 m. 060 mill. — Karnak.

Description : Cet échantillon ne représente qu'un fragment de valve, toutefois les particularités morphologiques sont assez nettes pour permettre de le rattacher à *Meleagrina margaritifera*.

Conservation : Mauvaise.

29617. Ostrea plicata. — Coquilles. — Long. 0 m. 070 mill., larg. 0 m. 050 mill. — Karnak.

Description : Une valve inférieure et une valve supérieure conformes au type figuré par Reeve (*Icon. Conch. ostrea*, pl. XXVII, fig. 68, 1871), c'est-à-dire d'un galbe allongé, avec des bords bien crénelés, le sommet de la valve inférieure en forme de triangle isocèle allongé.

Ostrea plicata, Linné, est connue dans l'océan Indien et en Chine; Lamarck l'indique également dans les mers d'Amérique.

Conservation : Bonne.

29618. Ostrea plicata. — Coquilles. — Long. 0 m. 090 mill., larg. 0 m. 055 mill. — Karnak.

Description : Trois valves inférieures de la variété *elata*, un peu plus large, plus subtrigone et moins haute, également représentée par Reeve (fig. 68, *a*).

Conservation : Bonne.

29619. Ostrea plicata. — Coquilles. — Long. 0 m. 080 mill., larg. 0 m. 045 mill. — Karnak.

Description : Ce sont encore deux valves inférieures, mais celles-ci se rapportent à la variété allongée. Ainsi que les deux échantillons décrits sous le n° 29617, ces valves ont leurs bords crénelés et leur sommet en forme de triangle isocèle allongé.

Conservation : Passable.

29620. Pectunculus pectinoïdes. — Coquille. — Long. 0 m. 048 mill., larg. 0 m. 047 mill. — Karnak.

Description : Une seule valve déjà bien roulée lorsqu'elle a dû être recueillie; son galbe se rapporte assez à celui qui est figuré dans l'atlas de Savigny (*Description de l'Égypte*, Coq., pl. X, fig. 2, 1804). On distingue encore à la périphérie des traces, assez légères il est vrai, de l'ornementation si caractéristique de cette espèce.

Pectunculus pectinoïdes, Lamarck, est signalé par A. Issel dans la rade de Suez et le golfe d'Akaba. Lamarck attribue son type à l'Océan asiatique et américain. On aurait également trouvé cette espèce aux Philippines.

Conservation : Passable.

29621. Tridacna gigas. — Coquille. — Long. 0 m. 100 mill., larg. 0 m. 060 mill. — Karnak (pl. XXXV).

Description : Une valve assez bien conservée. Les côtes rayonnantes sont arrondies, mais les squammules, toujours très nombreuses et très rapprochées, sont totalement arasées. Cet échantillon a la plus grande analogie avec la figure 1 C de la planche II de l'*Iconographie* de Reeve.

Tridacna gigas, Lamarck, n'est connue que dans l'océan Indien, où elle atteint parfois, comme on le sait, des dimensions considérables. M. Issel n'en fait pas mention dans son *Catalogue des mollusques de la mer Rouge*.

Conservation : Bonne.

29622. Tridacna gigas. — Coquille. — Long. 0 m. 140 mill., larg. 0 m. 080 mill. — Karnak.

Description : Cet échantillon ne diffère du précédent que par des dimensions un peu plus élevées.

Ainsi que le fait remarquer M. Locard, la détermination des Tridacnes est toujours chose assez délicate, surtout lorsque les spécimens ne sont pas parfaitement conservés, comme c'est le cas des coquilles trouvées à Karnak. Néanmoins ce naturaliste a cru pouvoir rattacher à *Tridacna gigas*, les échantillons du Musée du Caire qui présentent tous, nous l'avons dit, une ressemblance suffisante avec le type de l'espèce figuré par Reeve dans son *Iconographie*.

Conservation : Bonne.

29623. Tridacna gigas. — Coquille. — Long. 0 m. 150 mill., larg. 0 m. 090 mill. — Karnak.

Description : Une valve de même taille que la précédente, mais en mauvais état. Elle est brisée en plusieurs points sur ses bords, à l'extrémité périphérique des côtes rayonnantes.

Conservation : Mauvaise.

29624. Tridacna gigas. — Coquille. — Long. 0 m. 120 mill., larg. 0 m. 075 mill. — Karnak.

Description : Ce spécimen est fortement roulé, on n'aperçoit plus de trace des squammules, le relief même des côtes rayonnantes est très atténué.

Conservation : Mauvaise.

29625. Tridacna gigas. — Coquille. — Long. 0 m. 160 mill., larg. 0 m. 090 mill. — Karnak.

Description : Cette valve, l'une des plus grandes de la série, est relativement en bon état. L'ornementation extérieure est effacée en partie, mais les bords sont intacts.

Conservation : Passable.

29626. Tridacna elongata. — Coquille. — Long. 0 m. 200 mill., haut. 0 m. 100 mill. — Karnak.

Description : L'unique échantillon rapporté à cette espèce est incomplet; il mesure

néanmoins 0 m. 080 mill. d'épaisseur et 0 m. 100 mill. de hauteur pour une seule valve. Il possède six à sept côtes très fortes et surtout très saillantes, bien espacées antérieurement, plus rapprochées dans la région postérieure, élargies à la base et étroitement arrondies au sommet. Le test est solide, épais, orné de nombreuses costulations rayonnantes, petites, rapprochées, arrondies, assez régulières et de squammules saillantes, un peu épaisses, distinctes, irrégulières, mais toujours moins rapprochées que chez l'espèce précédente. Enfin la charnière est épaissie et puissante. Par suite de l'allure particulière des côtes, très saillantes et très étroitement arrondies dans le haut, M. Locard pense que cette forme constitue au moins une variété bien définie par rapport au type.

Tridacna elongata, Lamarck, vit dans l'océan Indien. Issel la signale dans la rade de Suez et dans le golfe d'Akaba; on la trouverait également aux Philippines.

Conservation : Passable.

29627. Tridacna gigas. — Coquille. — Long. 0 m. 180 mill., haut. 0 m. 100 mill. — Karnak.

Description : Un dernier spécimen doit être rapporté à *Tridacna gigas,* Lamarck. Comme dans les échantillons décrits plus haut, les squammules sont complètement arasées; en outre, la coquille est brisée sur près de la moitié de sa longueur.

Conservation : Mauvaise.

29628. Crocodile momifié. — Longueur totale 5 m. 20 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Cet exemplaire est un représentant de grande taille de l'unique espèce africaine, *Crocodilus Niloticus,* Laurenti, dont les caractères zoologiques ont été indiqués plus haut, à propos d'une tête momifiée d'Esneh, cataloguée au Musée du Caire sous le n° 29578.

Geoffroy-Saint-Hilaire (*Description de l'Égypte,* t. XXIV, p. 401, Paris, 1829), se basant sur certaines différences de proportions de la tête et du corps, sur le nombre variable des plaques osseuses dermiques de la nuque et sur quelques caractères craniens, avait cru pouvoir distinguer en Égypte cinq espèces de crocodiles : *Crocodilus vulgaris, Crocodilus suchus, marginatus, lacunosus* et *complanatus,* ces deux dernières d'après des momies de Thèbes. Mais, depuis, en possession de nombreux éléments de comparaison, les naturalistes ont reconnu qu'il n'existe qu'une seule espèce de crocodile en Afrique. Toutefois, elle présente d'assez grandes variations individuelles et sexuelles qui expliquent les distinctions de Geoffroy-Saint-Hilaire.

Nous avons dit qu'à l'époque pharaonique le crocodile était un animal sacré pour les habitants de certaines régions de l'Égypte, notamment pour ceux d'Arsinoé ou Crocodilopolis, l'ancienne capitale du Fayoum. Là, rapporte Hérodote, on choisissait un crocodile de grande taille que les Égyptiens nourrissaient après lui avoir appris à manger dans la main. Ils lui mettaient, ajoute l'historien, des anneaux d'or ou de terre émaillée aux oreilles et des bracelets aux pattes de devant.

Dans le Fayoum et à Ombos le crocodile était vénéré comme on sait, sous le nom de *Sobkou*. Par contre, les habitants d'autres régions de l'Égypte lui faisaient une chasse acharnée.

Technique : Pour la momification, les membres ont été étendus en arrière et serrés, à droite et à gauche, contre le tronc ou la base de la queue. Après macération dans un bain de natron, le saurien a été abondamment badigeonné de bitume, puis enveloppé d'une ou plusieurs larges bandes de toile, dont on ne voit plus que des fragments à la surface de la peau et des plaques dermiques.

Conservation : Bonne.

29629. Crocodile momifié. — Longueur totale 4 m. 65 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Ce spécimen est de taille un peu moindre que le précédent, mais il a été momifié de la même manière. Ses membres sont étendus en arrière et ramenés contre le corps. Par places on aperçoit des lambeaux de toile adhérant au bitume dont l'animal a été enduit au moment de la momification.

Conservation : Bonne.

29630. Crocodile momifié. — Longueur totale 4 m. 55 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Il a le même aspect et environ les mêmes dimensions que le spécimen n° 29629. Les membres sont toujours disposés de la même façon le long du corps. Sur la tête et le tronc on voit aussi quelques taches de bitume et des fragments de toile, montrant que l'animal a, également, été badigeonné de goudron puis enveloppé de linges.

Conservation : Passable. La tête porte, vers la région orbitaire, une forte blessure qui paraît avoir été faite, sinon avant la mort de l'animal, du moins avant sa momification, car le bitume tapisse l'intérieur même de la fracture.

29631. Crâne de cynocéphale. — Longueur totale, des incisives médianes à la partie postérieure de l'occipital 0 m. 163 mill., diamètre bizygomatique maximum 0 m. 098 mill. — Tombeau de Thotmès III à Bibân-el-Molouk.

Description : Ce crâne provient d'une tête de babouin trouvée dans le tombeau de Thotmès III. Il porte encore en plusieurs points, à la face inférieure notamment, la trace des substances bitumineuses utilisées pour la momification.

Les particularités de la capsule cranienne, de la face et de la dentition permettent de rattacher avec certitude, cette tête osseuse à l'espèce *Papio Hamadryas*, Linné, qui se distingue des autres singes cynocéphales par les caractères morphologiques suivants :

Taille du chien caniche commun. Pelage gris argenté et gris olivâtre; poils annelés alternativement de gris et de jaune. Très longs sur les épaules et le cou, formant

une sorte de camail chez les individus mâles adultes. Museau allongé, face et joues couleur de chair. Callosités postérieures larges et d'un rouge vif. Queue longue, touffue à l'extrémité.

La femelle n'a pas de camail, elle est un peu plus petite que le mâle et de couleur générale gris olivâtre. Les jeunes ont un pelage court dans les deux sexes.

La tête de cynocéphale du tombeau de Thotmès III, appartient à une femelle adulte. Sa dentition est en parfait état de conservation, sauf les quatre canines dont les pointes ont été limées, sans doute pour rendre moins dangereuses les morsures de l'animal.

Ci-dessous nous indiquons les principales dimensions de ce crâne, comparativement avec quelques-unes de celles relevées par Anderson et Winton (*Zoology of Egypt*, Mammalia, London, 1902) sur plusieurs têtes osseuses d'individus modernes, appartenant aux diverses formes de cynocéphales qui vivent dans la vallée du Nil ou les régions avoisinantes.

	PAPIO HAMADRYAS		*PAPIO ANUBIS*	*PAPIO CYNOCEPHALUS*	*PAPIO PECINOSUS*
	MOMIFIÉ.	MODERNE.	MODERNE.	MODERNE.	MODERNE.
	Tombeau de Thotmès III.	Somali.	Lac Nyanza.	Zomba.	Lac Nyassa.
	Femelle.	Mâle.	Mâle.	Mâle.	Mâle.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.	millimètres.	millimètres.
Longueur totale de la tête, du bord antérieur des prémaxillaires à l'extrémité postérieure de l'occipital....	157	—	211	204	180
Longueur basilaire, du bord antérieur du trou occipital à l'extrémité des prémaxillaires.....	108	154	—	140	131
Longueur de la face, du bord supérieur des orbites à l'extrémité des prémaxillaires.....	87	120	140	132	119
Longueur du crâne, du bord orbitaire à l'extrémité postérieure de l'occipital.....	104	115	113	110	109
Diamètre bizygomatique maximum...	98	126	125	118	102
Diamètre transverse du museau, au niveau de la première prémolaire...	43	51	53	50	47
Longueur basilaire, du bord du trou occipital au bord postérieur de la voûte palatine.....	44	49	—	49	47
Longueur de la voûte palatine.....	61	100	103	97	86
Largeur maximum de la voûte palatine.	26	31	32	33	29
Longueur totale de la mâchoire inférieure.....	115	150	158	146	134
Longueur des prémolaires supérieures.	14	—	—	—	—
Longueur des molaires supérieures...	33	37	37	34	34
Longueur des prémolaires inférieures.	17	—	—	—	—
Longueur des molaires inférieures...	37	39	39	—	38

Lorsque nous comparons entre eux les chiffres qui précèdent, nous voyons que le crâne de cynocéphale du tombeau de Thotmès III ne peut être attribué ni à *Papio Anubis,* Cuvier, ni à *Papio cynocephalus,* Geoff. Chez ces deux espèces la tête osseuse est beaucoup plus grande et présente une conformation assez différente. La région faciale, mesurée de l'extrémité antérieure des prémaxillaires au sommet des arcades orbitaires, est en effet beaucoup plus grande que la région céphalique, alors qu'on trouve une proportion inverse pour le crâne du cynocéphale momifié.

Le développement relatif de la face et du crâne varie beaucoup d'un sexe à l'autre, dans la même espèce. Chez les individus mâles, la partie faciale de la tête osseuse est toujours plus allongée proportionnellement que chez la femelle. Ces différences sont très accusées chez *Papio Anubis.* La tête d'un individu mâle des bords du lac Nyanza (Anderson et Winton, p. 40, crâne n° 9) mesure 0 m. 140 mill. pour la face avec 0 m. 113 mill. pour la capsule cranienne, alors que chez une femelle de même espèce (p. 40, crâne n° 8) on trouve une longueur de 0 m. 104 mill. pour le crâne proprement dit et 0 m. 109 mill. seulement pour la face.

Ces variations sont moins accentuées chez *Papio cynocephalus,* Geoff. et *Papio pruinosus,* Thomas. Cependant ici encore la face est notablement plus développée que la capsule cranienne. Un seul exemplaire fait exception (Anderson et Winton, p. 74, crâne n° 10), mais c'est le crâne d'une jeune femelle de *Papio cynocephalus* de Mombosa, dont la seconde dentition n'est pas entièrement en place et qui, par conséquent, n'a pas encore atteint toute sa croissance.

La tête osseuse de *Papio pruinosus* se distingue par la forme particulière de la région orbitaire et surtout par la forte inflexion du crâne sur la face.

Si nous examinons maintenant le même rapport de la face et du crâne chez *Papio Hamadryas,* nous constatons que, pour deux crânes modernes d'individus mâles provenant de la région des Somalis et du pays des Bogos, la région faciale (0 m. 120 mill.) n'est pas plus développée, comparativement à la capsule cranienne (0 m. 115 mill.) que chez la femelle de *Papio Anubis.*

Comme nous l'avons dit déjà, la tête momifiée de *Papio Hamadryas* offre un rapport inverse : la longueur de la face (0 m. 087 mill.) est plus faible que la longueur du crâne (0 m. 104 mill.). Cette particularité, qui est due surtout au faible développement des prémolaires et des canines, prouve que la tête appartient à une femelle.

Quant à la dentition de *Papio Hamadryas* nous nous bornerons à remarquer que le talon de la troisième molaire inférieure est assez fort. Son tubercule principal est situé environ dans le même plan que les tubercules externes des deux premiers lobes, au lieu que chez *Papio Anubis, Papio pruinosus* et surtout *Papio cynocephalus,* le tubercule du talon est plus rapproché de l'axe médian.

En résumé, la tête de *Papio Hamadryas* présente d'assez grandes variations individuelles et sexuelles, comme celle des différentes espèces de même genre. Toutefois, elle se distingue par la brièveté de la face relativement à la capsule céphalique. L'arcade zygomatique prend naissance plus en avant sur la région maxillaire, et les deux branches du jugal font, en arrière, un angle plus grand que chez *Papio Anubis* et *Papio cynocephalus.*

Un second crâne de cynocéphale momifié, qui a été figuré par Anderson et Winton (*loc. cit.*, pl. III, fig. 1), offre la même forme et les mêmes proportions que celui trouvé dans le tombeau de Thotmès III. Il appartient donc aussi à une femelle de *Papio Hamadryas*. Nous avons dit que les canines du cynocéphale de Thotmès III avaient été usées pour rendre moins dangereuses les morsures de l'animal. Il est intéressant de constater que la même précaution, mais bien plus radicale, a été prise à l'égard du cynocéphale momifié dont la tête est représentée par Anderson et Winton. Sur la photographie donnée par ces naturalistes on n'aperçoit en effet, aucune trace des quatre canines, elles ont donc été non pas seulement émoussées, mais arrachées purement et simplement. Cette opération a dû se faire longtemps avant la mort de l'animal si l'on en juge d'après l'obturation presque complète des alvéoles. On ne connaît pas l'origine précise de ce crâne, peut-être provient-il également du tombeau de quelque grand personnage pharaonique.

De ce qui précède, on peut conclure que les Égyptiens choisissaient en général, pour la distraction de leurs rois, des singes de petite taille, des femelles notamment, plus dociles, moins fortes et par conséquent moins redoutables que les mâles. Pour plus de sécurité, ces animaux étaient rendus presque inoffensifs par l'usure ou l'ablation totale de leurs canines.

Quelques zoologistes pensent qu'il existe deux espèces d'hamadryas : *Papio Arabicus*, Thomas, et *Papio Hamadryas*, Linné. La première de petite taille, à camail gris cendré, habite l'Asie; la seconde, notablement plus grande, recouverte d'un camail gris olivâtre est africaine.

En 1899, Oldfield Thomas (*Proceedings of the Zool. Soc. of London*, p. 929, 1899) présenta à la Société zoologique de Londres un crâne de babouin provenant de la région d'Aden. Ce crâne fut signalé, sous le nom de *Papio Arabicus*, comme représentant une nouvelle espèce alliée à *Papio Hamadyras*, mais se distinguant de celle-ci par ses faibles dimensions.

L'année suivante, Old. Thomas (*On the mammals obtained in South-Western Arabia. Proceedings Zool. Soc.*, p. 95, 1900) donna, dans la même publication, la description détaillée de cette espèce. Elle est basée sur une femelle bien adulte capturée dans la contrée montagneuse du Subaihi, à une centaine de kilomètres environ, au nord-ouest d'Aden. Les montagnes de cette région s'élèvent à peu près à 2,000 mètres, mais les babouins se tiennent plus bas sur les pentes, à une altitude de 1,000 mètres environ.

Pour justifier la distinction spécifique, le naturaliste anglais s'appuie principalement sur les différences relevées dans les proportions du crâne et de la dentition, entre l'hamadryas abyssin et l'hamadryas arabique. Il montre que chez certains cynocéphales, si les dimensions du crâne varient beaucoup d'un sexe à l'autre, il n'en est pas de même pour la rangée des molaires qui garde, à peu de choses près, le même développement dans les deux sexes.

Faute d'avoir à sa disposition un crâne en bon état de femelle africaine, Old. Thomas compare le crâne d'un hamadryas mâle d'Abyssinie au crâne d'hamadryas femelle

d'Arabie. Voici les dimensions de ces deux spécimens telles qu'elles sont données par l'auteur (*Proceedings of Zool. Soc.*, p. 97, 1900) :

	LONGUEUR totale du crâne.	LONGUEUR TOTALE des 5 molaires et prém. sup.	LONGUEUR TOTALE des 4 arrière-mol. et prém. infér.	LONGUEUR de la 3e mol. inférieure.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.	millimètres.
Mâle d'Abyssinie	174	50,4	48	17,4
Femelle d'Arabie	140	41,5	39,5	13,1

Le crâne d'hamadryas du tombeau de Thotmès III a les dimensions suivantes relevées comme ci-dessus :

	LONGUEUR totale du crâne.	LONGUEUR TOTALE des 5 molaires et prém. sup.	LONGUEUR TOTALE des 4 arrière-mol. et prém. infér.	LONGUEUR de la 3e mol. inférieure.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.	millimètres.
Femelle momifiée de Bibân-el-Molouk	157	48	45	15,5

Les chiffres précédents montrent que les proportions de la femelle momifiée sont un peu inférieures à celles de l'exemplaire mâle employé comme terme de comparaison par le savant anglais, mais ils accusent néanmoins une forme beaucoup plus grande que l'espèce arabique.

Si, d'autre part, nous comparons la tête de cynocéphale du Yémen aux nombreux crânes et squelettes de babouins découverts par M. le professeur Lortet, en janvier 1905, dans la Vallée des singes (*Gabanet el-Giroud*), à Thèbes, nous constatons que ces documents anciens proviennent tous de cynocéphales africains (*Papio Hamadryas* et *Papio Anubis*).

Les plus petits crânes d'hamadryas femelles trouvés à Thèbes dans la Vallée des babouins, ont les dimensions suivantes (Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée*, 2e série, p. 219, Lyon, 1905) :

	LONGUEUR totale du crâne.	LONGUEUR TOTALE des 5 molaires et prém. sup.	LONGUEUR TOTALE des 4 arrière-mol et prém. infér.	LONGUEUR de la 3e mol. inférieure.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.	millimètres.
N° 1. Femelle adulte de Thèbes	170	47	44,5	14,5
N° 2. Femelle incomplètement adulte de Thèbes	158	48	44,5	15
N° 3. Femelle adulte de Thèbes	170	49	46,5	16

Comme on le voit, tous les crânes anciens que nous connaissons, aussi bien celui du tombeau de Thotmès III, que ceux de la Vallée des singes, appartiennent à l'hamadryas africain, aucun à l'espèce *Papio Arabicus*.

Probablement les naturalistes ne partagent pas tous l'opinion de Oldfield Thomas relativement à la spécificité de l'hamadryas du Subaihi, quelques-uns sans doute ne voient dans *Papio Arabicus* qu'une race ou variété locale de *Papio Hamadryas*. Mais cette question est insignifiante pour nous. Le fait important à constater est que la variété,

l'espèce, ou si l'on veut, la race d'Arabie n'est pas représentée dans les hypogées égyptiens.

Cette constatation a une grande importance pour l'histoire de l'ancienne Égypte, car elle doit aider à découvrir l'origine du dieu Thot qui coïncide, vraisemblablement, avec l'origine des hamadryas amenés dans la vallée du Nil.

Les observations précédentes ne démontrent pas définitivement l'origine africaine du culte de Thot, mais, en attendant qu'on ait trouvé dans les tombeaux ou monuments de l'ancienne Égypte des restes d'hamadryas arabique, elles s'opposent à l'hypothèse de l'origine asiatique de cette divinité.

Papio Arabicus vit sur la côte occidentale ou tropicale de l'Arabie, dans le territoire du Yémen, jusqu'à environ 50 kilomètres des bords de la mer Rouge. Il est connu des indigènes sous le nom de *Robat* ou *Robba*.

L'aire géographique de *Papio Hamadryas* n'est pas très bien délimitée. Ce babouin ne se trouve pas à l'état sauvage en Égypte. Prosper Alpin visitant le pays en 1580 affirme qu'il n'y existe plus de singes; « quelques-uns de ceux qu'on voit au Caire, à Alexandrie et autres villes sont amenés, dit-il, de l'Arabie ». A la même époque où Prosper Alpin était en Égypte, Alvarez qui voyageait en Abyssinie, a vu dans cette région d'innombrables troupes de cynocéphales hamadryas.

Brehm également a observé souvent l'hamadryas dans son voyage en Abyssinie, en 1862. Il dit que ce cynocéphale habite toutes les montagnes de la Nubie méridionale et de l'Abyssinie. Vers le nord, l'espèce suit la région des pluies et y est très nombreuse. Les montagnes les plus couvertes de plantes sont celles où elle se plaît le mieux. Une condition essentielle au bien-être d'une colonie d'hamadryas c'est, selon Brehm, la proximité de l'eau. Il a vu des bandes descendre des montagnes élevées, sur les collines du Samchara et du désert qui longe la côte, la masse restant sur les montagnes. Ces animaux vivent presque toujours réunis par troupes d'au moins cent cinquante individus. Ils se tiennent ordinairement sur les rochers, ce n'est qu'en cas de danger qu'ils grimpent sur les arbres. En traversant la vallée de Mensa, un Abyssin fit remarquer à Brehm quelques cynocéphales assis au sommet d'arbres très élevés; le gros de la bande se trouvait sur le flanc opposé de la montagne (Brehm, *Les mammifères*, vol. I, p. 83). Lorsque les hamadryas se déplacent, on les voit arracher de temps à autre une plante dont la racine paraît leur servir de nourriture; ils retournent toutes les pierres qu'ils peuvent remuer, pour prendre les insectes, mollusques, vers et surtout les fourmis qui y sont cachées et dont ils font leur régal.

Blanford fournit les renseignements suivants sur l'habitat de cette espèce (*Geol. et zool. abyss.*, p. 222, 1870) : « Le grand cynocéphale babouin, le singe sacré (Thot) des anciens Égyptiens est très commun dans toute la région de l'Abyssinie que j'ai traversée. Il se voit partout aux alentours de la baie Annesley, vers le plateau de Dalanta, bien qu'il soit encore plus abondant peut-être dans la partie tropicale et sub-tropicale de la contrée. »

Le professeur Schweinfurth a rencontré *Papio Hamadryas* jusqu'à 30 kilomètres environ à l'ouest de Massaoua (Matschie, in *Sitzungberichte Gesells. naturf. Freunde*, Berlin, p. 25, 1893).

Heuglin (*Reise nach Abess.*, p. 88, 100 et 173) signale sa présence à Mensa, à Keren et le long du fleuve Takazie ou Atbarah, sous le 14e degré de latitude nord. Divers auteurs le citent également dans le Soudan oriental. C'est très probablement par la voie de l'Atbarah, ou par celle du Nil Bleu et du Nil Blanc que l'hamadryas a été le plus souvent amené en Égypte. Les Égyptiens modernes le nomment *Qird* et les Abyssins *Hébé*.

Sur les monuments de l'ancienne Égypte les figurations du cynocéphale hamadryas sont assez fréquentes. Il est représenté le plus souvent assis, les mains posées sur les genoux. Ce singe était l'emblème de *Thot*, dieu des lettres et de la science. Un temple lui était consacré à Hermopolis.

Conservation : Bonne. Le crâne, tout imprégné de résine et de substances organiques, a gardé une couleur générale jaune foncé. L'arcade zygomatique gauche a dû être brisée ou fortement contusionnée du vivant de l'animal. Elle est en effet beaucoup plus épaisse que du côté droit, ce qui indique un travail de réparation prolongé.

Bibl. : *Catalogue du Musée de Ghizeh*, n° 32251; Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée*, 2e série, p. 210, fig. 86 et 87, Lyon, 1905.

II. MOMIES ET ANIMAUX ENVELOPPÉS.

29632. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 77 cent., larg. 0 m. 20 cent. (pl. XXXVI).

Description : Comme le montrent les figures des planches XXXVI et XXXVII, les momies de chiens et de chats ont généralement la forme d'un tronc de cône au sommet duquel la tête, placée à angle droit, fait saillie plus ou moins suivant qu'on est en présence d'un chat ou d'un chien.

Sous une épaisseur variable de linges imbibés de résine et de goudron qui la maintient rigide, la momie a été disposée à peu près toujours de la même manière : les membres antérieurs étendus le long des flancs, les membres de derrière repliés contre le ventre.

Lorsqu'une surface régulière était obtenue par des garnitures successives de chiffons et des superpositions de bandes résineuses, on recouvrait l'ensemble d'étroites bandelettes ingénieusement entre-croisées, de manière à former des figures géométriques diverses.

Le spécimen conservé au Musée du Caire sous le n° 29632 est orné de bandelettes noires et brun clair entre-croisées à angle droit sur toute la surface du corps. La tête est également recouverte de nombreuses bandes disposées dans le sens de la longueur et maintenue par une seconde série de bandelettes enroulées dans un plan perpendiculaire au plan de symétrie.

Conservation : Mauvaise. Le revêtement de bandelettes est déchiré en partie.

29633. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 76 cent., larg. 0 m. 15 cent.

Description : Ici les bandes extérieures sont toutes enroulées obliquement, elles forment sur le pourtour entier de la momie, huit rangées longitudinales de chevrons. La tête est, en outre, protégée d'une sorte de masque, en cartonnage peint, représentant une tête de chien. Le visage est noir, la coiffure bleue; entre les pattes du *klaft* on aperçoit les bandes concentriques d'un collier multicolore.

Conservation : Mauvaise. La tête est presque détachée du tronc.

Bibl. : *Catalogue du Musée de Ghizeh*, n° 802.

29634. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 54 cent., larg. 0 m. 11 cent.

Description : Ce spécimen est entouré de larges bandes d'étoffe sans aucun ornement. Une étroite bande, enroulée vers le cou, maintient fixées les diverses enveloppes.

Conservation : Passable.

29635. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 87 cent., larg. 0 m. 15 cent. (pl. XXXVI).

Description : L'ornementation extérieure est faite de bandelettes d'étoffes claire et foncée enroulées obliquement. Elles dessinent, par leurs entrecroisements, plusieurs rangées de figures géométriques, rectangles ou carrés, d'un effet assez décoratif. La tête est couverte de bandes disposées les unes dans le sens de sa longueur, les autres transversalement.

Conservation : Mauvaise. Plusieurs bandelettes sont déchirées vers le milieu du corps et vers la tête.

29636. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 50 cent., larg. 0 m. 12 cent. (pl. XXXVI).

Description : La momie est entourée, jusqu'au niveau du cou, d'étroites bandes noires et brun clair entre-croisées suivant des directions obliques. Ces bandes forment sur le pourtour plusieurs séries longitudinales de losanges. La tête est enveloppée de linges sans ornement.

Conservation : Mauvaise. Les bandelettes noires ont presque toutes disparu; celles qui restent tombent en poussière au plus léger contact.

29637. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 40 cent., larg. 0 m. 08 cent. (pl. XXXVI).

Description : La tête et le corps sont enveloppés de larges pièces d'étoffe maintenues par un petit nombre de bandelettes. Celles-ci sont disposées, les unes dans le sens de la longueur, les autres dans le sens transversal.

Conservation : Passable. On remarque quelques déchirures vers la tête.

29638. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 27 cent., larg. 0 m. 07 cent. (pl. XXXVII).

Description : Les faibles dimensions de ce spécimen indiquent qu'il s'agit d'un très jeune animal. Extérieurement la momie est ornée de bandelettes claires et foncées. La tête est recouverte d'un stuc noirâtre sur lequel la bouche et les yeux sont figurés par des traits blancs. Deux cornets de toile représentent les oreilles dressées.

Quelques bandes, de couleur noire et jaune clair, forment le long du corps deux rangées de trois rectangles chacune.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *Notice de Boulaq*, n° 1275.

29639. Momie de chien dégagée de ses linges. — Long. 0 m. 38 cent., larg. 0 m. 09 cent. — Assiout.

Description : Les chiens d'Assiout proviennent de petits tombeaux creusés dans la montagne voisine de la ville. Ces animaux ont été momifiés très sommairement : après avoir macéré dans un bain de natron, les corps ont été enveloppés d'une simple toile grossière.

Le n° 29639 est le corps d'un jeune individu. La tête et les membres sont placés de la même manière que dans les momies précédentes.

Conservation : Passable.

29640. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 31 cent., larg. 0 m. 07 cent. (pl. XXXVI).

Description : La tête de ce jeune chien est seule ornée de quelques bandelettes entrecroisées ; le corps est protégé de larges rubans d'étoffe enroulés en spirale.

Conservation : Passable. Les bandelettes extérieures ont été déchirées en partie.

29641. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 10 cent. (pl. XXXVII).

Description : Le corps de ce jeune chien est enveloppé à l'extérieur d'étoffes de deux couleurs différentes : rose et brun foncé. La tête est recouverte d'une peinture noire, sur laquelle la bouche et les narines sont indiquées par de fines bandelettes roses. Des disques de même couleur figurent les yeux. Trois bandelettes ornent, en outre, le cou de la momie : la bande médiane est brun noirâtre, les deux latérales sont de couleur claire.

Conservation : Passable.

29642. Momie de chien enveloppée. — Long. 0 m. 34 cent., larg. 0 m. 10 cent.

Description : Comme dans la pièce qui précède, l'enveloppe de toile rose et brun foncé est maintenue, au niveau du cou, par trois bandelettes de couleurs différentes : les deux externes de couleur jaune, la bande médiane noire.

Conservation : Passable. La peinture et les ornements de la tête sont enlevés.

29643. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 36 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Stabel-Antar.

Description : Pour la momification des chats on a suivi généralement le même procédé que pour les chiens. Après avoir fait macérer ces animaux dans un bain de natron, on entourait les corps de bandes et de chiffons imbibés de résine, afin d'obtenir une surface extérieure régulière. La momie était ensuite décorée de divers entrecroisements de bandelettes jusqu'à la base du cou. Sur la tête on figurait le plus souvent, la bouche, les narines et les yeux au moyen de lignes peintes; les oreilles étaient représentées par des triangles de toile enduite de gomme.

La momie n° 29643 est entourée sur toute sa longueur d'une très longue bande d'étoffe jaunâtre enroulée dans le sens transversal. Chacun des nombreux tours recouvre une partie du tour précédent. Les ornementations de la tête sont effacées.

Conservation : Passable.

29644. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 25 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Stabel-Antar.

Description : De même que dans le spécimen précédent, le revêtement extérieur est formé d'une étroite et longue bandelette jaune enroulée jusque vers la tête. Celle-ci est surmontée de deux petits cornets de toile figurant les oreilles dressées.

Conservation : Passable.

29645. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 28 cent., larg. 0 m. 07 cent. — Stabel-Antar.

Description : Ce très jeune chat est également orné de nombreux enroulements transversaux d'une bande jaunâtre, et de deux cornets d'étoffe représentant les oreilles droites de chaque côté de la tête.

Conservation : Passable.

29646. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 34 cent., larg. 0 m. 07 cent. — Stabel-Antar.

Description : La momie de ce jeune individu est protégée sur presque toute sa longueur

de nombreuses bandelettes brun jaunâtre enroulées transversalement. Les oreilles sont représentées par deux triangles de toile peinte en brun.

Conservation : Bonne.

29647. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 50 cent., larg. 0 m. 08 cent.

Description : Ce chat est entouré de toile grossière découpée en rubans larges de quatre à cinq centimètres. Le corps est fortement comprimé. On distingue extérieurement les quatre membres qui sont placés, comme nous l'avons dit plus haut, les uns étendus le long de la poitrine, les autres repliés contre l'abdomen.

Conservation : Passable.

29648. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 24 cent., larg. 0 m. 07 cent.

Description : Le corps de ce très jeune animal est protégé de larges bandes d'étoffe grossière, sans aucun ornement, si ce n'est une sorte de petit collier fait d'un *oudja* et de deux perles vertes, suspendus au cou par un mince cordon.

Conservation : Passable. La plupart de ces pièces ont été aplaties sous le poids des nombreuses momies placées au-dessus d'elles dans les tombeaux ou les hypogées.

29649. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 33 cent., larg. 0 m. 06 cent.

Description : Une large bande de toile d'une seule pièce entoure le corps. Elle est maintenue, vers le cou, par trois tours d'une étroite bandelette. Sur la tête sont figurés les oreilles, les yeux et le nez : les premières au moyen de cornets imprégnés de matière gommeuse; les yeux et le nez par des disques d'étoffes claire et foncée.

Conservation : Passable.

29650. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 52 cent., larg. 0 m. 15 cent.

Description : L'animal, après avoir macéré quelque temps dans une solution de natron, a été plongé dans le bitume puis recouvert de nombreuses pièces d'étoffes diverses. Extérieurement, un ruban de toile, large de deux à trois centimètres, entoure le corps plusieurs fois.

Cette momie se distingue de celles qui précèdent par la disposition de ses membres : les pattes antérieures sont toujours étendues le long de la poitrine, mais les postérieures, incomplètement repliées, lui donnent un aspect tout différent.

Conservation : Passable.

29651. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 50 cent., larg. 0 m. 10 cent.

Description : Une large pièce de toile jaunâtre, fixée vers le cou par un étroit ruban,

protège l'ensemble du corps. Sur l'enveloppe de la tête sont figurés les oreilles, les yeux et le nez. Ainsi que dans le n° 29649, le nez et les yeux sont représentés par des disques d'étoffes claire et foncée.

Conservation : Passable.

29652. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 40 cent., larg. 0 m. 09 cent. (pl. XXXVII).

Description : Sur toute sa longueur, la momie est emmaillotée de nombreuses bandes enroulées dans le même sens, chaque tour recouvrant une partie du tour précédent.

Comme nous l'avons vu plusieurs fois, les oreilles sont figurées par des cornets de toile peints en rouge brun. Des lignes noires et rouges, effacées en partie, dessinent les yeux, le nez et les zébrures du pelage.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 797.

29653. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 35 cent., larg. 0 m. 08 cent.

Description : Cette pièce est tout à fait semblable à celle cataloguée sous le n° 29652. Elle se distingue seulement par des dimensions un peu moindres.

Conservation : Bonne.

29654. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 39 cent., larg. 0 m. 09 cent. (pl. XXXVII).

Description : A l'extérieur la momie est ornée d'un grand nombre de bandelettes jaune brun, toutes enroulées obliquement et dans le même sens. Des bandes de couleur noire étaient disposées dans le sens de la longueur et formaient, de distance en distance, des carrés dont on ne voit plus que quelques traces. Le tout était maintenu primitivement, par un réseau de fils entre-croisés qui a été, aussi, enlevé peu à peu.

La tête, décorée avec beaucoup de soin, est recouverte, dans la région faciale, de bandelettes noires alternant avec des bandes de couleur claire. Les yeux sont représentés par des disques d'étoffe se détachant en brun sur le fond doré.

Conservation : Mauvaise. Les bandelettes noires manquent en grande partie.

29655. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 07 cent. (pl. XXXVII).

Description : L'enveloppe externe a été enlevée presque totalement. Seules sont conservées cinq bandelettes jaunâtres enroulées à la base du cou. La tête est protégée par un cartonnage à fond blanc. Sur le front est tracé un triangle bleu. Les yeux sont

jaunes cernés de noir; d'autres traits noirs marquent la bouche, les moustaches et soulignent les yeux. Les oreilles sont également jaunes avec traits noirs mais bordées de rouge. La coiffure ou *klaft* est à bandes alternativement bleues et rouges, dans le sens vertical.

Conservation : Mauvaise.

29656. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 57 cent., larg. 0 m. 10 cent.

Description : Extérieurement l'animal est entouré, dans toute sa longueur, d'une seule bande de toile très large, maintenue vers le cou par deux cordons de couleur noire. Les yeux et les narines sont figurés par de petits disques d'étoffe collés sur l'enveloppe de la tête.

Conservation : Passable.

29657. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 55 cent., diam. 0 m. 11 cent. (pl. XXXVII).

Description : Cette pièce, ingénieusement ornée, est couverte sur toute sa surface, de bandelettes enroulées dans une direction oblique. Ces bandes d'étoffes de deux couleurs, noire et brun clair, forment, par leurs entrecroisements, de nombreux losanges divisés chacun en deux moitiés de couleurs différentes : la partie inférieure noire, la moitié supérieure brun clair.

Sur la tête, les oreilles dressées sont faites, comme d'habitude, de cornets d'étoffe imbibée de gomme. Des traits noirs dessinent les yeux, le nez et la bouche.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 36527.

29658. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 42 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Stabel-Antar.

Description : L'ornementation est faite de rubans brun clair et brun foncé qui dessinent, en alternant, plusieurs rangées de losanges. Le tout est maintenu au niveau du cou par plusieurs tours transversaux de bandes brun jaunâtre.

Conservation : Passable. La décoration de la tête est effacée.

29659. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 05 cent. — Stabel-Antar.

Description : Les faibles dimensions de cet exemplaire indiquent qu'il s'agit d'un très jeune animal. Son corps est protégé de nombreuses bandes enroulées dans le sens transversal et se recouvrant en partie.

Conservation : Mauvaise. La momie est brisée en son milieu.

29660. Momie de chat enveloppée. — Long. 0 m. 46 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Stabel-Antar.

Description : Le revêtement extérieur est fait aussi de longues bandelettes brunes enroulées transversalement. Sur le linge qui entoure la tête, des lignes rouges et noires dessinent les yeux, la bouche et les zébrures du pelage. Deux cornets de toile figurent les oreilles dressées.

Conservation : Bonne.

29661. Momie de gazelle enveloppée. — Long. 0 m. 50 cent., larg. 0 m. 17 cent. — Kôm-Méreh (pl. XXXVIII).

Description : Comme la plupart des gazelles trouvées dans les tombeaux de Kôm-Méreh, celle qui porte le n° 29661 est protégée de plusieurs enveloppes superposées. Après avoir entouré le corps de grandes pièces de toile imbibées de matières résineuses et de natron, on a disposé par-dessus, une forte épaisseur de tiges de papyrus maintenues par des liens transversaux de même nature, puis l'ensemble a été de nouveau emmailloté de plusieurs larges bandes de toile jaunâtre. Les oreilles et les cornes étaient aussi entourées d'étoffe, chacune séparément.

Conservation : Passable. Les cornes sont brisées. L'enveloppe extérieure manque presque complètement.

29662. Momie de gazelle enveloppée. — Long. 0 m. 41 cent., larg. 0 m. 12 cent. — Kôm-Méreh.

Description : Cette momie de très jeune gazelle est, ainsi que la précédente, entourée de deux grandes pièces de toile jaunâtre, séparées l'une de l'autre par une faible épaisseur de tiges de papyrus.

Conservation : Passable.

29663. Momie de gazelle enveloppée. — Long. 0 m. 58 cent., larg. 0 m. 25 cent. (pl. XXXIX).

Description : L'animal a été d'abord badigeonné de bitume puis serré dans de nombreuses bandes d'étoffes diverses. Le tout, formant une masse compacte, est entouré de rubans de toile, larges de trois à quatre centimètres, entre-croisés et noués sur la tête et le corps.

Conservation : Passable.

29664. Momie de gazelle enveloppée. — Long. 0 m. 33 cent., larg. 0 m. 12 cent. — Kôm-Méreh.

Description : Cette jeune gazelle est momifiée au milieu de tiges de papyrus et de pièces

de toile brun jaunâtre enduites d'une solution de natron. Ses membres sont repliés contre la poitrine et l'abdomen.

Conservation : Bonne.

29665. Momie de gazelle enveloppée. — Long. 0 m. 37 cent., larg. 0 m. 18 cent. — Kôm-Méreh.

Description : La gazelle, un peu plus grande que la précédente, est protégée comme celle-ci de toile et de tiges de papyrus, les membres étant toujours ramenés contre le corps, suivant le procédé en usage à Kôm-Méreh.

Conservation : Passable.

29666. Momie enveloppée. — Long. 0 m. 53 cent., larg. 0 m. 15 cent.

Description : Elle se rapporte probablement à un jeune ruminant, mais aucune particularité extérieure ne permet de reconnaître l'espèce, gazelle, chèvre ou mouton, à laquelle appartient l'animal. La momie est faite d'une très forte épaisseur de linges enroulés en tous sens. Le tout, recouvert de larges bandes brun jaunâtre, forme une masse rigide sans aucune ornementation.

Conservation : Passable. La tête est presque détachée du tronc. Par la cassure on aperçoit, à l'intérieur, une matière gris cendré noirâtre qui tombe en poussière sous la moindre pression.

29667. Gazelle dégagée de ses linges. — Long. 0 m. 69 cent., larg. 0 m. 37 cent. (pl. XL).

Description : Ce spécimen ressemble parfaitement à une momie provenant de Kôm-Ombo, étudiée au Muséum de Lyon par MM. Lortet et Gaillard (*La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, p. 80, fig. 44, Lyon, 1903). Les membres sont liés par une corde entourant également le corps. La tête est rejetée en arrière.

La gazelle a été plongée entièrement dans le bitume liquide puis enveloppée d'une toile dont on ne voit plus que des fragments à la surface.

Conservation : Mauvaise. Les membres, les oreilles et le cou sont brisés. La corne gauche est fracturée vers le milieu de sa longueur.

29668. Momie de jeune ruminant enveloppée. — Long. 0 m. 24 cent., larg. 0 m. 18 cent.

Description : Il est impossible de dire à quelle espèce se rapporte cet exemplaire.

La momie, faite d'une grande épaisseur de linges, est entourée extérieurement de larges bandes enduites de natron et de substances résineuses. Le tout forme une masse de

couleur brune sans aucun ornement. Sur la tête, toutefois, sont représentées artificiellement de longues oreilles et de petites cornes, dirigées les unes et les autres dans un sens transversal.

Conservation : Bonne.

29669. Momie de jeune bélier. — Long. 0 m. 50 cent., larg. 0 m. 19 cent. (pl. XLI).

Description : Une large toile jaune brun recouvre l'ensemble de la momie. Sur la tête, qui a été modelée de toutes pièces avec des linges, sont représentées les oreilles légèrement tombantes ainsi que des cornes recourbées en arrière et en bas, comme celles du bélier d'Amon, ou de la race *Ovis platyura ægyptiaca*, Fitz. Cornes et oreilles sont également faites de chiffons entourés de toile.

Conservation : Mauvaise. L'enveloppe extérieure est déchirée en partie.

29670. Momie de gazelle enveloppée. — Long. 0 m. 70 cent., larg. 0 m. 27 cent.

Description : Cette gazelle a été préparée avec un soin tout particulier; on ne voit ni tiges de papyrus, ni bitume. Après avoir entouré le corps de nombreux linges superposés, formant une épaisseur de deux à trois centimètres, on a enveloppé le tout d'une large pièce de toile jaunâtre, dont les bords sont séparés sur le dos, par trois séries longitudinales de trois rectangles chacune. Ces ornementations ont été faites, comme le plus souvent, au moyen d'entrecroisements de bandelettes noire et jaune clair. La tête et le cou sont entourés en outre, de quelques bandes d'étoffes claire et foncée.

Conservation : Passable. La corne du côté droit est cassée; la corne gauche, privée de son enveloppe de toile et de son étui corné, fait saillie à travers les linges. D'après la forme des chevilles osseuses on reconnaît une femelle de *Gazella dorcas*.

29671. Momie de gazelle enveloppée. — Long. 0 m. 32 cent., larg. 0 m. 11 cent. — Kôm-Méreh.

Description : Ce spécimen se rapporte à un très jeune individu. Comme la plupart des gazelles trouvées à Kôm-Méreh, celle-ci est entourée de deux enveloppes de toile séparées par une couche de tiges de papyrus.

Conservation : Passable. L'enveloppe extérieure est déchirée vers le milieu du corps, les tiges de papyrus sont à découvert en ce point.

29672. Crâne de jeune bélier. — Longueur totale 0 m. 21 cent., diamètre orbitaire maximum 0 m. 10 cent. — Sakkarah.

Description : Cette tête osseuse provient d'une momie de bélier étudiée récemment au Muséum de Lyon. Outre le crâne, cette momie contenait le squelette incomplet d'un

jeune individu préparé de la même manière que les dépouilles des bœufs de Sakkarah : le squelette, après la destruction des parties molles, fut badigeonné fortement de bitume, puis placé à l'intérieur d'une sorte de mannequin figurant grossièrement un bélier accroupi.

Les os du tronc et des membres étaient réunis, au milieu de la momie, dans une enveloppe de toile entourée d'un entrelacement de tiges de papyrus de sept à huit centimètres d'épaisseur. Les vertèbres cervicales et la tête, assemblées par une tige de palmier traversant le canal médullaire et le foramen condylien, étaient également enveloppées de toile et de tiges de papyrus. Enfin, l'ensemble, qui mesurait 0 m. 42 c. de longueur par 0 m. 39 cent. de hauteur, avait été protégé extérieurement, de plusieurs larges bandes d'étoffe, de couleurs différentes : jaunâtre autour du tronc, noire sur la tête et le cou, pour rappeler peut-être la variété de moutons à tête noire, commune dans la vallée du Nil depuis une époque assez ancienne. De plus, sur l'enveloppe de la tête, on voyait des lignes blanches figurant la bouche, les narines et les yeux. Chaque corne était entourée, à sa base, d'une bandelette d'étoffe claire se détachant sur le fond noir de la tête. En avant de la poitrine, de nombreuses bandes noires et jaune clair, dessinaient par leurs entrecroisements, cinq séries verticales de quatre rectangles chacune.

Tous les ossements renfermés dans cette momie se rapportent à un seul bélier ayant à peine atteint la taille de l'adulte. La plupart des os longs sont, en effet, dépourvus de leurs épiphyses.

Le crâne de ce jeune animal, qui est conservé au Musée du Caire sous le n° 29672, offre nettement les particularités de la race *Ovis platyura*, Wagner. La courbure et la section des chevilles osseuses des cornes, la forme du pariétal, la convexité des os du nez, tout est semblable à ce que nous avons indiqué plus haut à propos du crâne d'un individu adulte de même race (n° 29529). Toutefois les dimensions sont beaucoup plus faibles : la longueur de la capsule cranienne, du foramen occipital à l'extrémité antérieure de la suture médio-frontale est de 0 m. 119 mill. ; la longueur de la face inférieure du crâne, du bord antérieur du trou occipital à l'extrémité des prémaxillaires mesure 0 m. 193 mill. ; le diamètre maximum atteint, sur les apophyses orbitaires, 0 m. 103 mill.

Conservation : Bonne. Il manque la première prémolaire supérieure droite et les incisives. Mais la seconde dentition n'est pas entièrement sortie et la troisième arrière-molaire fait encore défaut aux deux mâchoires.

Ce crâne est fortement taché de bitume, sur les chevilles frontales et la partie postérieure notamment.

Bibl. : Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée*, 2e série, p. 273, fig. 143 et 144, Lyon, 1905.

29673. Crâne de bouc. — Longueur totale 0 m. 24 cent., diamètre orbitaire maximum 0 m. 12 cent. — Sakkarah.

Description : Ce spécimen a été trouvé dans une momie de Sakkarah, ouverte dernièrement au Muséum de Lyon. La momie, longue de 0 m. 65 cent., haute de 0 m. 40 cent.,

avait une forme rectangulaire, un peu arrondie sur la face supérieure, sans aucune indication de membres, seuls la tête et le cou étaient représentés.

La masse rectangulaire figurant le corps de l'animal portait, à sa face inférieure, une large ouverture par laquelle avait dû s'écouler une partie du contenu. L'enveloppe se composait d'une épaisseur de huit à dix centimètres de toile et de chiffons entièrement décomposés et pulvérulents. Cet amas d'étoffes imbibées de substances résineuses et salines, était entouré de plusieurs larges pièces de toile jaunâtre assez résistante. L'ensemble était décoré extérieurement d'étroites bandelettes entre-croisées, formant des rangées de rectangles sur toute la surface, sauf la tête et le cou. Les cornes étaient également protégées de bandelettes : quelques tiges de papyrus repliées plusieurs fois et enveloppées de toile représentaient les oreilles de l'animal.

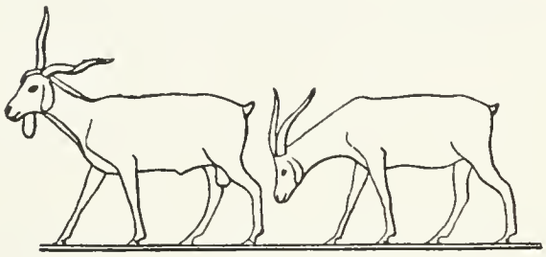

Fig. 10.

Sous la grande épaisseur de linges tombant en poussière on n'a trouvé d'autres ossements que le crâne, dépourvu de la mâchoire inférieure, avec la moitié gauche du bassin.

Le bassin et le crâne appartiennent à un individu mâle de la race *Hircus mambricus*. La chèvre mambrine est haute sur jambes, à tête longue, chanfrein droit et front peu bombé. Les cornes existent en général dans les deux sexes ; chez le mâle elles sont plus fortes et plus contournées que chez la femelle, leur forme est assez variable. Les oreilles pendantes sont plus ou moins longues.

Selon plusieurs auteurs, *Hircus mambricus* serait originaire de la Syrie ou de l'Asie antérieure et tirerait son nom du mont Mamber, en Palestine, où des voyageurs anciens en ont vu de grands troupeaux.

Les naturalistes admettent l'existence, en Mésopotamie et en Syrie, de deux variétés de chèvres mambrines : l'une, appelée *Shamaz* ou *Shamy*, a les oreilles très longues, le poil fin, tantôt noir, tantôt rouge ; l'autre, nommée *Kourdie*, est pourvue d'une toison plus ou moins abondante mais plus grossière, ses oreilles sont plus petites, cette seconde variété, de provenance montagnarde, est plus vive que la première. Dans ces deux formes il y a des individus sans cornes.

Ces variétés, ou quelques types intermédiaires provenant sans doute de leurs croisements, sont représentés sur les monuments de l'ancienne Égypte, notamment dans la chapelle funéraire de Ra n-ousir (fig. 10), sixième roi de la Ve dynastie, à Abousir (*Zeitschrift für ægyptische Sprache*, vol. XXXVIII, 2e cahier, pl. V, p. 94), sur les murs d'un tombeau de la IVe dynastie des Pyramides de Ghizeh (Lepsius, *Denkm.*, t. III, Abth. II, pl. IX) et sur divers monuments reproduits par Rosellini.

La tête osseuse trouvée dans la momie ne présente rien de particulier : les sinus frontaux sont seulement un peu moins saillants, la capsule cranienne est plus infléchie sur la face qu'on ne le voit d'ordinaire chez les individus mâles de cette race. Le

chanfrein est droit, la face allongée. La longueur de la tête, du trou occipital à l'extrémité des prémaxillaires est de 0 m. 217 mill. Le crâne proprement dit mesure 0 m. 133 mill., du foramen occipital à l'intersection des sutures frontale et nasale.

On ne possède pas d'indications précises sur l'ancienneté de la momie qui contenait ce crâne de bouc, toutefois, en tenant compte de son mode de préparation, identique à ce que nous avons vu pour les momies d'ibis de Sakkarah, il semble qu'on puisse la rattacher à la même époque à laquelle appartiennent ces dernières. Comme celles-ci, elle remonterait donc à la période assez longue qui va de la XXe dynastie à l'époque grecque.

Conservation : Passable. La dentition est incomplète, il manque une prémolaire et trois arrière-molaires.

Bibl. : La momie qui renfermait le crâne n° 29673, était inscrite au *Catalogue du Musée de Ghizeh* sous le n° 804; Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée*, 2e série, p. 277, fig. 146 et 147, Lyon, 1905.

29674. Crâne de bouc. — Long. 0 m. 17 cent., diamètre orbitaire 0 m. 12 cent. — Sakkarah.

Description : Ainsi que les deux spécimens précédents, ce crâne était contenu dans une momie de Sakkarah, ouverte au Muséum de Lyon (*La Faune momifiée*, fig. 57, Lyon, 1903).

Par son ensemble la momie présentait la silhouette d'un bouc agenouillé. Elle se composait d'abord, à l'extérieur, d'une étoffe fine recouvrant tout le corps et portant la trace de lignes en zigzag, peintes d'un bleu très tendre presque effacé. Au-dessous se trouvaient des bandes de toile de cinq à six centimètres de largeur, enroulées autour du corps dans le sens transversal. Puis venaient ensuite d'interminables enveloppes de linges divers, disposées dans tous les sens et atteignant en certains points, jusqu'à sept centimètres d'épaisseur. Toutes ces étoffes tombaient en poussière et n'étaient enduites d'aucune substance goudronnée.

Les parties de la momie représentant les membres antérieurs repliés, ne renfermaient aucun ossement. Cette constatation autorisait à penser que le squelette du bouc devait être rassemblé au milieu, comme on l'avait déjà vu pour les béliers ou les bœufs. Grande fut la surprise de M. Lortet lorsque, au lieu d'un squelette de caprin, il trouva quelques restes seulement de cet animal mêlés à de nombreux os de membres, à des vertèbres et à plusieurs plaques osseuses dermiques d'un crocodile de forte taille.

Ces os de crocodile et de bouc avaient été ensemble arrosés abondamment de goudron; ils adhéraient presque tous les uns aux autres.

Il appartient aux égyptologues de dire ce que signifie l'association de deux animaux si différents dans une momie ayant la forme d'un bouc. Peut-être ce groupement a-t-il quelque rapport avec la divinité à tête de crocodile et cornes de bélier que nous voyons sur plusieurs monuments du nouvel Empire. Cette divinité, qui figure sur le grand

temple d'Ombos (Champollion, *Mon. de l'Égypte et de la Nubie*, vol. II, pl. CI *ter*, fig. 2) et dans une scène d'offrande de Ramsès IV à Phré et Amon-Râ, est représentée avec les cornes, non d'un bouc, mais du bélier de Mendès, des plus anciens monuments égyptiens, c'est-à-dire avec les cornes d'*Ovis palæoægyptiacus* dont on a trouvé des restes dans les dépôts néolithiques de Toukh (Dürst und Gaillard, *Studien über die Geschichte des ægyptischen Hausschafes*, *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, vol. XXIV, Paris, 1902).

Le culte de Mendès date de la plus ancienne époque égyptienne. L'objet de ce culte était représenté à l'origine par un bélier de la race *Ovis palæoægyptiacus* à cornes horizontales et transversales. Après l'extinction de cette race de mouton, vers le commencement de la période saïte, le bélier est remplacé dans le culte de Mendès, par un individu mâle de la chèvre *Hircus mambricus*, dont les cornes vues de face rappellent beaucoup celles d'*Ovis palæoægyptiacus*. Or, ce sont précisément des restes d'un individu mâle d'*Hircus mambricus* qui étaient associés aux ossements de crocodile dans la momie de Sakkarah décrite plus haut.

Voici la liste des ossements de crocodile et de bouc trouvés à l'intérieur de la momie :

Hircus mambricus. Le crâne entouré de linges figurait la tête de la momie. Au centre se trouvaient les ossements suivants : omoplate gauche, humérus droit, radius et cubitus droits et gauches, métacarpien gauche et deux phalanges. L'atlas, l'axis et trois autres vertèbres cervicales.

Crocodilus Niloticus. Un humérus (de 0 m. 25 cent. de longueur), deux tibias et plusieurs phalanges, treize vertèbres, quatre os en V de la partie inférieure de la queue et vingt plaques osseuses dermiques.

Le crâne de bouc de la momie de Sakkarah ressemble parfaitement au crâne d'un individu moderne de même sexe, de la race *Hircus mambricus* (du Djébel Messeiris, Syrie), dont le squelette est conservé au Muséum de Lyon. Chez ces deux spécimens, les crêtes pariétales qui limitent en arrière les fosses temporales, sont très rapprochées, les apophyses par-occipitales sont épaisses et courtes, de plus, on remarque une légère gouttière le long du bord antéro-interne des chevilles osseuses des cornes (*La Faune momifiée*, p. 110, fig. 58, 1903).

Conservation : Mauvaise. Les régions faciale et maxillaire de la tête osseuse font entièrement défaut, seules les parties occipitale et frontale sont en bon état. Les deux cornes sont brisées : la droite près de sa base, la gauche à quinze centimètres environ.

Bibl. : Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée*, p. 108, fig. 57 et 58, Lyon, 1903.

29675. Momie de bouc enveloppée. — Long. 0 m. 58 cent., haut. 0 m. 26 cent.

Description : Elle est faite d'une grande épaisseur de linges disposés en tous sens et recouverts d'une large pièce de toile de couleur brun jaunâtre, sans ornementation.

D'après la forme de la tête, au chanfrein fortement convexe, et la courbure des cornes, on reconnaît un individu mâle de la race *Hircus Thebaïcus*, la chèvre à nez busqué, connue

dans la Haute et la Basse-Égypte depuis les plus anciennes dynasties. Les particularités morphologiques de cette race sont les suivantes : taille moyenne, chanfrein bombé, séparé du front par une dépression assez forte. Les cornes manquent souvent dans les deux sexes; quand elles existent chez le mâle, elles sont petites, légèrement recourbées en arrière et en bas. Pas de barbiche au menton. La lèvre supérieure laisse découvertes les incisives. Oreilles pendantes, longues comme la tête (fig. 11). Poils brun fauve, lisses et courts. La femelle diffère du mâle, par le manque de cornes et son chanfrein un peu moins convexe.

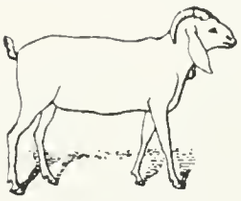

Fig. 11.

Grâce aux particularités de sa tête osseuse, *Hircus Thebaïcus* ne peut être confondue pas plus avec la chèvre mambrine décrite plus haut, qu'avec la chèvre naine d'Afrique, *Hircus reversus* (fig. 12) dont on a reconnu des restes du crâne et des membres dans les dépôts préhistoriques de Toukh, fouillés par M. de Morgan (Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée*, 2e série, p. 280, fig. 152 et 153, Lyon, 1905).

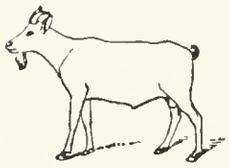

Fig. 12.

Conservation : Mauvaise. La tête de la momie, complètement détachée du tronc, ne renferme plus que les parties frontale et occipitale du crâne. Les mâchoires et les os de la face font défaut.

Bibl. : *Catalogue du Musée de Ghizeh*, n° 805.

29676. Momie de veau enveloppée. — Long. 0 m. 60 cent., haut. 0 m. 44 cent. (pl. XLII).

Description : Ce spécimen se compose d'un crâne et de divers os de veau, retenus dans une épaisse couche de tiges de papyrus entrelacées. Le veau a été préparé comme les dépouilles des bœufs de Sakkarah : le corps a dû être enfoui d'abord dans le sol, puis, après quelque temps, lorsque la putréfaction eut détruit les parties molles, le squelette fut retiré de la terre, badigeonné de bitume et, enfin, rassemblé plus ou moins complètement, au milieu des enveloppes où nous le voyons.

L'ensemble de la momie est recouvert de nombreuses bandes d'étoffes noires et jaune clair, dessinant au-dessous de le tête plusieurs rangées de rectangles allongés verticalement. La tête est entourée d'une toile noirâtre sur laquelle se détachent des disques d'étoffe blanche, de quatre centimètres de diamètre, représentant les yeux. Au centre de ces disques, la pupille est figurée par un cercle de peinture noire. La corne gauche, longue de dix centimètres environ, est, comme la tête, entourée de bandes noirâtres.

Conservation : Passable. L'enveloppe externe manque dans la moitié postérieure ainsi que sur une partie du frontal. La corne droite est brisée à sa base.

Bibl. : *Catalogue du Musée de Ghizeh*, n° 803.

29677. Série d'oiseaux de proie enveloppés. — Long. 1 m. 50 cent., larg. 0 m. 35 c. — Puits de Zaouiet-el-Aryan, environs de Ghizeh (pl. XXX).

Description : On sait que les oiseaux de proie se trouvent momifiés tantôt un par un, tantôt par groupes agglomérés de vingt à trente et même quarante individus de toutes espèces. Le n° 29677 représente l'un de ces groupes.

Nous avons déjà dit quelques mots de ce mode de momification à propos des oiseaux de proie en général (n° 29530, Technique). Sans revenir sur ce point nous rappellerons seulement que les rapaces sont rassemblés en une masse arrondie, ayant la forme d'un grand fuseau, long de 1 m. 50 cent. environ et large, au plus, de 0 m. 40 cent. On trouve parfois, mêlé aux rapaces de diverses espèces, un oiseau d'une famille différente : coucou, rollier, édicnème, ibis falcinelle, ptéroclès, ou bien quelques hirondelles. D'autres fois on rencontre, soit une musaraigne, soit un rongeur de petite taille, avec une ou plusieurs dents de crocodile.

Ces masses ont été préparées de la manière suivante : après avoir arrosé de bitume tous les animaux, elles ont été serrées fortement dans de larges bandes de toile liées transversalement et consolidées au moyen de baguettes de palmier disposées dans le sens de la longueur. Puis on a enveloppé le tout d'une seconde et dernière série de bandes d'étoffe brun jaunâtre.

Sur la planche XXX sont figurées deux masses d'oiseaux de proie. L'une, entourée de toile et de baguettes de palmier, est l'exemplaire conservé au Musée du Caire sous le n° 29677; l'autre, figure une seconde masse dégagée de ses linges, le contenu de celle-ci a été étudié au Muséum de Lyon.

Conservation : Passable. On ne voit plus que des fragments de la deuxième enveloppe de toile. De même, les baguettes de palmier ont été enlevées en partie.

29678. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 37 cent., larg. 0 m. 12 cent. (pl. XLIII).

Description : Les dimensions de ce spécimen correspondent à celles de la buse du désert ou d'un faucon de grande taille, tel que *Falco Babylonicus*. Le dos et les ailes sont protégés extérieurement d'une large pièce de toile brune. Dans l'espace non recouvert, c'est-à-dire sur la poitrine de l'oiseau, deux séries de bandelettes, larges de dix à douze millimètres, dessinent six chevrons maintenus par une bande longitudinale placée dans l'axe de la momie. Ces chevrons d'étoffe brun jaunâtre se détachent assez bien sur le fond de toile noire.

Les extrémités de la momie sont ornées, en outre, de deux étroites bandes enroulées dans le sens transversal.

Conservation : Mauvaise. Les linges sont déchirés au côté gauche de la poitrine, ainsi que vers la queue.

29679. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 23 cent., diam. 0 m. 07 cent.

Description : Ce rapace, très sommairement momifié, a été simplement plongé dans le

bitume. On n'aperçoit en effet, aucune trace de linges pas plus à l'intérieur qu'à l'extérieur de la couche de goudron. A en juger par sa faible taille, il doit se rapporter au petit faucon crécerelle (*Cerchneis tinnunculus*), l'espèce la plus commune parmi les oiseaux de l'ancienne Égypte.

Conservation : Passable. Le bitume est enlevé sur une partie du côté gauche.

29680. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 38 cent., diam. 0 m. 10 cent.

Description : Une large bande d'étoffe noire recouvre, extérieurement, le dos, les ailes, la tête et la queue de ce spécimen, dont la grandeur correspond environ à celle de *Buteo desertorum*. La poitrine est protégée d'un linge jaune brun. De plus, le cou est entouré d'une bandelette de couleur claire se détachant sur le fond noir.

Conservation : Passable. L'enveloppe externe est déchirée sur le dos et les côtés.

29681. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 55 cent., larg. 0 m. 17 cent. (pl. XLIV).

Description : Les dimensions de cet exemplaire se rapportent à celles d'*Aquila maculata* ou de *Buteo ferox*. L'oiseau a les ailes serrées contre le corps, les pattes allongées. Il est enveloppé de plusieurs bandes de toile brun foncé. A l'extérieur, une dernière bande, de quatre centimètres de large, recouvre la poitrine obliquement et fait plusieurs tours transversaux vers le cou et les pattes.

Conservation : Passable. Les linges sont déchirés au niveau de la patte gauche. En ce point, on aperçoit leur épaisseur qui atteint un centimètre environ. Ils paraissent avoir été plongés entièrement dans une substance résineuse.

29682. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 38 cent., diam. 0 m. 11 cent. (pl. XLIV).

Description : Le corps, entouré d'abord de linges divers, a été ensuite enveloppé d'une large pièce de toile colorée en rose, sur laquelle plusieurs séries de bandelettes ornementales ont été disposées : trois bandelettes d'un centimètre de largeur sont placées parallèlement dans le sens de la longueur; une seconde série de bandes plus étroites sont entre-croisées obliquement par-dessus les premières, enfin le tout est recouvert de quatre ou cinq bandelettes transversales.

Cet ensemble ornemental, qui n'existe que sur la poitrine de l'oiseau, est maintenu par une large pièce de toile protégeant le dos et les ailes.

Conservation : Bonne. Il manque seulement trois des bandelettes transversales : une près du cou et deux vers la partie moyenne du corps.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 798.

29683. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 49 cent., larg. 0 m. 13 cent. (pl. XLIII).

Description : Il est entouré de plusieurs bandes de toile brun foncé, de quatre à cinq centimètres de largeur, formant plusieurs tours transversaux vers le cou et la queue.

Sur la poitrine, ces bandes sont entre-croisées obliquement puis ramenées en arrière et nouées à dix centimètres environ de l'extrémité de la queue.

Conservation : Bonne.

29684. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 26 cent., larg. 0 m. 07 cent. (pl. XLIII).

Description : Ce spécimen, de la taille du petit faucon crécerelle, a été plongé dans le bitume puis enveloppé d'une toile brun jaunâtre. La tête, recouverte d'une peinture dorée, est entourée d'une bandelette noire. Une seconde bande de même couleur se voit à quelques centimètres de l'extrémité opposée.

Conservation : Mauvaise. Les linges manquent dans la moitié inférieure, de même, vers la tête, la dorure est presque effacée.

29685. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 22 cent., larg. 0 m. 07 cent. (pl. XLIII).

Description : Il est entouré de nombreux linges gris noirâtres paraissant carbonisés ou, plutôt, brûlés par des substances acides. Ces linges sont semblables à ceux qui recouvrent les ibis momifiés de Sakkarah, ils tombent en poussière sous la moindre pression. La tête de l'oiseau est protégée par un cartonnage peint, de couleurs noire, rouge et blanche, figurant la tête du faucon de Hor.

Conservation : Mauvaise. Les bandes très fragiles sont partiellement déchirées.

29686. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 34 cent., larg. 0 m. 11 cent.

Description : Sur la poitrine, de nombreuses bandelettes brunes et noires dessinent, par leurs entrecroisements alternés, plusieurs rectangles dont trois seulement sont encore visibles.

Conservation : Mauvaise.

29687. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 52 cent., larg. 0 m. 14 cent.

Description : Ce rapace a été plongé dans une substance résineuse puis entouré de plusieurs bandes d'étoffe de couleur brun foncé. Les bandes, larges de quatre centimètres environ, font des tours transversaux vers les deux extrémités de la momie et se croisent en diagonale sur la poitrine, le dos et les ailes.

Conservation : Passable. Les linges enlevés sur une partie de la surface, laissent voir une mince couche de bitume au côté gauche.

29688. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 26 cent., larg. 0 m. 06 cent.

Description : Cette petite momie est entourée d'une épaisse toile de couleur brune, recouverte presque en totalité par une seconde enveloppe plus claire, laissant

apparaître, de la première, une seule bande longitudinale de trois à quatre centimètres de largeur. Le cou est orné d'un étroit ruban de toile jaune clair.

Conservation : Mauvaise. Les linges fortement imbibés de résine, sont déchirés sur le dos et la tête.

29689. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 42 cent., larg. 0 m. 12 cent. (pl. XLIV).

Description : Il est orné à peu près de la même manière que le spécimen n° 29682. Quatre bandelettes d'un centimètre de large sont disposées parallèlement dans le sens longitudinal et recouvertes d'une seconde série de bandes semblables entrecroisées obliquement. Ces diverses bandelettes rose et jaune clair, alternant les unes avec les autres, décorent la momie sur une face seulement.

Conservation : Bonne.

29690. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 36 cent., larg. 0 m. 11 cent.

Description : Des bandes d'étoffe brun noirâtre, de quatre à cinq centimètres de largeur, entourent entièrement cet oiseau qui n'est orné d'aucune bandelette extérieure.

Conservation : Mauvaise. La partie inférieure de la momie est brisée. On aperçoit en ce point, l'extrémité distale du métatarsien droit dont les dimensions et la forme se rapportent à l'espèce *Buteo desertorum*.

29691. Oiseau de proie enveloppé. — Long. 0 m. 40 cent., larg. 0 m. 09 cent.

Description : Cette momie est également protégée de larges bandes noirâtres, mais sa forme est un peu différente, elle se termine, du côté de la queue, en une longue partie cylindrique d'environ quatre centimètres de diamètre. Les pattes de l'oiseau, au lieu d'être repliées vers la poitrine ainsi qu'on le voit souvent chez les rapaces, ont été étendues le long de la queue.

Conservation : Passable. Quelques bandes sont déchirées.

29692. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 37 cent., diam. 0 m. 10 cent. — Sakkarah (pl. XLV).

Description : Cette momie a la forme d'un cône arrondi aux extrémités. D'après les recherches faites au Muséum de Lyon, les objets de cette catégorie présentent un contenu des plus variés. Généralement ils renferment des restes osseux ou des débris de plumes de l'ibis sacré (*Ibis Æthiopica*, Latham), mais assez souvent ils contiennent, soit un amas de poussière et d'étoffe déchirée, soit des débris de bois et de lianes, ou bien des plumes blanches et noires, avec deux ou trois morceaux de brique, destinés à donner à la fausse momie le poids d'une momie véritable.

D'autres fois encore, mais plus rarement, on a trouvé à l'intérieur de ces momies coniques de Sakkarah, le corps d'une musaraigne, ou bien le crâne et quelques os de ces petits animaux. Un spécimen, ouvert par M. le professeur Lortet, renfermait un mannequin dont la tête, modelée grossièrement avec des chiffons, rappelait la tête du faucon.

La momie n° 29692 est recouverte extérieurement d'une large enveloppe de toile blanc jaunâtre, entourée de deux bandelettes étroites, vers l'extrémité inférieure. Sur cette enveloppe l'ibis sacré est représenté au moyen de pièces d'étoffes noire et blanche fixées à la surface par une substance gommeuse. Au-dessous de l'oiseau, des morceaux de toile, également blancs et noirs, figurent une fleur épanouie dont la tige, faite d'une bandelette noire, se prolonge jusqu'à sept ou huit centimètres de l'extrémité étroite.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *Catalogue du Musée de Ghizeh*, n° 794; Mariette, *Notice de Boulaq*, éd. 1864, n° 315; éd. 1876, n° 423; Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1240; *Notice de Ghizeh*, n° 794.

29693. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 42 cent., diam. 0 m. 14 cent. — Sakkarah (pl. XLVI).

Description : La momie, de forme conique comme la précédente, est, sauf une partie de la face postérieure, entièrement enveloppée de toile blanchâtre fixée aux extrémités par des bandelettes de même couleur. Sur la face antérieure on voit l'image du dieu Horus, à corps humain et tête de faucon, surmontée du disque solaire. Cette divinité est aussi représentée au moyen de morceaux d'étoffe blancs et noirs collés ou cousus contre la momie.

La tête de faucon est peinte de la même manière que celle du faucon de Hor, qu'on remarque sur de nombreux monuments anciens et, notamment, sur un mur du tombeau de Ramsès IX, à Bibân-el-Molouk.

Conservation : Passable. L'enveloppe externe paraît brûlée vers la partie élargie, au-dessus de la figuration d'Horus.

Bibl. : *Catalogue du Musée de Ghizeh*, n° 424; Mariette, *Notice de Boulaq*, éd. 1864, n° 316; éd. 1876, n° 424; Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1203.

29694. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 37 cent., diam. 0 m. 14 cent. — Sakkarah (pl. XLV).

Description : Cet exemplaire, entouré extérieurement de trois larges pièces de toile jaune clair, est orné, en outre, de plusieurs bandelettes noires et jaunes d'un centimètre de largeur. Entre-croisées à angle droit, les bandelettes forment, sur la face supérieure trois rangées de cinq rectangles chacune.

Conservation : Bonne.

29695. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 35 cent., haut. 0 m. 15 cent.

Description : Les ibis ont été momifiés de deux manières bien différentes : tantôt on les trouve, ainsi que les spécimens précédents, sous la forme de cônes arrondis aux deux bouts et recouverts soit d'un réseau de fils entre-croisés, soit de diverses ornementations (nos 29692, 29693, 29700); tantôt les momies d'ibis sont de forme triangulaire, la tête et le bec faisant, au-dessus de la poitrine, une légère saillie sous les linges (nos 29696 et 29699).

Le spécimen n° 29695 appartient à cette seconde catégorie. Dans ce mode de momification l'oiseau a été d'abord badigeonné de bitume, puis, le cou étant replié en avant, la tête ramenée sur le sternum, on a enveloppé le corps de bandes de toile, tantôt simples comme c'est le cas pour l'exemplaire qui nous occupe, tantôt ornées. Les momies de cette forme renferment toujours le corps plus ou moins bien conservé d'un ibis sacré (*Ibis Ethiopica*); elles ont été recueillies à Thèbes, à Kôm-Ombo ainsi qu'à Tounch el-Gebel au pied de la montagne ouest, à trois heures de Rôdah.

L'ibis n° 29695 est entouré de plusieurs bandes jaunâtres de trois à quatre centimètres de largeur. Comme on l'a dit, la tête fait saillie au-dessus du corps, le bec se prolonge en avant jusqu'entre les pattes.

Conservation : Mauvaise. Les linges sont déchirés en plusieurs points.

29696. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 37 cent., haut. 0 m. 16 cent. (pl. XLV).

Description : Cette momie est semblable à la précédente mais bien mieux ornée. Neuf à dix rangées de bandelettes noires et jaune clair dessinent sur la face supérieure, en avant du bec, des losanges allongés dans le sens du plan de symétrie. La face inférieure et les côtés sont protégés de linges bruns jaunâtres.

Conservation : Passable. Quelques bandelettes sont déchirées ainsi que l'enveloppe extérieure de la tête.

29697. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 35 cent., diam. 0 m. 11 cent. — Sakkarah (pl. XLV).

Description : Le spécimen appartient à la catégorie des momies coniques. Il est entouré d'une large pièce de toile noire sur laquelle sont enroulées, dans le sens transversal, des bandes de couleur claire, larges de trois centimètres environ. Le tout est recouvert d'un réseau de fils disposés les uns obliquement, les autres transversalement. Cette momie rappelle beaucoup celles de même provenance qui ont été décrites et figurées à Lyon (*La Faune momifiée*, p. 120, fig. 70 et 71).

L'ornementation des momies de Sakkarah est des plus ingénieuses et variées. Elle consiste soit en étroites bandelettes croisées en diagonale et recouvertes par d'autres bandes enroulées en spirale, soit en réseaux de fils maintenus par des petits rubans de toile; d'autres sont ornées de fils entre-croisés sur des linges de couleurs différentes, brun clair et foncé. Tous les égyptologues ont constaté que ces ibis, bien qu'ils aient été protégés séparément dans des vases grossiers en terre cuite rouge, se trouvent toujours en très mauvais état de conservation. On n'a jamais pu recueillir un seul squelette

entier; le contenu de la momie tombe en poussière sous la plus légère pression. Mariette a fait la même remarque dans la lettre suivante adressée du Caire, le 22 juin 1870, à M. Lortet qui, à cette époque, tentait déjà de réunir des matériaux de la faune égyptienne momifiée :

« Je me sens un peu gêné, écrit-il, d'être obligé de faire une réponse négative à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Effectivement, il y a aux environs du Caire, c'est-à-dire à Sakkarah, des hypogées d'ibis. Mais, en premier lieu, ces hypogées sont pour le moment ensablés, et il serait difficile de les déblayer sans travaux considérables. En second lieu, en supposant même que les hypogées soient accessibles, on n'y trouve que des momies brûlées, calcinées, qui tombent en poussière au plus petit contact de la main. J'ai certainement vu des voyageurs briser plusieurs milliers des vases qui les contiennent sans en trouver une seule qui valût la peine d'être transportée. Consultez à ce sujet les ouvrages spéciaux et vous verrez que l'hypogée des ibis de Sakkarah n'a jamais depuis qu'il est connu, fourni un document digne de figurer dans une collection. Le Musée de Boulaq en possède deux à la vérité (probablement les n°s 29692 et 29693). Mais ils sont exposés pour la toile qui les recouvre, laquelle est exceptionnellement curieuse, et non pour l'oiseau momifié qui, à l'intérieur, n'est certainement qu'un amas de cendre. »

Les momies de Sakkarah ouvertes à Lyon étaient toutes dans l'état signalé par Mariette. Les linges avec ou sans ornement, ne recouvraient que de la cendre mêlée, en général, à des os plus ou moins brisés d'*Ibis Æthiopica*. Sans doute, le contenu des momies de même provenance qui font partie des collections du Musée du Caire, est dans le même état. Aussi, les indications relatives à la conservation de ces pièces se rapportent-elles à leur enveloppe seulement.

Conservation : Bonne.

Bibl. : Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1202.

29698. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 38 cent., haut. 0 m. 14 cent. — Hagi-Qandil.

Description : Cette momie est de forme à peu près triangulaire; elle appartient donc à la catégorie qui a fourni les squelettes d'*Ibis Æthiopica* exposés au musée égyptologique du Caire, et à Lyon.

La tête de l'oiseau fait, comme d'habitude, une légère saillie au-dessus de la poitrine; on aperçoit également le long bec de l'ibis qui se prolonge sous les linges, environ jusqu'au niveau du bord postérieur du sternum. Le corps entier est entouré d'étoffe brun noirâtre fortement imprégnée de substance résineuse et de natron.

Conservation : Mauvaise. L'ornementation extérieure est enlevée presque totalement; seules quelques bandelettes se voient encore vers la queue.

29699. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 37 cent., haut. 0 m. 14 cent. (pl. XLV).

Description : De même forme que le précédent mais un peu mieux conservé. Les ban-

delettes de couleur brune, larges de trois centimètres environ, sont enroulées plusieurs fois de la tête à la queue. Elles laissent, dans l'axe du corps, un espace recouvert de linges brun foncé.

Conservation : Passable. L'enveloppe a été déchirée latéralement, on aperçoit sur les côtés une mince couche de bitume adhérant aux plumes des ailes.

29700. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 35 cent., diam. 0 m. 12 cent. (pl. XLVI).

Description : Momie de forme conique mais un peu renflée sur les côtés. Elle est complètement enveloppée d'une toile de couleur rose sur laquelle sont placées parallèlement, dans une direction oblique par rapport à l'axe de la momie, deux séries de bandes d'un centimètre de largeur qui se croisent l'une avec l'autre. Ces bandes ne se voient que sur la moitié environ du pourtour, l'autre moitié est protégée d'une étoffe jaunâtre qui recouvre les extrémités des bandes entre-croisées. Le bout étroit de la momie est serré par une courte gaine de toile rose.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30011.

29701. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 36 cent., diam. 0 m. 10 cent. — Sakkarah (pl. XLVI).

Description : Momie conique très curieusement ornée. A la surface de la toile blanc jaunâtre qui la recouvre est figuré, accroupi sous une sorte de portique fait de deux colonnes papyriformes supportant le signe du ciel, le cynocéphale de Thot surmonté du disque solaire. Toutes ces figurations sont formées de pièces d'étoffe de couleur jaune clair fixées contre l'enveloppe de la momie. Seuls les chapiteaux ont été représentés par des morceaux de toile noire.

Conservation : Bonne.

Bibl. : Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1242.

29702. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 48 cent., diam. 0 m. 14 cent. — Sakkarah (pl. XLVI).

Description : Spécimen tout à fait semblable à celui qui précède, mais de dimensions plus élevées. Le dieu Thot est également figuré de profil, assis entre deux colonnes au-dessous desquelles sont deux disques de toile de 0 m. 025 mill. de diamètre. Sur chacun de ces disques est une croix faite de deux étroites bandelettes noires disposées à angle droit. Le linge qui entoure la momie est coupé de manière à former, vers la base du cône, un chevron ouvert du côté extérieur.

Conservation : Passable. Il manque les fragments de toile qui représentaient primitivement les bases et chapiteaux des colonnes entre lesquelles est accroupi le cynocéphale de Thot.

Bibl. : Mariette, *Notice de Boulaq*, éd. 1864, n° 315; éd. 1876, n° 423; Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1238; *Notice de Ghizeh*, n° 795.

29703. Ibis enveloppé. — Long. 0 m. 31 cent., diam. 0 m. 10 cent. — Sakkarah (pl. XLVI).

Description : Petite momie conique ornée de bandelettes noires et jaune clair dessinant sur toute la longueur une série de sept rectangles allongés dans le sens du plan de symétrie. Ces figures géométriques sont limitées latéralement par deux larges bandes de toile fixées à la face postérieure au moyen de fils transversaux. Une bandelette entoure l'extrémité étroite de la momie.

A Sakkarah les momies d'ibis et de petits animaux, ont été placées, avons-nous dit, chacune dans un vase particulier; à Thèbes également. Les pots de Sakkarah sont en terre cuite rouge de forme allongée. Ils peuvent recevoir exactement la momie d'un ibis enveloppé de ses bandelettes; ils sont fermés par un couvercle de terre cuite qui est scellé grossièrement avec du plâtre.

Les pots d'ibis de Thèbes sont de différentes matières : en pierre commune, en faïence bleue, ou en pierre dure et polie. Leur forme est conique mais peu allongée. Ils tiennent debout sur leur fond, tandis que ceux de Sakkarah ne peuvent tenir que couchés à terre (*Description de l'Égypte*, vol. III, p. 92; vol. V, pl. LXXVI et pl. XCII, Paris, 1828).

A Touneh el-Gebel, aux environs de Rôdah, les ibis ont été embaumés et conservés dans des vases en terre cuite rouge ainsi qu'à Sakkarah, mais les momies, au lieu d'être protégées chacune dans un vase particulier, ont été réunies par quatre ou cinq exemplaires dans des vases de plus grandes dimensions. Comme nous l'avons indiqué déjà, ces vases, fermés non par un couvercle mais par une simple garniture de plâtre coulée sur l'orifice, sont de deux formes différentes : les uns coniques, à fond arrondi, sont évasés du côté de l'ouverture; les autres, à fond également arrondi, sont cylindriques et légèrement resserrés vers l'orifice.

Les momies d'ibis du Musée du Caire proviennent en majeure partie des hypogées de Sakkarah, où les pots qui les renferment sont placés par rangées horizontales superposées sur toute la hauteur des galeries. Dans une de ses lettres Geoffroy-Saint-Hilaire a fait la description suivante de ces entassements : « Nous sommes descendus dans les puits des oiseaux où, pour la première fois, j'ai trouvé des momies en place. Ces puits conduisent à des caves souterraines assez spacieuses auxquelles répondent à angles droits, à droite et à gauche, un très grand nombre de caveaux sans issue. Ce sont ces caveaux d'une assez grande profondeur que l'on a remplis de pots d'ibis, en les entassant sans autre attention que de les coucher horizontalement comme les bouteilles de vin dans nos caves de France, le premier lit présentant antérieurement son ouverture, le deuxième son fond et ainsi de suite, jusqu'à ce que les pots aient gagné le faîte du caveau. » (É. Geoffroy-Saint-Hilaire, *Lettres d'Égypte*, recueillies et publiées par le docteur E. T. Hamy, p. 149, Paris, 1901.) Ce bel ordre n'existe plus aujourd'hui : les fouilleurs indigènes ont bouleversé les caveaux.

Conservation : Bonne.

Bibl. : Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1272.

29704. Oiseau enveloppé. — Long. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 15 cent. — Tombeau de Thotmès IV à Bibân-el-Molouk (pl. XLVII).

Description : Cet oiseau momifié est une offrande alimentaire semblable à celles qui ont été trouvées dans les tombes d'Aménôthès II et Thotmès III à Bibân-el-Molouk, ainsi que dans le tombeau de Maher-Pra (XVIIIe dynastie) à Thèbes.

Le spécimen n° 29704 a la grosseur d'une oie de taille moyenne. La tête, le cou, les avant-bras et les tarses ont été enlevés comme le font les cuisiniers lorsqu'ils veulent faire rôtir une volaille. Ainsi préparé et enduit de substances aseptiques, le corps a été simplement entouré de bandes de toile brun jaunâtre, larges de quatre à cinq centimètres. Puis, avant de déposer l'offrande à l'intérieur du tombeau, on l'a recouverte d'un léger badigeonnage de bitume.

Bien que l'oiseau ne puisse être identifié d'une manière certaine, on doit dire que ses dimensions et les proportions de ses membres correspondent parfaitement à celles de l'oie à front blanc (*Anser albifrons*), très commune encore actuellement en Égypte. Les particularités zoologiques de cette espèce sont les suivantes : partie antérieure de la tête et front blancs, avec bordure brune ou noire en arrière de la tache blanche. Tête et cou brun cendré légèrement roussâtre. Dos et couvertures des ailes brun cendré, plumes bordées de blanc ou de roux clair. Partie postérieure du dos et croupion cendré noirâtre. Faces inférieures du corps et de la queue blanches ou d'un gris cendré très clair, avec de larges taches brunes ou noires. Bec entièrement jaune. Pieds jaune orangé ou jaune plus ou moins pâle suivant l'âge et le sexe. Iris brun.

Les jeunes ont le corps de couleur plus foncée avec seulement de légères taches blanches sur le front. Bec jaunâtre. Pieds jaune pâle.

Longueur du tarse : de 0 m. 062 mill. à 0 m. 065 mill., longueur du doigt médian avec ongle de 0 m. 068 mill. à 0 m. 074 mill.

Anser albifrons habite l'été toute la partie septentrionale de la région paléarctique, de l'Islande à la Sibérie et au Groënland. En hiver, elle émigre dans le sud sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Caspienne, en Chine et dans le nord de l'Inde.

Suivant Shelley, cette oie est la plus abondante de l'Égypte. On la rencontre par volées souvent nombreuses, mais elle ne demeure pas dans la vallée du Nil au delà de mars.

L'oie à front blanc est, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, admirablement représentée sur le panneau ancien dit des « Oies de Meidoûm ». Outre les deux figures d'*Anser albifrons*, qui se trouvent du côté gauche de ce panneau, on voit sur la droite, deux spécimens très ressemblants de l'oie à cou roux, *Branta ruficollis*, puis, aux extrémités, l'oie cendrée vulgaire *Anser cinereus* à gauche et *Anser sylvestris* à droite.

Ces trois dernières espèces ne sont pas signalées par Shelley dans son *Catalogue des oiseaux de l'Égypte moderne*. Elles n'y sont point inconnues pourtant, car Salvadori (*Cat. Brit. Museum*, vol. XXVII, p. 126, 1894) et Fatio (*Vertébrés de la Suisse :* Oiseaux, vol. II, p. 1275, 1904) les citent toutes les trois parmi les oiseaux qui sont de passage en Égypte ou dans le nord de l'Afrique, pendant la saison froide.

Conservation : Bonne.

29705. Oiseau enveloppé. — Long. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 13 cent. — Tombeau de Thotmès IV à Bibân-el-Molouk (pl. XLVII).

Description : Offrande alimentaire identique à celle inscrite sous le n° 29704. L'oiseau que recouvrent les linges appartient probablement aussi à l'espèce *Anser albifrons*. La tête, le cou, les tarses et les extrémités des ailes ont été coupés, puis on a enveloppé le corps dans des bandes de toile enduites de résine et de natron. Ici les bandes ont une largeur de dix centimètres environ, elles sont badigeonnées d'une mince couche de bitume.

Conservation : Passable. Le tibia droit est brisé.

29706. Oiseau enveloppé. — Long. 0 m. 19 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Tombeau de Thotmès IV à Bibân-el-Molouk.

Description : Offrande alimentaire de la taille d'un petit canard ou d'une sarcelle. L'oiseau a été préparé comme précédemment; après avoir enlevé la tête et les extrémités des membres on a entouré le corps de plusieurs bandes de toile brun jaunâtre, puis le tout a été badigeonné de bitume.

Conservation : Bonne.

29707. Oiseau enveloppé. — Long. 0 m. 28 cent., larg. 0 m. 12 cent. — Tombeau de Thotmès IV à Bibân-el-Molouk.

Description : Offrande alimentaire de grandeur un peu moindre que celle des spécimens n°s 29704 et 29705. Le gibier, toujours décapité et amputé des avant-bras ainsi que des métatarses, est enveloppé de nombreux rubans de toile, de quatre à cinq centimètres de largeur, tachés irrégulièrement de bitume.

Conservation : Passable. L'aile et la patte gauche sont brisées.

29708. Oiseau enveloppé. — Long. 0 m. 13 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Tombeau de Thotmès IV à Bibân-el-Molouk.

Description : Offrande alimentaire semblable aux précédentes mais de bien plus faibles dimensions. Les bandes de toile sont recouvertes d'une couche assez épaisse de bitume qui les fait adhérer les unes aux autres. Par une déchirure de l'enveloppe on aperçoit les vertèbres de la base du cou, la fourchette et les coracoïdiens, dont les proportions se rapportent à une espèce à peine aussi grande que la sarcelle d'hiver.

Conservation : Passable.

29709. Oiseau enveloppé. — Long. 0 m. 08 cent., larg. 0 m. 04 cent. — Tombeau de Thotmès IV à Bibân-el-Molouk.

Description : Offrande alimentaire entourée de linges badigeonnés de bitume. Malgré sa taille minuscule qui correspond à celle d'une caille, l'oiseau a été préparé comme les oies décrites plus haut : la tête, le cou et les extrémités des membres ont été enlevés. Une légère déchirure de l'enveloppe laisse voir les dernières vertèbres cervicales.

Conservation : Passable.

Avant de terminer la description des oiseaux de l'antique Égypte, nous résumerons brièvement ce qu'on sait des espèces identifiées d'après des restes osseux et qui, en conséquence, ne figurent pas plus dans la série des squelettes et momies démaillotées, du présent *Catalogue*, que dans celle des momies enveloppées.

De ce nombre sont trois vautours : *Otogyps auricularis*, *Neophron percnopterus* et *Gyps fulvus* représentés par une grande quantité d'ossements trouvés, avec des vases en albâtre grossier, dans un tombeau très ancien de Zaouiet-el-Aryan, un peu au sud de Ghizeh. On ne sait si ces restes proviennent d'oiseaux momifiés, M. Maspero ne le croit pas. Les pièces squelettiques étudiées à Lyon (*La Faune momifiée*, 2e série, p. 287, fig. 154 à 170, Lyon, 1905), font partie des collections du Musée du Caire.

Dans la Vallée des singes (*Gabanet el-Giroud*), aux environs de Thèbes, M. Lortet a recueilli à l'intérieur des tombes de quelques cynocéphales, plusieurs vases en terre cuite rouge contenant, les uns, des noyaux de *Balanites* perforés par des rongeurs, les autres des crânes de la sarcelle d'hiver (*Querquedula crecca*) et de la sarcelle d'été (*Querquedula circia*). A propos des sarcelles, on doit noter qu'elles n'ont pas été momifiées dans le même but que les oies. Celles-ci, privées de la tête et des extrémités de leurs membres, étaient déposées dans les tombeaux à titre d'offrandes alimentaires, tandis que les sarcelles, identifiées d'après les crânes et les métatarses, ont été probablement embaumées comme des oiseaux sacrés, de même que les faucons.

Lorsqu'on ajoute à ces divers oiseaux, les hirondelles, ptéroclès, œdicnème, etc., trouvés associés aux séries de rapaces, on obtient la liste générale suivante, qui compte plus de quarante espèces :

Gyps fulvus, Brisson.
Otogyps auricularis, Daudin.
Neophron percnopterus, L.
Milvus Ægyptius, Gmélin.
Milvus regalis, Brisson.
Pernis apivorus, L.
Elanus cæruleus, Desf.
Buteo desertorum, Daudin.
Buteo ferox, Gm.
Buteo vulgaris, Linné.
Circaëtus Gallicus, Gm.
Aquila imperialis, Bechst.
Aquila maculata, Gm.
Nisaetus pennatus, Gm.
Haliaetus albicillus, L.
Falco Babylonicus, Gurney.
Falco barbarus, L.
Falco Feldeggii, Schlegel.
Falco subbuteo, L.
Hierofalco saker, Gm.
Cerchneis cenchris, Frisch.
Cerchneis tinnunculus, L.
Accipiter nisus, L.
Circus æruginosus, L.
Circus cyaneus, L.
Circus macrurus, L.
Circus pygargus, L.
Melierax gabar, Daudin.
Pandion haliaetus, L.
Strix flammea, L.
Bubo ascalaphus, Savigny.
Scops Aldrovandi, Willougby.
Asio otus, L.
Asio brachyotus, Gm.
Cuculus canorus, L.
Coracias garrulus, L.
Hirundo rustica, L.
Pteroclurus Senegallus, L.
Œdicnemus crepitans, Temm.
Ibis Æthiopica, Latham.
Plegadis falcinellus, L.
Anser albifrons, Scop.
Querquedula crecca, L.
Querquedula circia, L.

29710. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 31 cent., larg. 0 m. 07 cent.

Description : La momie ne porte aucune trace de bitume. Dans ce mode de momification, le petit crocodile a été recouvert de toile après avoir macéré dans une solution de natron, puis on a placé, sur la première enveloppe, quelques minces baguettes de palmier et entouré le tout d'une seconde série de bandelettes alternant d'une manière plus ou moins ornementale.

Extérieurement ce spécimen est orné de bandelettes noires et jaune clair se croisant à angle droit et formant sur le dos du crocodile trois séries longitudinales de petits rectangles. La tête est enveloppée d'une étoffe noire sur laquelle les yeux sont figurés par des ellipses de couleur claire portant un point noir au milieu.

Conservation : Passable. Les bandes extérieures manquent sur toute la longueur de la queue.

Bibl. : Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 117 ; *Notice de Ghizeh*, n° 796.

29711. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 25 cent., larg. 0 m. 07 cent. (pl. XLVIII).

Description : Le reptile est recouvert de fines bandelettes noires et jaune clair, alternées et croisées, dessinant trois rangées de rectangles sur la face supérieure. La face inférieure et les côtés sont protégés par une large bande qui maintient fixées les bandelettes ornementales.

Tous les crocodiles momifiés, grands ou petits, appartiennent, comme nous l'avons déjà dit, à l'espèce africaine *Crocodilus Niloticus*, dont les caractères zoologiques ont été indiqués à propos du spécimen catalogué sous le n° 29578.

Conservation : Passable. L'enveloppe de la queue est déchirée vers le bout.

Bibl. : Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1276.

29712. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 36 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Thèbes (Assassif) (pl. XLVIII).

Description : La face supérieure est ornée d'étroites bandes noires et jaune clair se croisant à angle droit. Elles forment deux séries longitudinales de quatre rectangles chacune. Sur la tête, entourée de toile noire, deux grands yeux allongés d'avant en arrière, sont figurés au moyen de pièces d'étoffe jaunâtre sur lesquelles est peint un petit disque noir.

Conservation : Bonne.

Bibl. : Mariette, *Notice de Boulaq*, éd. 1864, n° 317 : éd. 1876, n° 425 ; Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1273.

29713. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 34 cent., larg. 0 m. 08 cent. (pl. XLVIII).

Description : A l'exception de la tête, le crocodile est recouvert entièrement d'une large

pièce d'étoffe claire décorée, sur la face supérieure, de deux bandelettes de même couleur, croisées obliquement. La tête est toujours enveloppée de toile noire sur laquelle les yeux sont représentés par des morceaux d'étoffe blanche portant au centre une tache noire.

Conservation : Mauvaise. Les linges sont déchirés en plusieurs points.

29714. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 38 cent., larg. 0 m. 06 c. — Hawara.

Description : Il est recouvert de tiges de papyrus disposées longitudinalement et serré, avec ces tiges, dans une large bande blanc jaunâtre sans aucune bandelette ornementale.

Conservation : Mauvaise. L'enveloppe de toile manque sur la moitié de la surface.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 28373.

29715. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 18 cent., larg. 0 m. 04 cent.

Description : Les dimensions très faibles de cet exemplaire correspondent à celles d'un crocodile récemment éclos. Il est recouvert d'une seule pièce d'étoffe rose. Une étroite bandelette entoure le corps en arrière de la tête, dont les yeux sont figurés comme toujours, par des fragments d'étoffes blanche et noire.

Conservation : Bonne.

Bibl. : Maspero, *Guide de Boulaq*, n° 1274.

29716. Série de jeunes crocodiles enveloppés. — Long. 0 m. 45 cent., larg. 0 m. 07 cent.

Description : Cette pièce se compose de sept à huit crocodiles très jeunes réunis les uns aux autres par une masse de bitume. Chaque individu est maintenu droit par deux baguettes de palmier, de quatre à cinq millimètres de diamètre, fixées au moyen d'un fil qui entoure d'abord le museau du petit saurien, puis, à la fois les tiges et le corps jusqu'à l'extrémité de la queue. Le tout a été plongé dans le bitume et recouvert d'une large bande de toile grossière, déchirée en partie actuellement.

Conservation : Passable.

29717. Jeune crocodile. — Long. 0 m. 30 cent., larg. 0 m. 03 cent.

Description : Exemplaire isolé momifié comme on l'a dit à propos du n° 29716. Le reptile est fixé entre deux minces baguettes de palmier par des fils entourant d'abord les mâchoires, puis les baguettes et le corps jusqu'au bout de la queue. L'ensemble est entièrement recouvert de bitume.

Conservation : Bonne.

29718. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 36 cent., larg. 0 m. 04 cent.

Description : Ce spécimen est recouvert également d'une épaisse couche de bitume, mais il a été protégé en outre, d'une large pièce de toile dont on ne voit plus que quelques fragments aux deux extrémités.

Conservation : Mauvaise.

29719. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 39 cent., larg. 0 m. 03 cent.

Description : Ce reptile n'a pas été plongé dans le bitume, il est simplement entouré d'une bande de toile brun foncé, de trois centimètres de largeur, enduite de natron et de substances résineuses.

Conservation : Mauvaise. L'enveloppe de toile est déchirée vers la tête.

29720. Jeune crocodile enveloppé. — Long. 0 m. 28 cent., larg. 0 m. 04 cent.

Description : Recouvert d'une épaisse couche de bitume, le reptile a été, de plus, emmailloté de bandes d'étoffe brun jaunâtre, larges de trois centimètres environ.

Conservation : Mauvaise. L'étoffe est enlevée presque totalement.

29721. Serpent dégagé de ses linges. — Diam. 0 m. 14 cent., haut. 0 m. 07 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Le serpent, brisé en plusieurs tronçons, était enroulé deux ou trois fois sur lui-même. Son corps n'est plus représenté que par des vertèbres, des côtes, ainsi que des fragments de peau et d'écailles à la surface desquels on aperçoit des taches de bitume et quelques débris de toile. Les muscles ont complètement disparu. La tête est presque détruite, cependant on voit encore une partie des maxillaires, montrant les crochets à venin, avec les grandes plaques et l'écusson central de la face supérieure du crâne.

La forme des crochets et des plaques cervicales se rapporte à l'espèce *Naja haje*, Linné, dont les caractères spécifiques peuvent être ainsi résumés : dentition protéroglyphe. Queue arrondie, peu allongée. Tête courte semblable à celle des couleuvres, recouverte en dessus de grandes plaques avec un écusson central. Cou modérément dilatable.

Couleur du corps jaune paille en dessus, avec des taches rougeâtres ou brun foncé de distance en distance; face inférieure plus claire. Chez quelques individus le dessus du corps est presque noir avec quelques taches jaunes. L'adulte atteint deux mètres de longueur.

Le *Naja haje* se rencontre de nos jours presque dans toute l'Afrique. En Égypte, on le trouve surtout au voisinage des monuments en ruines, dans les endroits humides, sous les gros blocs éboulés et notamment dans les plantations de cannes à sucre. Au Soudan, il habite les endroits ombragés et se loge entre les racines des arbres.

Dans l'antiquité ce reptile comptait parmi les animaux sacrés des Égyptiens. Ceux-ci le laissaient vivre et se reproduire au milieu de leurs champs cultivés « qu'ils confiaient à sa surveillance, ayant remarqué que le Naja les débarrassait des rats dont le nombre immense produisait parfois de grands ravages et des disettes complètes ». (Duméril et Bibron, *Erpétologie générale*, t. VII, p. 1283.)

Ce serpent était consacré à Chnoumis, on l'a trouvé embaumé à Thèbes (Wilkinson, *The Ancient Egyptians*, vol. III, p. 263). Les historiens anciens l'ont décrit sous le nom d'aspic.

Pendant la longue durée de la civilisation pharaonique, le Naja ou *Uræus* constituait essentiellement l'insigne de la puissance royale et divine. Avec le disque il formait le signe des divinités solaires. On le voit figuré presque à chaque page dans l'ouvrage de Mariette sur le grand temple de Dendérah. M. Maspero a donné, d'après nature, une excellente figure de ce reptile (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, Égypte et Chaldée, 1895, p. 33).

Conservation : Mauvaise. La momification du spécimen n° 29721 a dû être faite à l'aide de préservatifs insuffisants; les parties molles du reptile ne se sont pas mieux conservées que les linges.

29722. Serpent dégagé de ses linges. — Long. 0 m. 14 cent., larg. 0 m. 07 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Le corps, enroulé sur lui-même, est divisé en plusieurs parties auxquelles adhèrent des fragments de toile et de bitume.

Conservation : Mauvaise.

29723. Serpent enveloppé. — Long. 0 m. 23 cent., larg. 0 m. 20 cent. — Kôm-Ombo (pl. XLIX).

Description : La momie, de forme légèrement elliptique, a été recouverte de plusieurs pièces de toile de couleurs différentes : brun jaunâtre sur les côtés et dessous, noire dessus. La face supérieure est ornée de quatre bandelettes jaune clair, de 0 m. 02 c. à 0 m. 03 cent. de largeur, se croisant toutes en un même point. Les extrémités de ces bandelettes sont retenues vers la périphérie par la toile jaunâtre qui protège la face inférieure et les côtés.

Conservation : Passable. La couverture de toile noire est déchirée.

29724. Serpent enveloppé. — Diam. 0 m. 09 cent., haut. 0 m. 05 cent. — Kôm-Ombo.

Description : Cette momie, entourée d'une assez forte épaisseur de linges, est décorée sur sa face supérieure de deux bandelettes d'étoffe claire et de deux bandelettes d'étoffe noire se croisant, deux à deux à angle droit, au centre de la circonférence.

Conservation : Passable.

29725. Serpent enveloppé. — Long. 0 m. 19 cent., larg. 0 m. 12 cent. — Kôm-Ombo (pl. XLIX).

Description : Exemplaire de forme elliptique, orné, sur la face supérieure, de deux rangées longitudinales de trois rectangles chacune. Les rectangles sont formés de bandelettes à deux tons, de 0 m. 010 mill. de largeur environ. La face inférieure et les côtés ont été protégés d'une seule pièce de toile brun jaunâtre qui recouvre également les extrémités des bandelettes décoratives.

Conservation : Bonne.

29726. Serpent enveloppé. — Long. 0 m. 20 cent., larg. 0 m. 18 cent. — Kôm-Ombo (pl. XLIX).

Description : Momie discoïde recouverte sur la face inférieure et latéralement de plusieurs toiles brun jaunâtre. La face supérieure est ornée de bandes claires et foncées formant, au milieu du disque, un carré de 0 m. 12 cent. de côté. De courtes bandelettes noires et brunes subdivisent le carré central en plusieurs figures géométriques.

Conservation : Passable. Le contenu de la momie paraît brisé.

29727. Serpent enveloppé. — Long. 0 m. 16 cent., larg. 0 m. 11 cent. — Kôm-Ombo (pl. XLVIII).

Description : Ce spécimen a la forme d'un prisme rectangulaire arrondi aux angles et aplati. Il est recouvert en dessus d'une toile noire sur laquelle se détachent quatre bandelettes, de couleur claire et foncée, se coupant au même point : deux se croisent à angle droit suivant les plans de symétrie du rectangle, les deux autres suivant ses diagonales. Ces bandes sont maintenues par une toile brune qui protège en même temps la face inférieure de la momie.

Conservation : Bonne.

29728. Serpent enveloppé. — Long. 1 m. 45 cent., larg. 0 m. 05 cent. — Illahoun.

Description : Ce reptile a été placé, complètement droit, au milieu de nombreuses tiges de papyrus disposées dans le sens longitudinal. L'ensemble est recouvert d'une bande de toile jaunâtre, large de 0 m. 04 cent. à 0 m. 05 cent., enroulée en spirale sur toute la longueur. On ne voit aucune trace de bitume.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 35497.

29729. Alevins enveloppés. — Long. 0 m. 15 cent., larg. 0 m. 10 cent. — Esneh (pl. XLIX).

Description : Cette momie se compose de plusieurs centaines de très jeunes *Lates Niloticus*, de 0 m. 02 cent. à 0 m. 04 cent. de longueur, très bien conservés. Tous ces alevins forment une masse oblongue, recouverte de toile brun noirâtre maintenue simplement par des tiges de papyrus nouées à l'extérieur. On ne voit pas de trace de bitume. Ces petits poissons ont été préservés, comme les grands individus, au moyen d'une solution de sels alcalins, particulièrement de chlorure de sodium et de natron.

Les caractères zoologiques ainsi que l'habitat de *Lates Niloticus*, sont indiqués avec la description du spécimen catalogué au Musée du Caire sous le n° 29588.

Conservation : Passable. Quelques tiges de papyrus sont déchirées.

29730. Écailles enveloppées. — Long. 0 m. 15 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Esneh.

Description : Ce spécimen a le même aspect que le précédent, mais l'enveloppe de toile entourée de tiges de papyrus, renferme uniquement, au lieu de petits poissons, des écailles de grands *Lates*. M. le professeur Lortet (*La Faune momifiée*, p. 186) se demande si ces sortes de pelotes sont les offrandes de malheureux solliciteurs de la divinité, n'ayant pu se procurer les animaux nécessaires à leur acte de dévotion? Ou bien si ce n'est pas plutôt une simple supercherie pieuse, semblable à celle qui a été constatée à propos des fausses momies d'ibis?

Conservation : Bonne.

29731. Alevins enveloppés. — Long. 0 m. 13 cent., larg. 0 m. 08 cent. — Esneh.

Description : Les linges brun jaunâtre toujours serrés par des liens de papyrus, recouvrent imparfaitement un grand nombre de jeunes *Lates Niloticus*, de 0 m. 03 cent. à 0 m. 04 cent. de longueur.

Conservation : Bonne.

29732. Écailles et alevins enveloppés. — Long. 0 m. 22 cent., larg. 0 m. 10 cent. — Esneh.

Description : Cette pelote renferme à la fois un certain nombre de jeunes *Lates Niloticus*, dont quelques-uns atteignent 0 m. 06 cent. à 0 m. 07 cent. de longueur, et des écailles de grands individus de la même espèce. Le tout est recouvert de toile noire grossière retenue par des tiges de papyrus.

Conservation : Bonne. Les liens de papyrus sont déchirés en partie.

29733. Poisson enveloppé. — Long. 0 m. 22 cent., larg. 0 m. 07 cent. — Esneh.

Description : Ce spécimen présente, autant qu'on en peut juger à l'extérieur des linges, les proportions générales du *Lates Niloticus*. Comme on l'a vu pour la plupart des *Lates* trouvés dans les environs d'Esneh, l'ancienne Latopolis, les bandes jaunâtres sont fixées par des tiges de papyrus enroulées plusieurs fois autour du poisson. L'exemplaire catalogué sous le n° 29590 (pl. XXXIV), était recouvert de toile et de tiges de papyrus disposées de la même manière.

Conservation : Passable. La toile et les liens sont déchirés en partie.

III. CERCUEILS D'ANIMAUX.

29751. Cercueil de singe. — Calcaire. — Haut. 1 mètre, larg. 0 m. 62 cent. — Tell Moustai, Menoufieh (pl. L).

Statue de cynocéphale assis à terre, les mains posées sur les genoux. Elle repose sur une sorte de corniche, comme si ce monument avait eu un socle ou surmontait un naos. En arrière est une cavité de 0 m. 62 cent. de hauteur, sur 0 m. 28 cent. de large et 0 m. 25 cent. de profondeur, dans laquelle, au moment de la découverte, étaient des momies et statuettes de singes.

La tête est très grosse; au cou est passé un pectoral dont les dessins sont effacés. Au sommet de la tête, un tenon assujettissait une coiffure qui a disparu.

Le museau était peint en jaune, les pieds et les mains en rouge, tout le reste en bleu. Le cordon du pectoral était jaune. Toutes ces couleurs sont en partie perdues.

Bon travail. La plaque qui fermait la cavité dorsale n'existe plus.

Probablement XIXe dynastie.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 1314; *Guide to the Cairo Museum*, 1re éd., n° 548.

29752. Naos ayant servi de cercueil de singe. — Cèdre. — Haut. 0 m. 85 cent., largeur à la base 0 m. 39 cent., largeur en haut 0 m. 34 cent., largeur à la corniche 0 m. 38 cent., épaisseur à la base 0 m. 53 cent., épaisseur en haut 0 m. 48 cent., épaisseur à la corniche 0 m. 52 cent. — Sakkarah (pl. LI).

Coffre vertical à section rectangulaire, à parois légèrement inclinées. Les panneaux sont un peu en retrait sur l'encadrement, qui a 0 m. 045 mill. de largeur moyenne. Cette pente n'est pas régulière, le côté droit est plus incliné que le gauche. Le meuble est surmonté d'une corniche; le toit est cintré, avec montée presque droite à l'avant

suivie d'une courbe puis d'une pente douce jusqu'à l'arrière. La partie antérieure est pleine sur 0 m. 41 cent. de hauteur; au-dessus, jusqu'à la corniche, est une ouverture fermée par une porte à deux battants, ouvrant vers l'intérieur et placée en retrait de telle façon que les vantaux viennent butter en dedans du panneau inférieur. La porte est munie de quatre gonds en bronze; deux verrous —•— en acacia, glissant dans des anneaux en bronze servaient à la clôture, ils sont placés à des niveaux différents, l'un à droite, l'autre à gauche; un des verroux manque, ainsi que les boutons fixés entre les verrous, qui servaient à tirer les vantaux et à mettre au besoin les scellés.

Au moment de sa découverte ce naos renfermait une momie de singe.

Bon travail; conservation satisfaisante.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 1276.

29753. Cercueil de singe. — Bois de sycomore. — Haut. 0 m. 49 cent., larg. 0 m. 17 cent., profond. 0 m. 21 cent. (pl. LII).

Boîte sculptée en forme de cynocéphale assis à terre, les mains posées sur les genoux. La tête était stuquée et dorée, le corps est peint en vert, les poils sont indiqués en noir, formant de simples traits sur les membres, imitant des touffes sur le corps par des sortes d'écailles striées. Les oreilles, les callosités et le phallus sont rouges.

Au sommet de la tête une cheville en bois maintenait probablement une coiffure (disque lunaire?) qui a disparu.

Le socle, haut de 0 m. 10 cent., vaguement carré à angles arrondis est peint en blanc avec bande rouge à la base. Sur le pourtour est tracée cette inscription en noir :

La boîte s'ouvre en deux parties égales, suivant une coupure verticale sur les côtés de l'animal; les deux parties se rassemblent au moyen de quatre chevilles en bois, et la jointure était mastiquée avec du plâtre. La cavité intérieure irrégulière, profonde en moyenne de 0 m. 07 cent., mais suivant approximativement les contours extérieurs, est peinte en blanc; elle renfermait une momie de singe.

Travail soigné d'époque ptolémaïque; bonne conservation.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 806.

29754. Cercueil de singe. — Sycomore. — Haut. 0 m. 36 cent., larg. 0 m. 12 cent. (pl. LII).

Boîte en forme de cynocéphale assis, les mains posées sur les genoux. Le visage est doré, le corps vert pâle couvert de lignes noires formant des écailles imbriquées qui simulent les touffes du poil.

Le socle haut seulement de 0 m. 03 cent., carré à l'avant, arrondi à l'arrière a en dessous un tenon carré qui devait entrer dans un socle plus grand.

La cavité intérieure ne mesure que 0 m. 06 cent. de largeur sur 0 m. 05 cent. de profondeur, elle était fermée par le dos de l'animal formant couvercle, tombant dans des glissières verticales.

Exécution grossière. La peinture sur stuc est écaillée.

Basse époque.

29755. Cercueil d'animal. — Sycomore. — Haut. 0 m. 54 cent. (pl. LIII).

Cercueil d'animal sculpté en forme de dieu Bès. Les jambes sont massives, le corps obèse, les bras courts, les mains atteignant seulement les hanches. La figure est ronde, le nez camard, les lèvres proéminentes, la barbe tombe de chaque côté de la bouche jusque sur la poitrine, les oreilles sont rondes et élargies latéralement. Sur la tête un ornement carré entouré d'une moulure servait de support à des feuilles qui n'existent plus. La perruque se termine par une mèche tournant vers la droite.

Toute la statue était stuquée; les chairs sont peintes en rouge, la crinière en bleu; une peau d'animal couvrant le dos et dont la queue pend jusqu'à terre est jaunâtre, parsemée de lignes noires semi-circulaires.

Le creux intérieur, de 0 m. 06 cent. sur 0 m. 07 cent. s'ouvrait en enlevant le dos, maintenu par des chevilles. Il ne contient plus que des fragments d'un squelette de petit animal, enveloppé dans de la toile brûlée par le bitume [1].

Les bras sont faits séparément, fixés par des chevilles. Les pieds et le socle manquent; le stuc n'a plus d'adhérence.

Travail sans finesse, de basse époque.

29756. Cercueil d'animal. — Sycomore. — Haut. 0 m. 50 cent.

Autre cercueil reproduisant la forme monstrueuse du dieu Bès. Les jambes sont séparées entre elles et de la queue, la partie inférieure est donc à jour. Les bras qui étaient fixés par des chevilles n'existent plus.

Le corps seul étant évidé, l'ouverture se fait latéralement et ensuite en dessous du ventre.

Une partie du dos et les plumes manquent; un gros tenon carré sous les pieds maintenait cette statue sur un socle.

Il ne reste que quelques petits fragments du stuc, peint en rouge, qui recouvrait l'extérieur.

Exécution un peu supérieure à celle du cercueil précédent.

29757. Cercueil de chien. — Sycomore. — Hauteur de la statue 0 m. 65 cent.; socle, haut. 0 m. 10 cent., long. 0 m. 55 cent., larg. 0 m. 18 cent. — Sakkarah.

Cercueil de chien imitant une statue d'Anubis assis. Il est en très mauvais état : le

[1] Bès est fréquemment accompagné de singes marchant à côté de lui, qu'il tient, ou qui sont perchés sur ses épaules. Voir les statuettes n°s 38723, 38728, 38757, etc.

museau est cassé, les bras manquent, tout le bois est pourri. Le corps et le siège sont creux, faits en deux morceaux se joignant verticalement sur les côtés; les jambes ont été taillées dans un bloc séparé.

La momie qui y est renfermée est toute disloquée, la toile tombe en poussière brune.

29758. Cercueil de chien. — Bois. — Haut. 0 m. 60 cent., longueur du socle 0 m. 44 cent. — Sakkarah (pl. LIII).

Cercueil semblable au précédent. La statue est composée d'une douzaine de plaquettes de bois assemblées par des chevilles et le socle même est en deux morceaux. La couche de plâtre qui recouvre le tout dissimulait les raccords. Les bras sont ramenés sur la poitrine, les mains fermées, comme si Anubis devait tenir la crosse et le fouet.

Le museau du chacal est peint en noir, le *klaft* est à rayures bleues et blanches, la chair est rouge.

Monument en mauvais état; le stuquage se détache.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 29027.

29759. Cercueil de chien. — Sycomore. — Haut. 0 m. 53 cent.; socle, haut. 0 m. 10 cent., long. 0 m. 39 cent. — Sakkarah.

Statue creuse d'Anubis assis, les mains posées sur les genoux. Comme la précédente elle est fabriquée de petits morceaux de bois. Le socle même est creux, composé de planchettes chevillées. Le tout a été enduit de bitume avant d'être recouvert d'une couche de plâtre dont la presque totalité est tombée.

La tête encadrée d'un collier de poils était noire; le *klaft* est bleu et blanc, le corps rouge.

Le dos et l'arrière du siège sont taillés dans une seule planchette qui ferme la cavité renfermant la momie. Sur le côté gauche et vers l'avant du socle est ménagée une ouverture de 0 m. 085 mill. sur 0 m. 065 mill. permettant d'introduire dans la boîte formant le socle de petits objets, peut-être des offrandes.

Travail assez soigné en mauvais matériaux.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 29026.

29760. Cercueil de chien. — Long. 0 m. 81 cent., larg. 0 m. 28 cent., haut. 0 m. 29 cent.; hauteur du chacal 0 m. 10 cent. — Sakkarah (pl. LIV).

Caisse contenant une momie de chien, taillée sur la forme des sarcophages rectangulaires, à couvercle voûté.

La cuve est constituée par des planches reliées par des chevilles enfoncées obliquement. La planche du dessous déborde tout autour de un à trois centimètres; elle repose sur deux traverses.

Le couvercle comprend d'abord une partie verticale, maintenue sur la cuve par des chevilles, puis sur les grands côtés deux tablettes inclinées, légèrement cintrées, et enfin au sommet une planche arrondie extérieurement. Des montants carrés placés aux angles (il en manque un) atteignent presque le niveau de la voûte. Sur le toit est fixée une statuette de chacal couché la queue allongée, peint en noir avec collier blanc.

Décoration : Les grands côtés de la cuve imitent les rainures qui ornent les monuments archaïques. Le fond est blanc, les grandes lignes séparatives rouges, l'espace enfermé entre les lignes coudées est vert clair et le trait médial rouge. Plus haut, juste à la base du couvercle est la bordure égyptienne multicolore, composée de rectangles rouges et verts alternés, séparés par des espaces blancs chargés d'un trait noir. Au-dessus est figuré un bassin vert, avec vagues en zigzags verticaux noirs, sur lequel flottent deux barques rouges à extrémités relevées et terminées par des lotus; dans chacune d'elles est étendu un chacal noir, un lien rouge au cou et portant sur son dos un fouet rouge. Le tout sur fond blanc.

Le panneau rectangulaire des extrémités montre un chacal noir couché sur un édicule rouge avec bordure et corniche rouges, au-dessus est un ciel vert qui, à l'avant seulement est chargé d'étoiles à cœur rouge et à cinq branches blanches. Dans le cintre figure un disque rouge muni d'ailes dont les plumes forment trois bandes verte, blanche et rouge. L'exécution est assez bonne, la conservation satisfaisante.

La momie de chien qui y est renfermée est réduite à l'état de squelette, les os disjoints sont mélangés aux bandelettes noircies par le bitume et sans consistance.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 809.

29761. Cercueil de chien. — Sycomore. — Long. 0 m. 93 cent., larg. 0 m. 35 cent., haut. 0 m. 30 cent. — Sakkarah.

Cercueil rectangulaire orné d'une corniche à la partie supérieure. Le milieu des panneaux est en retrait d'un demi-centimètre sur l'encadrement, large de 0 m. 04 cent., formé de planchettes fixées par des chevilles, tandis que les grandes planches sont assemblées aux angles par des adents. Les parois sont du reste composées de plusieurs pièces inégales, chevillées. Le fond repose sur quatre traverses.

Tout l'extérieur était recouvert de plâtre sur lequel étaient peints sur fond bleu, des emblèmes et alternés, ces signes étant blancs, relevés de rouge et de jaune. L'encadrement était blanc, bordé de bleu et la corniche blanche chargée de plumes alternativement bleues, rouges, bleues, jaunes.

Toute la décoration est en fort mauvais état; le stuc tombe et pas un seul ornement n'est entier.

29762. Cercueil de chien. — Bois. — Long. 0 m. 92 cent., larg. 0 m. 40 cent., haut. 0 m. 34 cent. — Sakkarah.

Cercueil rectangulaire avec corniche à la partie supérieure. Les panneaux rectangulaires,

en cèdre, sont encastrés dans un cadre en acacia assemblé par tenons et mortaises. Les montants forment pieds; ils sont légèrement inclinés vers l'extérieur de manière à ce que les dimensions à la base soient les mêmes qu'à la corniche; de plus vers le milieu des grands côtés il y a deux pieds supplémentaires, sous une traverse.

La corniche fait partie du couvercle qui est plat, maintenu sur la cuve par des languettes et le prolongement des montants.

Aucune trace de stucage ou de décoration.

Bonne exécution.

29763. Cercueil de chien. — Bois. — Long. 0 m. 90 cent., larg. 0 m. 39 cent., haut. 0 m. 30 cent. — Sakkarah.

Cercueil analogue au précédent, moins haut et d'un travail moins soigné.

29764. Cercueil de chien. — Bois. — Long. 0 m. 57 cent., larg. 0 m. 25 cent., haut. 0 m. 28 cent. — Sakkarah (pl. LIV).

Caisse semblable, plus petite.

29765. Cercueil de chien. — Sycomore. — Long. 0 m. 87 cent., larg. 0 m. 30 cent., haut. 0 m. 26 cent. — Sakkarah (pl. LV).

Caisse rectangulaire dont les côtés sont assemblés par des tenons et mortaises. Tout l'extérieur a été stuqué pour recevoir des peintures multicolores se détachant sur le fond blanc encadré d'un triple filet bleu, jaune, bleu. On reconnaît encore en plusieurs endroits l'esquisse des figures, tracée en rouge.

Sur le milieu d'un des grands côtés est dressé un grand *dad* à cinq traverses dont le socle est vert, la base bleue, les liens rouges; l'espace entre les traverses, qui sont rouges, est alternativement vert et bleu. A droite de ce *dad* un génie à tête de chacal est dans la pose d'adoration ; de la main droite il tient un fouet. Le corps est vert, le *klaft* bleu, le collier et la ceinture rouges, la *chenti* et les bracelets jaunes. A ce dieu doivent se rapporter deux légendes inscrites dans des rectangles, l'un horizontal au-dessus de la tête : , l'autre vertical sous le bras levé : . 2° A la suite est un autre génie agenouillé et adorant, mais il a une tête d'épervier surmontée d'un disque solaire rouge. La figure est blanche et verte, le *klaft* bleu, le corps rouge et la *chenti* verte. Sa légende est . L'espace entre le bras levé et la tête ainsi qu'au-dessus de son épaule droite, le fond est peint en jaune. 3° Près du bout est dressé un emblème

dont la base est verte, la partie supérieure bleue. Au-dessus on lit : . Les figures de gauche sont symétriques de celles de droite, mais en couleurs différentes. 1° Anubis dans la pose des génies adorateurs, tenant un fouet. Corps rouge, *klaft* bleu, collier et ceinture verts, *chenti* blanche. Légendes et . 2° Horus hiéracocéphale coiffé d'un disque rouge. La tête est verte et blanche, le corps vert, la *chenti* blanche, le *klaft* bleu. Au-dessus de lui cette pseudo-inscription . 3° Un *ta* à base jaune, les boucles tombantes rouges et l'intervalle vert, le haut rouge et blanc avec milieu bleu. Légende .

La paroi opposée offre au centre un épervier planant, couronné d'un *pchent* vert et rouge. La tête de l'oiseau est blanche et rouge, le corps et les ailes sont bariolés; on y voit en partant du cou une zone verte avec d'abord des triangles renversés noirs puis des plumes de même couleur, une bande rouge divisée par des traits et points verts, une bande jaune et une autre verte parsemées de traits et points noirs, enfin les rémiges alternativement bleues et blanches. La partie inférieure du corps est comme le cou, les plumes du tarse sont rouges, les pattes bleues. Aux ailes sont attachées deux ombelles à support rouge et plumes vertes bordées de bleu. A côté de la tête du dieu deux rectangles bordés de jaune et de bleu renferment ces légendes et . De part et d'autre de cet oiseau se tiennent debout deux déesses ptérophores, coiffées d'un disque blanc, tenant des plumes vertes et qui semblent protéger des moitiés de coffres . Leur chair est rouge, le *klaft* bleu; les ailes offrent la même série de couleurs que les ailes de l'épervier, la bande rouge étant supprimée. Leur costume est à triangles verts et noirs. Sur le bout des coffres un carré bordé jaune et bleu renferme une légende et . Vers les extrémités se tiennent deux Anubis debout qui ont le corps vert, le *klaft* bleu, la *chenti* jaune; ils tiennent le signe de vie et un sceptre *uas* jaune. La tête qui surmonte ce dernier est visiblement celle d'un âne.

Les petites parois sont en fort mauvais état. A un bout on reconnaît un chacal bleu couché sur un édicule vert; sur l'autre panneau il reste de faibles vestiges d'une scène d'adoration d'un homme à chairs rouges et *chenti* blanche, à une divinité assise, Anubis ou peut-être Osiris.

Dans toutes les figures la couleur est rehaussée de traits noirs pour indiquer les détails du corps ou du costume.

Le couvercle est blanc, non décoré; l'intérieur en bois naturel.

Les dessins sont faits gauchement mais avec application; c'est du travail soigné de très basse époque, du temps des Césars.

Bibl. : Maspero, *Un cercueil de chien*, dans *Annales du Service des Antiquités*, t. III, p. 283.

29766. Masque de momie de chien. — Cartonnage. — Haut. 0 m. 36 cent. — Sakkarah (pl. LIV).

Masque en toile stuquée ayant la forme d'une tête de chien à oreilles dressées. Il est peint en noir; le tour des yeux, la gueule, les poils des oreilles sont indiqués en jaune. Au-dessous est un collier multicolore à dessins variés. Les première, quatrième et septième bandes sont rouges chargées de doubles cercles, la couleur de la couronne différant de celle du centre, comme jaune et bleu, vert et jaune, etc. Les bandes 2 et 6 présentent des fleurs montées rouges et bleues, séparées par des espaces triangulaires verts. Les bandes 3, 5 et 8 sont bleu foncé et chargées de fleurs : papyrus, lotus, fleurs quelconques blanches à centre bleu ou rouge. En bas sont attachées des perles piriformes rouges, bleues, vertes, bleues. Au milieu de la première bande on voit en outre un *uza* jaune.

L'enluminure a été faite sans soin.

Conservation : Satisfaisante. Les oreilles sont aplaties.

29767. Masque de momie de chien. — Cartonnage. — Haut. 0 m. 34 cent. — Sakkarah (pl. LV).

Masque semblable au précédent. Museau noir, tour des yeux et sourcils dorés, gueule et détails des oreilles jaunes.

Sous le cou est un scarabée tenant le disque, muni d'ailes rouge et bleu; au-dessous pend un *uza* doré. Le collier est semblable à celui du masque précédent : 1er rang rouge, rosaces blanches et vertes à cœur jaune alternées; 2e rang bleu, avec fleurs de papyrus stylisées, jaunes à milieu rouge; 3e rang rouge, fleurs et boutons de papyrus alternés, jaunes; 4e rang bleu, ronds jaunes à centre rouge; 5e rang rouge, avec des sortes de feuilles jaunes et vertes alternées; 6e rang bleu, avec fleurs de papyrus. Au-dessous des pendentifs bleus et rouges.

Exécution sommaire. Bonne conservation.

29768. Arrière de masque de chien. — Cartonnage. — Long. 0 m. 32 cent., larg. 0 m. 10 cent. — Sakkarah.

Les deux masques précédents sont ouverts en arrière; pour emboîter la tête ils devaient être complétés par une pièce semblable à la présente qui figure le derrière d'un *klaft* rayé bleu et blanc. Ce qui ne fait pas partie du capuchon est vert clair; en arrière est un scarabée éployant des ailes d'oiseau à couleurs bariolées; sur ce qui correspond aux épaules sont deux uræus à cou bleu, rouge et vert, coiffées l'une de la couronne du Midi (jaune) l'autre de la couronne du Nord (rouge), lovées sur la corbeille des fêtes posée sur une fleur de lotus.

Conservation : Assez bonne.

29769. Vase à momies de chien. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 29 cent., diamètre maximum 0 m. 26 cent., diamètre du haut 0 m. 20 cent. — Sakkarah.

Vase en terre cuite rouge grossière, en forme de baril vertical. Le rebord supérieur est large et devait recevoir une coupe renversée servant de couvercle. Sur les côtés sont appliqués verticalement, montant jusqu'au rebord, quatre renforts, ou baguettes triangulaires, légèrement ondulés, longs de 0 m. 21 cent. Ils ne sont pas répartis également, mais sont plus rapprochés deux à deux; près de ces renforts sont percés quatre trous destinés évidemment à passer des cordes permettant soit de puiser dans un puits, soit d'attacher le vase sur une roue, comme dans les saqiehs arabes. La partie inférieure est grossièrement façonnée mais a été ornée de torsades en creux obtenues en enroulant une corde autour de l'argile encore fraîche.

Les deux grandes parois qui restent entre les renforts ont été décorées du dessin en noir d'un chien ou chacal debout, tourné à gauche, les oreilles droites, la queue pendante, exécuté sommairement.

Le vase ne contient plus rien. Bonne conservation.

29770. Vase à momies de chien. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 28 cent., diamètre maximum 0 m. 27 cent., diamètre du haut 0 m. 20 cent. — Sakkarah (pl. LIV).

Vase semblable au précédent. Renforts légèrement ondulés et placés irrégulièrement. Partie inférieure sans torsade, avec coups de pouce dans la pâte molle.

Ici sont figurés trois chiens ou chacals, tournés vers la droite.

L'exécution laisse beaucoup à désirer.

Le vase est fêlé.

29771. Vase à momies de chien. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 28 cent., diamètre maximum 0 m. 25 cent., diamètre du haut 0 m. 18 cent.

Vase pareil aux précédents. Quatre renforts rectangulaires rectilignes. Deux animaux sont peints sur les côtés et tournés vers la gauche.

Intérieur vide.

29772. Cercueil de chat. — Cèdre. — Haut. 0 m. 64 cent., larg. 0 m. 18 cent. (pl. LVI).

Boîte ouvrant verticalement en deux parties symétriques, sculptée en forme de félin assis, dont l'aspect serait plutôt celui d'un lion que d'un chat. Museau court et large, visage encadré par un collier de poils, oreilles larges à la base, finissant en pointe. Le corps est peint en blanc, les détails : côtes, griffes, etc., sont accusés en rouge.

L'espace entre les pattes est bleu. Au cou est passé un cordon supportant des perles bleues et rouges.

Le dessus du socle est rouge, l'avant est orné de bandes verticales bleues et rouges séparées par des espaces blancs coupés par un trait noir.

La statue a été sculptée à grands traits dans un seul bloc de bois puis sciée en deux et évidée. La momie n'existe plus.

Conservation : Assez bonne. La tête est salie.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 799.

29773. Cercueil de chat. — Acacia. — Haut. 0 m. 60 cent.

Cercueil de chat reproduisant extérieurement la forme de cet animal assis. Les pattes de devant qui étaient faites séparément manquent. En dessous six chevilles indiquent que la statue reposait sur un socle qui a disparu.

La couche de plâtre semble ne pas avoir reçu de peintures; elle était entourée de linges assujettis par d'étroites bandelettes.

La momie est encore à l'intérieur et semble être en mauvais état.

Modelé assez soigné; les linges et le stuc sont tombés en grande partie.

29774. Cercueil de chat. — Cèdre. — Haut. 0 m. 54 cent. (pl. LVII).

Cercueil en forme de chat assis. Tout l'extérieur est peint en blanc; les contours, les détails sont accusés en noir. La tête est noircie, mais peut-être non intentionnellement.

Travail assez sommaire; bonne conservation.

29775. Cercueil de chat. — Sycomore. — Haut. 0 m. 49 cent.

Cercueil de chat creusé dans un morceau de sycomore sculpté en forme de cet animal assis. Les oreilles sont longues, à sommet arrondi. Le museau court a été taillé dans un morceau séparé et rajusté par trois chevilles.

La statue ne s'ouvre pas en deux comme les précédentes; la momie qui y est renfermée, et ne peut être que celle d'un jeune animal, a été introduite par une ouverture pratiquée dans le cou et bouchée ensuite par une plaquette rectangulaire.

Le stuc qui recouvrait l'extérieur est presque totalement tombé; les détails y étaient indiqués au moyen de traits noirs.

L'exécution laisse à désirer; la tête est trop forte, le corps trop droit.

29776. Cercueil de chat. — Sycomore. — Haut. 0 m. 37 cent. (pl. LIX).

Statue de chat assis; la tête est entière, mais le cou a été à moitié scié et une autre section verticale a permis d'ouvrir le corps en deux pour y creuser une cavité. Les

pattes de devant sont séparées du corps. La surface est stuquée, les poils de la moustache et des oreilles sont gravés; il n'y a pas de peinture.

Elle renferme une momie de jeune chat longue seulement de 0 m. 16 cent.

Travail soigné, conservation satisfaisante.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 11123; *Notice de Ghizeh*, n° 809.

29777. Cercueil de chat. — Sycomore. — Haut. 0 m. 34 cent. — Gournah (pl. LVII).

Cercueil analogue au précédent; même dispositif d'ouverture. La partie inférieure devait s'encastrer dans un socle qui manque.

Extérieur stuqué blanc, la tête dorée. La moustache, les poils de la collerette et des oreilles sont gravés.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 11124.

29778. Cercueil de chat. — Bois et bronze. — Haut. 0 m. 18 cent. — Sakkarah.

Statuette de chat creuse, renfermant des petits os en désordre et enveloppés de linge. La partie inférieure du corps s'encastre dans un socle taillé séparément. Corps et socle stuqués.

Sur le cou est montée une tête de chat en bronze, soigneusement faite, les oreilles percées vers la base pour y passer des anneaux d'or qui n'existent plus.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 34651.

29778 *bis*. Tête de chat. — Sycomore. — Haut. 0 m. 095 mill.

Tête de chat ayant fait partie d'une statue évidée pour contenir une momie d'animal. Elle est peinte en blanc, avec le tour des yeux noir.

Travail très ordinaire.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 33015.

29779. Statue de chat. — Sycomore. — Haut. 0 m. 26 cent.

Chat assis, peint en blanc. Cette statue est pleine et devait se fixer sur un socle creux qui renfermait la momie de l'animal.

Travail peu soigné.

29780. Cercueil de chat. — Sycomore. — Long. 0 m. 135 mill., larg. 0 m. 082 mill., haut. 0 m. 12 cent. (pl. LVIII).

Bloc de bois haut de 0 m. 07 cent., sur le côté duquel est ménagée une cavité de

0 m. 09 cent. de longueur, 0 m. 04 cent. de hauteur et 0 m. 05 cent. de profondeur, destinée à loger la momie d'un jeune animal. Sur ce bloc, vers la partie antérieure, se dresse une tête de chat sculptée assez grossièrement.

Quelques traces sembleraient indiquer que l'extérieur était enduit d'une couche mince de bitume.

29781. Cercueil de chat. — Calcaire. — Long. 0 m. 90 c., larg. 0 m. 385 mill., hauteur totale 0 m. 35 c., hauteur de la cuve 0 m. 27 cent. — Abousir.

Cuve rectangulaire, qui a été trouvée remplie de momies de chats. L'extérieur est taillé rudement, non poli.

Le couvercle est à courbe surbaissée. L'encadrement est uni, ainsi qu'une surface plane, de 0 m. 095 mill. de largeur qui occupe la partie supérieure, et a reçu une inscription à l'encre.

Les deux panneaux ainsi encadrés ont été légèrement creusés et travaillés au ciseau de façon à présenter quantité de petites places unies, carrées ou rectangulaires, sur champ brut.

L'inscription démotique de la tablette du haut, reproduite ci-contre (fig. 13), est en partie effacée.

Époque saïte.

Bibl. : Mariette, *Notice*, éd. 1864, n° 99; Spiegelberg, *Catalogue*, *Die demotischen Inschriften*, p. 73.

29782. Cercueil de chat. — Sycomore. — Long. 0 m. 25 c., larg. 0 m. 14 cent., haut. 0 m. 125 mill. — Gournah (pl. LVIII).

Boîte contenant une momie de chat longue de 0 m. 80 cent. La cuve est rectangulaire, sans ornements. Le couvercle est bombé, orné d'une corniche sur trois côtés. On remarque que pour limiter les extrémités de la masse à enlever à l'intérieur l'ouvrier a percé au foret un certain nombre de trous rapprochés les uns des autres; ensuite par grattage on a égalisé la surface autant que possible et fait disparaître les sillons. Le couvercle était assujetti par quatre chevilles.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 6271.

29783. Cercueil de chat. — Sycomore. — Long. 0 m. 20 c., larg. 0 m. 11 cent., haut. 0 m. 085 mill.

Caissette faite de planches assemblées par des chevilles. Le

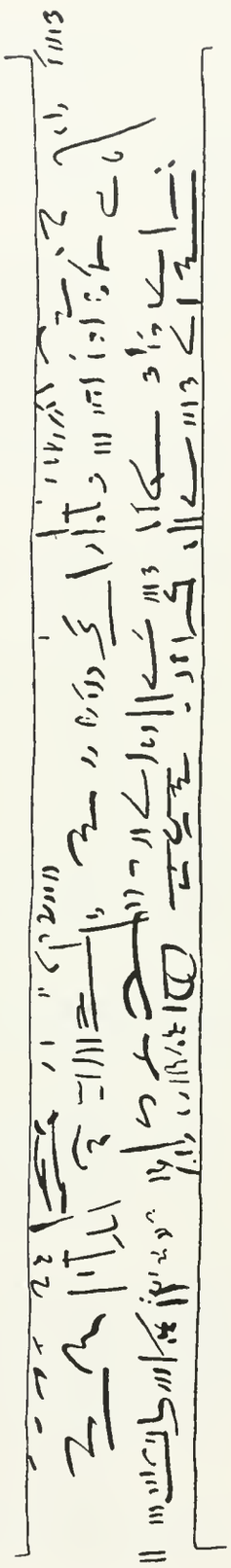

Fig. 13.

dessus est composé de deux planchettes se joignant en formant un angle obtus. Elle renferme une momie de petit chat, enveloppée de grosse toile.
Travail grossier.

29784. Cercueil de chat. — Calcaire. — Long. 0 m. 39 cent., larg. 0 m. 24 cent., haut. 0 m. 16 cent.

Cuve en pierre arrondie à une extrémité. L'extérieur est grossièrement taillé, non poli; l'intérieur est plus soigné, l'épaisseur des parois est de 0 m. 02 cent.
Dans le fond reposent deux momies de petits chats, enveloppés de bandelettes en grosse toile, et il peut y en avoir eu un plus grand nombre. On avait jeté dessus du bitume liquide, qui a formé une couche au fond de la cuve.
Le couvercle manque.

29785. Cercueil de chat. — Calcaire. — Long. 0 m. 22 cent., larg. 0 m. 15 cent., haut. 0 m. 115 mill. (pl. LVIII).

Cuve rectangulaire dont le creux est de 0 m. 06 cent., l'épaisseur des parois de 0 m. 03 cent. Le couvercle est bombé; il était fixé au moyen de plâtre.
A l'intérieur est une momie de petit chat, longue de 0 m. 15 cent.
Travail peu soigné, surface non unie.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 807.

29786. Cercueil de musaraigne. — Cèdre. — Long. 0 m. 11 cent., larg. 0 m. 045 mill., haut. 0 m. 045 mill. — Abou Roach (pl. LIX).

Boîte dont la partie inférieure est un peu moins large que le haut. Elle est fermée par un couvercle à glissière sur lequel est sculptée une musaraigne, le museau allongé à terre.
La cavité mesure 0 m. 083 mill. de long sur 0 m. 025 mill. de largeur et 0 m. 02 cent. de profondeur; elle est maintenant vide.
Exécution médiocre.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30479.

29787. Couvercle de cercueil de musaraigne. — Cèdre. — Long. 0 m. 083 mill., larg. 0 m. 028 mill. — Abou Roach.

Couvercle d'un cercueil de musaraigne semblable au précédent. Il porte également l'image de cet animal, sculptée assez soigneusement. Le museau est relevé, la bouche fendue, la collerette de poils indiquée au-dessous des oreilles.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30481.

29788. Couvercle de cercueil de musaraigne. — Cèdre. — Long. 0 m. 076 mill., larg. 0 m. 035 mill. — Abou Roach.

Couvercle analogue, d'un travail inférieur. Le museau, étendu à terre entre des pattes énormes en proportion, pourrait être pris pour celui d'un chien.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30481.

29789. Cercueil de musaraigne. — Cèdre. — Long. 0 m. 15 cent., larg. 0 m. 045 mill., haut. 0 m. 04 cent. — Abou Roach.

Boîte rectangulaire ayant contenu une momie de musaraigne.

La cavité intérieure a 0 m. 115 mill. de longueur; elle est fermée par une planchette reposant seulement par ses extrémités sur des rebords étroits ménagés dans la coupure.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30480.

29790. Cercueil d'animal (?). — Sycomore. — Long. 0 m. 28 cent. (pl. LIX).

Boîte en forme de vache couchée, la tête tournée à droite, la patte gauche de devant repliée sous le corps, la droite étendue, les deux d'arrière allongées à droite.

L'extérieur est stuqué blanc, la peau parsemée de taches rouges et bleues, avec ligne noire en zigzags sur l'épine dorsale.

Une double guirlande de fleurs est passée au cou; il s'y attache une grande fleur de lotus entre deux boutons qui pendent sur le flanc gauche.

Devant le corps est une espèce d'auge rectangulaire ornée de bandes multicolores; il manque la planchette qui la fermait vers le fond, formant le poitrail de la vache, et la séparait de la cavité du corps de l'animal. L'ouverture de cette dernière mesurant 0 m. 125 mill. sur 0 m. 05 cent. est en dessous du corps.

Le creux est trop petit pour avoir jamais pu contenir une momie de vache; peut-être était-ce un autre animal embaumé qu'on y renfermait, ou encore une relique, comme dents ou poils d'un animal sacré, et alors l'auge placée devant aurait pu servir à déposer des offrandes.

Le travail était soigné; il manque les extrémités de l'auge; le stuc de la tête et de la queue est en partie tombé.

29791. Tête de vache. — Sycomore. — Haut. 0 m. 25 cent., long. 0 m. 31 cent. — Sakkarah (pl. LIX).

Tête de vache en bois sculpté. Les oreilles sont taillées séparément, plantées perpendiculairement au crâne; les cornes manquent. Au-dessus du chignon est une cavité rectangulaire, marquant que cette tête était surmontée d'une coiffure, disque solaire ou plumes d'Hathor, fixée au moyen de tenons carrés.

Les yeux sont remplis de pâte bleue, ou faux lapis.

Le cou est coupé net, avec trou carré d'encastrement au-dessous.

Cette tête devait être placée sur un coffre ou paquet de linge renfermant des squelettes

de bœufs. Bon travail, sans recherche de détails; bonne conservation; il est toutefois probable que la pièce était couverte d'un enduit de stuc peint qui est totalement perdu.

Bibl. : Mariette, *Notice*, éd. 1864, n° 335; éd. 1876, n° 448; Maspero, *Catalogue*, n° 1849.

29792. Couvercle de sarcophage du bélier de Mendès. — Granit noir. — Long. 1 m. 58 c., larg. 0 m. 78 c., épais. 0 m. 32 c. — Tell el-Rob (Mendès).

Couvercle d'un sarcophage de bélier sacré, le seul portant des inscriptions qui ait été découvert à Mendès [1]. Il est elliptique, avec renflements latéraux d'un côté. La partie supérieure est plate, rejoignant le bord par un plan incliné. Le monument est brisé et il en manque la moitié.

Dans le sens de la longueur deux déesses Nout sont allongées, dos à dos, les pieds et les mains touchant l'encadrement, le corps réduit à une bande parsemée d'étoiles. Entre les deux déesses on lit une colonne d'hiéroglyphes dont le premier tiers manque :

D'autre part les signes ✱ et ☨ placés aux extrémités marquent le commencement et la fin de deux inscriptions qui suivent le bord, partant de l'emblème de l'Occident.

D'un côté on lit : 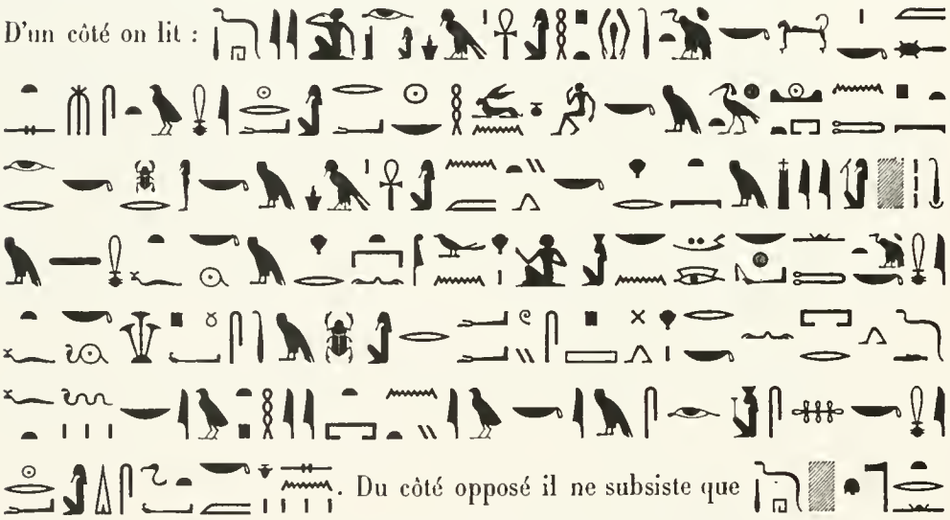 . Du côté opposé il ne subsiste que 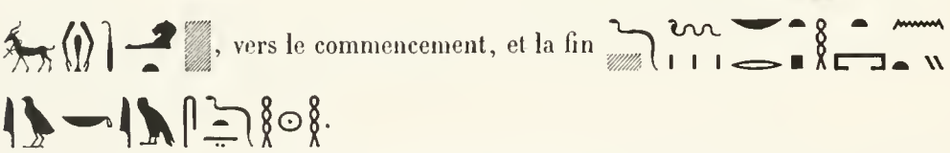 , vers le commencement, et la fin .

Dans le secteur est, entre les jambes des déesses Nout, est figurée la naissance du soleil sous forme d'un Harpocrate au-dessus duquel plane un scarabée ailé tenant un disque;

[1] Diverses autres cuves en granit anépigraphes découvertes à Tell el-Rob ont été laissées en place; elles sont dessinées dans les *Monuments divers* de Mariette, pl. XLII.

il est soutenu par un dieu agenouillé et une déesse . Au-dessus on lit : et . Au-dessous des deux divinités un texte en colonnes est ainsi rédigé : (?) .

Sur les côtés huit divinités sont en adoration, dont quatre dieux à tête de grenouille alternant avec quatre déesses à tête d'uræus.

Leurs noms sont : , , , (), , , et ; ils sont censés prononcer ces discours gravés au-dessus d'eux et entre eux : (?) et (sic) (espace blanc) (1) (sic) .

Sous le corps des deux Nout sont figurés des génies adorateurs du soleil à son lever. Ce dernier sort du corps des déesses sous forme d'un scarabée ailé tenant le disque, et accompagné de deux chacals. Quatre cynocéphales adorateurs sont désignés ; au-dessus d'eux on lit : 1 *** 2 ; du côté sud la seconde ligne est remplacée par

(1) Sous les bras des génies.

. Puis viennent trois dieux, les bras levés dans la pose d'adoration, la tête surmontée d'un uræus; ce sont les . Ce qui suit est détruit, il n'en reste qu'un dieu tourné vers l'ouest, et trois uræus sur des corbeilles, avec la fin des légendes au nord, au sud.

Dans le secteur ouest Isis et Nephthys sont agenouillées et semblent recevoir un scarabée ailé. Derrière elles étaient placés des adorateurs debout; il n'en reste que trois derrière Nephthys, et le dernier derrière Isis avec cette légende au-dessus : , puis verticalement entre eux .

Sur les longs côtés, entre les pieds et les mains des Nout, au-dessous des génies et séparés d'eux par une bande étoilée, une procession de femmes, la tête surmontée d'une étoile, se dirige vers l'ouest. Ce sont les heures qui défilent ainsi, celles du jour au nord, celles de la nuit au sud. Leurs noms sont ainsi donnés :

I. .

II. .

III. .

IV. .

V. .

VI. (sic) .

VII. .

VIII. .

IX. .

X. .

XI. .

XII. .

Au sud ne subsiste que :

III.

IV.

V.

X.

XII.

Travail soigné de l'époque des Lagides.

Le monument est brisé, il ne reste que deux grands fragments et cinq petits.

Bibl. : *Guide de Boulaq*, n° 5574; *Notice de Ghizeh*, n° 1279; *Guide to the Cairo Museum*, n° 677; Mariette, *Monuments divers*, pl. XLVI; texte par Maspero, p. 13.

29793. Cercueil d'oiseau de proie. — Sycomore. — Haut. 0 m. 53 cent. — Akhmim (pl. LX).

Cercueil d'un oiseau de proie dont il reproduit les formes, le bec crochu, les grands yeux, etc. Sur la tête devait se fixer un attribut qui manque. L'extérieur est stuqué et peint en brun rouge. Sur la poitrine les plumes sont gravées; le devant du corps et les pattes ont été dorés, puis ensuite recouverts de bitume.

Tout le dos s'enlevait (et manque) découvrant la cavité qui a 0 m. 47 cent. de longueur et 0 m. 14 cent. de largeur maximum.

Les pattes devaient s'encastrer dans un socle sur lequel étaient sculptées les serres, et qui n'existe plus.

Travail convenable de basse époque [1].

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 26086.

29794. Cercueil d'oiseau de proie. — Sycomore. — Haut. 0 m. 36 cent. — Akhmim (pl. LX).

Autre cercueil de rapace, du même genre.

Les pattes et le dos étaient rouges, les ailes brun rouge, ainsi que la tête, dont le dessus est noir. Le devant de la poitrine, où les plumes sont gravées, le bec, le tour des yeux sont dorés.

[1] La nécropole d'Akhmim renfermait un grand nombre de momies d'oiseaux de proie, généralement enveloppées isolément de bandes de toile assez grossière; ces momies étaient ou placées dans des boîtes séparées, comme la présente, ou réunies en grand nombre dans des coffrets (n°s 29796 et suivants), soit jetées dans des fosses communes. Un certain nombre de squelettes et momies rapaces pour lesquels il n'a pas été indiqué de provenance, sont originaires de cette localité.

Le dos, qui formait couvercle, ne nous est pas parvenu. Le creux mesure 0 m. 31 cent. de longueur sur 0 m. 07 cent. de largeur.

Les pattes manquaient et ont été refaites.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 26087.

29795. Cercueil d'oiseau de proie. — Sycomore. — Haut. 0 m. 155 mill. (pl. LX).

Petit cercueil d'oiseau de proie en forme de momie humaine avec tête d'épervier coiffée du *klaft*. La cavité se fermait en arrière par une planchette qui manque. Lors du creusement la partie sous les pieds ayant été détruite a été remplacée par une plaquette de bois entrant à coulisse.

L'extérieur est stuqué et peint brun noir.

29796. Cercueil d'oiseaux de proie. — Sycomore. — Haut. 0 m. 03 cent., larg. 0 m. 58 cent., profond. 1 m. 02 cent. — Akhmim (pl. LXI, LXII, LXIII).

Grand coffre à parois légèrement inclinées, surmonté d'une corniche. Les panneaux sont formés de deux à six planches assemblées par des chevilles; l'extérieur est stuqué. L'encadrement est jaunâtre, la partie inférieure est ornée du motif les trois traits supérieurs sont noirs, dans le bas la ligne centrale est rouge, le trait qui l'encadre noir, les bandes latérales jaunes. Les tableaux principaux sont sur fond blanc; la décoration est ainsi comprise.

Avant. Corniche à plumes bleu noir, vert, bleu noir, rouge, bleu noir, etc., sur fond blanc, chargée d'un disque ailé muni de deux uræus. Le disque et l'encadrement des ailes sont rouges, les plumes forment trois bandes bleu, vert, bleu. Sur le panneau, en haut, deux séries d'uræus verts à disque rouge sont rangées de part et d'autre d'un signe ☥ rouge; plus bas un disque ailé semblable à celui de la corniche plane sur fond rouge. Ces deux motifs sont répétés plus bas, une seconde fois, séparés par une bande jaune chargée de lignes et points noirs et une bande bleue.

Tout ceci est le couronnement du tableau central où l'on voit Horus et Thot vidant l'eau contenue dans des vases au-dessus d'un faucon perché sur un édicule. Le corps d'Horus est bleu, celui de Thot vert; ils ont un corselet rouge pointillé noir, une *chenti* mi-jaune rayée noir, mi-rouge, avec ceinture verte. Le *klaft* est jaune, rayé noir. L'épervier a la figure, la poitrine et les pattes jaunes, le dessus de la tête et le haut des ailes bleu; sur les ailes vient ensuite une bande verte liserée rouge; le reste des ailes et de la queue est jaune strié noir. Le socle sur lequel l'oiseau est perché imite une maison, peinte en rouge, bleu, vert et jaune. Entre cet édicule et Thot est dressé un autel, autour du pied duquel s'enroulent deux serpents, et qui supporte une gazelle, les pattes liées. Au-dessus du dos du faucon est un disque ailé avec uræus, ayant une aile horizontale, l'autre verticale . Toute la partie entre les deux jets d'eau en zigzag qui sortent des vases est teintée en jaune clair.

Trois rectangles rouges sont placés au-dessus de cette scène comme pour recevoir des légendes explicatives, mais n'ont pas été remplis.

Côté droit. Les plumes de la corniche sont noires, jaunes, noires, rouges, noires, etc. Du haut en bas du panneau on voit : 1° bande noire chargée d'étoiles blanches à cœur rouge; 2° *khakerou* jaunes et rouges alternant avec des chacals noirs couchés sur des édicules jaunes à corniche rouge; 3° bande jaune suivie d'une série d'étoiles comme 1; 4° signes rouges et jaunes alternés sur fond blanc, posés sur des socles de couleur inverse; 5° deux bandes comme 3.

Le tableau représente un roi coiffé du casque, agenouillé, dans la même pose que les trois génies de à tête de chacal, dont il est suivi. Le roi a les chairs rouges, un collier jaune, la *chenti* blanche et jaune; les génies sont jaunes, avec colliers et bracelets rouges, *chenti* blanche et rouge. Deux cartouches vides sont placés au-dessus du roi; des rectangles rouges, préparés pour des inscriptions qui n'ont pas été tracées, sont disposés dans les espaces vides au-dessus des génies et entre eux.

Côté gauche. Décoration symétrique de celle du côté opposé; les trois génies qui suivent le roi ont ici la tête de faucon .

Arrière. Corniche peinte comme celle d'avant, sans soleil ailé; deux bandes de *khakerou* et chacals, de et comme sur les côtés; séparations jaunes sans traits et bleues sans étoiles.

Comme sujet un épervier planant, couronné du disque, tenant deux dans ses serres. Corps et tête jaune ainsi que le haut des ailes, ensuite ces dernières ont une bande verte et les grandes plumes sont noires et blanches. Au-dessus des ailes deux pancartes rouges sans texte.

Le couvercle et le fond manquent. On remarque vers la partie inférieure des grands côtés et près de leur extrémité deux séries de quatre trous rectangulaires, superposés deux à deux. Ces trous servaient à passer des cordes ou lanières pour descendre dans la fosse ou le puits le cercueil rempli de momies d'oiseaux.

Époque romaine.

29797. Panneau. — Sycomore. — Haut. 1 m. 06 cent., largeur en bas 0 m. 49 c., largeur en haut 0 m. 41 cent. — Akhmim.

Partie droite du panneau d'avant d'un cercueil de rapaces semblable aux précédents, décoré suivant les mêmes principes mais avec plus de soin.

La partie supérieure comprend trois fois le double motif d'un disque ailé sur fond rouge et d'uræus verts dressés à droite et à gauche d'un emblème . Les bandes séparatives jaunes sont chargées de rectangles bleus et rouges séparés par des stries verticales bleu, rouge, bleu; les bandes bleues ont ici la forme de signes du ciel parsemés d'étoiles rouges.

Horus et Thot sont bleu et vert. D'Horus il ne reste que les mains tenant le vase

jaune d'où s'échappe un filet d'eau verte. Thot a un *klaft* bleu, des bracelets rouges, un corselet jaune à écailles rouges, une *chenti* noire avec lignes jaunes et points rouges. Le faucon est assez semblable à celui du cercueil n° 29796, mais les plumes de la queue sont peintes par petites zones bleu, vert, bleu, rouge sur fond jaune.

L'édicule figurant une façade de maison, avec porte en forme de pylône, est peint de diverses couleurs, formant des rainures et des damiers. L'autel est une colonnette lotiforme verte; sur la tablette jaune est une gazelle rose à pattes liées et cou tranché.

L'ornementation du bas est faite ainsi : . Les trois bandes supérieures sont noires, l'encadrement du rectangle rouge avec trait central vert; au-dessous les petites lignes sont vertes et les grandes rouges.

L'encadrement jaunâtre porte deux inscriptions en signes hiéroglyphiques d'époque romaine souvent difficiles à reconnaître; elles commencent au milieu du haut par ces trois caractères : de très grande dimension, suivis de signes plus petits tracés en colonnes d'abord sur la traverse supérieure puis sur le montant.

A gauche il ne reste que :

A droite :

Puis sur le montant :

Travail assez bon pour l'époque (règne de Néron).

Bibl. : Bouriant, *Les papyrus d'Akhmim*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, fasc. II, p. 244; Daressy, *Notes et remarques*, § CLXXXIV dans le *Recueil*, t. XXIII, p. 132.

29798. Cercueil d'oiseaux de proie. — Sycomore. — Haut. 0 m. 60 cent., larg. 0 m. 30 cent., profond. 0 m. 54 cent. — Akhmim.

Coffre semblable au n° 29796 plus petit. Les sujets qui ornent les côtés sont les mêmes et il n'y a de modifications que dans l'emploi des couleurs. Les principales variantes sont :

Avant. Ailes du disque bleu, jaunes, bleues et blanches. Le rouge du disque, comme celui de toutes les parties peintes en rouge sur ce monument tire plutôt sur l'orangé. Les ailes des disques au-dessus du tableau sont bleu, jaune, bleu; les bandes bleues portent des étoiles blanches à cœur rouge. Horus et Thot ont une *chenti* blanche rayée noir; leur corselet rouge est quadrillé pour Horus, pointillé pour Thot. Le faucon a le corps jaune, les ailes bleues avec points rouges. L'autel vert, entouré de deux serpents roses, porte une gazelle jaune décapitée.

Côtés. Plumes de la corniche noir, vert, noir, rouge. Les sont vert, jaune, vert, avec le disque rouge. Les sont rouges, les verts.

Les génies ont le *klaft* bleu, la *chenti* rouge à devant jaune, la *chenti* du roi étant verte à devant jaune.

Arrière. L'épervier a le corps blanc pointillé noir, les ailes vertes puis noir et blanc, les sont verts.

Le fond existe; il déborde de 0 m. 04 cent. tout autour du socle. Deux trous superposés sont percés près de chaque extrémité des grands côtés.

Conservation : Bonne.

29799. Cercueil d'oiseaux de proie. — Sycomore. — Haut. 0 m. 525 mill., larg. 0 m. 33 cent., profond. 0 m. 57 cent. — Akhmim.

Coffre destiné à contenir des momies d'oiseaux, de même facture que les précédents.

Toute la corniche est ornée de bandes noir, jaune, noir, rouge; la moulure est rouge, les disques ailés ont les ailes bleu, vert, bleu; ceux du dessous sont sur fond blanc, surmontés d'un ciel sans étoiles. Les uræus n'ont pas de disque; les bandes séparatives sont multicolores.

Dans le tableau de purification de l'épervier, Horus est bleu et a une *chenti* rouge avec devant blanc quadrillé; Thot est vert, avec *chenti* blanche à devant rouge quadrillé; tous deux ont le *klaft* bleu. L'oiseau a le devant du corps jaune pâle, le dessus de la tête et les ailes bleu, sauf une bande verte. L'édifice sur lequel il est perché est simplifié , peint par bandes sur fond jaune. Pas de disque ailé ni d'autel.

Les ornements de base sont ainsi faits . Traits supérieurs noirs, rectangle rouge avec bande verte, au bas petite ligne verte encadrée de bleu et séparations rouges.

Sur les côtés les *khakerou* sont vert avec disque rouge, ou rouge avec disque vert alternés. Les jaunes succèdent à des vert et rouge surmontés du disque. Le roi et les génies sont en adoration; le premier coiffé du casque a une *chenti* verte et jaune, les

autres sont vêtus vert et rouge. Le bas est semblable à celui de l'avant, sans le rectangle horizontal.

En arrière l'épervier tenant les flabelles jaunes est jaune, avec plumes bleues et une bande verte au milieu de l'aile.

Le fond du coffre dépasse de 0 m. 07 cent. à 0 m. 09 cent.; il est supporté par deux traverses.

Le couvercle manque.

Il reste de nombreuses traces du quadrillage en noir qui a servi au dessinateur à mettre en place les personnages. Le côté du carré varie de 0 m. 114 mill. à 0 m. 117 mill.

Conservation : Bonne.

29800. Cercueil d'oiseaux de proie. — Sycomore. — Haut. 0 m. 61 cent., larg. 0 m. 31 cent., profond. 0 m. 60 cent. — Akhmim.

Cercueil semblable aux précédents. La corniche est à plumes bleu, rouge, bleu, vert, la moulure rouge. Les disques sont munis d'ailes jaune, vert et bleu; les uræus sont jaunes, coiffés du disque.

Horus bleu et Thot vert ont un corselet jaune à écailles, une *chenti* noire pointillée bleu et rouge ou rayée jaune. L'oiseau sacré est jaune avec ailes noires. Son socle a des ornements confus, parmi lesquels sont des fleurs de lotus. L'autel chargé de pains est posé sur ce socle; le disque placé derrière l'épervier n'a pas d'ailes.

Le soubassement est orné de la même frange que le n° 29799. Les lignes du haut sont bleu, vert, bleu, le rectangle horizontal bleu chargé d'un trait rouge; dans le bas la petite ligne verticale est verte, encadrée de noir, les bandes séparatives rouges. L'encadrement est orné de méandres en noir sur fond jaunâtre. Sur les côtés les *khakerou* ont la base rouge, le disque jaune, la flamme tantôt vert, rouge, vert, tantôt vert, bleu, vert. Les chacals noirs portent un fouet rouge.

Les jaunes, sur socle bleu, les jaunes à base verte, bleue ou rouge, sur socles rouges ou verts sont très mal dessinés. Le pharaon et les génies ont des *chenti* à rayures vertes et jaunes, avec languette en avant.

Dans le soubassement il n'y a que trois bandes noires au-dessus des traits verticaux, tracés comme à l'avant.

Sur le panneau d'arrière le faucon a le corps jaune, le haut des pattes rouge, la queue multicolore; les ailes sont noires, avec bande intermédiaire verte. Le flabellum a la plume rouge, la hampe jaune et le lotus bleu. L'oiseau tient dans ses serres des anneaux Ω bleus à centre rouge. Le bas est orné comme sur le panneau d'avant.

Le fond manque. Le couvercle porte à sa surface trois légères dépressions, une rectangulaire de 0 m. 12 cent. de longueur entre deux carrées de 0 m. 07 cent. de côté, percées de nombreux petits trous.

Les dessins sont prétentieux et mal exécutés.

Conservation : Bonne.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 26099.

29801. Cercueil d'oiseau de proie. — Sycomore. — Haut. 0 m. 56 cent., larg. 0 m. 33 cent., profond. 0 m. 59 cent. — Akhmim.

Cercueil fabriqué évidemment par le même artiste que le n° 29798. Le faire est absolument le même; on remarque l'emploi d'une couleur rouge orangé identique, ainsi que du rose.

Dans un des trous latéraux est resté un morceau de la corde en fibre de palmier ayant servi à descendre la caisse dans la fosse.

Il reste une partie du fond; le couvercle et la corniche d'arrière manquent.

29802. Cercueil d'oiseau de proie. — Calcaire. — Haut. 0 m. 11 cent., long. 0 m. 16 cent., larg. 0 m. 15 cent.

Simple cuve creusée dans un bloc de pierre, et qui contenait la momie d'un oiseau de proie.

Pas de décoration; le couvercle manque.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30604.

29803. Cercueil d'oiseau de proie. — Calcaire. — Haut. 0 m. 10 cent., long. 0 m. 20 cent., larg. 0 m. 12 cent. (pl. LX).

Cuve creusée dans un bloc de pierre. La cavité est profonde de 0 m. 06 cent., rectangulaire mais avec un évidement supplémentaire au milieu d'un petit côté pour recevoir la tête de la momie d'oiseau. Cette dernière, longue de 0 m. 18 cent., enveloppée de grosse toile rappelle la forme d'une momie humaine, les pieds étant imités par la queue ramenée en avant.

Le couvercle est une dalle de 0 m. 045 mill. d'épaisseur, qui était fixée par du plâtre sur les bords de la cuve.

29804. Masque. — Argile. — Haut. 0 m. 08 cent. — Akhmim.

Masque qui était appliqué sur une momie d'oiseau de proie, comme le n° 29685. Il est fait en argile grise; le feu ou la fumée l'ont noirci et ont fait disparaître les couleurs qui y étaient appliquées. Ce masque ne couvrait que la partie antérieure de la tête et le cou.

29805. Masque. — Cartonnage. — Haut. 0 m. 065 mill. — Akhmim.

Masque analogue, en toile stuquée et peinte. La figure est rose, le cou blanc, sauf une ligne rose sous le bec; le bec, les yeux, les sourcils, l'entourage des yeux sont noirs.

Conservation : Passable.

29806. Masque. — Cartonnage. — Haut. 0 m. 052 mill. — Akhmim.

Masque fabriqué comme le précédent.

Le fond général est jaunâtre; le bec et le dessous des yeux noirs; des lignes rouges entourent les yeux et descendent sous le bec.

Presque tous les bords sont brisés.

29807. Vase à momies d'oiseaux. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 38 cent., diam. 0 m. 27 cent. (pl. LX).

Pot en terre cuite rouge, façonné au tour, en forme de cylindre avec fond conique très aplati; le col court est suivi d'un rebord dont le diamètre n'est plus que de 0 m. 19 c. Une coupe de 0 m. 16 cent. de diamètre, à fond plat de 0 m. 06 cent., était posée sur l'ouverture qu'elle bouchait, mastiquée avec du plâtre.

A l'intérieur du vase sont trois momies d'oiseaux de proie entourées de toiles en mauvais état.

29808. Vase à momies d'ibis. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 54 cent., diamètre maximum 0 m. 26 cent. — Abydos, Chouneh el-Zébib (pl. LXIV).

Vase ayant la forme générale des canopes, mais avec fond arrondi. La partie supérieure, rejoignant le couvercle, est rouge; au-dessous est une bordure multicolore composée de rectangles bleus, rouges et jaunes séparés par des espaces blancs coupés par un large trait noir.

En bas du vase est une bande blanche avec taches noires alternativement contre l'un et l'autre bord, et au-dessous des rectangles bleus et rouges. L'espace compris entre les bordures est décoré de plusieurs sujets en couleurs sur champ jaune. Dans le haut un disque ailé, à plumes jaunes et bleues, auquel doit s'appliquer la légende : (*sic*) deux fois répétée. Au-dessous est une paire de bretelles de momie rouge, bordé de blanc, et sur leur croisement un épervier est figuré planant, tenant les anneaux ♀ dans ses serres. Son corps est bleu, la queue bariolée, les ailes jaune, bleu et jaune. En bas une déesse sans attributs est agenouillée, étendant ses bras munis d'ailes.

Sur les côtés sont des divinités tournées vers ces emblèmes. A droite un Thot ibiocéphale apporte une bandelette et un vase d'huile . Il a chair rouge, tête noire, *klaft* bleu, corselet et *chenti* blancs; en légende : ; il est suivi d'un dieu Tanen debout, coiffé , le corps momifié, les bretelles passées au cou, et une bandelette fixées à sa ceinture. A gauche c'est Horus qui apporte l'huile et la bandelette, (légende :); derrière lui se tient une déesse coiffée d'une plume , vêtue d'une robe rouge avec

rubans bleus, bracelets blancs et bleus, les mains baissées en avant dans la pose *uini* . Devant elle on lit : .

Le couvercle est une calotte sphérique rejoignant juste le vase, sur laquelle est fixée une tête d'épervier à figure jaune, ayant un *klaft* étalé du bas, dont les six premières rayures sont bleues, les suivantes alternativement rouges et bleues, sur fond jaune.

Entre la tête et la base sont peintes plusieurs bandes; la première blanche à taches noires, la deuxième simulant une guirlande de fleurs, la troisième formée de carrés bleus et rouges, la quatrième imitant encore une guirlande de feuilles vertes repliées en triangles, enfin une bordure blanche et noire, comme la première, avant d'arriver à la zone de raccord, rouge. En avant, chargeant sur le tout un scarabée bleu étendait des ailes jaunes et bleues. Cette partie est endommagée.

Le vase contenait des os et plumes d'oiseaux, spécialement d'échassiers, empilés en désordre.

Bon travail d'époque pharaonique. Le vase et son couvercle sont cassés et recollés, mais il manque quelques fragments.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 800; Maspero, *Catalogue*, n° 4415; Mariette, *Catalogue des Monuments d'Abydos*, n° 1482.

29809. Vase à momies d'ibis. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 41 cent., diam. 0 m. 22 cent. — Abydos, Chouneh el-Zébib (pl. LXIV).

Vase analogue au précédent. En avant la décoration comprend deux tableaux superposés, séparés par des groupes de filets bleus, rouges et jaune. Au tableau supérieur il y a un scarabée bleu, à tête de bélier jaune surmontée d'un disque jaune, tenant un sceau Ω jaune à cintre rouge. Le scarabée déploie des ailes d'oiseau, jaunes et bleues, relevées de rouge. Sur les côtés on voit deux faucons posés, un fouet fixé sur l'épaule.

Le registre inférieur montre deux déesses debout, coiffées d'un disque dans lequel est une plume , étendant en avant leurs bras munis d'ailes et qui s'entre-croisent. Derrière elles figurent des divinités qui apportent un vase d'huile et une bandelette; à droite c'est Anubis, à gauche Horus.

En arrière du vase est dressé un grand *dad* à bandes bleues, jaunes, rouges, jaunes surmonté de la coiffure de Tanen . Sur les côtés s'y attachent des bras munis d'ailes, dont les mains tiennent des plumes .

Entre les filets qui séparent les deux registres sont tracées deux légendes; l'une à droite se rapporte plutôt au *dad* : , l'autre à gauche se rapporte à Thot : .

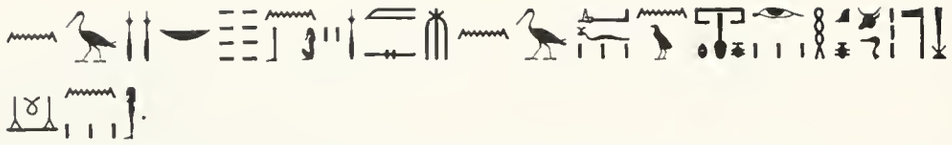

Autour de la base du vase est une triple bordure multicolore, celle du milieu formée de rectangles, placée entre deux autres disposée en chevrons.

Le couvercle manque; il ne reste que la tête d'épervier qui le surmontait.

L'intérieur est vide.

Bon travail. Les couleurs, sauf le rouge, ne se sont pas bien conservées; le bleu a pâli, le jaune est tombé presque partout.

Bibl. : Mariette, *Catalogue des Monuments d'Abydos*, n° 1483.

29810. Vase à momies d'ibis. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 57 cent., diam. 0 m. 24 cent. — Abydos, Chouneh el-Zébib (pl. LXV).

Vase analogue aux précédents, de forme plus élancée.

En avant vers le haut un scarabée bleu supportant un disque rouge et tenant un anneau ♀ entre ses pattes d'arrière, déploie des ailes d'oiseau jaune[1] et bleu. Deux *oudjas* accompagnent le disque.

Au-dessous est une colonne d'hiéroglyphes noirs sur fond jaune, entre deux bordures multicolores :

Sur les côtés il y a deux tableaux superposés. Au registre supérieur sont figurés les génies funéraires, à tête d'épervier et de chacal à droite, d'homme et de cynocéphale à gauche; ils sont assis à terre, tenant une plume sur les genoux. A droite vient ensuite un héron ou *bennu* bleu avec le haut des ailes jaune pointillé bleu et rouge, perché sur l'emblème de l'Occident ; à gauche est un faucon à ventre jaune, ailes jaunes dans le haut, bleues à la pointe, ayant une plume devant lui, un fouet sur le dos.

Au second registre Anubis à droite, Horus à gauche vêtus du corselet et de la *chenti*, présentent un vase d'onguent et une bandelette; derrière eux un ibis blanc ou jaune, à tête noire est perché sur un support d'honneur.

En arrière plane un épervier à ailes jaunes, bleues et vertes, tenant les sceaux ♀. Au-dessous est un grand jaune, bleu et rouge, surmonté de la coiffure de Tanen bariolée, muni de bras auxquels sont attachées des ailes et dont les mains tiennent des plumes .

[1] Le jaune employé pour la peinture de ce vase tire sur le rose, il est presque couleur chair.

Sur les côtés de cet emblème deux déesses vêtues de rouge sont agenouillées, en adoration; elles sont coiffées et ; ce sont et .

Le couvercle est surmonté d'une tête d'épervier avec *klaft* rayé bleu et jaune; la base du couvercle est ornée d'une guirlande de feuilles bleues sur fond vert, le raccord avec le vase est couvert par une bande rouge.

Conservation : Assez bonne, sauf que la base présente plusieurs félures.

Bibl. : Maspero, *Catalogue*, n° 1243; Mariette, *Catalogue des Monuments d'Abydos*.

29811. Vase à momies d'ibis. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 50 cent., diam. 0 m. 24 cent. — Abydos, Chouneh el-Zébib (pl. LXV).

Vase de même type que les précédents. A l'avant est un scarabée bleu tenant l'anneau , muni d'ailes d'oiseaux jaune pointillé bleu, bleu et vert. Au-dessous est une colonne d'hiéroglyphes noirs sur fond jaune rosé : .

Sur les côtés Thot et Horus apportent un vase d'onguent et deux bandelettes; un signe du ciel est au-dessus de leur tête. Plus loin deux grands uræus à cou bleu, rouge et vert, coiffés l'un de la couronne jaune, l'autre de rouge s'enroulent autour de tiges de papyrus.

En arrière toute la hauteur est occupée par une déesse vêtue de rouge, à *klaft* bleu, un disque rouge et une plume sur la tête, abaissant ses bras munis d'ailes. A hauteur de sa tête sont deux yeux mystiques posés sur des corbeilles peintes à damiers rouges, jaunes, verts et bleus.

Le couvercle est surmonté d'une tête d'épervier à visage rouge pâle, *klaft* rayé jaune et bleu. La base du couvercle offre une guirlande de feuilles et un chapelet de carrés bleus, rouges, verts et jaunes.

Le vase contient une momie d'ibis enveloppée de toile, les liens étant confectionnés au moyen d'une lisière d'étoffe bleue.

Conservation : Bonne.

Bibl. : Mariette, *Catalogue des Monuments d'Abydos*, n° 1479.

29812. Vase à momies d'ibis. — Terre cuite. — Haut. 0 m. 48 cent., diam. 0 m. 23 cent. — Abydos, Chouneh el-Zébib (pl. LXV).

Vase du même genre que les précédents, avec sujets peints sur fond blanc. En avant un scarabée bleu tenant le disque et le sceau étend des ailes d'oiseau jaune, bleu

et vert. Il surmonte une colonne d'hiéroglyphes noirs sur fond jaune rosé :

Horus à gauche, Anubis à droite, apportent l'un deux grandes bandelettes, l'autre une seule. Des supports servent de perchoir à un *bennu* derrière Horus, à l'épervier d'Occident derrière Anubis.

En arrière se tient debout une déesse ptérophore, coiffée d'un disque rouge avec plume bleue, tenant deux grandes plumes d'autruche. On remarque sur sa figure quelques retouches en couleur qui pourraient passer pour un essai de sortie de la teinte plate. L'esquisse au trait rouge est encore visible sur bien des points, n'ayant pas été suivie partout par le peintre.

Aux côtés de la tête de la déesse sont tracées deux légendes qui sembleraient plutôt se rapporter au scarabée ailé, mis pour le disque : et .

Le couvercle, à tête d'épervier, ayant le *klaft* bleu et jaune, porte une guirlande bleue et blanche, avec point rouge pour l'attache des feuilles, et une bordure bleu, jaune, rouge, jaune.

Le vase renferme des os d'oiseaux mélangés à de la terre, sans traces de linges.

Ces trois derniers vases semblent avoir été décorés par le même artiste; les motifs, leur disposition sont analogues et la couleur jaune est la même, plutôt rose que ocre.

La peinture s'écaille par places.

Bibl. : Maspero, *Catalogue*, n° 1201; Mariette, *Catalogue des Monuments d'Abydos*, n° 1480.

29813. Cercueil de crocodile. — Sycomore. — Long. 0 m. 365 mill., haut. 0 m. 08 cent.

Morceau de bois allongé, à côtés rectangulaires, au-dessus duquel est sculpté assez grossièrement un crocodile. Le socle est évidé latéralement sur 0 m. 24 cent. de longueur et 0 m. 04 cent. de profondeur, de manière à recevoir la momie d'un petit crocodile, dont il ne reste que quelques linges. La planchette de fermeture manque.

Mauvaise conservation. Le stuc qui devait recouvrir toute la pièce est tombé.

29814. Cercueil de crocodile. — Sycomore. — Long. 0 m. 23 cent., larg. 0 m. 08 cent., haut. 0 m. 075 mill.

Bloc de bois rectangulaire sur lequel est sculptée très vaguement une forme de crocodile. Sur un des côtés une planchette ferme une cavité de 0 m. 18 cent. de longueur et 0 m. 05 cent. de profondeur dans laquelle ne reste plus qu'un tampon de toile qui servait à caler une momie de jeune crocodile.

29815. Cercueil de crocodile. — Cèdre. — Long. 0 m. 158 mill., larg. 0 m. 065 mill., haut. 0 m. 11 cent. — Thèbes, Assassif (pl. LXVI).

Cercueil de jeune crocodile mieux exécuté que le précédent. Le socle est en hauteur; le crocodile qui le surmonte, sculpté assez soigneusement a été doré. La cavité dont l'ouverture est dans le côté gauche du socle était fermée par une planchette de 0 m. 128 mill. sur 0 m. 065 mill. arrêtée par de petits rebords. On remarque que le creux a été obtenu en perçant d'abord son pourtour de nombreux trous de vilebrequin. Une marque × a été tracée en noir du côté correspondant à la tête du crocodile pour qu'on puisse placer correctement le couvercle.

La momie n'existe plus.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 26485.

29816. Crocodile sculpté. — Sycomore. — Long. 0 m. 345 mill.

Crocodile sculpté qui devait être fixé au moyen de deux chevilles sur une boîte renfermant une momie de cet animal.

Le travail paraît avoir été soigné; les écailles du dos sont indiquées, mais le stuc est tombé et le bois a été endommagé par l'humidité. Un trou au sommet de la tête marque que l'animal devait porter une coiffure sacrée.

29816 *bis*. Cercueil de crocodile. — Toile stuquée. — Long. 0 m. 265 mill.

Momie de jeune crocodile enfermée dans une gaine en toile recouverte de plâtre. Le dessus est plat, la queue légèrement tournée vers la gauche, les membres ne sont pas indiqués. La tête est peinte en blanc, tout le reste en vert. La fermeture est complète et cette gaine ne peut s'ouvrir.

29817. Couvercle de cercueil de lézard. — Calcaire. — Long. 0 m. 15 cent., larg. 0 m. 06 cent. — Abydos, 1903.

Plaquette sur laquelle est sculpté un lézard. La tête, qui était rapportée, manque, et l'avant du monument est brisé. Le lézard semble avoir eu le corps blanc, pointillé rouge, et la queue noire.

Le socle est peint en rouge; en dessous il a une cavité de 0 m. 02 cent. de large, qui devait correspondre à une autre ménagée dans une cuve servant de cercueil de lézard, dont notre plaquette formait le couvercle [1].

29818. Cercueil de serpent. — Sycomore. — Long. 0 m. 275 mill., larg. 0 m. 05 cent., haut. 0 m. 045 mill.

Bloc de bois coupé en angle aux deux extrémités, sur lequel est très grossièrement sculpté

[1] D'après les statuettes en bronze le lézard était consacré à , Atoum.

un serpent. Dans le côté gauche est ménagé un creux de 0 m. 16 cent. de longueur et 0 m. 03 cent. de profondeur, destiné à recevoir la momie d'un très petit serpent.

29819. Cercueil de serpents. — Sycomore. — Long. 0 m. 20 cent., larg. 0 m. 06 cent., haut. 0 m. 06 cent.

Bloc grossièrement équarri sur lequel deux saillies parallèles ont la prétention de figurer des serpents. Dans le côté gauche du socle existe une cavité qui était fermée par une planchette retenue par des rebords aux extrémités.

Elle contient un morceau de toile renfermant des squelettes de serpents si fins qu'ils ont dû être pris dans des œufs.

29820. Cercueil de serpent. — Sycomore. — Long. 0 m. 152 mill., larg. 0 m. 06 cent., haut. 0 m. 06 cent.

Bloc dont un des longs côtés forme toit voûté. Dans une des parois latérales est une cavité de 0 m. 11 cent. de longueur qui se fermait avec une planchette appuyant sur des rebords aux extrémités. A l'intérieur un petit paquet de chiffons renferme le squelette de plusieurs serpents minuscules.

29821. Couvercle de cercueil de serpent. — Calcaire. — Long. 0 m. 134 mill., larg. 0 m. 05 cent., haut. 0 m. 05 cent. (pl. LXVI).

Plaque de calcaire portant sculpté un serpent dont le corps forme trois ondulations. Le plâtre dont sont enduits le dessous et les bords de cet objet montre qu'il servait de couvercle à une cuve renfermant des momies de serpent.

29822. Cercueil de scarabée. — Calcaire. — Long. 0 m. 16 cent., larg. 0 m. 095 mill., haut. 0 m. 09 cent. — Sakkarah (pl. LXVI).

Scarabée taillé dans un morceau de calcaire rose semblant avoir été peint en noir, et devait avoir un emblème posé sur la tête, qui à cet effet est percée d'un trou. Il est posé sur un socle ovale de 0 m. 02 cent. de hauteur sous le plat duquel on a creusé une cavité de 0 m. 07 cent. de longueur sur 0 m. 04 cent. de largeur et de hauteur destinée à placer un scarabée desséché.

Le calcaire s'effrite à la surface.

29823. Cercueil de scarabée. — Calcaire. — Long. 0 m. 14 cent., larg. 0 m. 106 mill., haut. 0 m. 105 mill. — Sakkarah (pl. LXVI).

Scarabée grossièrement sculpté et peint en noir sur une plaquette rectangulaire de calcaire servant de couvercle à une cuve également en pierre et plus large d'un centimètre et demi de chaque côté, sur laquelle elle est fixée au moyen de plâtre. Une momie de scarabée y doit être enfermée.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 808.

29824. Cercueil de scarabée. — Calcaire. — Haut. 0 m. 06 cent., larg. 0 m. 07 cent., long. 0 m. 105 mill. — Sakkarah.

Scarabée sculpté à grands traits sur une plaque de pierre rectangulaire. En dessous est creusé un trou rectangulaire renfermant un scarabée enveloppé de toile. Le couvercle, arrêté par un rebord, dépasse le socle d'un demi centimètre; une marque ○ servait à le poser dans le bon sens.

Bibl. : Maspero, *Catalogue*, n° 1285.

29825. Cercueil de scarabée. — Calcaire. — Long. 0 m. 078 mill., larg. 0 m. 06 cent., haut. 0 m. 06 cent.

Scarabée sculpté et peint en noir sur un bloc de pierre évidé en dessous de manière à pouvoir renfermer un insecte.
Travail convenable. Un angle est cassé.

29826. Couvercle de cercueil de scarabée. — Calcaire. — Haut. 0 m. 05 cent., long. 0 m. 09 cent., larg. 0 m. 082 mill. — Sakkarah.

Scarabée taillé sommairement au-dessus d'une plaque rectangulaire de pierre. Au-dessous est une cavité de 0 m. 04 cent. de longueur et 0 m. 03 cent. de profondeur qui devait renfermer un petit scarabée momifié.

Bibl. : Maspero, *Catalogue*, n° 1491.

29827. Cercueil de scarabée. — Haut. 0 m. 07 cent., long. 0 m. 11 cent., larg. 0 m. 055 mill. — Sakkarah (pl. LXVI).

Scarabée peint en noir, tenant l'anneau ♀ entre ses pattes de devant, sculpté sur un bloc rectangulaire de pierre. Le côté gauche du socle renferme une cavité, fermée par une plaquette de pierre, remplie par un scarabée de forte taille déposé là sans être enveloppé de linges.
Sur le côté arrière du socle était tracée une inscription à l'encre noire qui n'est plus lisible; elle paraît avoir été en grec.

Bibl. : Maspero, *Catalogue*, n° 1508.

29828. Cercueil de scarabée. — Calcaire. — Haut. 0 m. 055 mill., long. 0 m. 095 mill., larg. 0 m. 06 cent. — Sakkarah.

Scarabée peint en noir sculpté sur un bloc évidé latéralement de manière à pouvoir renfermer un insecte.
Travail sans soin.

29829. Cercueil de scarabée. — Calcaire. — Haut. 0 m. 07 cent., long. 0 m. 08 cent., larg. 0 m. 068 mill. — Sakkarah, Sérapéum.

Boîte ouvrant latéralement, fermée par une plaquette glissant dans des rainures. Au-dessus est sculpté un scarabée. Exécution assez bonne; la surface est usée et un côté endommagé.

Bibl. : *Notice de Ghizeh*, n° 808 *bis*.

29830. Cercueil de scarabée. — Calcaire. — Haut. 0 m. 05 cent., long. 0 m. 10 cent., larg. 0 m. 09 cent. (pl. LXVI).

Boîte rectangulaire fermée par un couvercle glissant dans des rainures. Sur un petit côté est un trou pour le bouton. Il ne reste que la moitié du couvercle. L'intérieur est vide.

29831. Cercueil de scarabée. — Basalte noir. — Long. 0 m. 06 cent., larg. 0 m. 033 mill., haut. 0 m. 042 mill.

Petite cuve taillée dans un morceau de basalte : trois côtés sont à angle droit, le quatrième a deux pans coupés, en sorte que le monument debout ressemblerait à un naos avec toit en pignon. Le creux est de 0 m. 025 mill. Le couvercle est une plaquette de près d'un demi centimètre d'épaisseur, de même forme que la cuve, avec les arêtes supérieures coupées. Il n'y a à l'intérieur qu'un peu de résine collée aux parois. Les faces sont unies, mais les angles ne sont pas droits.

29832. Cercueil d'animal. — Calcaire. — Haut. 0 m. 09 cent., long. 0 m. 195 mill., larg. 0 m. 18 cent. — Sa-el-Hagar.

Cuve dont une des extrémités est semi-circulaire. La cavité était fermée par une plaquette posant sur un rebord intérieur. Intérieurement du côté courbe on remarque une bosse qui réduit la capacité de la cuve. Le contenu ne pouvait être qu'un animal de petite taille : le creux n'a que 0 m. 12 cent. × 0 m. 12 cent. × 0 m. 06 cent.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30603.

29833. Cercueil d'animal. — Calcaire. — Haut. 0 m. 09 cent., long. 0 m. 19 cent., larg. 0 m. 17 cent. — Sa-el-Hagar.

Cuve semblable à la précédente. Le renflement intérieur est plus accentué.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30602.

29834. Cercueil d'animal. — Calcaire. — Haut. 0 m. 095 mill., long. 0 m. 15 cent., larg. 0 m. 15 cent. — Sa-el-Hagar (pl. LXVI).

Cuve du même type que les précédentes. Exécution plus soignée. Le creux n'a que 0 m. 10 cent. × 0 m. 08 cent. × 0 m. 05 cent.

Bibl. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30601.

INDEX I.

CORRESPONDANCE DES NUMÉROS DU CATALOGUE

I. AVEC CEUX DU LIVRE D'ENTRÉE DES MONUMENTS AU MUSÉE.

Nos d'entrée.	Nos du Catalogue.
6271	29782
11123	29776
11124	29777
26086	29793
26087	29794
26099	29800
26485	29815
28373	29714
29026	29759
29027	29758
30011	29700
30479	29786
30480	29789
30481	29787 29788
30601	29834
30602	29833
30603	29832
30604	29802
32251	29631
33015	29778 *bis*
34651	29778
35497	29728
36517	29657

II. AVEC LES ANCIENS GUIDES DU MUSÉE.

1° MARIETTE, *NOTICE DU MUSÉE DE BOULAQ.*

Nos de la Notice. Édition 1864. (Salle du centre.)	Nos du Catalogue.
99	29781
315	29692 29701
316	29693
317	29710
335	29791
423	29692 29701
424	29693
425	29710
448	29791

2° MASPERO, *GUIDE DU VISITEUR AU MUSÉE DE BOULAQ* (1883).

Nos du Guide.	Nos du Catalogue.
1201	29812
1202	29697
1203	29693
1238	29702
1240	29693
1242	29701
1243	29810
1271	29710
1272	29703
1273	29712
1274	29715
1275	29638
1276	29711
1285	29824
1491	29826
1508	29827
1849	29791
4415	29808
5574	29792

3° *NOTICE DES PRINCIPAUX MONUMENTS EXPOSÉS AU MUSÉE DE GHIZEH.*

Nos de la Notice.	Nos du Catalogue.
794	29692
795	29702
796	29710
797	29652
798	29682
799	29772
800	29802
802	29633
803	29676
804	29673
805	29675
806	29753
807	29785
808	29823
808 *bis*	29829
809	29760
1276	29752
1279	29792
1314	29751

INDEX II.

INDEX DES PROVENANCES.

Abou Roach (au nord des Pyramides de Ghizeh), 29786, 29787, 29788.
Abousir (Nécropole de Memphis), 29524, 29781.
Abydos, 29808 à 29812, 29817.
Akhmim (Panopolis), 29793, 29794 à 29801.
Assassif (Thèbes), 29712, 29815.
Assiout (Lycopolis), 29501 à 29507, 29527, 29639.
Assouan (Syène), 29521.
Bibân-el-Molouk (Vallée des rois, Thèbes), 29565 à 29579, 29631, 29704 à 29709.

Esneh (Latopolis), 29588 à 29595, 29729 à 29733.
Hagi-Qandil, 29698.
Hawara (Fayoum), 29714.
Illahoun (Fayoum), 29728.
Karnak (Thèbes), 29596 à 29627.
Kôm-Méreh (au sud d'Esneh), 29511, 29528, 29661, 29662, 29664, 29665, 29671.
Kôm-Ombo (Ombos), 29512 à 29515, 29530, 29531, 29533, 29534, 29536, 29541 à 29544, 29549, 29552 à 29558, 29564, 29578 à 29585, 29628 à 29630, 29721 à 29728.
Sa-el-Hagar (Saïs), 29832 à 29834.
Sakkarah, 29516 à 29520, 29523, 29525, 29526, 29529, 29672 à 29674, 29692 à 29694, 29697, 29700 à 29703, 29752, 29757 à 29771, 29791, 29822 à 29829.
Stabel-Antar (Béni-Hassan), 29508 à 29510, 29643 à 29646, 29658 à 29660.
Tell el-Rob (Mendès), 29792.
Tell Moustai (près Qouesna, Delta), 29751.
Touneh el-Gebel (Nécropole d'Hermopolis), 29651, 29652.
Zaouiet-el-Aryan (au sud des Grandes Pyramides), 29677.

INDEX III.

TABLE DES GENRES OU ESPÈCES.

Singes, 29631.
— (Cercueils des), 29751 à 29754.
Chiens, 29501 à 29507, 29527, 29632 à 29642.
— (Cercueils des), 29757 à 29771.
Chats, 29508 à 29510, 29643 à 29660.
— (Cercueils des), 29772 à 29785.
Musaraignes (Cercueils des), 29786 à 29789.
Bovidés, 29516 à 29518, 29520, 29521, 29523 à 29526, 29676.
— (Cercueils des), 29791.
Ovidés, 29529, 29669, 29672 à 29675.
— (Cercueils des), 29792.
Gazelles, 29511 à 29515, 29528, 29661 à 29667, 29670, 29671.
Bubale, 29519.
Mouflon, 29522.
Oiseaux de proie, 29530 à 29560, 29563, 29677 à 29691.
Oiseaux de proie (Cercueils des), 29793 à 29807.
Ibis, 29561, 29562, 29692, 29703.
— (Cercueils des), 29809 à 29812.
Rollier, 29564.
Crocodiles, 29578 à 29585, 29628 à 29630, 29710 à 29720.
— (Cercueils des), 29813 à 29816.
Lézards (Cercueils des), 29817.
Serpents, 29721 à 29728.
— (Cercueils des), 29818 à 29821.
Tortues, 29586, 29587.
Poissons, 29588 à 29595, 29729 à 29733.
Scarabées (Cercueils des), 29823 à 29831.
Coquilles, 29596 à 29627.

Offrandes alimentaires, 29565 à 29577, 29704 à 29709.

NEW YORK UNIVERSITY
WASHINGTON SQUARE COLLEGE
LIBRARY

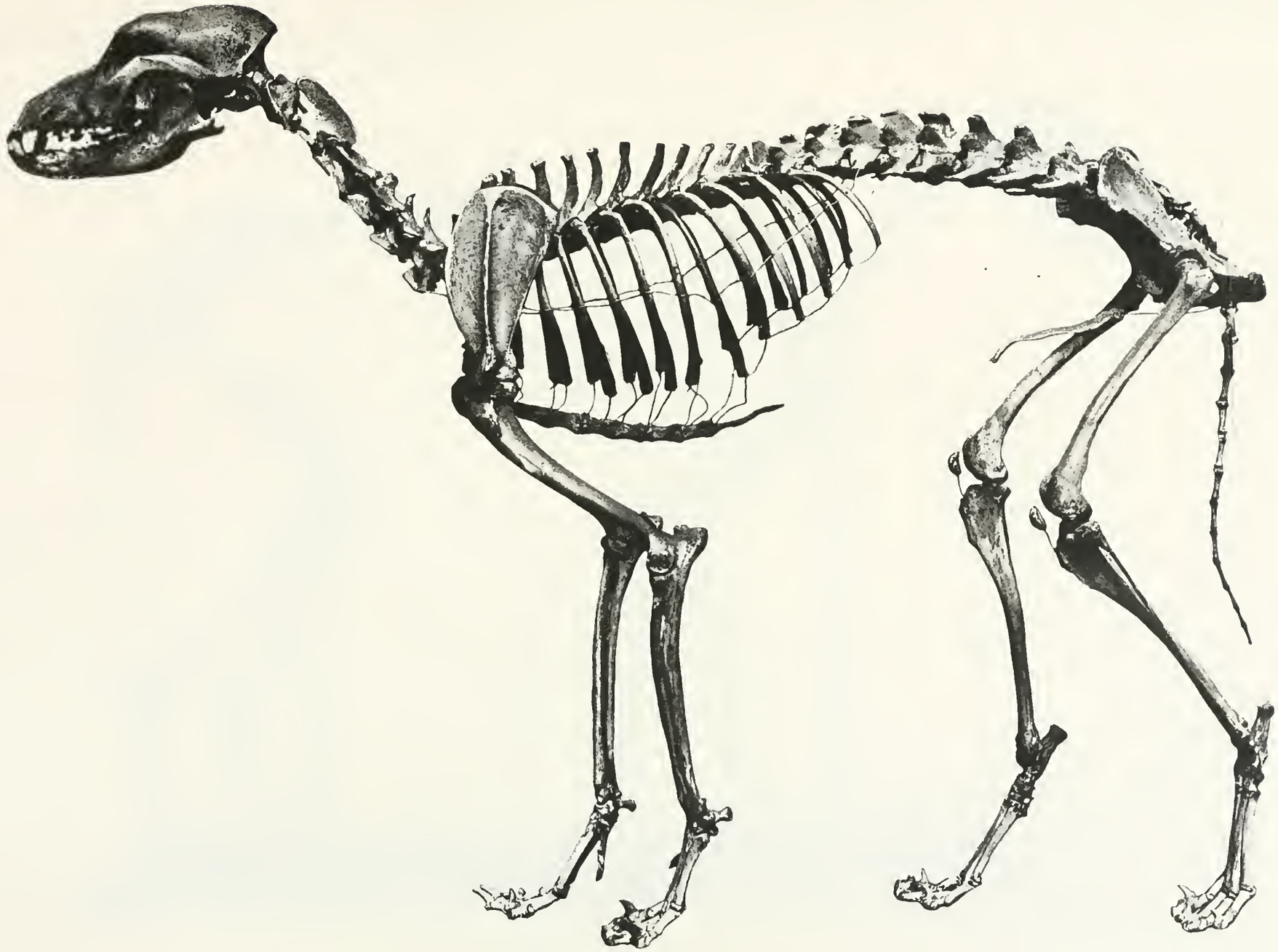

29501

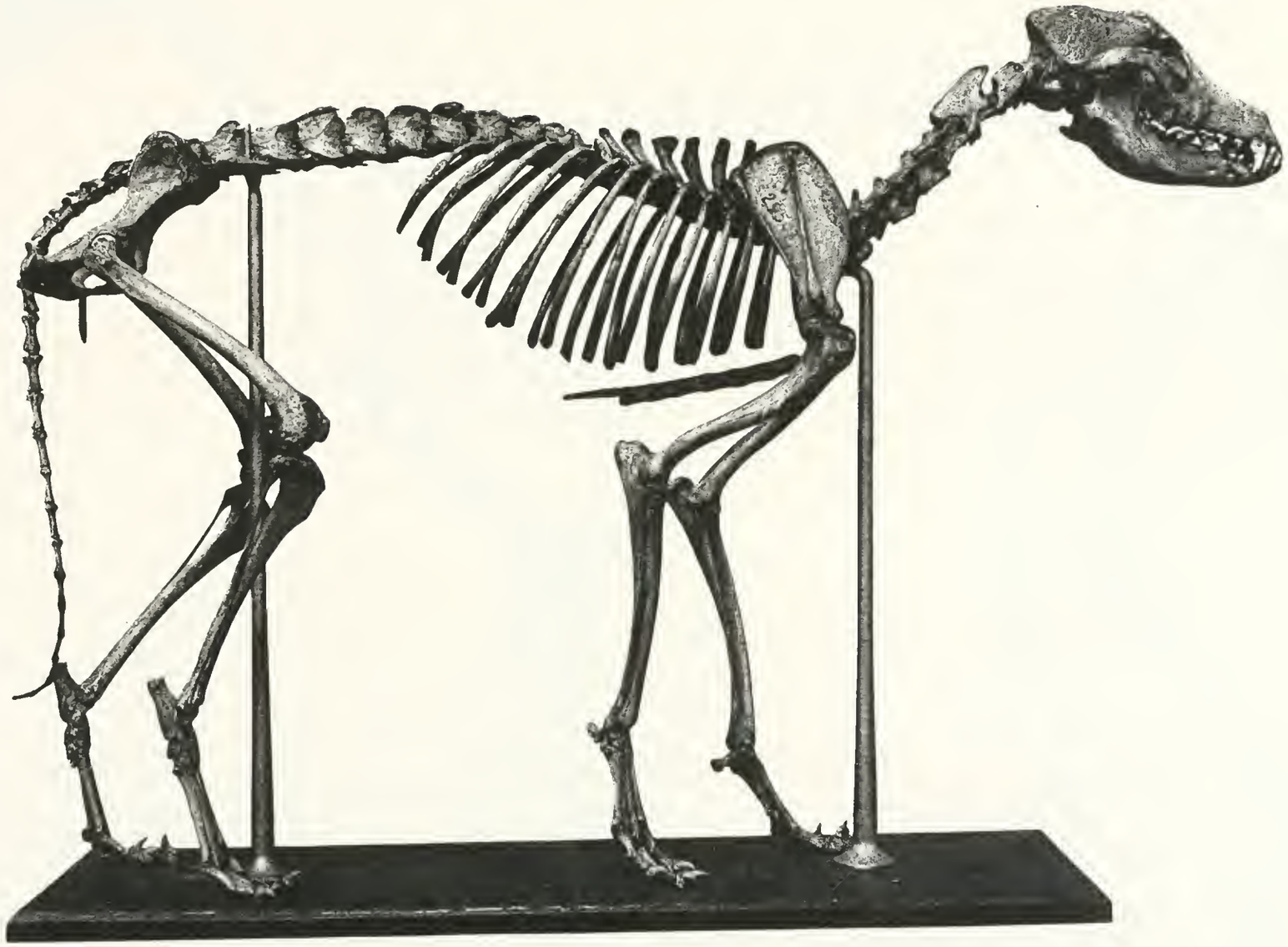

29.503

Phototypie Berthaud, Paris

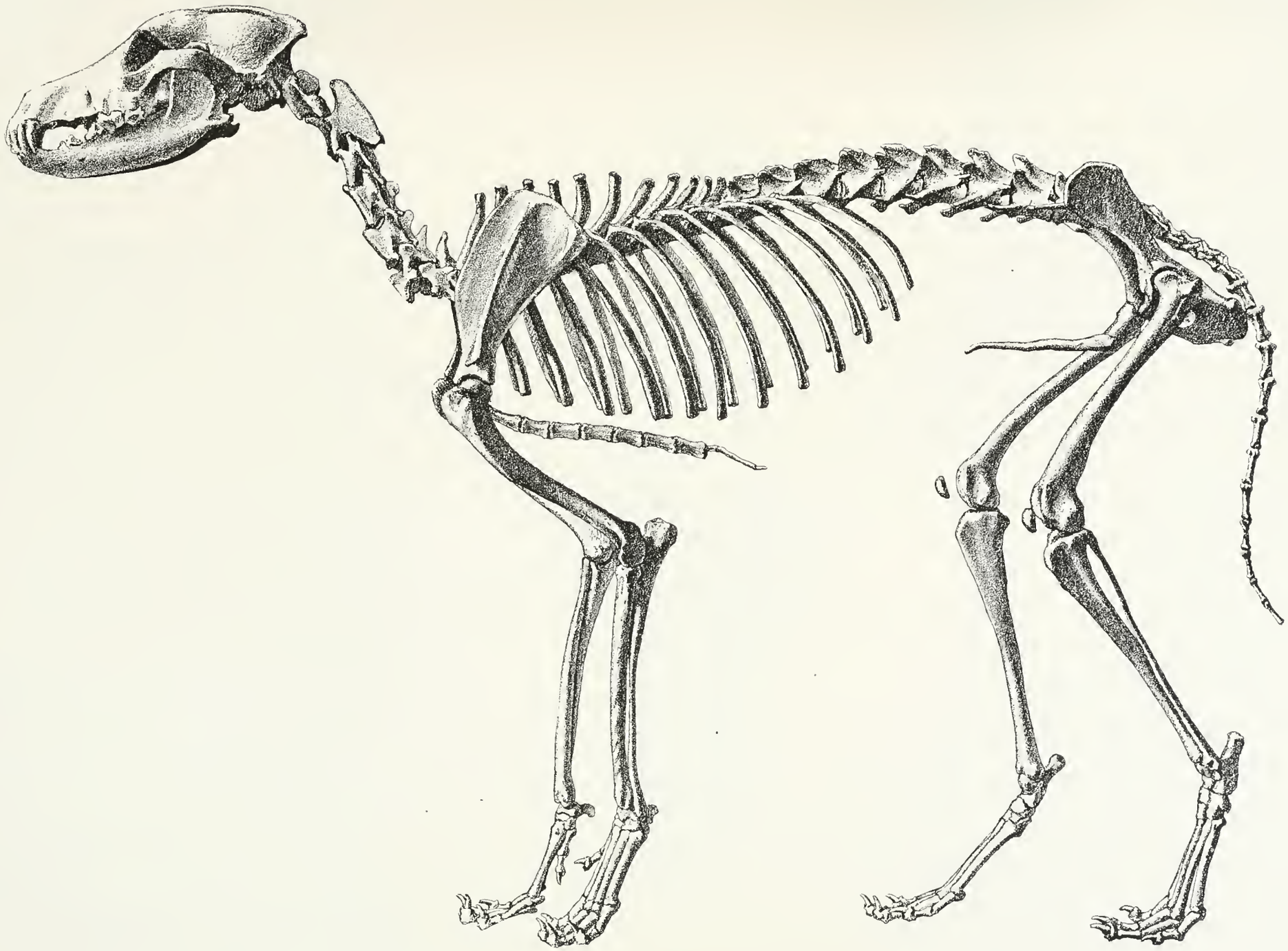

29505

29502 29501 29503

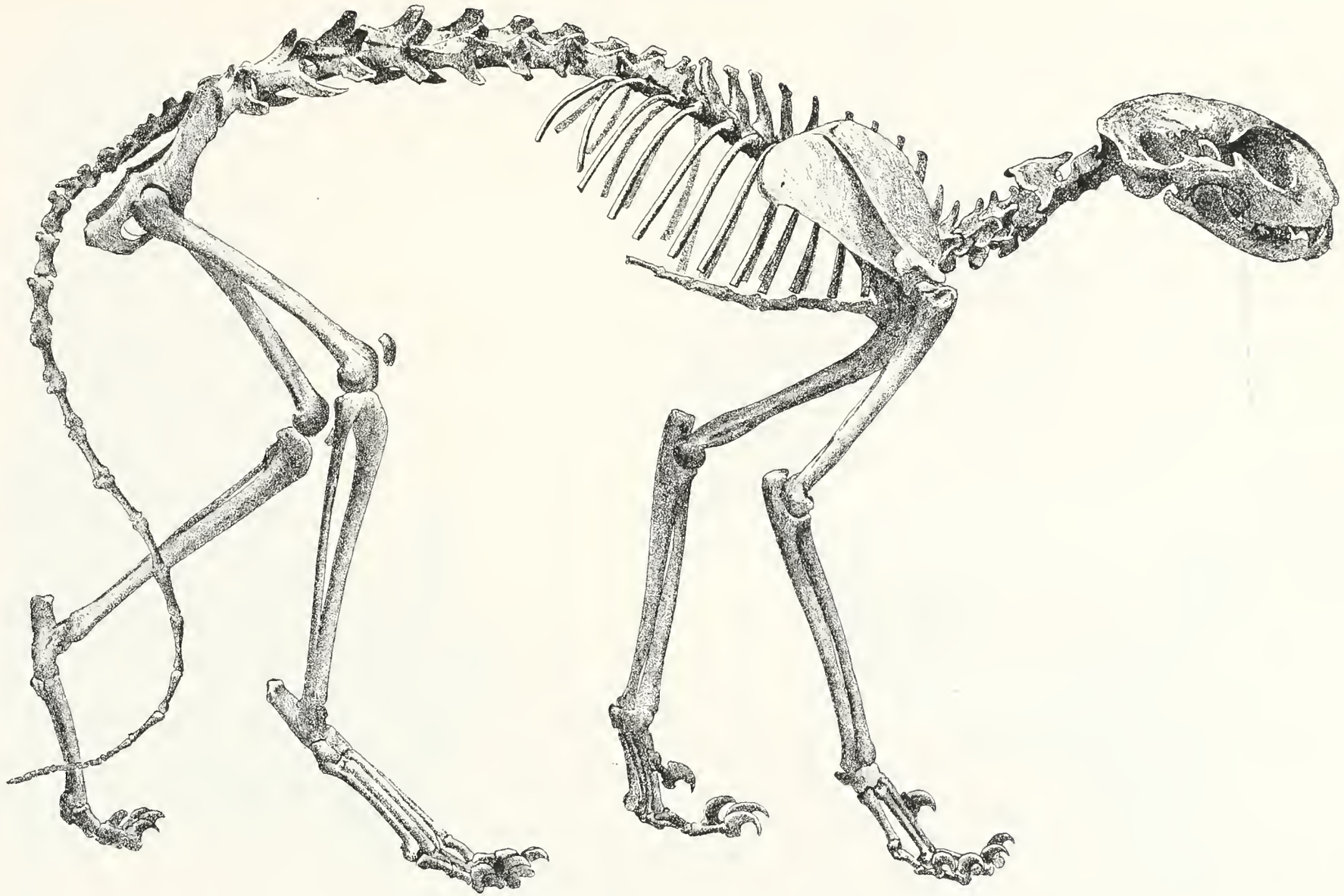

29508

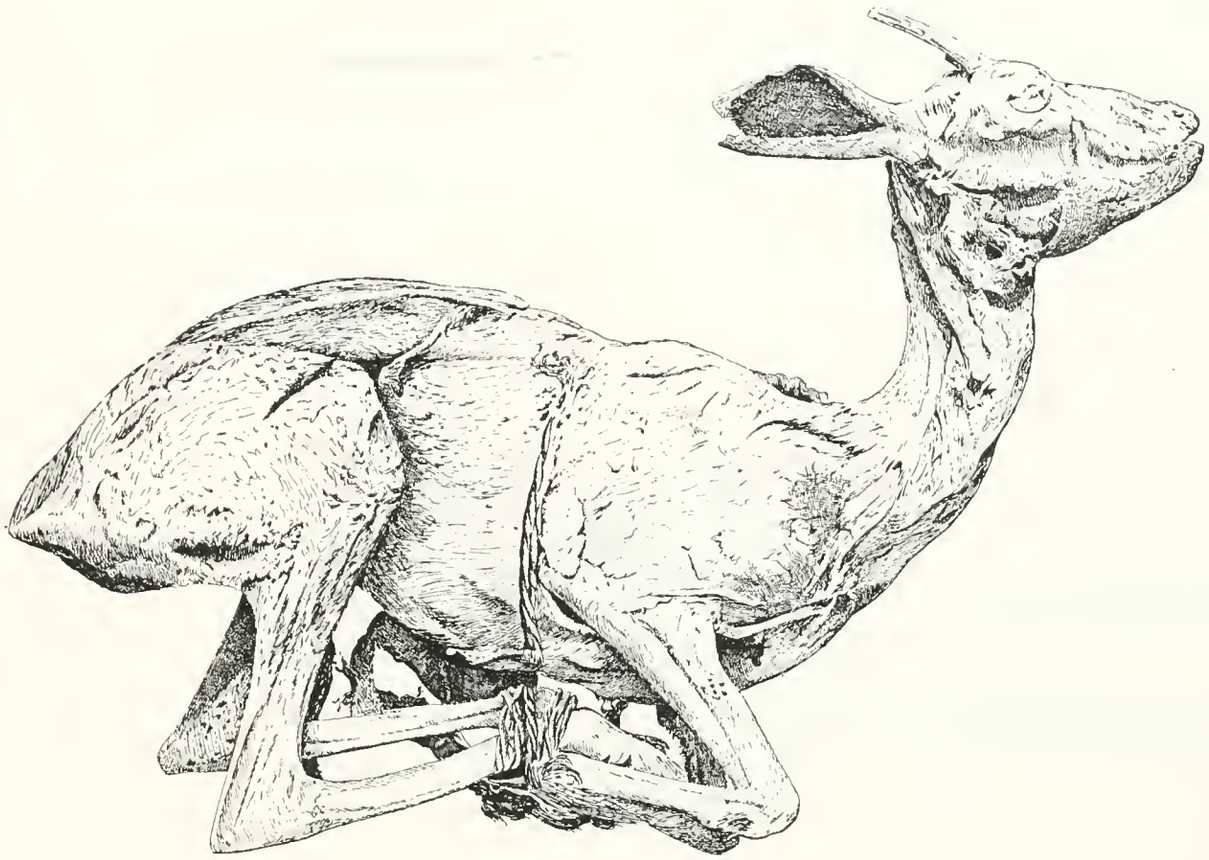

29512

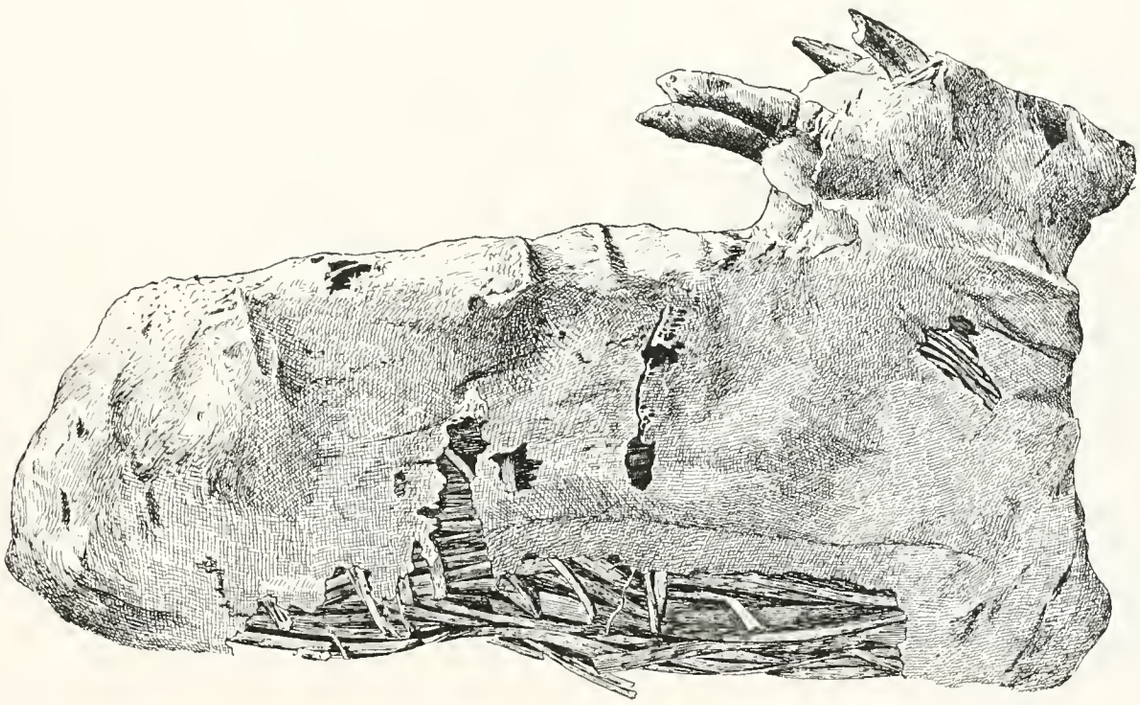

29511

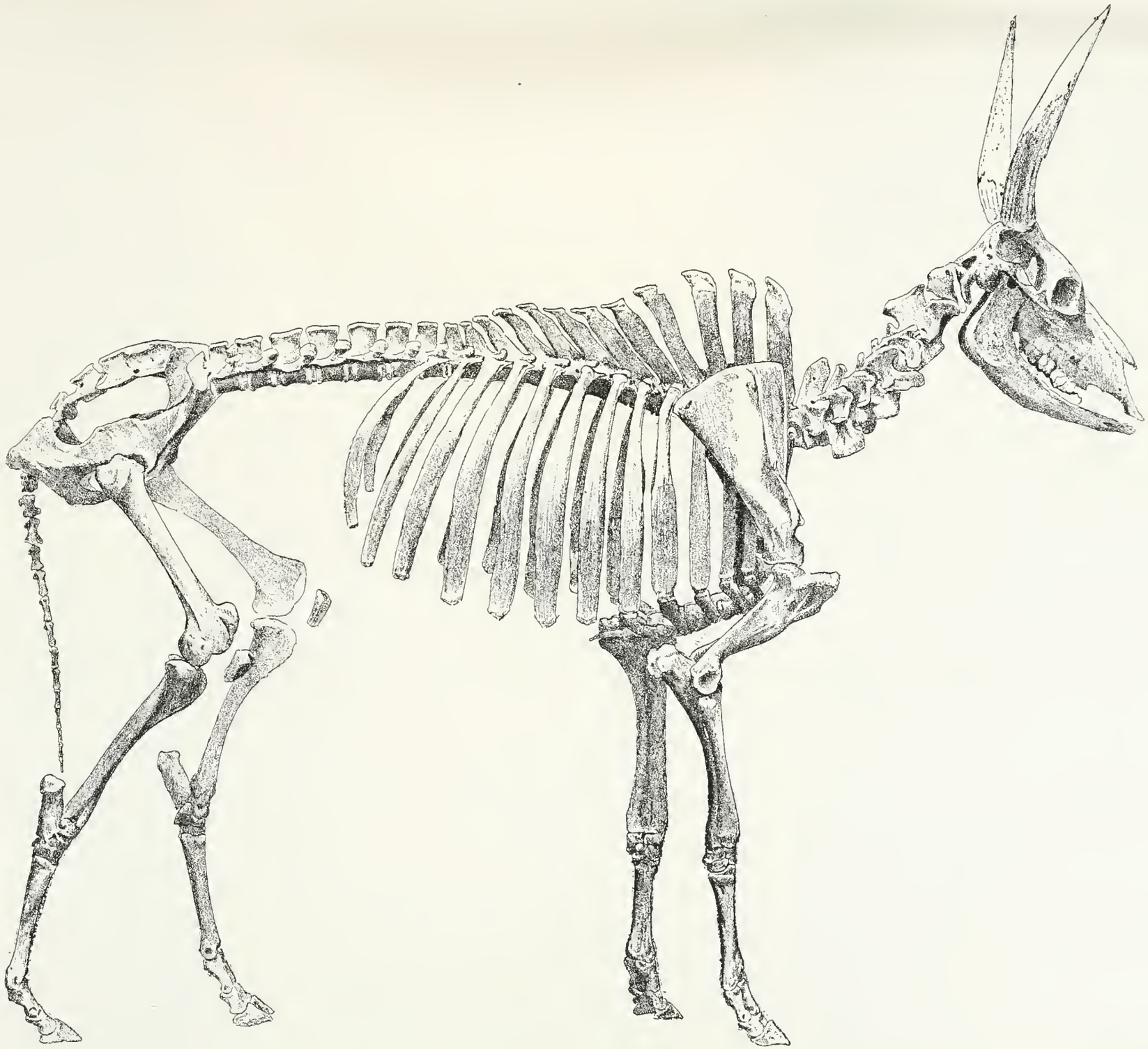

29516

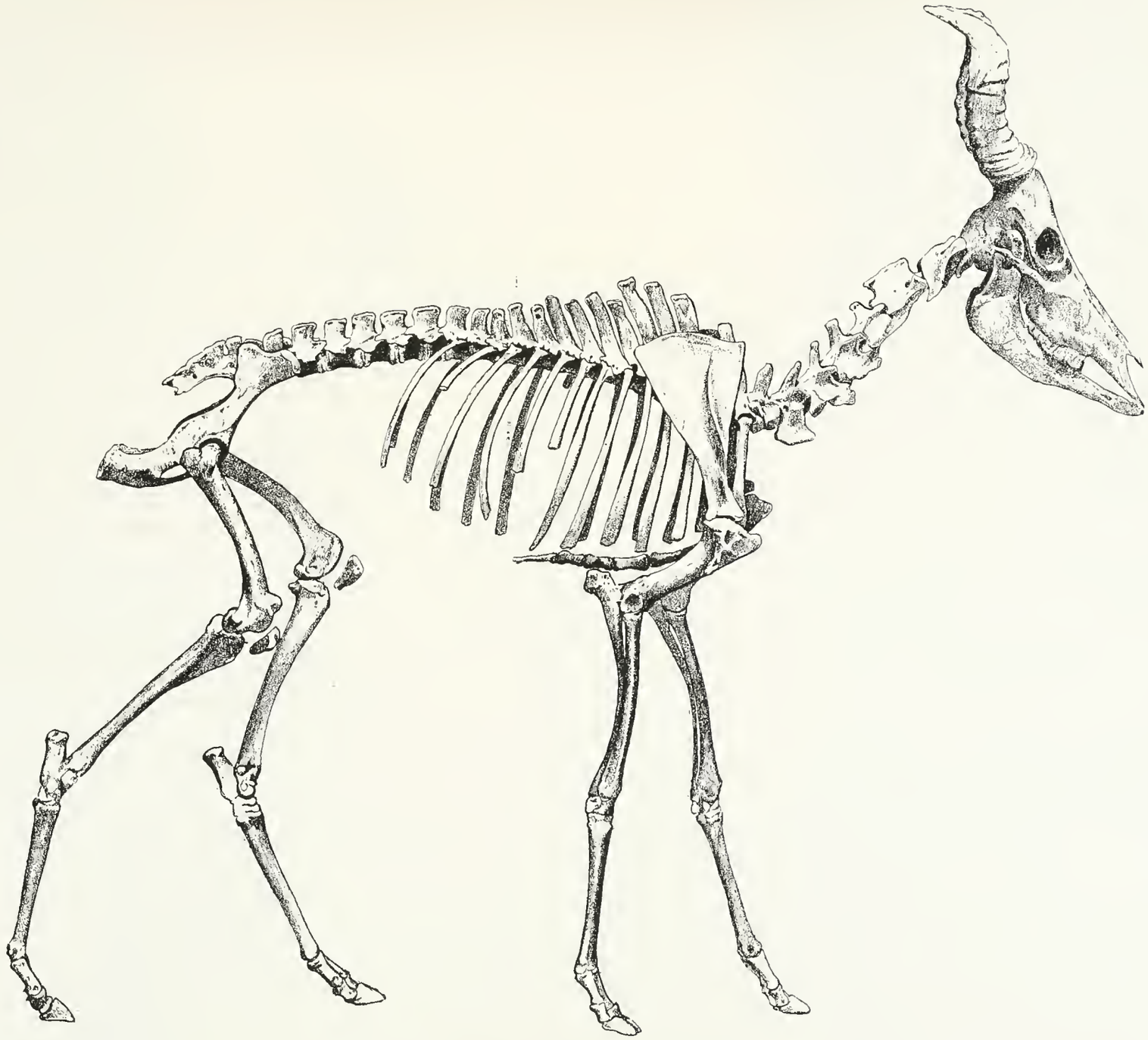

29519

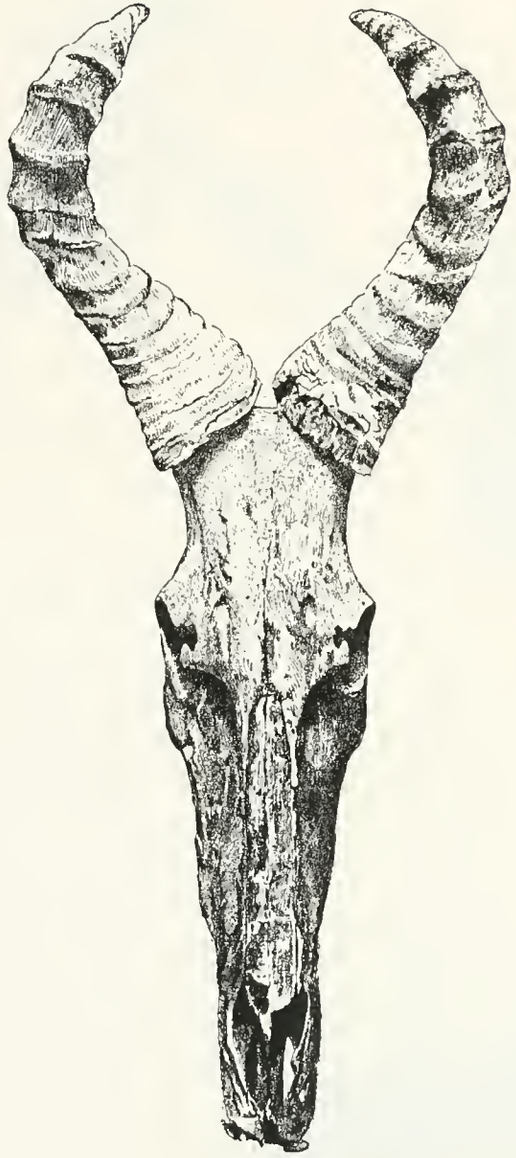

29519

29528

29519

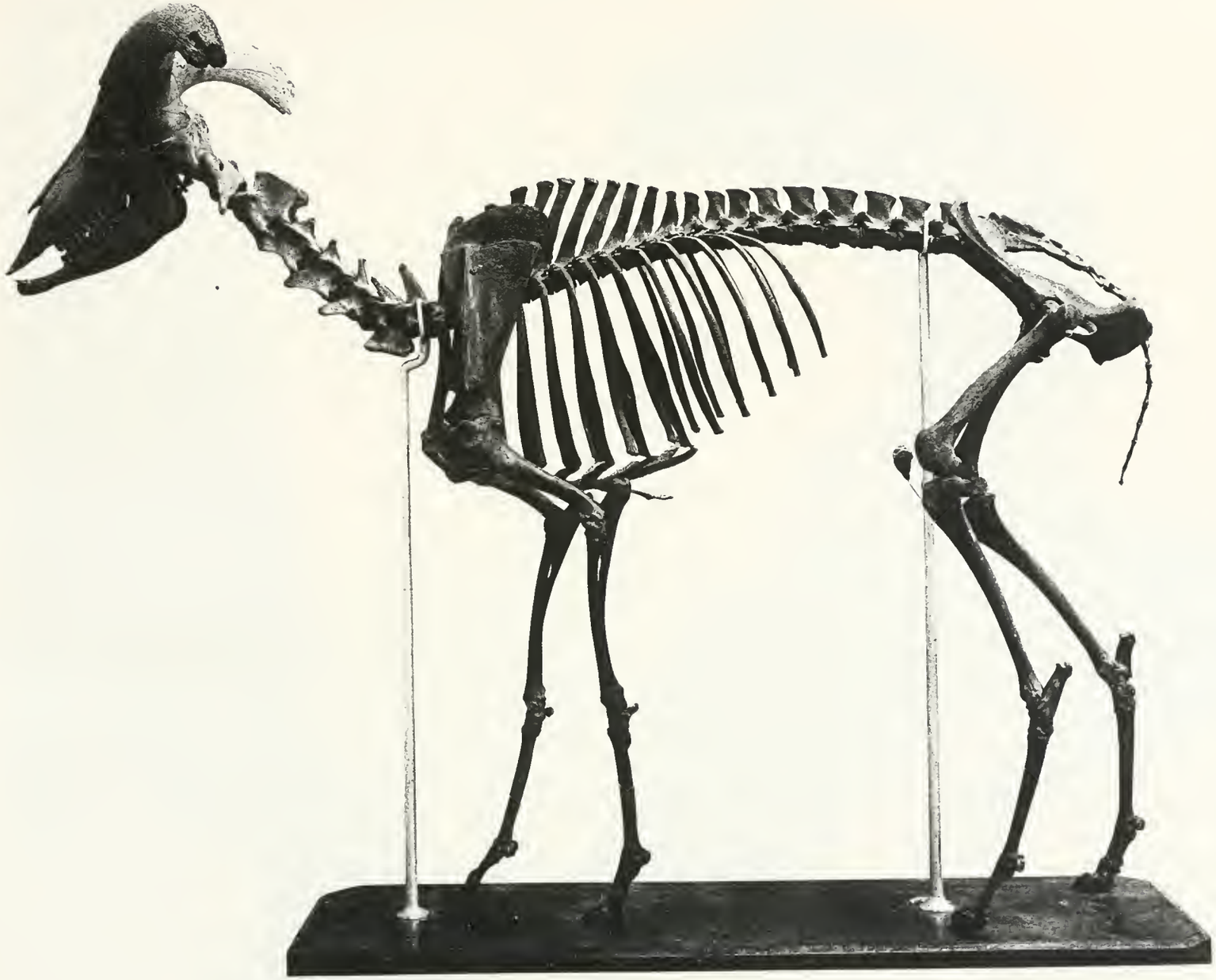

29.522

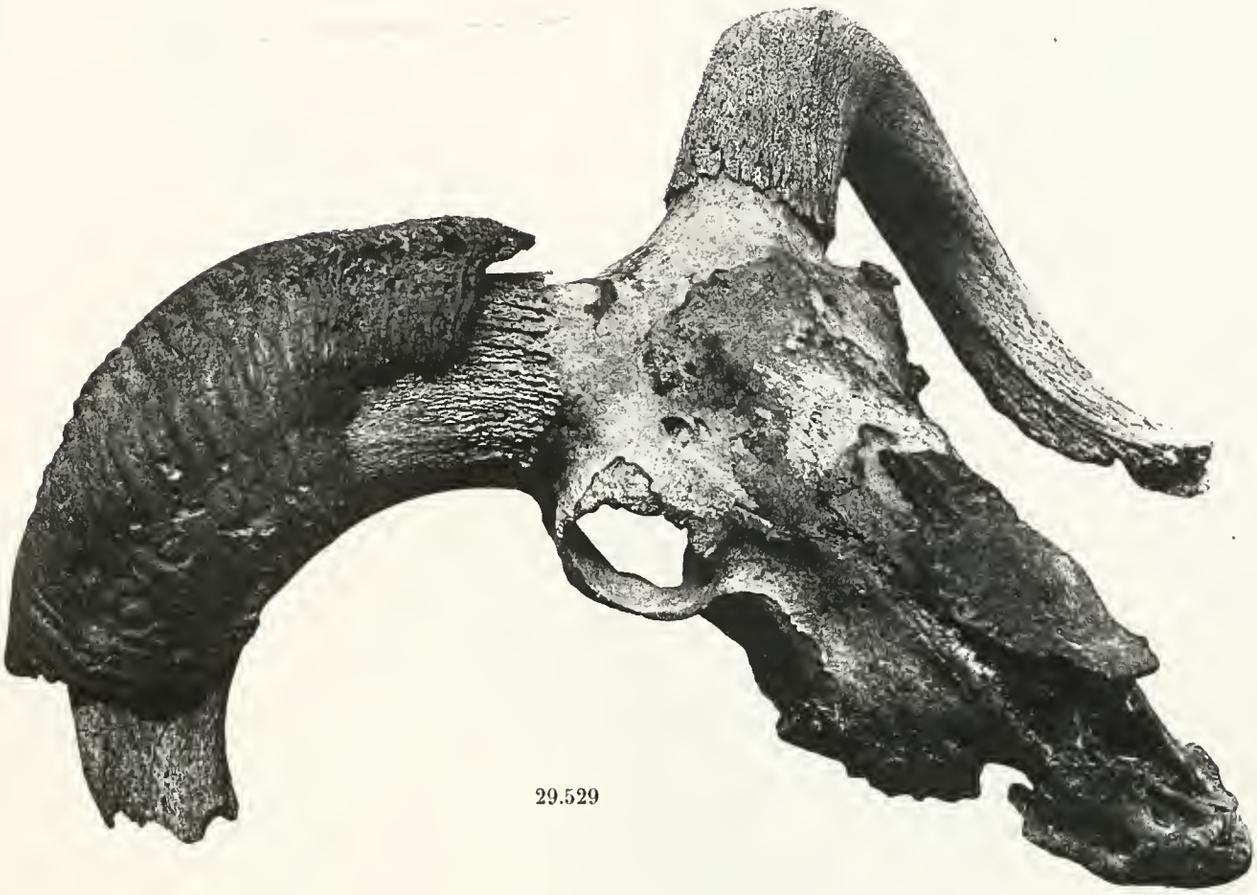

29.529

29.522

Phototypie Berthaud, Paris

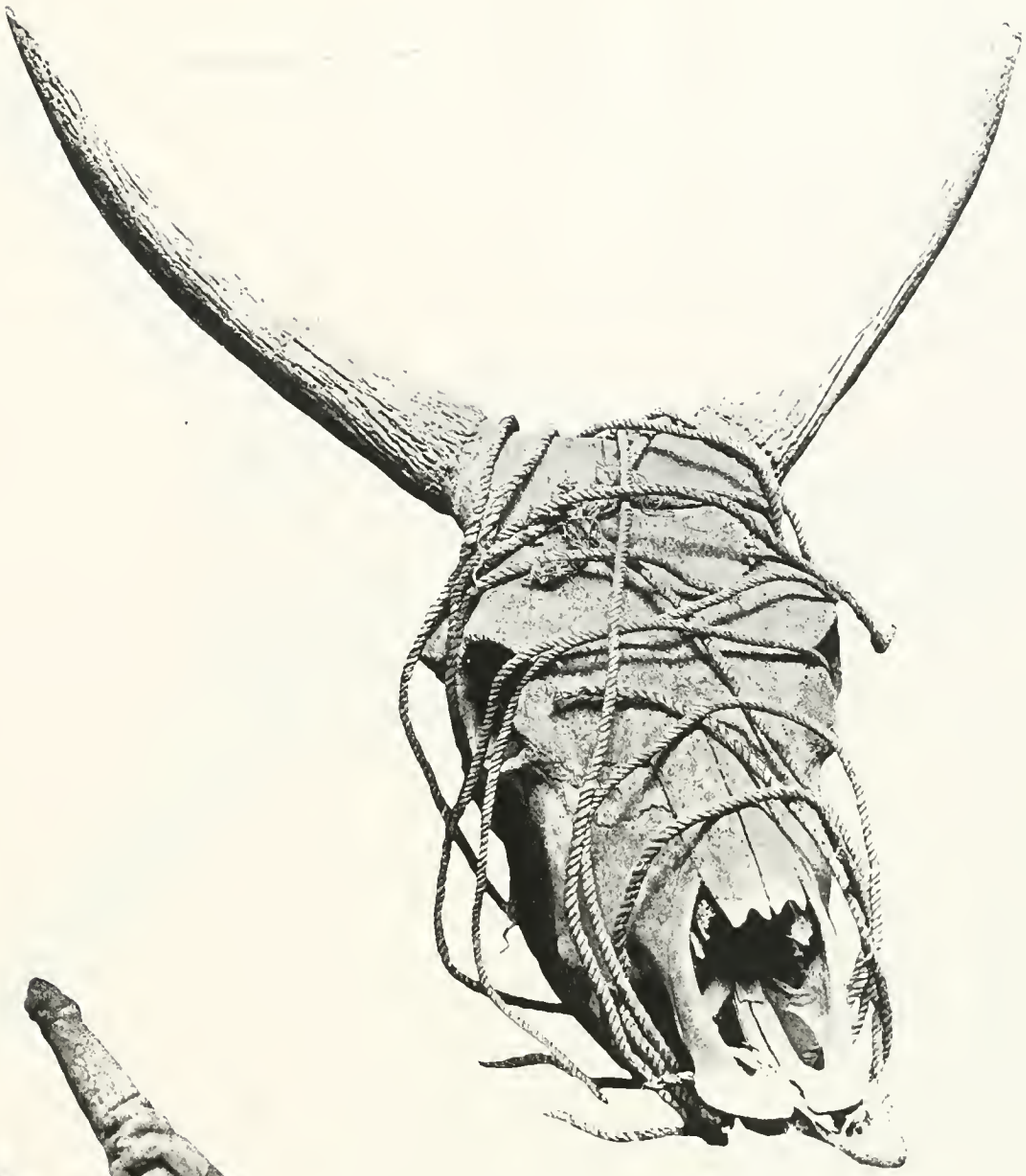

29524

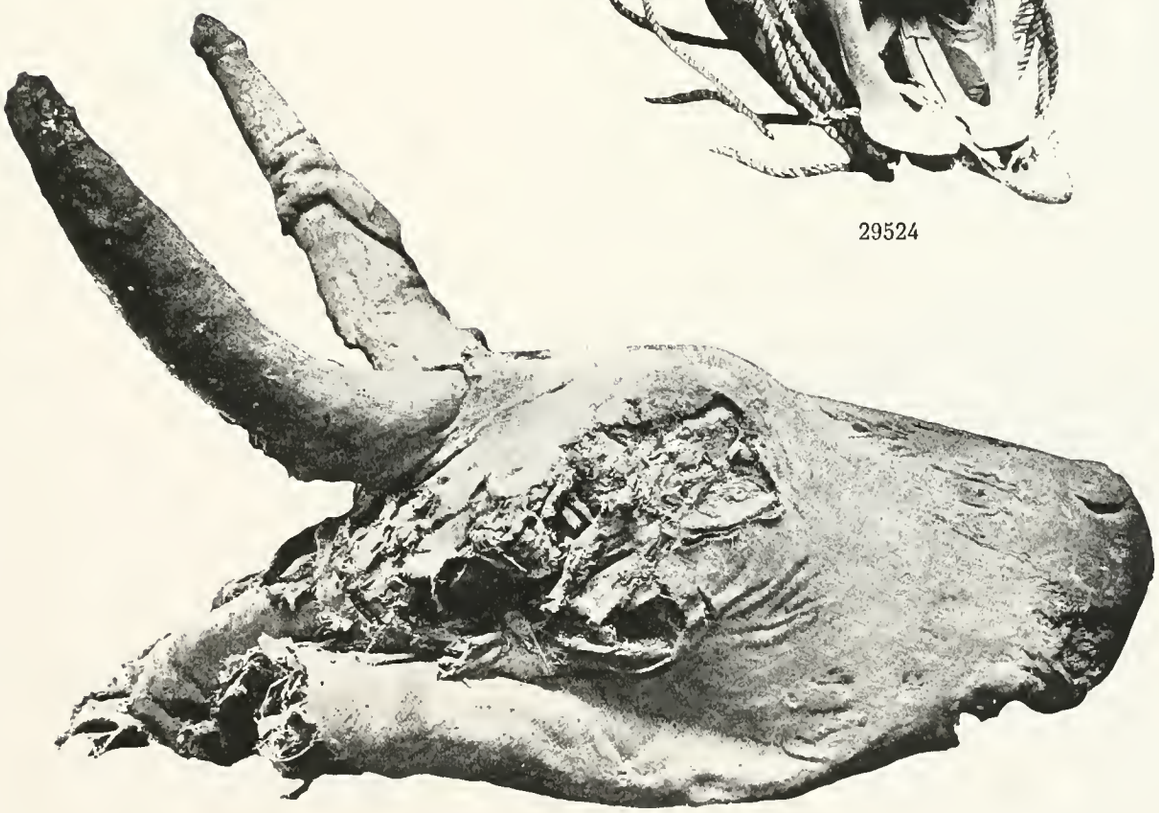

29524

29525

29525

29.528

Phototypie Berthaud, Paris

29.530

Phototypie Berthaud, Paris

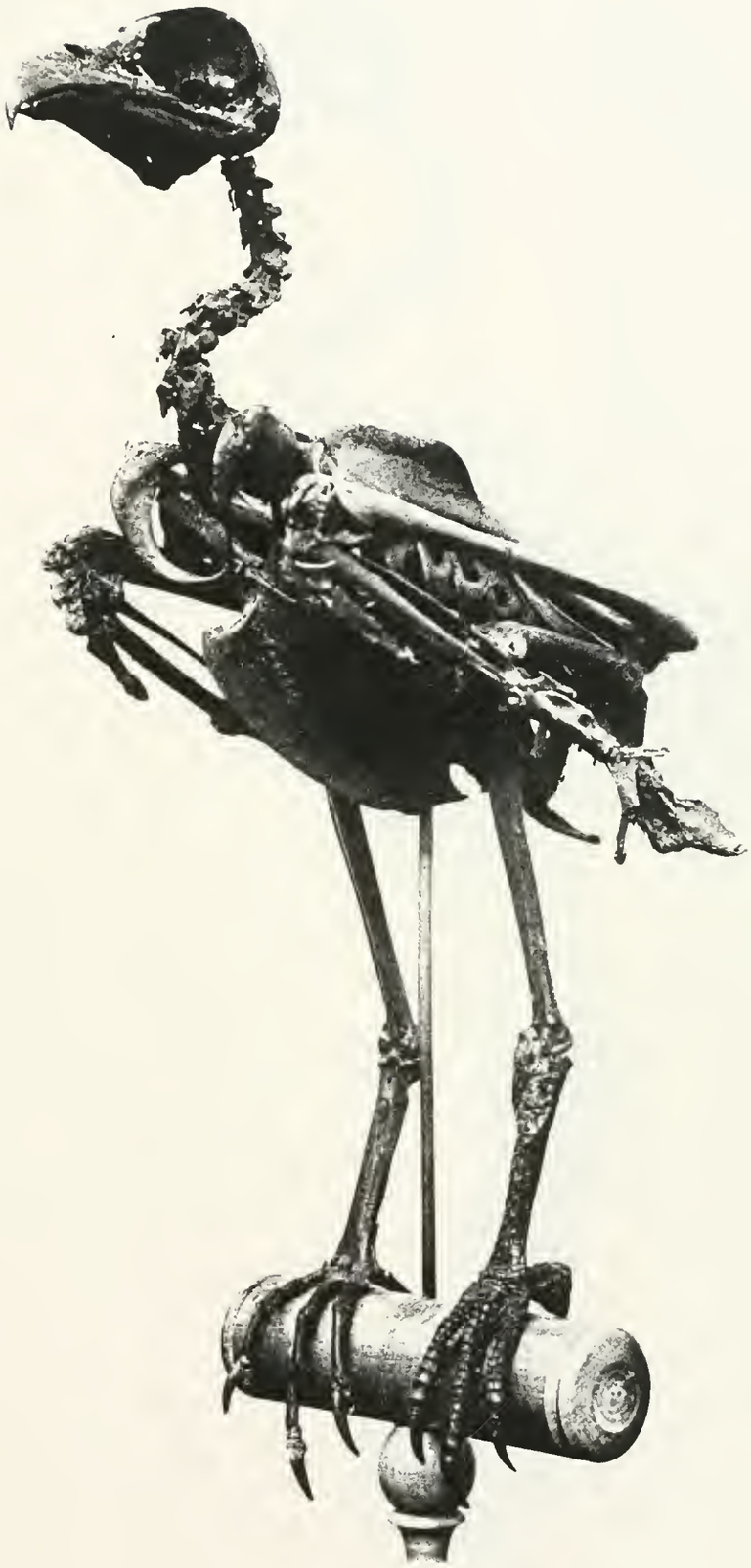

29.532

Phototypie Berthaud, Paris

29.534

Phototypie Berthaud, Paris

29.538

Phototypie Berthaud, Paris

29.541

Phototypie Berthaud, Paris

29.542

Phototypie Berthaud, Paris

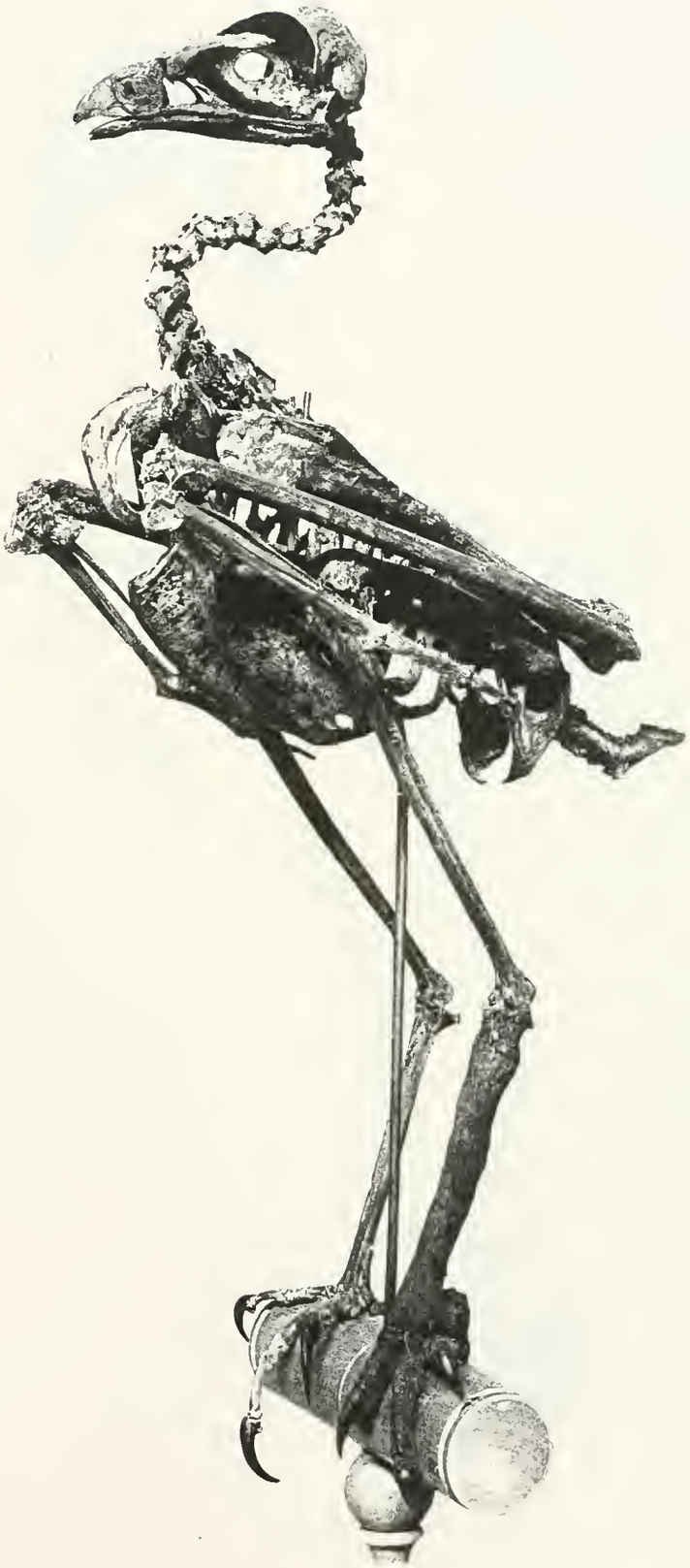

29.544

Phototypie Berthaud, Paris

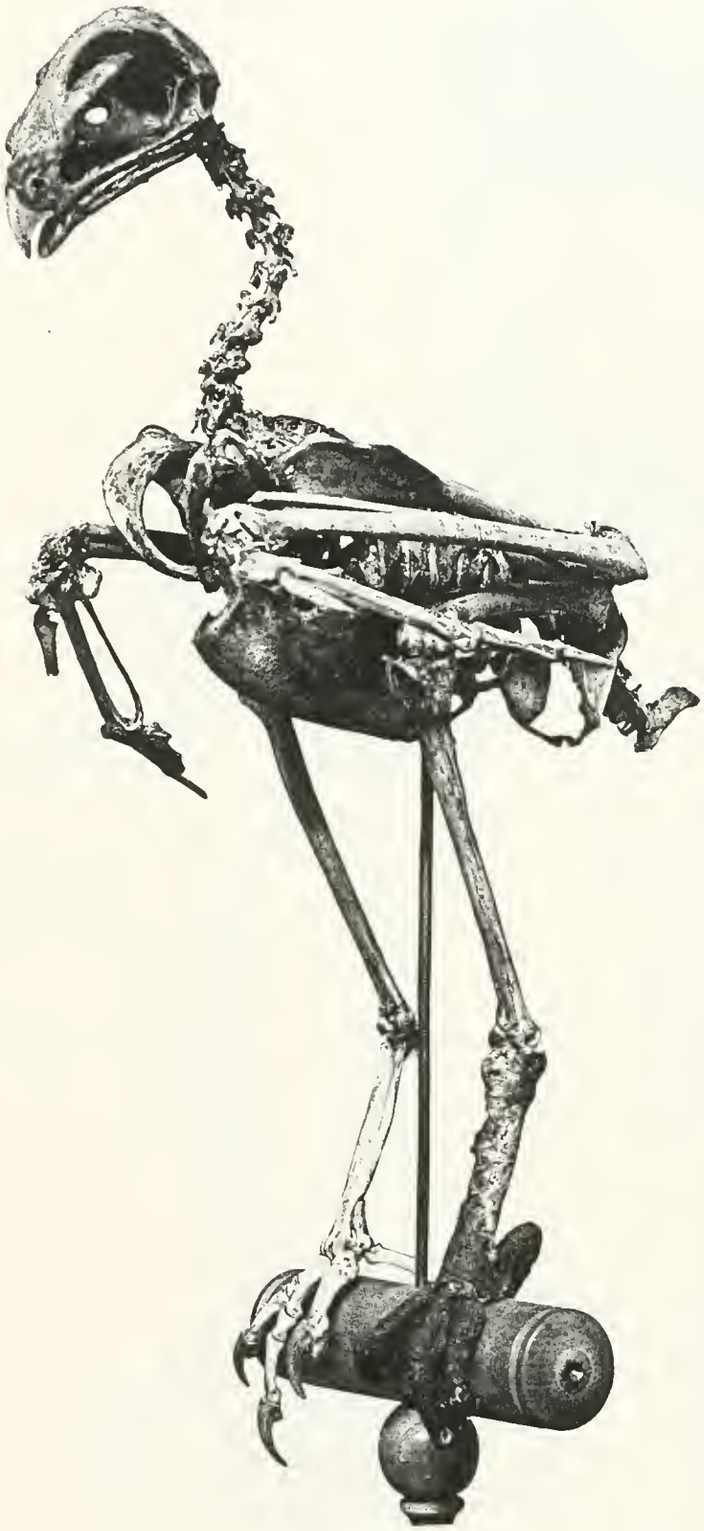

29.546

Phototypie Berthaud, Paris

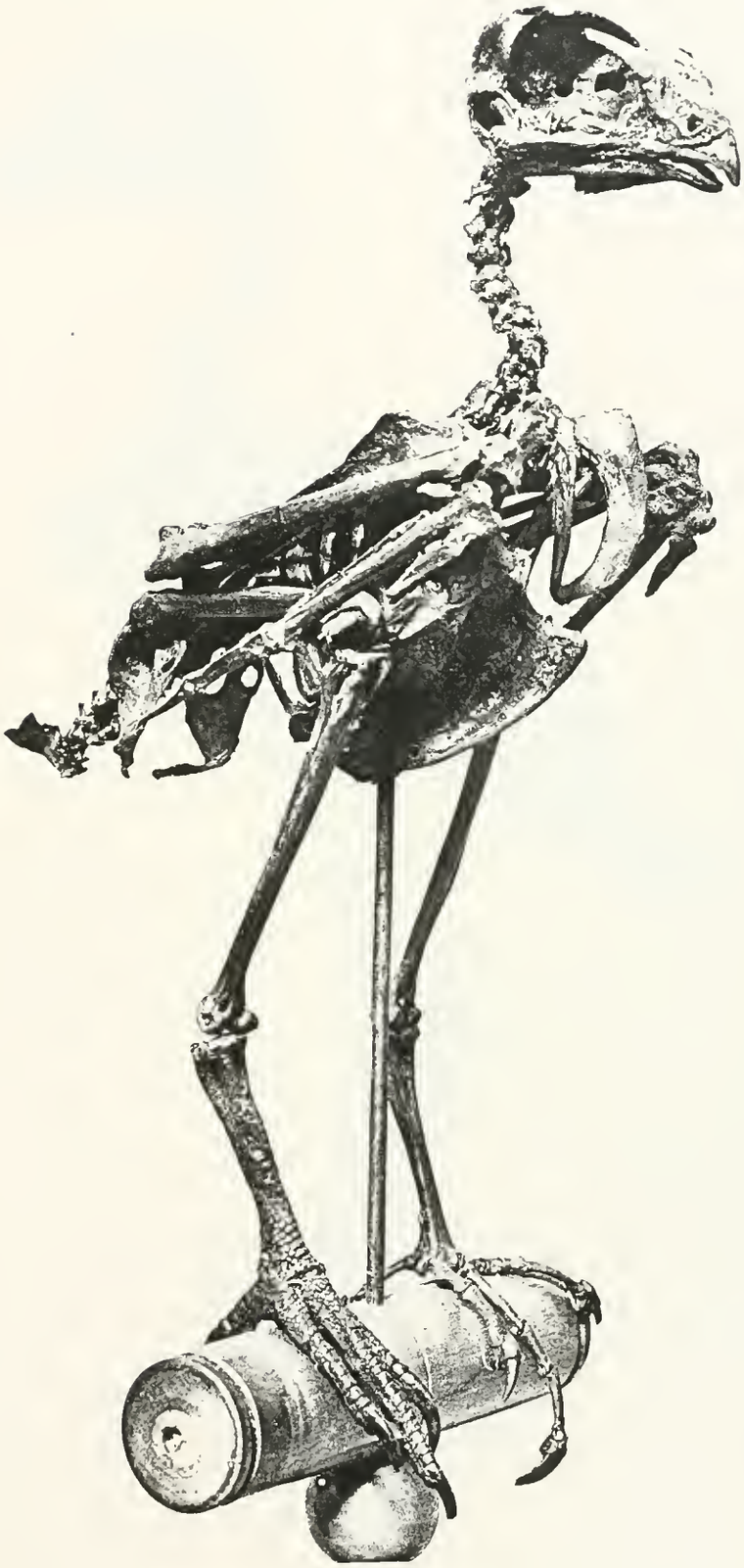

29.547

Phototypie Berthaud, Paris

29.551

Phototypie Berthaud, Paris

29.554

Phototypie Berthaud, Paris

29.556

Phototypie Berthaud, Paris

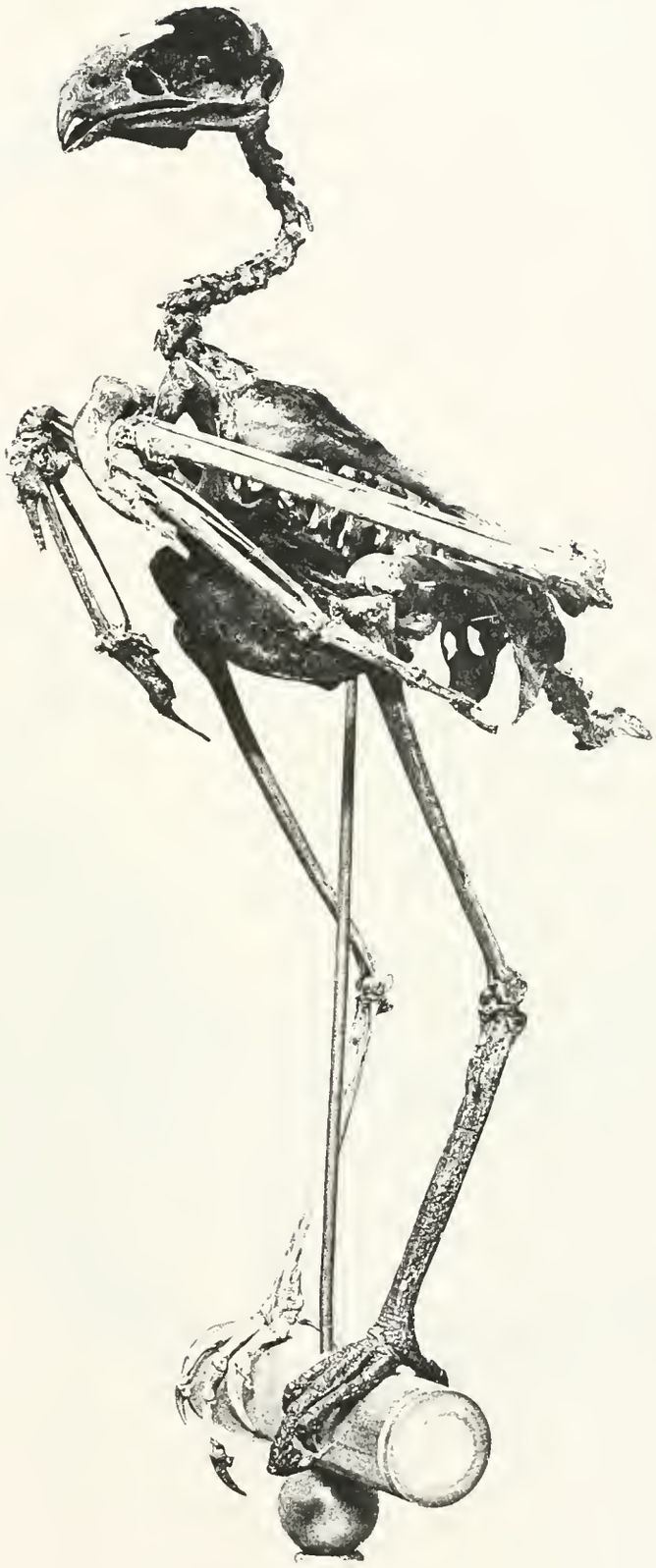

29.557

Phototypie Berthaud, Paris

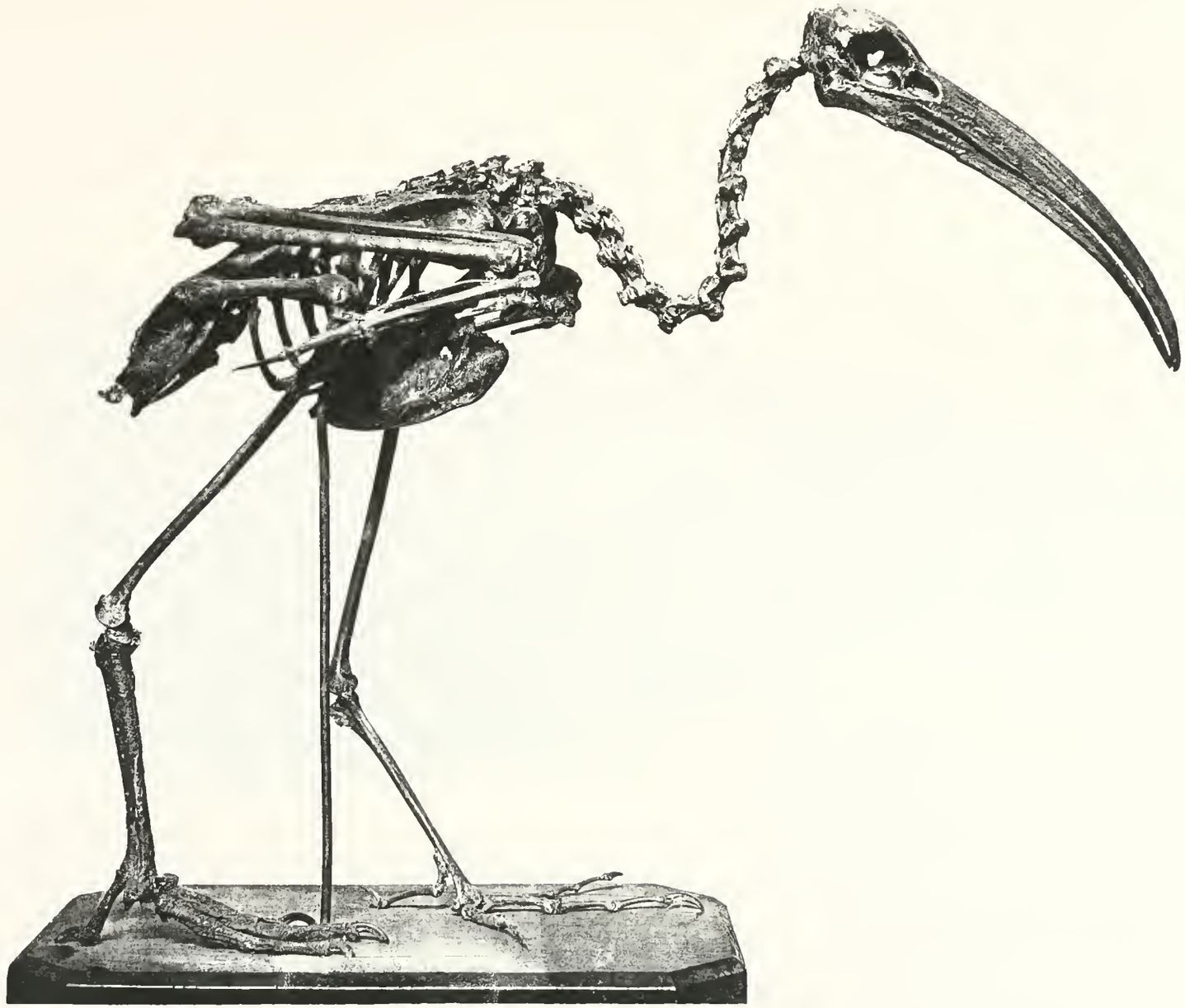

29.562

Phototypie Berthaud, Paris

29.563

Phototypie Berthaud, Paris

29677

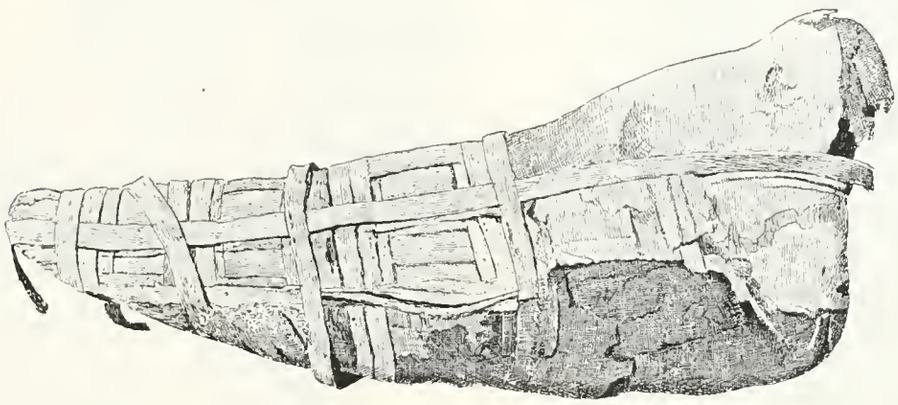

29561

29530

29561

Paquet de momies d'oiseaux.

29.576

29.577

Phototypie Berthaud, Paris

29.578

Phototypie Berthaud, Paris

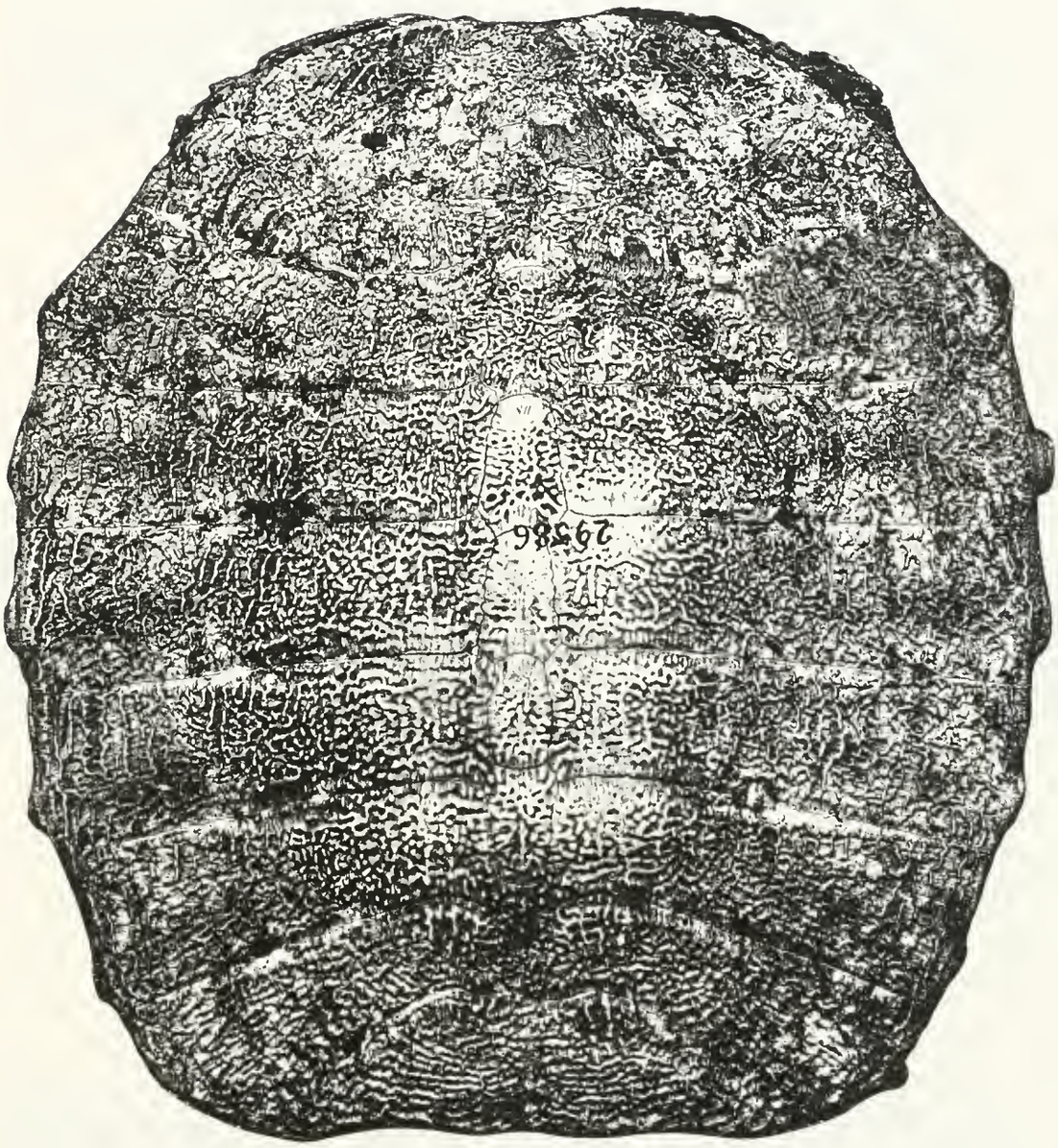

29.586

Phototypie Berthaud, Paris

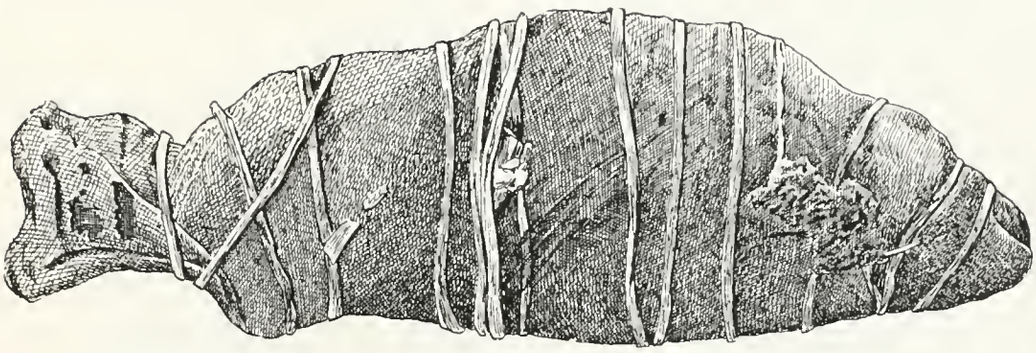

29590

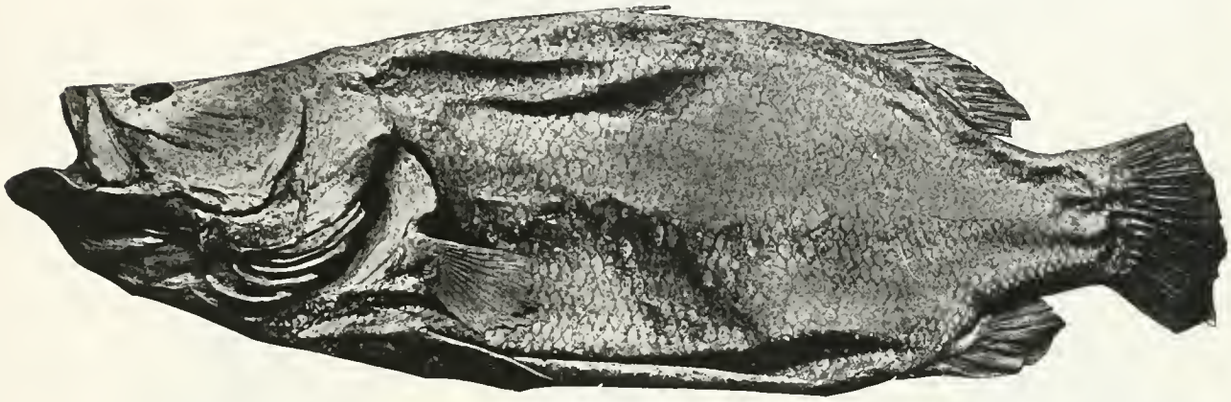

29588

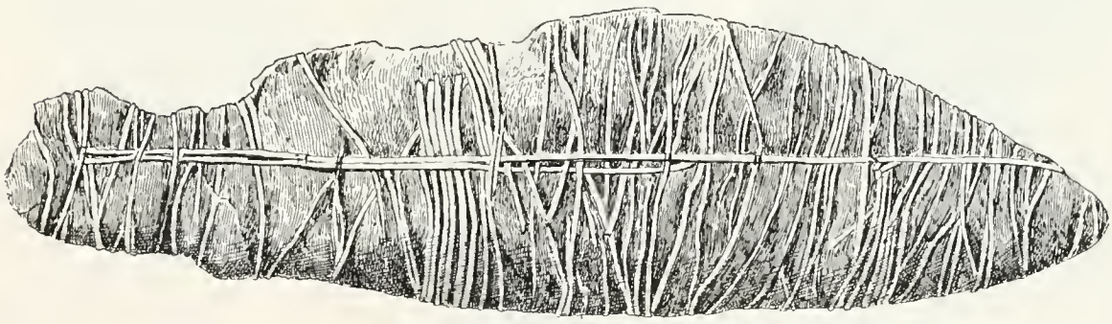

29589

29.596

29.610

29.621

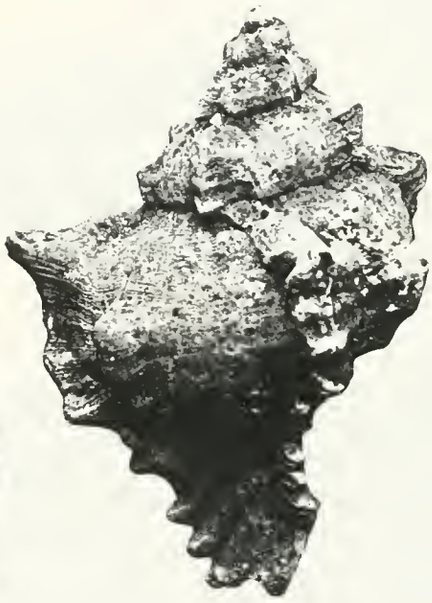

29.602

29.632

29.636

29.635

29.640

29.637

Phototypie Berthaud, Paris

29.641

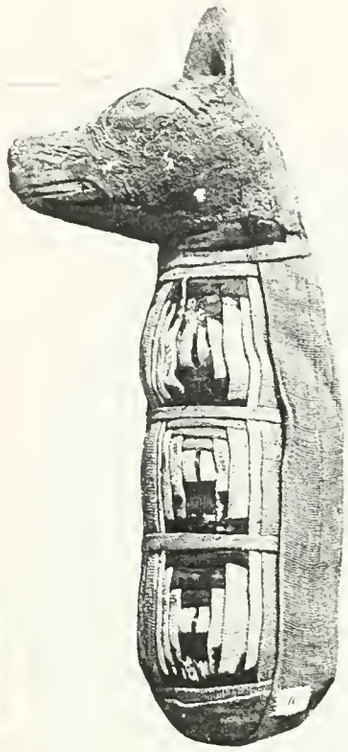

29.638

29.655

29.652

29.654

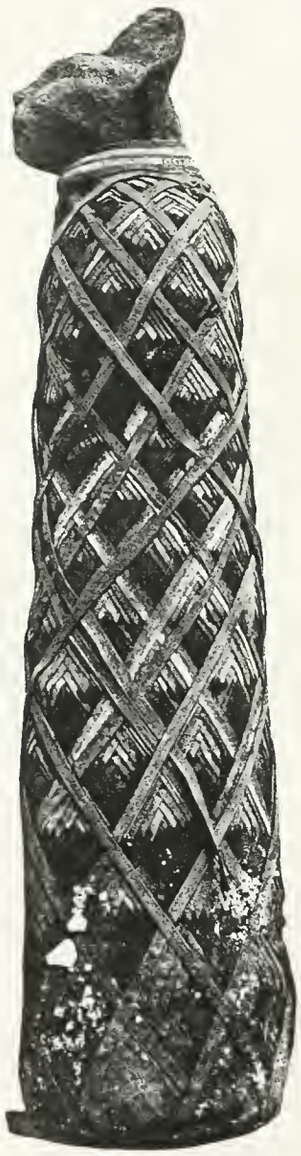

29.657

29.661

Phototypie Berthaud, Paris

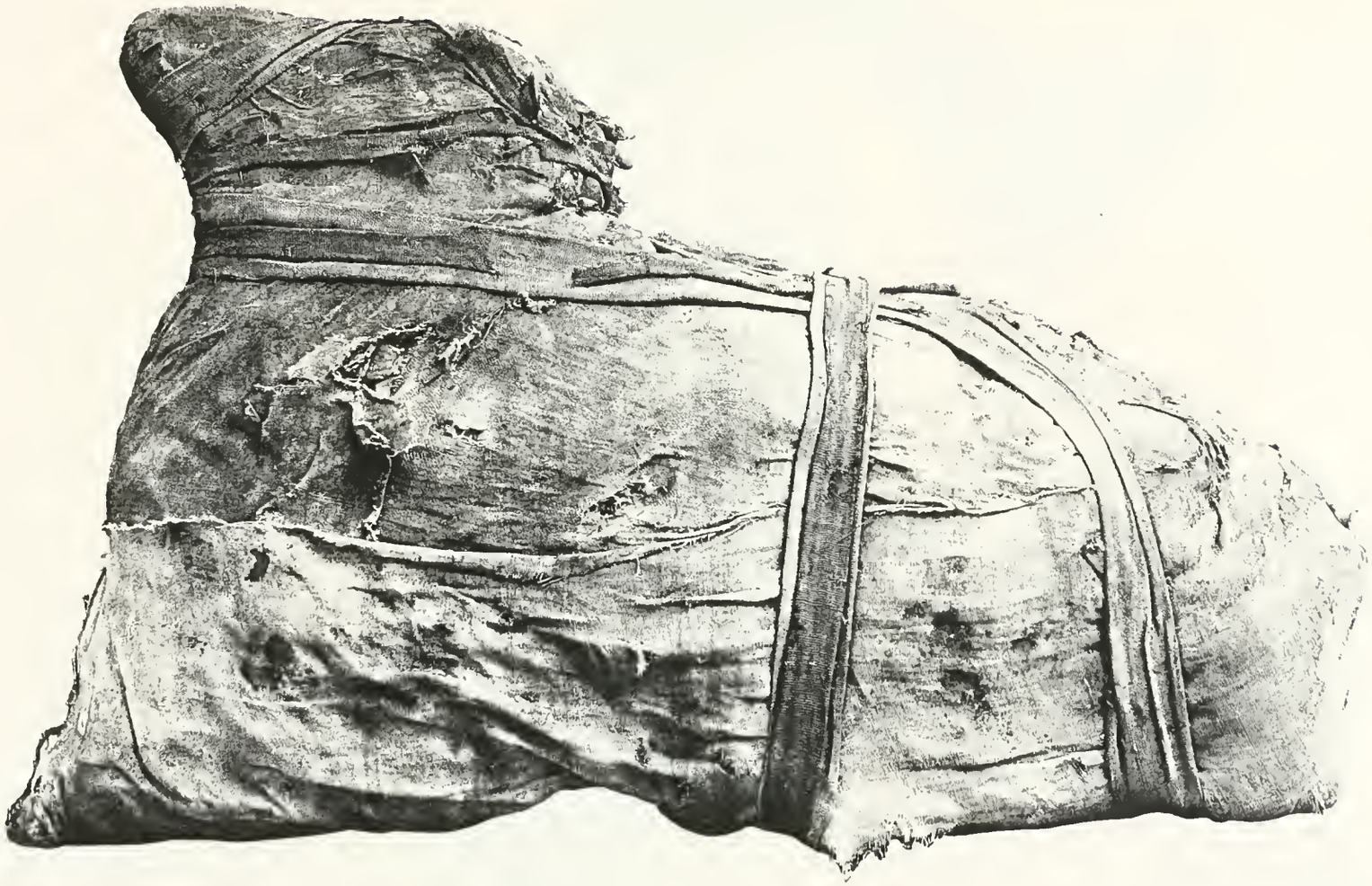

29.663

29.667

Phototypie Berthaud, Paris

29.669

Phototypie Berthaud, Paris

29 676

29.683

29.684

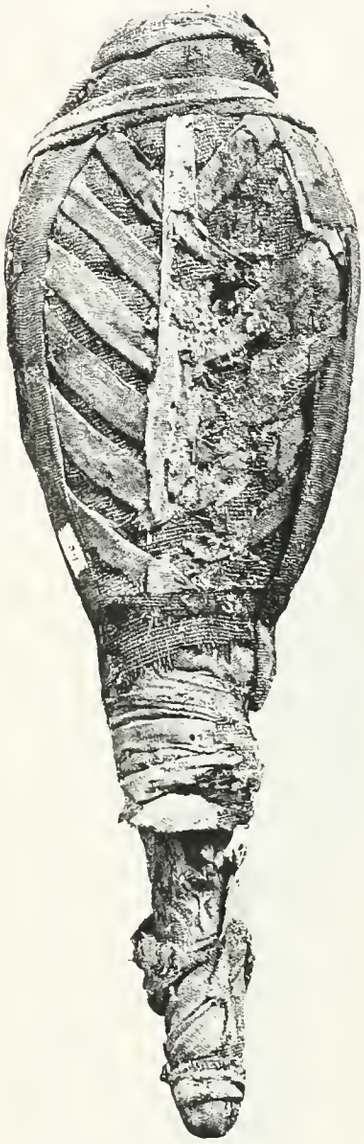

29.678

29.685

Phototypie Berthaud, Paris

29.682

29.681

29.689

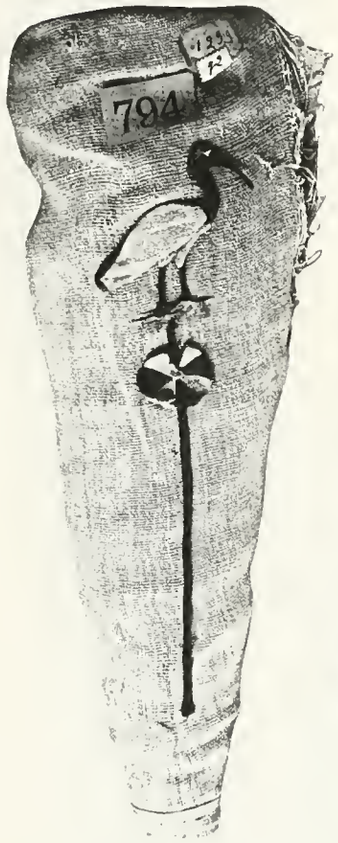

29.692

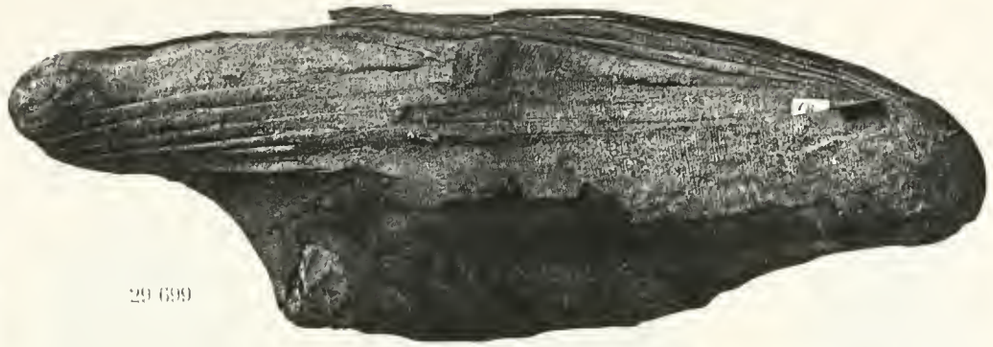

29.699

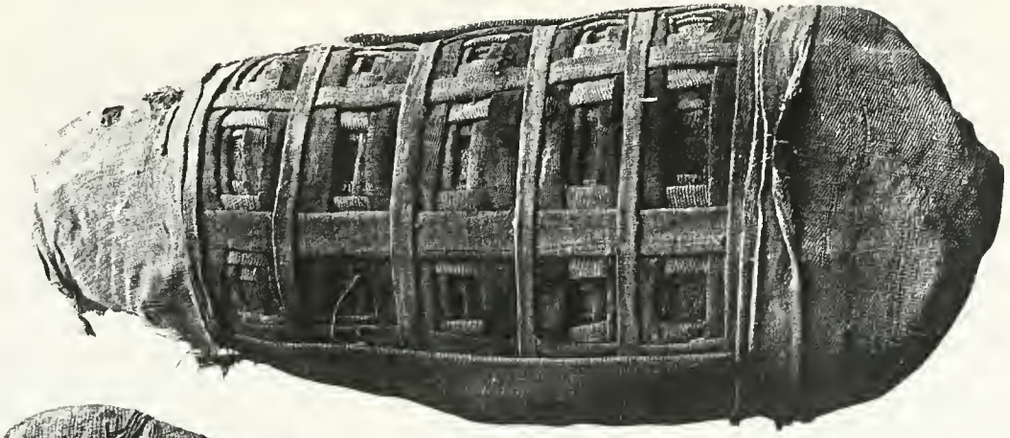

29.694

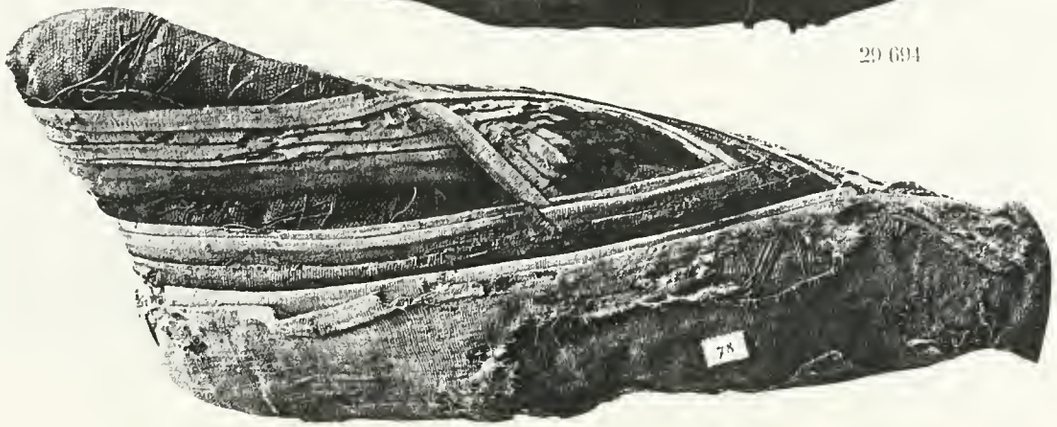

29.696

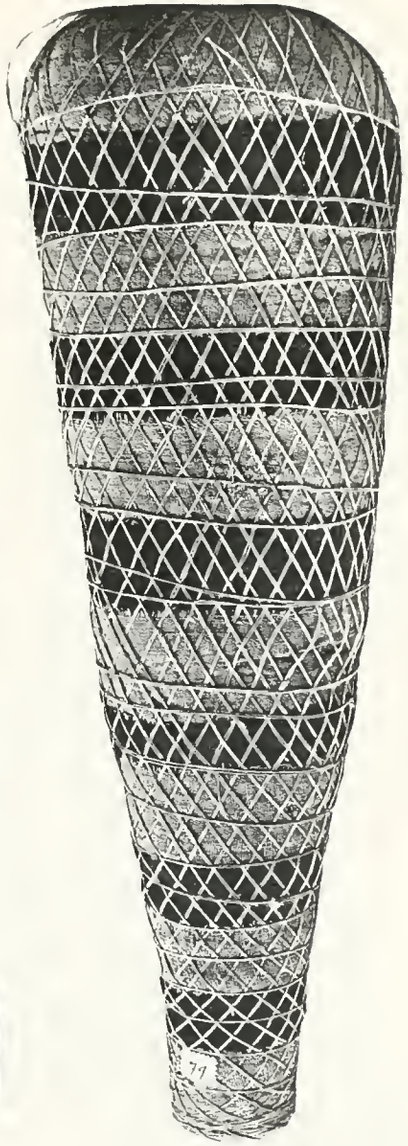

29.697

29.701 29.700 29.702 29.703 29.693

29.705

29.704

Phototypie Berthaud, Paris

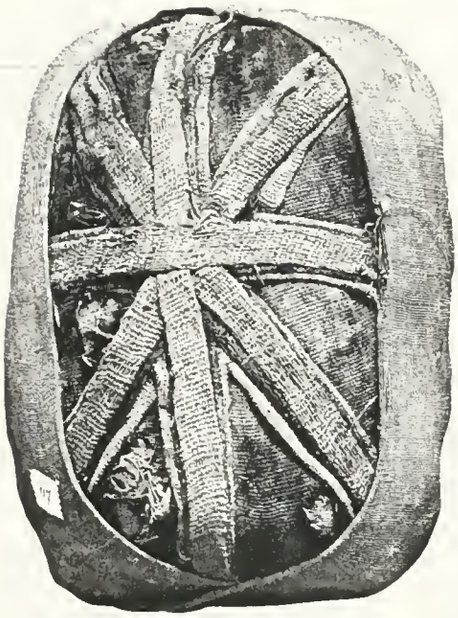

29.727

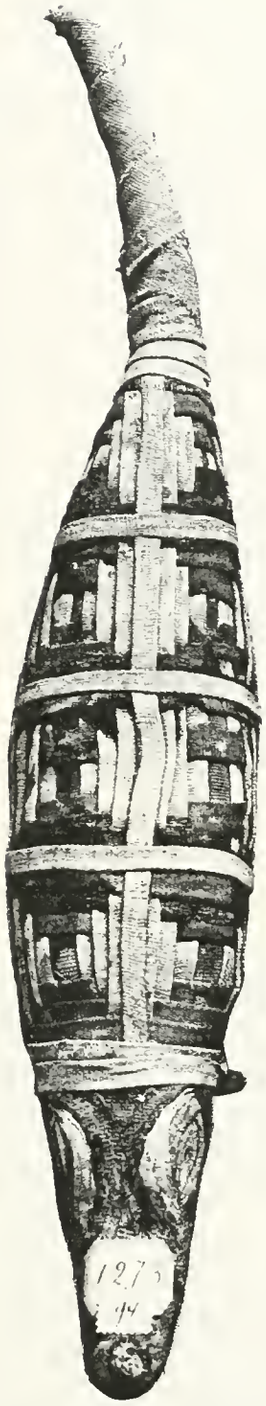

29.712

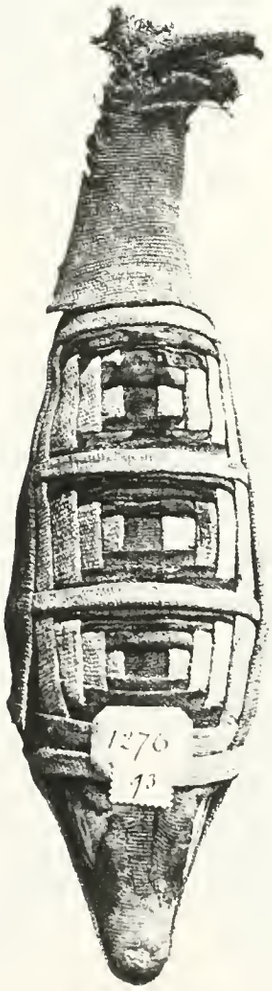

29.711

29.713

Phototypie Berthaud, Paris

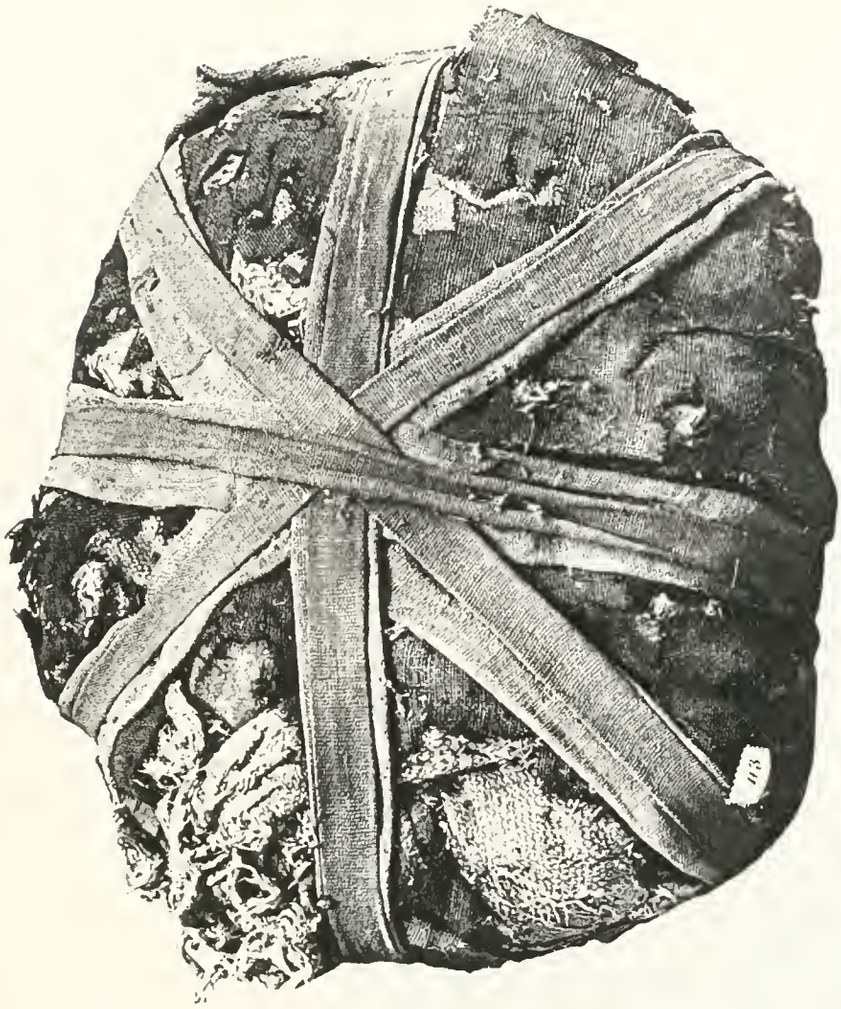

29.723

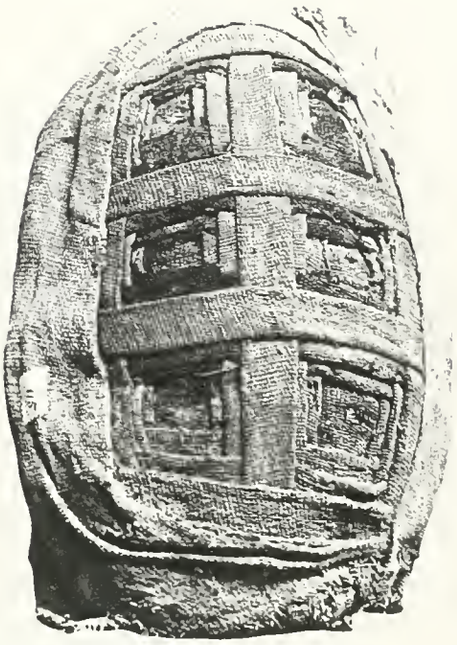

29.725

29.726

29.729

29.751

Phototypie Berthaud, Paris

29.752

Phototypie Berthaud, Paris

29.753

29.754

29.755

29.758

29.769

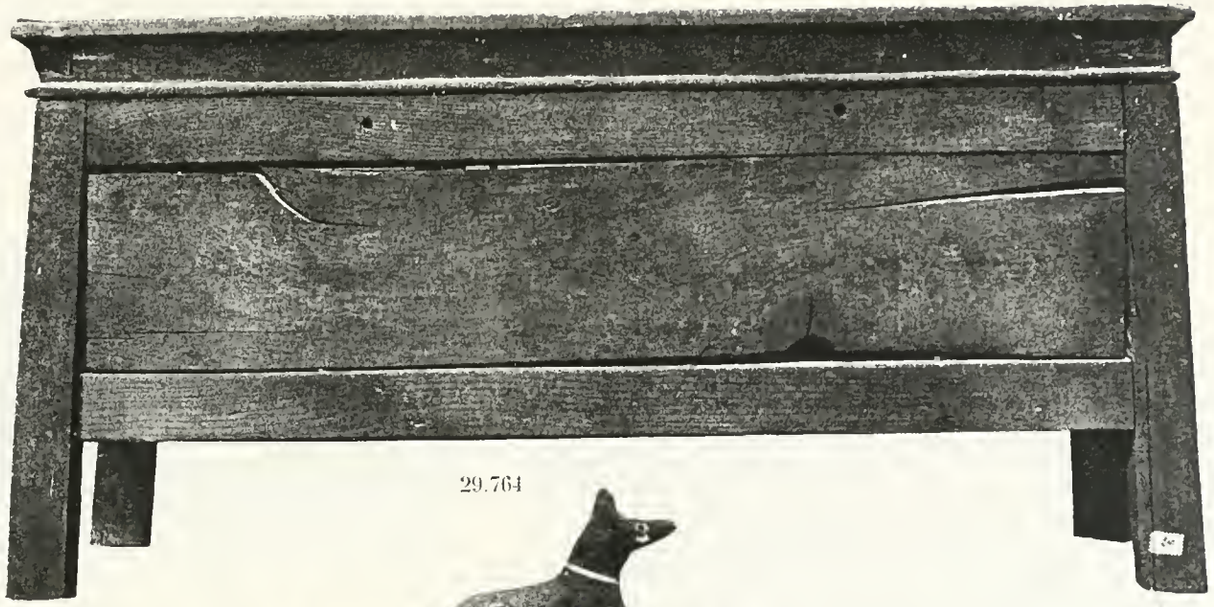

29.764

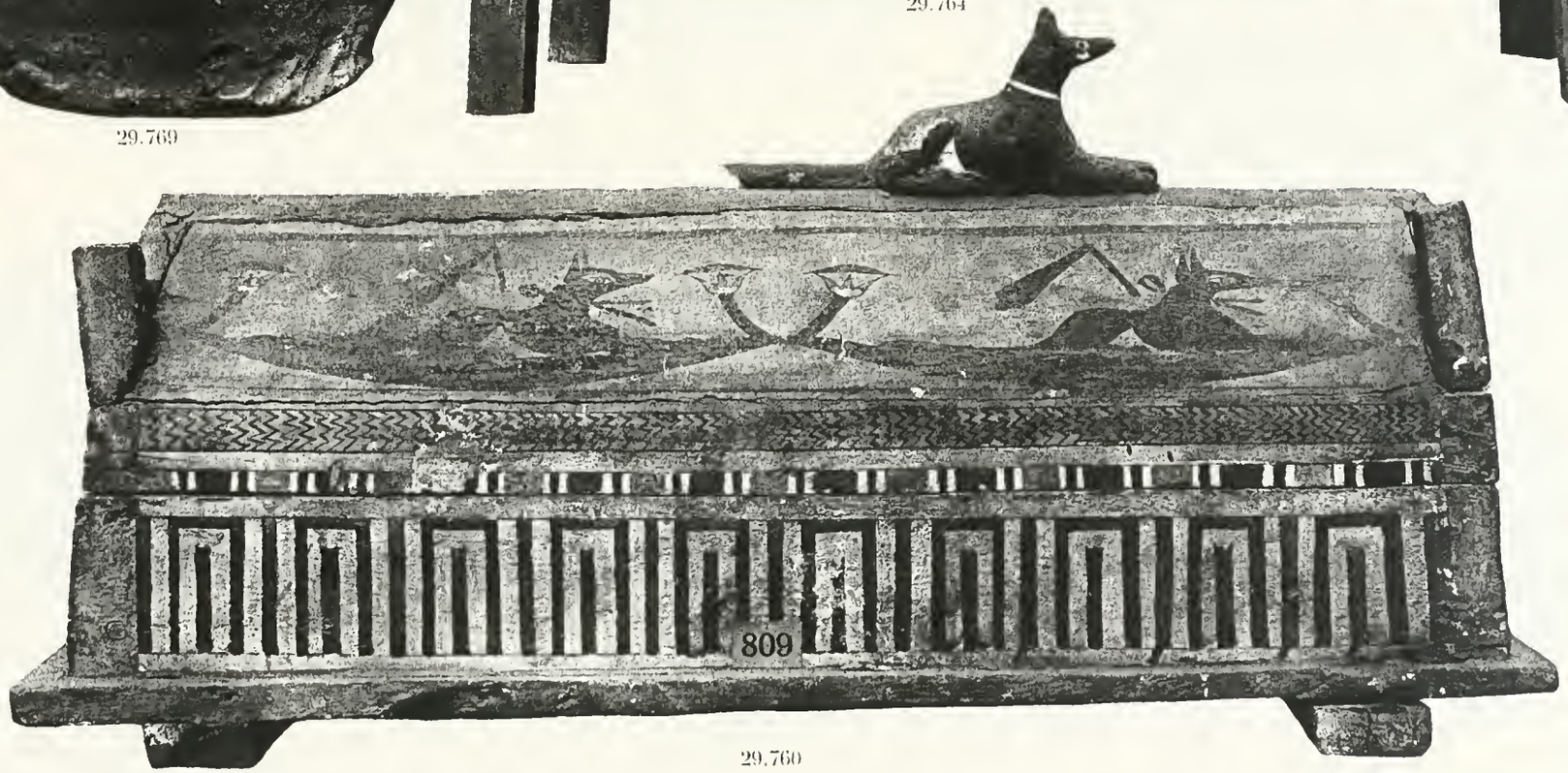

29.760

Phototypie Berthaud, Paris

29.765

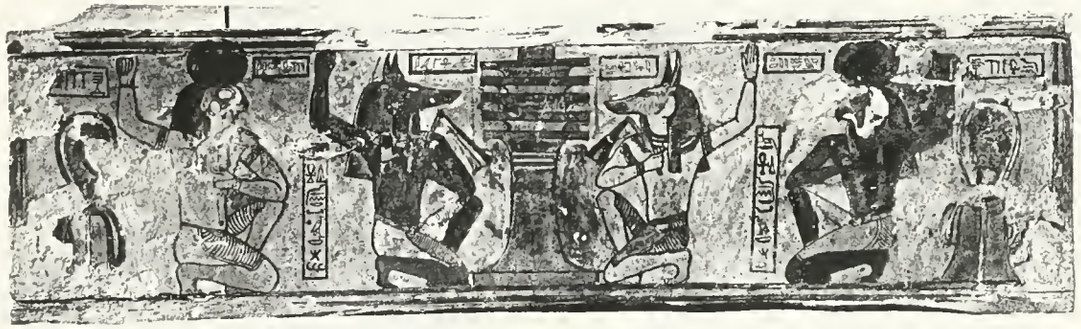

29.765

29.767

Phototypie Berthaud, Paris

29.772

Phototypie Berthaud, Paris

29.777

(extérieur)

29.774

(ouvert)

Phototypie Berthaud, Paris

29.780

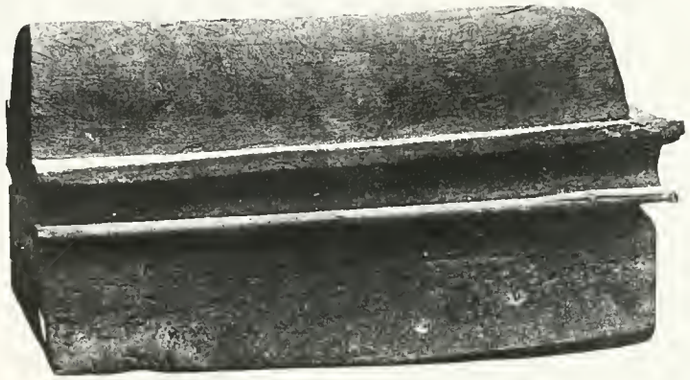

29.782

29.785

Phototypie Berthaud, Paris

29.776

29.786

29.791

29.790

Phototypie Berthaud, Paris

Phototypie Berthaud, Paris

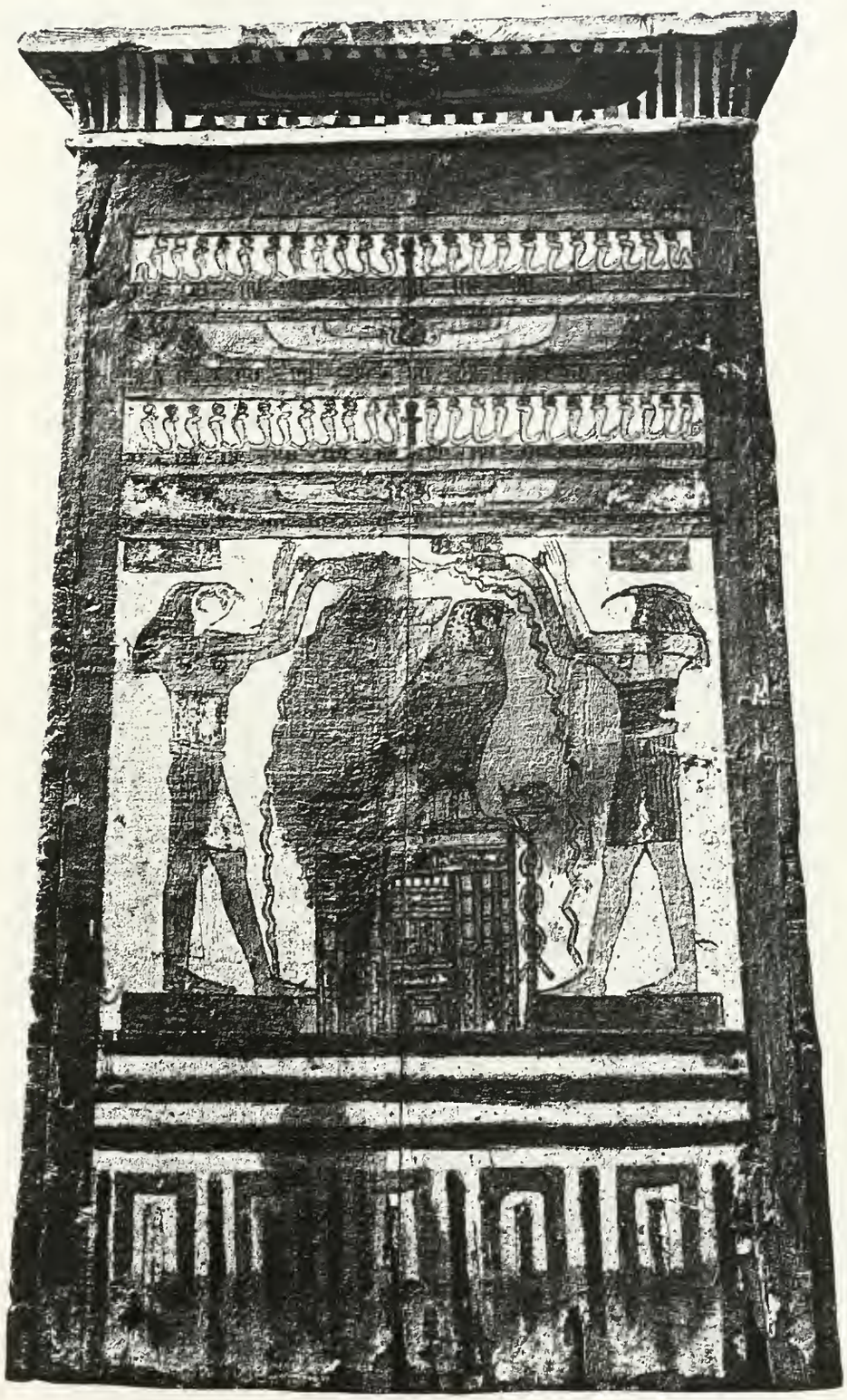

29.796 (avant)

29.796 (arrière)

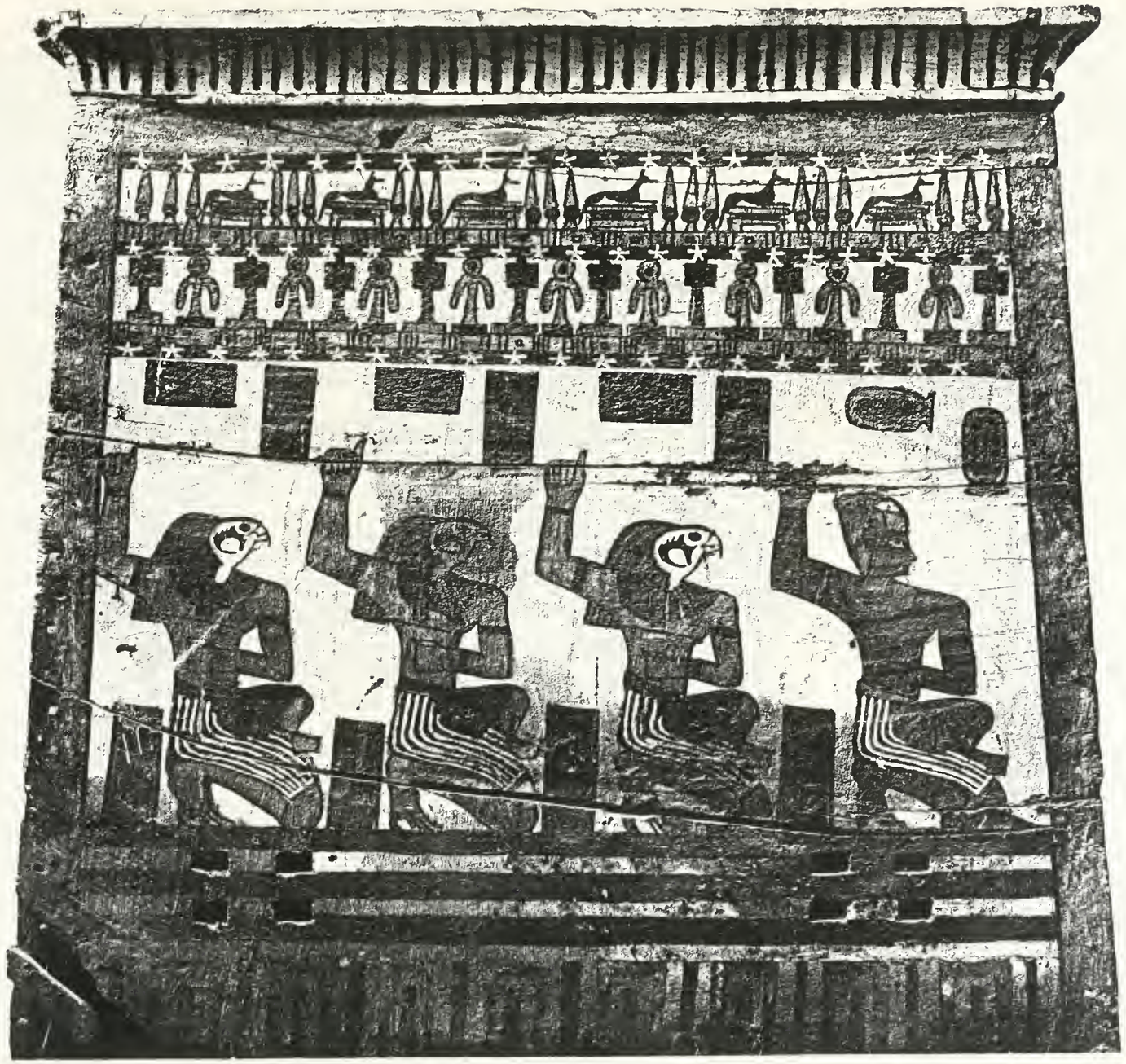

29.796 (côté)

29.810 (arrière)

29.812 (arrière)

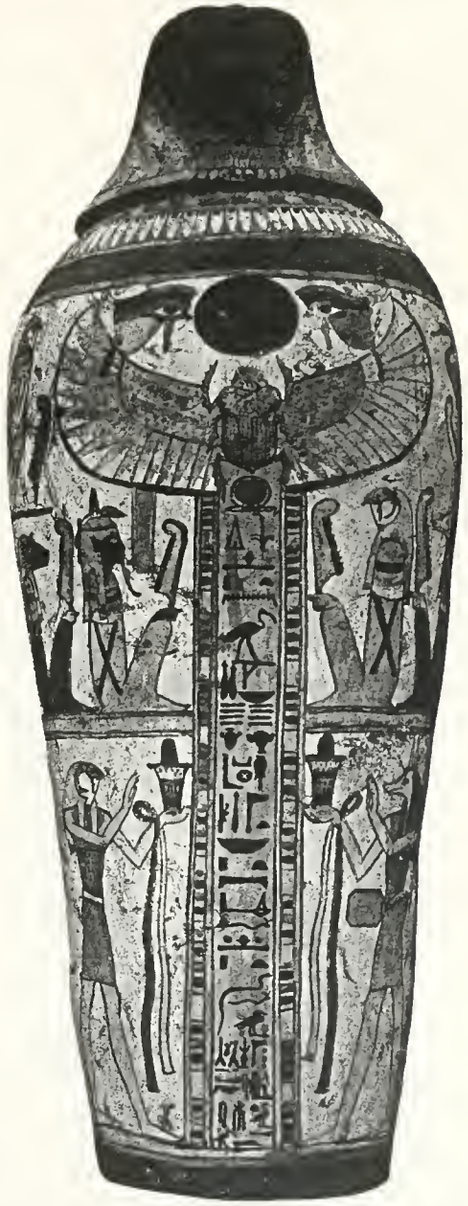

29.810

Phototypie Berthaud, Paris

29 808

29 809

29.811

Phototypie Berthaud, Paris

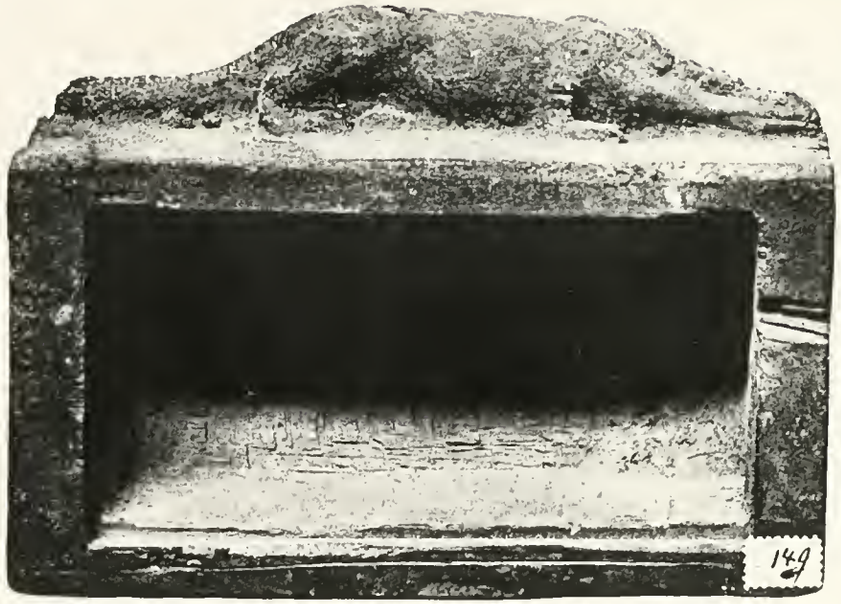
149

162

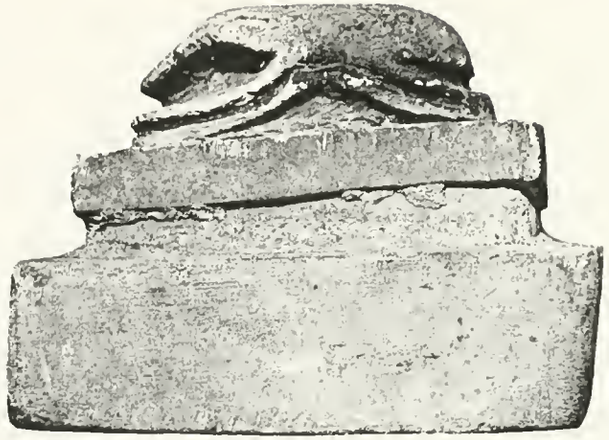

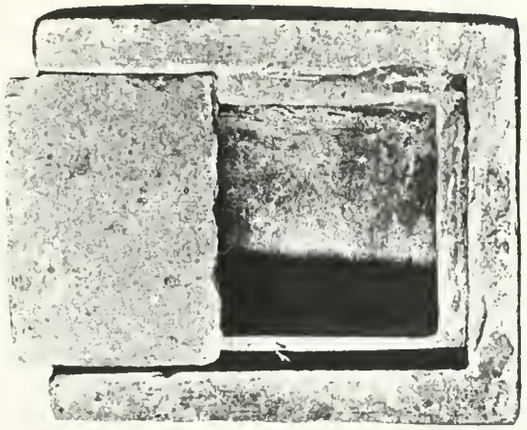

IN COMPLIANCE WITH CURRENT
COPYRIGHT LAW
OCKER & TRAPP INC.
AND
NYU-INSTITUTE OF FINE ARTS
PRODUCED THIS REPLACEMENT VOLUME
ON WEYERHAEUSER COUGAR OPAQUE NATURAL PAPER,
THAT MEETS ANSI/NISO STANDARDS Z39.48-1992
TO REPLACE THE IRREPARABLY
DETERIORATED ORIGINAL. 1999

INSTITUTE OF FINE ARTS LIBRARY
3 1162 02389 7227

LI